

STUDI ETUDES EMIGRAZIONE MIGRATIONS



*rivista trimestrale / revue trimestrelle
del / du*

**CENTRO STUDI EMIGRAZIONE
ROMA**

81

**Rivista trimestrale del Centro Studi Emigrazione-Roma di ricerca,
studio e dibattito sulla problematica migratoria**

Il Centro Studi Emigrazione-Roma è un'istituzione con finalità culturali sorta nel 1963 per promuovere « la puntualizzazione e l'approfondimento dei problemi relativi al fenomeno migratorio » e fa parte della Confederazione dei Centri Studi per le migrazioni G.B. Scalabrini

Comitato Scientifico: Achille Ardigò, Ivo Baucic, W.R. Böhning, Giuseppe De Rita, Nino Falchi, Luigi Favero, Antonio Golini, Robert Harney, Hans J. Hoffmann-Nowotny, Bernard Kayser, Massimo Livi Bacci, Alti Majava, Stefano Minelli, Italo Musillo, Sheila Patterson, Nereide Rudas, Gian Battista Sacchetti, Georges Tapinos, Tullio Tentori, Lidio Tomasi, Silvano Tomasi, Rudolph Vecoli, Dietrich von Delhaes Günter, Jonas Widgren

Comitato di Redazione: Claudio Calvaruso, Mario Maffioletti, Antonio Perotti, Gianfausto Rosoli, Luigi Taravella, Graziano Tassello, Renato Cavallaro (segretario di redazione)

Direttore: Gianfausto Rosoli

Direzione

Via Dandolo, 58
00153 Roma
Tel. 58.09.764

Abbonamento annuo

Italia L. 34.000
Estero L. 40.000

Utilizzare il C.C.P. 57678005 Roma intestato a:
« Centro Studi Emigrazione » (specificare la causale del versamento)

I manoscritti, anche se non pubblicati, non si restituiscono
Dopo un anno un fascicolo si considera arretrato e costa il doppio

Autorizzazione del Tribunale di Roma, 26 febbraio 1964, n. 9677
Iscrizione al Registro Nazionale della Stampa, 8 ottobre 1982, n. 00389

Spedizione in abbonamento postale - Gruppo IV/70

Direttore Responsabile: Gianfausto Rosoli



Associato all'USPI - Unione Stampa Periodica Italiana

CENTRO STUDI EMIGRAZIONE · ROMA

ANNO XXIII · GENN.-MARZO 1986 · N. 81

*Les jeunes issus de la migration
en Europe occidentale: quel avenir?*

SOMMARIO

- 2 *Introduction* — *Carlos Castro-Almeida*
7 — The position of «second-generation» migrants in Western Europe: policy failures and policy prospects, *Jonas Widgren*
- 21 — Les jeunes issus de l'immigration: effets de leur présence sur la situation démographique de quelques pays d'emploi, *André Lébon*
- 37 — Les particularités d'un jeune prolétariat non fixé: les jeunes issus de l'immigration italienne en Belgique, *Albert Bastenier - Felice Dassetto*
- 51 — A propos de l'identité sociale des jeunes d'origine étrangère: semblables ou différents? (élèves suisses et élèves d'origine étrangère dans l'enseignement secondaire à Genève), *Gil Meyer - Fabio Lorenzi-Cioldi*
- 72 — Jeunes filles yougoslaves: de l'ambiguïté de la socialisation à une scolarisation réussie, *Mirjana Morokvasic*
- 91 — Demographic and economic aspects of the Italian second generation within migration movement, *Gianfausto Rosoli - Luigi Favero*
- 117 — Bilinguismo, multiculturalismo, ritorno al paese di origine: alcune riflessioni critiche, *Amalia Signorelli*
- 131 *Une expérience de formation* — Formation d'animateurs-formateurs issus de la migration: réflexions à propos d'une expérience sur le terrain, *C. Castro-Almeida - Guy Le Boterf*
- 143 — Le point de vue des stagiaires du projet-pilote de formation d'animateurs-formateurs issus de la migration
- 148 *Recensioni* — a cura di *Renato Cavallaro*

INTRODUCTION GENERALE

Le lecteur trouvera dans ce numéro de Studi Emigrazione une série d'articles consacrés à la problématique des jeunes issus de la migration en Europe occidentale.

Un premier élément commun lie ces différents articles: ils ont été établis dans le cadre des activités du Projet régional européen en faveur des migrants de la deuxième génération, lancé en 1980 par l'Organisation internationale du Travail (OIT) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Mais au delà de ce trait commun de nature institutionnelle, y a-t-il un fil conducteur qui relie ces textes – au demeurant fort divers – entre eux?

Pour répondre à cette question, il convient de présenter, ne serait-ce que très brièvement, les objectifs et les principales conclusions du projet dont le Bureau international du Travail (BIT) a assuré de 1980 à 1985 la mise en oeuvre.

Le Projet régional européen en faveur des migrants de la deuxième génération

Ayant comme pays bénéficiaires Chypre, la Grèce, la Yougoslavie, le Portugal et la Turquie (Pays auxquels se sont associés l'Espagne, l'Italie et les pays du Maghreb) – ce projet comptait aussi sur la participation directe de pratiquement l'ensemble des pays européens d'emploi. Si bien que les conditions ont été créées pour qu'il puisse servir de cadre à un très fructueux dialogue entre toutes les parties concernées.

La recherche d'un tel dialogue – qui aura été une des caractéristiques du projet – s'explique non pas tant ou seulement pour des raisons de principe liées au rôle d'une organisation internationale comme l'OIT, mais aussi pour des raisons pratiques et d'efficacité. Les jeunes issus de la migration, tout en s'intégrant dans le pays d'emploi et d'immigration de leurs parents (Pays qui se trouve être aussi, pour un bon nombre parmi eux, leur pays de naissance, et donc pourraient-on dire d'origine), portent en général la nationalité du pays d'où sont originaires leurs parents. C'est pourquoi, la solution de la plupart des problèmes que connaissent les jeunes issus de la migration suppose qu'une collaboration s'établisse de façon continue et durable entre tous les pays concernés. A cet égard, l'échelle européenne, qui a été celle du projet, constitue sans doute la

dimension approprié pour aborder et le diagnostic et la définition des mesures que la situation de ces jeunes impose.

S'intégrer, veut-il dire se couper de ses racines?

L'objectif du projet consistait en gros à favoriser l'intégration des jeunes issus de la migration avant tout dans la société du pays de résidence, mais aussi dans la société du pays d'origine de leurs parents en cas de retour volontaire (ou bien, en cas d'émigration, s'agissant de ceux qui ne sont pas nés dans ces derniers pays et qui n'y auraient pas résidé de façon plus ou moins permanente).

Partant du fait que les jeunes issus de la migration se trouvent en général confrontés à une double orientation – ils cherchent à s'insérer socialement et professionnellement dans la société du pays d'emploi, tout en poursuivant une quête d'identité qui prend racine dans les valeurs culturelles de leur milieu familial et d'origine – le projet s'est assigné un double champ d'activité:

– d'une part, la transition des jeunes issus de la migration de l'école à la vie active et en particulier l'accès à une formation qualifiante et à l'emploi;

– d'autre part, la valorisation et le renforcement des liens culturels des jeunes issus de la migration avec leur milieu familial et d'origine.

En conduisant simultanément des activités dans ces deux domaines, le projet aura contribué à approfondir la prise de conscience du caractère non antinomique de ces aspects. Il aura en particulier fait apparaître que la valorisation de l'identité propre de ces jeunes, loin de s'opposer ou de freiner le processus de leur intégration, peut en constituer un élément de renforcement et même d'accélération.

Une démarche de concertation et de recherche-action

A partir de la réalisation d'une série de séminaires tripartites (réunissant des représentants des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs), la démarche suivie par le projet a consisté à «descendre sur le terrain» et à mettre en oeuvre une action expérimentale de formation de jeunes issus de la migration en tant qu'animateurs-formateurs. Les conclusions et propositions formulées par les participants lors des séminaires – qui servaient autant à identifier les problèmes et les solutions possibles, qu'à faciliter le dialogue et la concertation entre les parties intéressées – donnaient lieu à des hypothèses d'action à vérifier ou éventuellement à réorienter par la pratique. La recherche était le fait non seulement de spécialistes, mais aussi des acteurs directement associés au projet-pilote (centres de formation, formateurs, organismes employeurs, stagiaires, etc.).

Une telle démarche appelait une évaluation conçue comme un processus plus ou moins continu et participatif d'analyse des activités du projet-pilote. Destinée à orienter les formations, elle devait permettre en outre que l'on débouche sur des propositions en vue d'une possible généralisation de ce genre d'action.

Relevons qu'afin de renforcer l'effet multiplicateur de l'expérience au niveau européen, une collaboration très active s'est établie dans le cadre de ce projet-pilote entre le Bureau international du Travail et la Commission des Communautés européennes, et ce par l'intermédiaire du Centre européen pour le Développement de la Formation professionnelle (CEDEFOP).

Pour une formation d'animateurs-formateurs issus de la migration

Le projet-pilote visait à faciliter l'accès des jeunes issus de la migration – spécialement ceux qui se trouvent en situation d'échec scolaire et d'insertion sociale – à la formation et à l'emploi. Ces jeunes sont souvent en quête de structuration et à la recherche de leur identité propre. Sans avenir professionnel, connaissant la discrimination et la marginalisation, le besoin se fait sentir pour eux de mesures de rattrapage intégrant aussi bien les apprentissages de base au niveau technique et professionnel, que toute une dimension culturelle (mieux encore: interculturelle) liée à leur propre vécu et aux valeurs qui structurent leur milieu familial et leur communauté d'origine. Par des formations centrées sur le jeune lui-même, son vécu et ses besoins, il s'agit de lui faire prendre conscience de ses propres potentialités et de l'orienter dans son propre cheminement. Il s'agit en somme de favoriser l'émergence chez le jeune de la motivation à apprendre et à entreprendre.

Dans cette optique, le projet-pilote a mis en place une démarche éducative consistant à valoriser le groupe des jeunes issus de la migration – et en particulier ceux parmi ces jeunes qui disposent des qualifications appropriées à l'exercice des métiers d'animation et de formation – en tant que facteur de motivation, d'identification et de structuration pour les jeunes en situation d'échec. D'où la formation d'animateurs-formateurs issus du milieu même de la migration et pouvant jouer un rôle actif d'intermédiaires, d'initiateurs et d'orientateurs pour les jeunes qui seraient en difficulté sur le plan social et professionnel.

Les jeunes issus de la migration: un atout et pas seulement un problème

Au delà de la diversité des axes de recherche et de réflexion, qui aura constitué une des caractéristiques – et une des richesses – du Projet régional européen en faveur des migrants de la deuxième génération, quelles auraient été les contributions majeures du projet en termes de l'avenir de la population considérée?

Il serait certainement inadéquat de vouloir ériger les propositions du projet en un modèle à suivre partout, et telle n'est pas notre intention. En mettant l'accent plus sur la démarche suivie que sur telle ou telle proposition concrète, l'on peut résumer de la façon suivante les principales questions sur lesquelles le projet aura débouché:

– Les jeunes issus de la migration jouent un rôle structurel positif de contrepois dans le contexte européen de vieillissement de la population, rôle auquel ne correspond en général ni leur statut ni la place qui est faite à un grand nombre parmi eux dans la structure sociale des pays d'emploi; ces pays ne risquent-ils pas de s'affaiblir dès lors qu'un de leurs potentiels se trouverait en marge de la société et en état de précarité?

– Afin de faciliter l'intégration des jeunes issus de la migration, ne conviendrait-il pas de mettre en place des actions basées sur la valorisation des jeunes eux-même en créant les conditions pour que ceux qui disposent des qualifications appropriées puissent être des éléments motivants vis-à-vis de ceux qui se trouveraient en difficulté d'insertion au plan social et professionnel?

– Dans des sociétés ouverte – comme c'est le cas des sociétés européennes – l'appartenance à une double culture, caractéristique de la situation des jeunes issus de la migration, ne devrait-elle pas devenir un atout au lieu d'être un handicap? Ne conviendrait-il pas dès lors d'amorcer le changement qui consisterait à reconnaître socialement les potentialités et ressources propres aux jeunes issus de la migration, ouvrant ainsi la voie à ce que ces derniers reconnaissent de leur côté les valeurs propres aux sociétés où ils résident et s'y intègrent dans un mouvement voulu, assumé?

De la recherche à l'action

Revenons aux articles qui composent le présent numéro de *Studi Emigrazione*. Sans prétendre nullement qu'ils se situeraient dans le simple prolongement de ces questions, force nous est de constater qu'ils s'inscrivent dans un même ordre de préoccupations.

Jonas Widgren conjugue dans son article les qualités de l'analyste et celles du responsable politique, en définissant ce qu'il appelle les «dilemmes» des pays récepteurs. Confrontés à des défis qui sont autant d'interrogations sur le sens de leur évolution future, ces pays sont-ils prêts à admettre les changements nécessaires pour intégrer les jeunes issus de la migration? Abordant une très importante question, à laquelle on ne prête que rarement toute l'attention qu'elle mérite, A. Lebon examine les implications de la présence en Europe d'une population de jeunes d'origine étrangère contribuant de façon significative à freiner les tendances au vieillissement qui touchent pratiquement tous les pays d'emploi. L'article de A. Bastenier et F. Dassetto montre que les jeunes issus de la migration ont «un profil d'appartenance» spécifique et dans ce sens constituent en quelque sorte un segment de salariat «atypique». Aussi, ils utilisent des stratégies multiples pour s'insérer dans la société du pays de résidence. Se situant dans une perspective psychosociale, G. Meyer et F. Lorenzi-Cioldi apportent un autre éclairage à l'étude du processus d'intégration des jeunes issus de la migration, en examinant en particulier le poids relatif des facteurs contextuels et idiosyncrasiques (y compris ce que les auteurs appellent «l'idiosyncrasie nationale») dans le processus d'intégration des élèves d'origine étrangère, en comparaison avec les élèves suisses (l'étude porte sur l'école genevoise). Contribuant à dépasser un

certain nombre d'idées toutes faites sur la situation des jeunes filles issues de la migration, Mirjana Morokvasic décrit le processus de socialisation des jeunes filles yougoslaves dans différents pays d'emploi, en le replaçant dans le contexte des rapports parents-enfants (et en particulier mères-filles) en milieu migrant. L'article dû à G. Rosoli et L. Favero aborde des questions très pertinentes dans la perspective des pays d'émigration: d'une part, les auteurs examinent les implications tant au plan démographique qu'économique de la «non présence» dans ces pays (en l'occurrence, l'Italie) d'une partie importante des populations jeunes; d'autre part, ils s'interrogent sur l'existence d'une «deuxième génération» liée aux migrations internes (phénomène particulièrement significatif dans le cas italien, certes, mais important aussi dans bien d'autres pays d'émigration) et à l'extérieur. L'article de A. Signorelli, s'inspirant d'une approche anthropologique, analyse une question sur laquelle l'on dispose en général de peu d'études, à savoir la question du «retour» ou de la «réinsertion» des jeunes dans le pays d'origine de leurs parents (souvent première expérience d'émigration, avec tout ce que cela signifie); on analyse aussi les implications sur le plan de bilinguisme et biculturalisme.

La deuxième partie de ce recueil est consacrée à l'expérience de formation d'animateurs-formateurs issus de la migration, réalisée par le BIT en Belgique, en France et dans des Cantons de la Suisse romande. Outre le fait que dans le cadre de ce projet pilote, il a été possible de mettre en place une démarche et des méthodes susceptibles d'être appliquées dans d'autres actions concernant les jeunes issus de la migration — l'intérêt éventuel de cette deuxième partie du présent numéro pour les lecteurs tient, à notre avis, en ceci que le projet aura contribué à montrer que des solutions basées sur la valorisation des jeunes eux-mêmes sont non seulement pertinentes mais aussi réalisables. L'article établi par Guy le Boterf (qui a assuré l'évaluation du projet) et par nous-mêmes vise à la fois à présenter l'expérience et à fournir au lecteur des éléments de réflexion sur les conditions d'une multiplication possible de ce genre d'action.

Afin de rendre la présentation de cette expérience plus vivante, nous complétons l'article par la publication d'extraits d'un débat réunissant un certain nombre de stagiaires ayant participé au projet.

Nous tenons à souligner que ce numéro spécial n'aurait pas été possible sans l'appui et la compréhension de la direction de la Revue. Qu'il nous soit permis de remercier en particulier son Directeur, qui non seulement a bien voulu collaborer aux activités du Bureau international du Travail en faveur des jeunes issus de la migration, mais a eu la bienveillance de considérer que les activités du Projet régional européen seraient susceptibles d'intéresser le large public des lecteurs de Studi Emigrazione.

Ajoutons enfin que les opinions exprimées dans les différents textes ici rassemblés n'engagent que leur auteurs et ne représentent pas nécessairement les vues du BIT.

C. CASTRO-ALMEIDA,
Bureau international du Travail

The position of «second-generation migrants» in Western Europe:

Policy failures and policy prospects

This article is based on a working-paper which I drafted at the beginning of 1981 for the ILO-project. The aim of the paper was to analyze the relevant policy area as such. In this abbreviated version of the paper I have omitted various sections which comprise data which now is obsolete. However, the general reasoning of the paper is still, to my mind, valid. I am, thus, afraid that European Government action in favour of "the second generation" has not been all that positive as I hoped some five years ago. It is my conviction that the publication of this issue of *Studi Emigrazione* might inspire to new ventures.

Who is a "second-generation migrant"?

What is the meaning of the term "second-generation migrants"? How and when did this concept appear, and why is it used? Which purposes does it serve?

Questions like these might seem inappropriate in the present context, and the answers to them self-evident. However, the terms we opt for and the way we define them influence heavily upon our subsequent thinking, and hence upon our action. Does the term "second-generation migrants" truly correspond to the phenomena which we are to examine, or does it signify problems which preferably should have another name? Might this concept mislead us in our reflection and action?

This is not the proper place to scrutinise the history of the concept of second-generation migrants, which started to be widely used on the European political scene some five or six years ago. It was originally established by American scholars more than forty years ago, who used it when analysing the socio-cultural position of those who were born in the USA to immigrants¹. The American studies set out from the notion of immigrants as

¹ See, for example, the classical study by IRVIN L. CHILD, *Italian or American? The second generation in conflict* (Yale University Press, 1943).

permanent settlers, and "the second generation" thus derived a distinct demographic meaning in the American context, in denoting that segment of the population which consists of "all persons born in the USA by the immigrant-generation"².

However, when transferred to Europe, this concept inevitably had to lose such a technical-demographic meaning, taking into account that the main features of European migration differ from those in North America in two important respects: *a*) while North America basically is a region of in-migration, Europe is a region of internal migration, and *b*) while immigration basically has been thought of as being of a permanent nature in North America, migration in Europe has basically been considered to be of a nonpermanent nature. Rather than being used as technical term denoting all persons (irrespective of age) who were born to the first generation of newcomers-immigrants, it has come to be used as a codeword for a wide variety of problems that affect a wide variety of children as a result of migration in Europe during the last decades. It has had to cover not only children born in the immigration country to the first immigrant generation, but also children and youth migrating from one country to another, and sometimes even children left behind in the country of origin while the parents are abroad. Moreover, it is often used in one and the same context in denoting two statistically inconsistent phenomena, namely the position of a group of children in relation to other children at a given moment, *and* the position of a whole generation during its life-span in relation to the preceding generation.

Since the present social, educational and cultural situation of children affected by migration in Europe undoubtedly gives rise to very serious concern, the concept of "the second generation of immigrants" has gained a certain negative emotive meaning, in warning us that, if nothing is done, the daughters and sons of immigrants will inherit the inferior and unequal position of their parents, and thereby further increase the adverse effects of migration. Such a use of the term has unquestionably contributed to the general understanding among politicians in Europe that the improvement of the position of the second generation should be one of the top priorities in the national planning of countries concerned. In this way, the widespread but unreflected use of the term has been extremely instrumental.

On the other hand, such an unreflected use of the term is not without problems. Since the term now has got a certain negative emotive meaning (in cautioning against phenomena that might turn even worse), the term might work in a persuasive way and sort of *predestine* a bad future for the persons concerned³. But as the persons concerned never are clearly defined,

² This concept is used, for example, in E.P. HUTCHINSON, *Immigrants and their children 1850-1950* (New York, 1953).

³ In my opinion, the connotations now linked to the concept of "the second generation of immigrants" are of such a nature that, however the concept is defined, the definition

and as most of them agree that the term does not apply to them in the way it is usually used, is there then any use in using the term in the way we do?

There is one more aspect of a semantic character on the present use of the term in question. Does a term such as "second-generation migrants born in the host countries" really make any logical sense at all? Who could already by birth be a "migrant" in his own country? What does "being born in a host country" really mean? Why is the country of birth a host country in relation to some children in the country but not to others? Do not our vague language patterns unconsciously confirm our preconceptions in presupposing that these children are doomed to inherit the status of their parents without, however, being immigrants themselves? Can someone be born to be an immigrant? It should be recognised that the terms used in relation to migration in Europe mostly have been established by the receiving countries, and that they to some extent do reflect a use of language which an English researcher on ethnicity (Verity Saifullah Khan) very succinctly has called "conceptual colonialisation". To sum up, in the search of solutions to the serious problems at stake, we have to be very careful with our words, since they tend to influence not only our thinking, but also our action.

In trying to define whom we actually talk about when we use the term "second-generation migrants", we might first of all suppose that we do not talk about children emigrating on their own, leaving the parents behind in the country of origin (such as e.g. refugee children, children adopted abroad, or young persons emigrating for employment on their own), but of children who are affected by migration as a result of the emigration of their parents, or one of them. Let us, moreover, suppose that the position of the children concerned closely depends on whether they are living with both or one of their parents or not, and whether both parents are of the same ethnic origin and mother-tongue or not. We might, finally, agree that we – for the purpose of definition – do not intend to take into account those children who move from the country of immigration to a third country of employment (whether with their parents or not). If we do agree that the factors now mentioned are of particular significance when defining the children concerned, we are as a matter of fact talking about 16 logically distinctive categories of children, each with characteristics and problems of its own:

would work as a *persuasive* definition in the way the American philosopher, C. Stevenson, described this type of definition, in *Ethics and Language* (New Haven, 1944), p. 210: "In any 'persuasive definition' the term defined is a familiar one, whose meaning is both descriptive and strongly emotive. The purpose of the definition is to alter the descriptive meaning of the term, usually by giving it greater precision within the boundaries of its customary vagueness; but the definition does *not* make any substantial change in the term's emotive meaning".

Children	Parents	
	Of the same ethnic origin	Of different ethnic origins
The second generation?	Both staying in receiving country	One staying in sending and one in receiving country
Born in sending country and living in sending country		Both staying in receiving country
Born in sending country and living in receiving country		One staying in sending and one in receiving country
Born in receiving country and living in receiving country		
Born in receiving country and living in sending country		

In the various synthesis studies which have been devoted to the situation of "the second-generation migrants in Europe", only scarce efforts have been made in order to better define the concept in question. To sum up: without clear definitions, we run the risk of not attacking the proper problems.

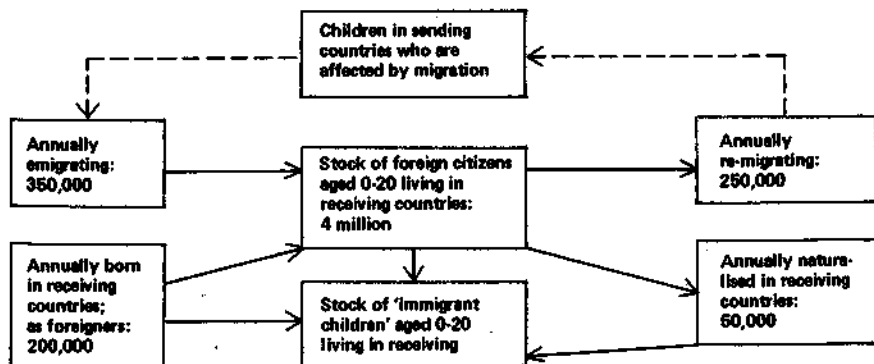
How many children and young persons are involved?

It is very difficult indeed to indicate the magnitude of various categories of children and youth affected by present-day migration in Europe, for four reasons. First, any attempt to estimate the number of children and youth concerned fails already at the level of definitions (this has already been dealt with). Second, even if the definition is as clear as glass, the statistical data at our disposal usually do not tally with the definition, since they only take variables such as citizenship and country of birth into account, and not crucial socio-cultural factors such as ethnic origin, language, religion or race. Third, the basis of the national statistics differs quite extensively from one country to another, particularly so in the case of the United Kingdom vis-à-vis the immigration countries on the European continent. Fourth, the distinction between "receiving" and "sending" countries has gradually become more and more blurred, since countries such as Italy, Greece and Spain now employ a vastly increasing number of foreign workers. However, the political formulas and statistics which would allow us to

cover also children affected by this new wave of immigration do not yet exist.

When talking about the effects of migration in Europe on the children involved, two major groups are in the focus of our interest. One is the group of children who have been left in the Southern European countries of origin while one or both parents are working abroad. Their number was estimated at some two million in 1976. They account for approximately three per cent of all 60 million children living in the nine major Mediterranean sending countries (Algeria, Greece, Italy, Morocco, Portugal, Spain, Tunisia, Turkey and Yugoslavia). It is probable that their number is diminishing in the long-range perspective, given the standstill of labour emigration since the mid-70s and the family reunion or return migration process. The social and psychological well-being of many of them is, however, without any doubt seriously endangered. Since this group of children and youth does not fall into the terms of reference of the present article, it will not be dealt with any further here.

The other group is, of course, "the immigrant children", residing in the receiving countries in Europe, i.e. all children and young persons aged 0-20 who at present are living in the receiving countries (whether born there or not and irrespective of their present citizenship) together with one or both of their parents (irrespective of their present citizenship), who previously have immigrated to these countries. The total number of children and young persons belonging to this category could roughly be estimated to be in the vicinity of seven million (United Kingdom included). This stock of seven million "immigrant children" will each year be replenished by some 0.7 million children born to "the first immigrant generation", and as a result of family reunions, but it will on the other hand be reduced each year by returns to the countries of origin, or migration to third countries (and deaths). These demographic processes could be summarised in the following way, according to the statistical data available at the present juncture (it need not be emphasised that the figures included in the diagram are very rough estimates):



The seven million "immigrant children" represent ten per cent of all approximately 67 million persons aged 0-20 in the 11 countries concerned (Austria, Belgium, Denmark, France, W. Germany, Luxembourg, Netherlands, Norway, Sweden, Switzerland and the United Kingdom). Some 45 per cent of the stock of four million very young or young foreign citizens (or 1.8 million) could be estimated to have been born in the receiving countries, whereas the remaining 55 per cent have migrated to these countries (for instance, of all foreigners below 16 years of age in W. Germany, 52 per cent were born there, the corresponding figure for Sweden being nearly 65 per cent). It is virtually impossible to make any rough estimate on the proportion of this stock of foreigners aged 0-20 who *a*) are living with both of their parents in the receiving country and *b*) who have parents of the same ethnic background, or who are the offspring of "mixed marriages". An answer to the second question might indicate that some 30 per cent (or 1.2 million are children of "mixed marriages").

The figures now mentioned, indicate the potential scope of the problems involved. Starting with the assumption that something like 0.5 million "second-generation immigrants" will be born each year in the receiving countries during the years to come, further demographic analysis might show us that maybe one third of the population in the younger age-groups in Central and Northern Europe will be of foreign origin in some 15-20 years. This is a perspective which should be included in the national planning of all countries concerned.

To sum up: we are now dealing with one third of the future younger generations in Europe, or in other words, the future of Europe.

Some policy dilemmas facing the receiving countries

The vulnerable position of the children and young persons concerned has evoked a widespread debate in all European countries. Programmes of action have been established in many receiving countries, and various measures have been devised in order to counteract the alarming tendencies involved in the present situation. This awareness of the necessity of undertaking special action vis-à-vis the problems at stake is, truly, a most promising development. There is, however, also a risk imminent in this development. The position of "the second generation" is so particular that it does not lend itself to simplified solutions.

There are, as a matter of fact, few issues of a long-term character on the European political scene which so clearly illustrate the need of new thinking habits and unconventional policy solutions, in order to bridge all the conflicting interests that are involved.

One problem lies in *the unpredictability of the settlement* of the children and young persons concerned. This is of course the key problem in the whole debate on "the second generation". The basic attitude of most of the labour-exporting as well as the labour-importing countries in Europe was, all

through the 60s until the mid-70s, that migration was a temporary phenomenon. Measures undertaken in most countries did set out from the presupposition that the children involved in the migratory process would return to the countries of origin of the parents in due time. In conformity with this general thinking, the disturbing perspective that the children of the migrant workers might stay in the employment countries, and eventually inherit the socially undesirable jobs and the inferior position of their fathers, just did not come to the minds of the governments concerned. The education of the children was mainly thought of as being a prolongation of the education offered in the country of origin, and the rationale of the tuition in national subjects (mother-tongue, national history and geography) did set out from the conviction that the children might migrate back to the countries of origin.

Developments during the second half of the 70s and the first half of the 80s has proved that these presumptions were false. Contrary to what most of the migrants themselves had believed, and contrary to what governments concerned had believed, migration, thought of as temporary, turned out to be of a permanent or a semi-permanent nature. As things stand now, the vast majority of the children and young persons concerned probably will stay in the receiving countries for ever. The psychological, institutional and political impediments in assessing the effects of this remarkable change of the thrust of intra-European migration are, however, considerable.

The problems involved in this major change of the character of European migration emerge at all levels. The (former) migrants themselves might still nourish the dream of definitely returning, in active age, to the countries of origin, but such a return will most likely, if it ever takes place, occur when many of them are at retirement age, leaving most of their children working and living in the receiving countries, to and from which they might regularly commute in order to visit them. The local receiving communities, on their side, do still basically treat the immigrants as though they were staying on a temporary basis and not as permanent settlers, since this seems to be the easiest solution from a short-sighted planning point of view. The central governments of the receiving countries, finally, are faced with a particularly difficult analysis of policy requirements. They might now realise the gravity of the situation and the need for vigorous policy adjustments, but they also have to consider the effects of radical policy shifts as regards the attitudes of the native population on the one hand, and those of the (former) sending countries on the other.

The *effects on relations with sending countries* are particularly sensitive, and represent in themselves a second policy dilemma. Measures in order to better integrate "immigrant children" into the societies of the receiving countries are not only necessary in view of the new social and educational needs which follow from the fact that most of them will settle forever in the receiving countries, but also in view of the present demographic situation of these countries.

Any change of policy in order to better integrate "the second generation" on behalf of the receiving countries might, thus, be interpreted as a new

evidence of the classical tendency towards unilateral action, which does not take the true interests of the countries of origin into consideration. The discussion in connection with the major policy change which took place in the Federal Republic of Germany at the beginning of the 80s is noteworthy in this respect. One of the most significant policy documents in question, the so-called Kühn report, advocated a coherent policy of integration vis-à-vis the foreign youth in W. Germany, including systematic training in German and easier access to German citizenship. This successive change of policy was, however, in some sending countries concerned, criticised as running against the principles of bilateral consultation and co-operation between receiving and sending countries. On the other hand, one might also now increasingly find, in the sending countries, proponents of the view that massive measures aiming at the integration of the "second generation" are urgently required, given the new evidence that they most probably have come to stay.

When contemplating policy adjustments in the light of the new understanding of the permanency of immigration, receiving countries have to decide on an issue which forms the hard core of any discussion on the long-term aims of the integration of immigrants, i.e. *the ultimate goals of the education of the children*. This issue forms an important third policy dilemma for the receiving countries. The previous situation, which to a large extent was characterised by the eventuality of massive returns, did not force immigration countries to take a stand in this issue. Tuition in the mother-tongue of the children and in other national subjects was motivated by the need to assist the children in maintaining their links with the countries of origin in view of their eventual return, and to a large extent this tuition was organised and financed by the same countries.

Successively, when countries concerned realised that the stay of the children tended to be prolonged, the idea of bicultural teaching was widely introduced. It was conceptualised as a kind of "life insurance" for the children of migrants, intended to prepare them at one and the same time for a future life either in the country of employment of their parents, or in their country of origin. Concomitantly, a vague notion of the arrangement of intercultural or multi-cultural teaching for all children, parallel to that of the teaching of the mother tongue of the immigrant children, was cherished in the school systems of the receiving countries, in the interests of facilitating the mutual understanding and respect of children with a different ethnic and national background. Moreover, research findings on the important role of the mother-tongue in the stabilisation of not only the language patterns, but also of the personality of the child, in combination with the gradual understanding of the necessity of enhancing the values and cultures of "the new ethnics" as part of a consistent policy of integration, motivated the receiving countries (*nota bene* Sweden and, somewhat later, the Netherlands) to consider the teaching of the mother-tongue of the children to have not just an instrumental but also an intrinsic value, a value of its own.

Such a process is now taking place in the debate in most receiving countries. As things now stand, the rationale of the teaching of the mother-

tongue of the child is no longer onefold (preparation in view of the eventual return) but fourfold, the other three being the necessity (from the cognitive point of view) of offering auxiliary instruction in the mother-tongue in order to counteract the risk of low educational performance, the need of stabilising the mother-tongue of the child (from the psychological point of view) and the opportunity of offering ethnic and linguistic minorities (from the political and egalitarian point of view) education in their own languages within the national school systems, in conformity with principles pertaining to the rights of national and linguistic minorities which are embodied in a number of legally binding international instruments.

This last increasingly important rationale of the instruction in the native tongue of the children is of course the most sensitive in the long-range perspective. The receiving countries are, in this respect, facing a host of conflicting policy interests. What at the outset was thought to be migrants turned out at the end to be ethnic minorities. The receiving countries have, on the one hand, to balance the claims of the new ethnic minorities towards a cultural and educational infrastructure of their own against the rights of the autochthon ethnic minorities, safeguarded in the national constitutions of many of the receiving countries and in international documents. In addition, they also have to take the interests and political dignity of the countries of origin into consideration, particularly so when the country of origin itself (such as Yugoslavia in relation to Austria, or Finland in relation to Sweden) performs a generous policy towards her own ethnic minorities, and requests that the same generous attitude be applied in relation to its nationals and ex-nationals abroad. On the other hand, the receiving countries - given the ugly perspective of a second generation inheriting the inferior social status of their parents - have to balance the principle of freedom of choice of the immigrants versus the principle of equal social opportunities for all children. The principle of cultural pluralism might protect the children of immigrants "against educational deprivation. But viewed as a bulwark of rights of children, that principle can confine pupils to the parental culture. It can deny equality of opportunity by narrowing their experiences of the larger world. Cultural pluralism as a protector of parental ethnicity often will be opposed to free choice for the offspring"⁴. This fifth dilemma, i.e. that of *freedom of choice in a pluralistic society of ethnic minorities versus equal social opportunities* for all, is perhaps the most difficult of all policy dilemmas which the receiving countries have to tackle during the years to come.

The major areas of action

When considering what to do in order to alleviate the difficulties encountered by "immigrant children and youth", mention could be made of a

⁴ C. ARNOLD ANDERSON, "Equality of opportunity in a pluralistic society: a theoretical framework", in *International Review of Education* (Paris, UNESCO, No. XXI/1975/3), p. 298.

very great number of measures which could be introduced on a large scale. However, three policy areas emerge as being of major importance when discussing long-term measures aiming at minimising the disadvantages which are characteristic of the children and young people in question, and these are the areas of education, employment and legal rights.

The *educational* situation of the children of migrant workers, has several shortcomings. The problems exist already at pre-school level. There is no doubt that pre-school experience is of significant importance for the social integration of the child. However, all evidence indicates that the proportion of immigrant children covered by pre-school activities is lower than among children in general, taking the receiving countries as a whole. Moreover, special language training programmes for pre-school immigrant children are poorly developed, and particularly so in the case of the training in the mother-tongue of the child, which seem to be of utmost importance for the successive learning of the language of the receiving community and for developing the pride and self-esteem of the child.

As regards compulsory school, one of the most salient problems is the fact that a large number of children of compulsory school age, for various reasons, do not follow education at all, or very irregularly. Their number was estimated at some 300.000 in 1975. Several reports indicate that compliance with compulsory schooling has increased during the last ten years. However, of those who follow education in compulsory school regularly, very many have a higher scholastic failure rate than children in general. They are over-represented in those types of education which are offered to educationally disadvantaged. Further, they do also to a lower degree than other children continue education after compulsory school. One reason for this is that many children do not receive school certificates at all.

It might well be the case, that still in the mid-80's "almost three-quarters of migrant workers' children leave school already severely handicapped as far as their occupational future is concerned" ³.

Another important issue as regards the compulsory schooling of the children is the extent to which education is offered in the mother-tongue of the children. Relevant data seem to indicate that altogether only some 25 per cent of all foreign pupils in the receiving countries get any mother-tongue instruction at all. The vocational guidance and vocational training system is badly adapted to cater for the special needs of young immigrants. All studies carried out in this field reflect the fact that the young foreigners are underrepresented in these courses, and that they are overrepresented in those courses which lead to manual work. All receiving countries have embarked upon various special programmes in order to readjust this unacceptable situation, but these programmes are still limited in scope in many countries.

The deficiencies in the educational system, combined with the particu-

³ C. CASTRO-ALMEIDA, "Problems facing second generation migrants in Europe", in *International Labour Review* (Geneva, ILO, No. 6, 1979).

lar social situation of "the second-generation immigrants" and their crisis of cultural identity, gives them already from the beginning a weaker position than indigenous youth when *entering the labour market*. Their vocational aspirations are very often already from the outset characterised by their looking upon the work of their parents as something to be avoided and to be ashamed of: "The result on the level of expectations is often an attempt to escape in an entirely different situation, pessimism, alienation and finally resignation to the unavoidable: work on the assembly line"⁶. The basic issue when considering the whole situation of the second generation is, without any doubt, whether they tend to inherit the jobs, and thereby the inferior social position of their parents. The OECD study, which was the first serious systematic attempt to find an answer to this question at the European level, answered this question in the affirmative: "There is some repetition of the foreign labour force in the sense that young migrants just beginning their active life represent as high a proportion as their fathers in a few occupational categories, especially that of manual workers, and in certain branches of activity which already employ high percentages of immigrant workers"⁷.

To be sure, more encompassing studies are needed in order to assess the scope of this situation. However, if such a reproduction of the occupational patterns of the second vis-à-vis the first generation will hold true also in the long-range perspective, the European situation will differ most seriously from general long-term developments in the United States, where "in contrast to the preceding generation, the second generation is successful in entering the upper occupational groups, is especially well represented in clerical and sales work, and is relatively little employed in unskilled labour"⁸. Moreover, the same American study emphasizes that "the second generation has not been attracted to the occupations of the immigrant generation".

If the perspective suggested in the OECD study will prove to be of a general and lasting nature, then a heavy responsibility is put on the shoulders of the receiving countries in offering the approximately 250.000 young foreigners who enter their labour markets each year much better, fair and equal employment opportunities. There are a lot of national and local initiatives on which further action in this direction could be based. The problem is only that most initiatives taken are too limited in scope, in relation to the needs, and that they have not been evaluated in a systematic way at the international level.

Such an evaluation becomes all the more necessary when considering that unemployment has hit foreign youth particularly hard. Foreign youth now account for some 10-15 per cent of all young unemployed in Western Europe. The extent to which general measures against youth unemployment

⁶ PERTTI TOUKAMAA AND SIMO SEPPO, *Vocational aspirations of Finnish immigrant youth in Sweden* (Helsinki, 1978), p. 36.

⁷ OECD, *Young foreigners and the world of work*, (Paris, 1981), p. 107.

⁸ HUTCHINSON, *op. cit.*, p. 216.

will suffice in order to combat the special problems in relation to the unemployment among foreign youth has however never been carefully analysed.

A considerable amount of work was carried out during the 70s in the legal sphere in order to reinforce the status of foreign workers. This was done both multilaterally (notably the EEC regulations, the 1975 ILO convention and the 1977 Council of Europe convention) and bilaterally, as well as at the national level. The peculiar legal situation of young foreigners who live with their parents has, however, not been dealt with in that context. Their legal status is far from satisfactory. Although to a very large extent born in the receiving countries, they usually have no formal right to stay there which goes beyond that of their foreign parents. Still more complicated is the legal position of those who come to rejoin their parents when approaching the age for employment. Some countries have prescribed a qualification period of 2-5 years' stay in the country before being granted a work permit. Moreover, foreign-minors might in some countries be subject to deportation and separated from their families. Foreign youth, born in the receiving countries, who have accompanied their families back to the country of origin, have no clear right to return and settle in their country of birth if they should not adjust in the country of origin of their parents. In other words, the young foreigners are to a very large extent the victims of conflicting legal systems, but they have been submitted to this situation involuntarily.

This ambiguous legal situation might persist even in the case of their change of citizenship. Most receiving countries have long ago introduced procedures whereby young foreigners who have been born in the receiving country, or who have been residing there for a number of years, may opt for the citizenship of the receiving country under especially favourable rules, particularly if they do so between 16-21 years of age, or so. However, even if the receiving country is a party to the European convention on the reduction of cases of multiple nationality, the applicant in very many cases retains the old citizenship, for various reasons. One reason might be administrative shortcomings in the country of origin, another the conflicting jurisdiction of countries which apply *jus sanguinis* in relation to those who apply *jus soli*. A third factor, the impact of which will increase considerably during the years to come, is the introduction in most receiving countries in Europe of new citizenship rules which, along the lines of a policy of equality between women and men, give all children a right to have the citizenship of their mother, irrespective of the citizenship of the father. This praisable Council of Europe initiative presupposes that the children in question, many of whom will be double citizens, will decide which of the two citizenships to retain when reaching full age. Few preparations have, however, been made in countries concerned on how to cope practically with this situation when it will occur at a larger scale in some 10-15 years.

The increasing number of children in Europe who have multiple nationality have, no doubt, much to gain from it, both in formal and emotional terms. But for the boys who have to perform military service, the situation is very unsatisfactory. The European convention on multiple nationality also lays down rules on military obligations, but major sending countries such as

Greece, Portugal, Spain, Turkey (all members of the Council of Europe), and Yugoslavia, are not parties to the convention. The problems of these children in terms of military service and other obligations will increase considerably during the years to come as a consequence of the new thrust towards dual citizenship.

On the other hand, dual citizenship might offer the persons concerned wider opportunities to participate in political activities. A situation characterised by a steadily increasing segment of the population in Europe which has political and emotional affiliations and loyalties to more than one country could be seen as a very positive development, being in the true spirit of European solidarity. This does not, of course, make it less urgent to introduce local voting rights for foreign citizens, as a most important measure as far as the improvement of the second generation is concerned. As a matter of fact, to judge by the Swedish experience, second generation immigrants seem to display a wish of participating in the local elections, and thus in national politics in general, to an even greater extent than their parents, a development which seems to be most promising.

Conclusion

Nearly 10 million children at present are affected by intra-European migration, whereof more than 2 million are left in the sending countries, and somewhat more than 7 million (irrespective of their present citizenship) form "the second generation of immigrants" in the receiving countries. The latter group, of which much more than half are born in the receiving countries, which represent 10 per cent of all persons aged 0-20 in these countries, and of which some 30 per cent have parents of mixed ethnic origin, will each year be replenished by some 0.5 million children born in the receiving countries or having migrated to these countries.

This "second generation" is suffering from its inferior position in three major policy areas: education, employment and legal rights. Their situation in all these fields should give rise to great concern: the children and young persons in question are seriously disadvantaged in the schools, and the 250.000 young foreigners who each year enter the labour markets of their countries of settlement tend to inherit the jobs of their fathers and mothers, a development which runs counter to the American long-term experience as regards occupational patterns. Moreover, they are the involuntary victims of conflicting legal systems; double citizenship might, however, also increase their political influence.

The measures undertaken so far in order to tackle these problems - of utmost importance in the shaping of future Europe - have been limited in scope. Measures undertaken could in this way be characterised as *failures*. The policy *prospects* lie in the increased awareness that something has to be done, and in the growing acknowledgement of the following principles:

- equal opportunities in the interest of solidarity between native and immigrant children and youth;
- offering the children in question truly bicultural teaching;
- removing their employment disadvantages;
- increasing their political rights.

JONAS WIDGREN

*Under-Secretary of State for Immigration
Stockholm*

Summary

The author underlines that nearly 10 millions children at present are affected by intra-European migration, whereof more than 2 million are left in the sending countries, and somewhat more than 7 million (irrespective of their present citizenship) form "the second generation of immigrants" in the receiving countries.

The measures undertaken so far in order to tackle the "second generation" problems -- of utmost importance in the shaping of future Europe -- have been limited in scope. Measures undertaken could in this way be characterised as failures. The policy prospects lie in the increased awareness that something has to be done, and in the growing acknowledgement of the following principles: equal opportunities in the interest of solidarity between native and immigrant children and youth; offering the children in question truly bicultural teaching; removing their employment disadvantages; increasing their political rights.

Résumé

L'auteur souligne qu'environ 10 millions d'enfants et d'adolescents sont concernés par les migrations intra-européennes; dont plus de 2 millions qui sont restés dans les pays d'origine après que leurs parents aient émigré, et plus de 7 millions (indépendamment de leur présent nationalité) qui forment ce qu'on appelle la «deuxième génération» d'immigrants dans les pays récepteurs.

Les mesures prises pour résoudre les problèmes qu'ont à affronter les jeunes de la «deuxième génération» n'ont qu'une portée limitée -- et ce malgré l'importance centrale de ces questions dans le développement de l'Europe de demain. Dans ce sens, ces mesures peuvent être considérées comme ayant donné lieu à des échecs. Dans une perspective politique, et sur la base d'une croissante prise de conscience du besoin urgent de prendre les mesures qui s'imposent, il convient d'agir en tenant compte des principes suivants: égalité d'opportunités, en vue d'une solidarité entre les jeunes autochtones et les jeunes issus de l'immigration; mise en place pour ces jeunes d'un enseignement biculturel; suppression des discriminations qu'ils connaissent dans l'emploi; promotion de leurs droits politiques.

Le jeunes issus de l'immigration: effets de leur présence sur la situation démographique de quelques pays d'emploi

Parmi les différents aspects que revêt le phénomène migratoire – qu'il s'agisse de ses causes ou de ses effets sur la situation respective des pays d'origine et d'accueil –, il en est un qui, à de rares exceptions près, est demeuré hors du champ d'investigation: celui qui a trait à la dimension démographique des migrations internationales dans sa globalité et sa complexité.

Or, même en l'absence de recherches particulières sur le sujet, le fait existe et s'est amplifié au cours des dernières années. Il naît de la seule présence, pour les pays récepteurs, ou du simple éloignement, pour les pays émetteurs, de millions d'hommes et de femmes travaillant et vivant quotidiennement sur une terre qui n'est pas leur terre natale. Aussi séduisante soit-elle pour l'esprit, l'idée d'une dichotomie entre immigration (ou émigration) à finalité économique et immigration (ou émigration) de peuplement résiste mal à la réalité des mouvements migratoires tels qu'ils se sont produits depuis le début des années soixante et tels qu'ils ont évolué depuis lors. Partout le stéréotype du travailleur venu seul pour une période n'excédant pas quelques années s'est estompé: d'une part, la durée de résidence dans les pays d'emploi s'allonge continûment; d'autre part, le nombre de migrants inactifs – conjoints et enfants – dépasse bien souvent celui des migrants exerçant une activité.

En se plaçant désormais du point de vue des seuls pays d'immigration, on peut dire qu'en dehors même de toute analyse en profondeur, la prise de conscience du rôle joué par les étrangers dans la démographie de ces pays s'est accélérée avec la diffusion d'informations sur la chute de la natalité, le non-renouvellement des générations et le vieillissement de la population nationale. Alors que l'approche économique du fait migratoire a longtemps prévalu, le facteur démographique trouve progressivement sa place jusqu'à prendre le pas sur la première.

Une réflexion sur le thème «Immigration et Démographie» met en évidence les relations étroites qui unissent les deux termes; la plus aisément perceptible – dont témoignent les statistiques de population totale dissociant

nationaux et étrangers – consiste en la présence sur un territoire, à un moment déterminé, de milliers de migrants venant grossir le nombre de nationaux qui y résident. La différence entre les entrées et les sorties à chaque fin de période (annuelle par exemple) permet de mesurer ce premier apport qui résulte du solde migratoire. Le second, plus difficile à évaluer, tient à la part que prennent les étrangers au solde du mouvement naturel (naissances moins décès). Selon le droit de la nationalité en vigueur, cette deuxième participation accroît la population nationale, soit la population étrangère.

Il ne s'agit pas, dans le cadre de cet article, d'explorer toutes les directions qui viennent d'être indiquées ni de tenter de fournir une vue d'ensemble des diverses contributions des immigrés de tous âges à la démographie des six pays récepteurs observés: République fédérale d'Allemagne, Belgique, France, Pays Bas, Suède et Suisse. Plus simplement, on s'est efforcé – en limitant l'investigation à la population – cible privilégiée dans ce Numéro spécial, c'est-à-dire les jeunes issus de l'immigration – d'apprécier les effets qu'ils ont sur la structure démographique des six pays étudiés (I), puis de rechercher les principaux facteurs explicatifs de ces effets (II), enfin d'examiner ce que deviendront à long terme (dans les années 2025) les populations de ces pays et plus particulièrement les effectifs des groupes d'âge les plus jeunes (III).

I - Le constat

Qu'ils soient venus au titre du regroupement familial ou qu'ils soient nés dans les pays d'emploi de leurs parents, les jeunes issus de l'immigration ont – de par leur présence – un effet sur la répartition par groupe d'âge de la population totale de ces pays. Encore faut-il, pour que cet impact soit identifiable et mesurable, que ces jeunes possèdent formellement une nationalité étrangère. S'ils sont (à la naissance) ou s'il deviennent (par naturalisation) nationaux des pays étudiés, ils se «fondent dans la masse» et contribuent de fait à réduire les écarts entre les deux segments de population observés. En d'autres termes, la contribution que l'on analyse ici – sous ses aspects qualitatif et quantitatif – est donc l'apport minimal des enfants et des adolescents communément dits de la seconde génération.

A – La ventilation par classe d'âge de la population nationale et de la population étrangère des six pays concernés montre que le poids relatif de la première (0-19 ans) est toujours plus élevé parmi les migrants que parmi les autochtones (tableau 1). L'écart observé, inférieur à trois points en Suisse (respectivement 29,3% et 26,7%), varie entre 5 et 6 points en RFA, en France et en Suède mais excède 12 points aux Pays Bas et même 14 points en Belgique (respectivement 40,9% et 26,8%).

Une autre mesure du même phénomène – permettant de faire intervenir l'importance réelle des effectifs en cause – consiste à comparer la propor-

tion de jeunes étrangers âgés de moins de 20 ans parmi l'ensemble des jeunes du même âge (toutes nationalités confondues) au pourcentage de population étrangère dans la population totale, tous âges réunis. Elle aboutit aux résultats suivants:

	RFA	Belg.	Fr.	P.B.	Suède	Suisse
% des jeunes étrangers dans l'ensemble des jeunes ayant de 0 à 19 ans	9,1	13,0	7,9	5,3	6,0	15,7
% de la population étrangère dans la population totale	7,6	8,9	6,8	3,8	4,9	14,5

La décomposition de la première tranche d'âge en trois sous-classes (0-9 ans, 10-14 ans et 15-19 ans) permet d'affiner l'analyse conduite selon l'une et l'autre approches précédemment exposées. Pour faire bref, nous ne conserverons que les enseignements de la seconde faisant apparaître très clairement que le poids relatif de la présence étrangère progresse encore parmi les enfants de moins de 10 ans et d'une manière générale, au fur et à mesure que l'âge diminue:

	RFA	Belg.	Fr.	P.B.	Suède	Suisse
% d'étrangers parmi les jeunes de 0 à 9 ans	11,7	15,1	8,95	6,9	6,7	16,6
de 0 à 19 ans (rappel)	9,1	13,0	7,9	5,3	6,0	15,7

Il est donc déjà inscrit dans les faits que dans les années à venir – sauf modifications brusques du volume et de la composition de la population étrangère résidant sur le territoire des pays étudiés – la part des jeunes issus de l'immigration dans l'ensemble de la population ayant moins de 20 ans progressera.

B – Jusqu'à présent, nous avons considéré séparément la population nationale et la population étrangère établies à l'intérieur des frontières de chaque Etat pour souligner les caractéristiques démographiques propres à chacune. Si désormais l'on prend en considération la population totale (c'est-à-dire, en fait, la population de La République fédérale d'Allemagne, de la Belgique etc.) pour comparer sa structure par âge à celle de la seule population nationale (c'est-à-dire la population allemande, belge etc.), on peut résumer ainsi l'apport des étrangers, tel qu'il a été «photographié» à la date d'établissement des statistiques; pour chaque tranche de 1.000 habitants, la

TABLEAU 1: Répartition par groupe d'âge de la population nationale et de la population étrangère à une date comprise entre 1981 et 1983

Tranche d'âge	Rep. Féd. d'Allemagne* (1982)		Belgique (1981)		France (1982)		Pays Bas (1983)		Suède (1983)		Suisse (1983)	
	N.	ET.	N.	ET.	N.	ET.	N.	ET.	N.	ET.	N.	ET.
0 - 19 ans	14790 (26,0)	1488 (31,9)	2408 (26,8)	359 (40,9)	14368 (28,4)	1227 (33,3)	4027 (29,2)	226 (41,4)	2035,5 (25,7)	129 (31,8)	1456,5 (26,7)	271 (29,3)
20 - 64 ans	32766 (57,5)	3079 (66,0)	5189,5 (57,9)	477 (54,3)	28989 (57,3)	2174 (59,1)	8092 (58,7)	306,5 (56,1)	4502 (56,8)	266 (65,6)	3158,5 (57,9)	612,5 (66,1)
65 ans et plus	9435 (16,5)	100 (2,1)	1372,5 (15,3)	42,5 (4,8)	7236 (14,3)	279 (7,6)	1674,5 (12,1)	13,5 (2,5)	1384,5 (17,5)	10,5 (2,6)	843 (15,4)	42,5 (4,6)
TOTAL	56991 (100,0)	4667 (100,0)	8790 (100,0)	878,5 (100,0)	50593 (100,0)	3680 (100,0)	13793,5 (100,0)	546 (100,0)	7922 (100,0)	405,5 (100,0)	5458 (100,0)	926 (100,0)
Détail de la première tranche d'âge												
0 - 9 ans	5509,5 (9,7)	728,5 (15,6)	1065 (11,9)	189,5 (21,6)	6328 (12,5)	622 (16,9)	1686 (12,2)	125 (22,9)	931,5 (11,8)	67 (16,5)	621 (11,4)	124 (13,4)
10 - 14 ans	4377,5 (7,7)	387,5 (8,3)	629 (7,0)	89 (10,1)	3956 (7,8)	327 (8,9)	1139 (8,3)	53 (9,7)	524 (6,6)	34 (8,4)	393 (7,2)	72 (7,8)
15 - 19 ans	4903 (8,6)	372 (8,0)	714 (7,9)	80,5 (9,2)	4084 (8,1)	278 (7,5)	1202 (8,7)	48 (8,8)	580 (7,3)	28 (6,9)	442,5 (8,1)	75 (8,1)

N. = Nationaux ET. = Etrangers

* Rep. Féd. d'Allemagne: 0 à moins de 10 ans (et non 0 - 9 ans); 10 à moins de 15 ans (et non 10 - 14 ans);
 Allemagne: 15 à moins de 20 ans (et non 15 - 19 ans); 0 à moins de 20 ans (et non 0 - 19 ans)

Sources et dates des données

Rep. Féd. d'Allemagne: Statistisches Bundesamt, 30-9-1982

Belgique: Recensement, mars 1981

France: Recensement, mars 1982

Pays Bas: CBS, 1^{er} janvier 1983

Suède: Statistik Arsbok, 31 décembre 1982

Suisse: OFS, 31 décembre 1982

population de chacun des six pays limitée aux seuls nationaux (d'origine ou par acquisition de la nationalité) aurait comporté:

— de 3 (France, Suède) ou 4 (RFA, Pays Bas, Suisse) à 13 (Belgique) enfants de 0 à 19 ans en moins;

— de 3 à 4 (France, Pays Bas) à 16 (Suisse) personnes âgées de 65 ans et au-delà en plus, des valeurs intermédiaires étant observables en Suède (8), en Belgique (9) et en RFA (10).

Dès lors, on peut conclure que, dans des proportions plus ou moins accentuées d'un pays d'emploi à l'autre, la présence étrangère contribue au rajeunissement et au moindre vieillissement de la population totale.

De plus, la comparaison des résultats de cet exercice avec ceux d'un autre, tout à fait semblable, effectué quelques années auparavant (à partir de statistiques allant de 1975 à 1979) montre une accentuation du phénomène mis en évidence¹. Sur un laps de temps variant de trois à sept ans selon les pays, on perçoit nettement que les écarts entre la structure démographique de la population nationale et de la population totale se sont creusés à la suite de la contraction de la part des jeunes et de l'accroissement de celle des personnes âgées.

II — Les facteurs explicatifs

On a vu précédemment que la contribution des étrangers à la population totale d'un pays revêt deux formes: un apport «extérieur» au titre du solde migratoire, un autre «endogène» au titre du solde du mouvement naturel. Reprenons successivement ces deux points, sous un angle méthodologique d'abord, en apportant les éléments disponibles pour un éclairage quantitatif ensuite.

A — D'un point de vue méthodologique, l'exacte appréciation de la participation des étrangers à la démographie d'un pays de résidence — non seulement en nombre total d'habitants supplémentaires (sans distinction d'âge) mais aussi avec l'indication des classes d'âge qui bénéficient, au premier chef, de cette contribution — supposerait que soient connues:

— pour le solde migratoire (c'est-à-dire la différence entre les entrées et les sorties définitives du territoire), la répartition par sexe et âge des personnes composant ces flux;

— pour l'excédent naturel (soit la différence entre les naissances et les décès), la ventilation par sexe et âge de ces derniers, le problème ne se posant pas pour les premières.

Dans les faits, les statistiques n'ont pas — sur tous les postes de ces bilans — le degré de précision voulu. Aussi, à défaut d'avoir une connaissance détaillée de la structure démographique des soldes qui, seule, permettrait d'expliquer complètement pourquoi les immigrants et leurs enfants freinent le vieillissement de la population du pays où ils résident, on peut s'en faire une idée approchée en considérant la composition démographique des flux, de sens inverse, qui constituent ces soldes.

Ces flux eux-mêmes sont d'ailleurs appréciés de façon plus ou moins exhaustive: pour ce qui est du solde migratoire, le flux d'immigration se prête à une analyse détaillée alors que celui des sorties définitives est très imparfaitement évalué; s'agissant du solde du mouvement naturel, le flux des naissances dans lesquelles interviennent les étrangers est mieux appréhendé que celui des décès qui restent d'ailleurs à un niveau relativement bas du fait des retours, à la fin de l'existence, dans les pays d'origine. On examinera donc, pour mieux comprendre le rôle que jouent les migrants et notamment les plus jeunes d'entre eux dans le dessin de la pyramide des âges d'un pays, la structure de la primo-immigration puis, plus longuement, la natalité étrangère.

B — Quelques données issues de diverses sources serviront à illustrer le premier des facteurs explicatifs, c'est-à-dire la répartition par groupe d'âge des migrants.

Entre 1960 et 1974, soit pendant les quinze ans qui précèdent le quasi-arrêt de l'immigration active dans tous les pays d'accueil, la désagrégation par classe d'âge des flux d'entrées qui se sont dirigés vers la République fédérale d'Allemagne, les Pays Bas et la Suède fait apparaître la distribution moyenne suivante (en %):

	Moins de 25 ans*		25 à 34 ans	34 ans et plus
RFA	42,6	(12,1)	30,6	26,8
Pays Bas	46,8	(23,4)	30,0	23,2
Suède	57,7	(21,1)	25,2	17,1

(*) dont moins de 15 ans

Ainsi, dans ces trois pays, la part des immigrés de moins de 25 ans dans l'ensemble des entrées se situe entre 40% (République fédérale d'Allemagne) et près de 60% (Suède). Une analyse plus fine, effectuée par période quinquennale (1960-1964; 1965-1969 etc.) et non plus globalement sur les quinze années observées montrerait que partout cette proportion de jeunes augmente au cours de la dernière période (1970-1974) — tout particulièrement du fait de l'accroissement de la part des 0-14 ans — avec le développement de l'immigration familiale².

Une telle tendance s'est amplifiée après 1974, lorsque le regroupement des familles est devenu le principal motif d'entrée des nouveaux arrivants. Des informations extraites des statistiques françaises mettent en évidence ce phénomène pour les années 1977 à 1979:

- en premier lieu, l'immigration familiale représente dorénavant près de trois quarts (exactement entre 69 et 70%) de l'immigration permanente;
- deuxièmement, au sein de ce flux les enfants interviennent pour au moins la moitié et parmi eux la très forte majorité a moins de 10 ans³.

Répartition (en %) des jeunes entrés au titre du regroupement familial

	moins de 10 ans (dont entre 0 et 4 ans)	10 ans et +
1977 :	68,7 % (38 %)	31,3%
1978 :	68,9 % (38,2 %)	31,1 %
1979 :	68,4 % (37 %)	31,6 %

Il apparaît donc clairement qu'un premier facteur explicatif de l'impact qu'ont les migrants sur la structure démographique des pays d'emploi réside dans la composition par âge des flux d'entrée et dans l'évolution chronologique de cette composition.

C – La natalité étrangère (ou d'origine étrangère), selon que l'on prend en considération la nationalité des enfants procréés ou celle des parents, en constitue un second.

Pour ce qui concerne le volume des naissances le tableau 2 permet d'en prendre une vue d'ensemble sur un laps de temps supérieur à dix ans. Des données qui y sont consignées, se dégagent les traits suivants:

– dans trois pays sur six (Belgique, France et Pays Bas), la part des naissances étrangères ou de celles d'origine étrangère dans l'ensemble des naissances a progressé durant toute la période d'observation, avec cependant en Belgique et aux Pays Bas un palier au cours des toutes dernières années.

Cet accroissement du poids relatif des naissances étrangères (ou d'origine étrangère) résulte d'un double mouvement d'augmentation du nombre de ces naissances et de tassement, sinon de déclin, de la natalité nationale.

– dans les trois autres pays (République fédérale d'Allemagne, Suisse et Suède), la baisse enregistrée a des causes bien particulières: dans les deux premiers, elle tient pour l'essentiel au changement intervenu dans le mode de dévolution de la nationalité (en janvier 1975 en RFA; en janvier 1978 en Suisse); dans le troisième, à une politique de naturalisation très active.

En quelque sorte, la diminution constatée s'avère plus apparente que réelle puisqu'une partie des naissances étrangères sort de cette rubrique pour entrer dans celle des naissances nationales où il n'est plus possible de l'identifier.

Pour compléter ces données qui demeurent globales – et pour bien faire saisir la place qu'occupent en ce domaine les étrangers –, on présente succinctement les résultats d'un exercice réalisé pour la France.

Dans l'ensemble des naissances légitimes de 1981 et 1982, par exemple, celles issues de deux parents étrangers et la moitié de celles survenues dans les couples mixtes – au nombre de 83.190 et 83.904 (cf tableau 2) – interviennent certes pour 11,8 et 12,3%. Mais ces pourcentages ne fournissent qu'une idée partielle de l'impact réel de la natalité d'origine étrangère; la prise en considération du rang des naissances révèle cet impact sous son véritable jour:

*% de naissances légitimes de 2 parents étrangers + 1/2 dans
les couples mixtes selon le rang*

	toutes (rappel)	1ère nais- sance	2 ^e nais- sance	3 ^e nais- sance	4 ^e nais- sance	5 ^e nais- sance	6 ^e nais- sance et plus
1981	11,8	8,4	9,0	14,1	29,0	45,4	60,9
1982	12,3	8,6	8,95	14,8	31,2	49,4	64,5

Autrement dit, 14% des naissances de rang 3 ou encore entre 60 et 65% des naissances de rang 6 ou plus surviennent dans des couples dont les deux parents sont étrangers et, pour moitié, dans les couples mixtes. On est loin du taux moyen de 11 à 12%.

Les causes de cette situation sont bien connues: une structure par âge plus favorable, une proportion de femmes mariées plus élevée parmi les étrangères, notamment dans les classes d'âge les plus jeunes, mais surtout leur surfécondité (globalement et pour quelques nationalités en particulier).

TABLEAU 2: *Naissances légitimes étrangères (ou d'origine étrangère) et proportion par rapport à l'ensemble des naissances légitimes.*

Unités : nombre et %

PAYS	1970	1975	1980	1981	1982
RFA (a)	63.007 (7,8)	95.873 (16,0)	80.695 (13,0)	80.009 (12,8)	72.981 (11,8)
Belgique	16.645 (12,0)	17.200 (14,8)	19.584 (15,7)	19.373 (15,5)	18.549 (15,4)
France (b)	66.522 (8,4)	73.528 (10,8)	80.266 (11,3)	83.190 (11,8)	83.904 (12,3)
Pays-Bas (c)	6.122 (2,7)	8.150 (4,6)	13.580 (7,5)	14.470 (8,1)	13.320 (7,7)
Suède (d)	nd	8.852 (8,5)	7.246 (7,5)	6.823 (7,3)	5.880 (6,4)
Suisse (e)	nd	23.167 (29,5)	11.993 (16,3)	12.136 (16,5)	12.459 (16,6)

(a) Intervention d'un nouveau droit de filiation au 1^{er} janvier 1975

(b) Naissances de deux parents étrangers + moitié des naissances issues de couples mixtes (et non pas naissances étrangères)

(c) 1971 et non 1970

(d) D'une part modification de la comptabilisation à partir de juillet 1979, d'autre part les données démographiques pour les étrangers ne concernent que ceux qui sont enregistrés comme résidents.

(e) Intervention d'un nouveau droit de filiation au 1^{er} janvier 1978

Source: Institut de la statistique de chacun des pays (sauf Suède: EIFO)

C'est ce que montre le tableau suivant dans lequel l'indicateur conjoncturel utilisé est la somme des naissances réduites selon la nationalité (en France et aux Pays Bas) ou le pays d'origine (en Suède) de la mère.

TABLEAU 3: *Fécondité des nationales et étrangères dans trois pays d'accueil*

Pays et année	Toutes nationales	Nationales	Etrangères	Marocaines	Turques	6
France (1981-82)	1,92	1,84	3,16	5,23	5,05	2,17
Pays Bas (1981)	1,56	1,49	3,46	6,65	4,59	1,90
Suède (1982)	n.d.	1,58	n.d.	n.d.	3,93	1,70

- Colonne 6: Portugaises en France; Surinamoises aux Pays Bas; Finlandaises en Suède.
- somme des naissances réduites: nombre moyen de naissances qu'aurait une femme si, de 15 à 49 ans, elle connaissait les conditions de fécondité de l'année en cause.

Restent deux questions que l'on ne mentionne que brièvement:

- la première est de savoir si une insertion durable dans le tissu social d'un pays d'accueil induit une «modélisation» progressive du comportement des étrangères sur celui des autochtones. L'évolution observée incite à répondre positivement: ainsi, en Suède le nombre moyen d'enfants par femme d'origine turque est passé de 4,95 en 1978 à 3,93 en 1982; ou encore, en France, ce nombre pour les Portugaises a chuté de 4,90 en 1968 à 3,30 en 1975 et 2,17 en 1981-82.

- la seconde, est d'évaluer la part qui revient aux étrangères dans le niveau de la fécondité moyenne d'un pays à un moment déterminé. Ce poids demeure minime (par exemple, à partir des données du tableau 3, il s'établit à 4,3% en France et à 4,7% aux Pays Bas) mais, là où l'on peut calculer des évolutions, il tend en général à progresser (France: 2,0% en 1962; 2,8% en 1968; 4,9% en 1975 - Pays Bas: 2,9% en 1976; 4,0% en 1977).

III - Les projections de population en 2025

Le diagnostic porté dans la Première Partie au vu de la situation actuelle demeurerait incomplet s'il n'était prolongé par une démarche prospective, prenant en compte l'avenir immédiat mais aussi plus lointain afin de mesurer les conséquences d'évolutions qui se sont déjà produites ou qui sont en cours.

Pour cela, on a eu recours aux plus récentes projections de population

réalisées par l'ONU⁴. Deux échéances ont été retenues: l'une brève (l'an 2000) qui ne comporte que peu d'éléments d'incertitude puisque les individus qui auront 15 ans et plus à cette date sont déjà nés; l'autre plus éloignée (l'horizon 2025) et, de cet fait, moins assurée, dont la vraisemblance est fonction de la pertinence des hypothèses formulées (cf. les Observations générales sous le tableau 4). Cependant, la population projetée étant la population totale (nationaux plus étrangers) de chaque pays, ces simulations ne permettent pas d'analyser séparément le devenir de chaque sous-ensemble.

A – Une première lecture du tableau 4 fait apparaître une caractéristique essentielle: au niveau de la population totale des six pays étudiés, les variations attendues divergent mais elles convergent pour ce qui concerne les groupes d'âge détaillés.

En effet, en nombre futur d'habitants, trois cas de figure devraient se produire au cours des 40 années à venir (1985-2025): une croissance en France (+ 7%), une stagnation en Belgique et aux Pays Bas, une décroissance plus ou moins marquée en Suisse (– 22%), en République fédérale d'Allemagne (– 12%) et en Suède (– 9%). Malgré cela, les changements qui affecteront chacune des grandes classes d'âge sont partout de même sens:

- en valeur (nombre d'individus qui le composent) et en pourcentage (part qu'il représente dans l'ensemble de la population), le groupe composé des jeunes âgés de 0 à 19 ans doit diminuer. Seule l'importance de cette baisse diffère d'un pays à l'autre.

- dans tous les pays également, la vaste tranche d'âge des 20-64 ans – que, très approximativement, on peut assimiler aux actifs potentiels – verra son poids relatif décroître passant d'environ 60% à 56%.

- mais surtout, la part des personnes «âgées» (65 ans et plus) va augmenter de façon très importante surtout après l'an 2000. Au terme de la projection, les effectifs de cette classe d'âge auront progressé de 90% aux Pays Bas, de près de 70% en France, de 40 à 50% en République fédérale d'Allemagne et en Belgique, d'environ 35% en Suisse et «seulement» de 20% en Suède (parce que ce pays a dès aujourd'hui la proportion de 65 ans et plus la plus élevée).

Présentons autrement les mêmes résultats: en 2025, il y aura plus de vieux (de 65 ans et plus) que de jeunes (de 0 à 19 ans) en République fédérale d'Allemagne, aux Pays Bas, en Suède et en Suisse. Seules la Belgique et la France échapperont à ce sort. Et encore, une telle issue – déjà défavorable mais qui pourrait l'être davantage – ne sera-t-elle atteinte qu'avec un redressement général de la fécondité à partir de 2000-2010 (cf. les Observations sous le tableau 4).

B – Après cette vue d'ensemble, on focalise maintenant l'observation sur le groupe d'âge des 0-19 ans et les deux sous-classes qui le composent (0-14 ans et 15-19 ans) puisqu'il s'agit des segments de population pour lesquels on a précédemment mesuré l'impact de la présence étrangère (cf. Première Partie), tout en rappelant que les évolutions attendues concernent l'ensemble des effectifs de chaque pays, nationaux et étrangers confondus. On n'examinera que les transformations susceptibles d'intervenir d'ici à l'an

TABLEAU 4: Population totale en milieu d'année en 1985, 2000 et 2025

Pays et année	Tous âges						Détail de la tranche		
							0 - 19 ans		
	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et +				0 - 14 ans	15 - 19 ans	
République fédérale d'Allemagne	1985	14.547 (23,8)	37.992 (62,2)	8.567 (14,0)	61.106 (100)	9.590 (15,7)	4.957 (8,1)		
	2000	12.568 (21,0)	37.339 (62,5)	9.848 (16,5)	59.755 (100)	9.499 (15,9)	3.069 (5,1)		
	2025	11.318 (21,1)	30.577 (56,8)	11.908 (22,1)	53.803 (100)	8.632 (16,1)	2.686 (5,0)		
Belgique	1985	2.572 (26,0)	5.990 (60,6)	1.318 (13,4)	9.880 (100)	1.843 (18,6)	729 (7,4)		
	2000	2.287 (23,1)	6.057 (61,0)	1.581 (15,9)	9.925 (100)	1.695 (17,1)	592 (6,0)		
	2025	2.311 (23,5)	5.518 (56,2)	1.996 (20,3)	9.825 (100)	1.742 (17,7)	569 (5,8)		
France	1985	15.606 (28,6)	32.239 (59,0)	6.762 (12,4)	54.607 (100)	11.419 (20,9)	4.187 (7,7)		
	2000	14.487 (25,4)	34.133 (59,8)	8.463 (14,8)	57.083 (100)	10.832 (19,0)	3.655 (6,4)		
	2025	14.069 (24,0)	33.133 (56,6)	11.328 (19,4)	58.530 (100)	10.642 (18,2)	3.427 (5,8)		
Pays Bas	1985	3.989 (27,5)	8.785 (60,6)	1.733 (11,9)	14.507 (100)	2.758 (19,0)	1.231 (8,5)		
	2000	3.271 (21,8)	9.620 (64,1)	2.120 (14,1)	15.011 (100)	2.440 (16,3)	831 (5,5)		
	2025	2.990 (20,5)	8.307 (56,8)	3.313 (22,7)	14.610 (100)	2.272 (15,6)	718 (4,9)		
Suède	1985	2.075 (25,0)	4.799 (58,0)	1.405 (17,0)	8.279 (100)	1.477 (17,8)	598 (7,2)		
	2000	1.696 (21,0)	4.981 (61,8)	1.388 (17,2)	8.065 (100)	1.248 (15,5)	448 (5,5)		
	2025	1.565 (20,8)	4.292 (56,9)	1.680 (22,3)	7.537 (100)	1.177 (15,6)	388 (5,2)		
Suisse	1985	1.403 (22,3)	3.898 (62,0)	988 (15,7)	6.289 (100)	987 (15,7)	416 (6,6)		
	2000	958 (16,3)	3.720 (63,1)	1.211 (20,6)	5.889 (100)	707 (12,0)	251 (4,3)		
	2025	899 (18,4)	2.661 (54,5)	1.325 (27,1)	4.885 (100)	668 (13,7)	231 (4,7)		

Source: World Population Prospects - Nations Unies, Etudes de Population n. 86, 1985.

2000, soit sur un laps de temps de 15 ans, durée relativement courte (et sans incertitude majeure) pour un phénomène démographique.

Observations générales

Les données consignées dans le tableau 4 sont issues de la variante moyenne des dernières projections de population, calées sur 1982, qu'ont établies les Nations Unies.

On peut résumer ainsi les principales hypothèses sous-tendant cette variante pour les six pays étudiés:

- la migration nette: jusqu'au terme de la projection (2025), elle ne joue aucun rôle en RFA, en France et en Suisse; elle demeure légèrement positive (taux moyen annuel compris entre 0,5 et 0,7 pour mille) en Belgique, aux Pays Bas et en Suède;

- la mortalité: elle décroît dans ces six pays; en 40 ans (1985-2025), l'espérance de vie à la naissance augmente dans chacun d'environ trois ou quatre ans;

- la fécondité: un redressement devrait intervenir partout, principalement à partir de 2000-2010. Le nombre moyen d'enfant par femme qui, en 1985, varie entre 1,33 (Suisse) et 1,83 (France) ne serait plus inférieur en 2025 à 1,96 (Suède) et atteindrait son plus haut niveau en Belgique (2,14).

La décroissance prévisible a été mise en évidence dans le tableau 5 dans lequel l'écart entre le poids relatif de la classe d'âge 0-19 ans en 1985 puis en 2000 figure en nombre de points. La même méthodologie a été conservée pour les deux sous-groupes. Il est ainsi possible de prendre une mesure

TABLEAU 5: Différence entre le poids relatif de chaque groupe d'âge mesuré en 1985 et en 2000

Pays	Unité : point		
	0-14 ans	15-19 ans	0-19 ans
RFA	+ 0,2	- 3,0	- 2,8
Belgique	- 1,5	- 1,4	- 2,9
France	- 1,9	- 1,3	- 3,2
Pays Bas	- 2,7	- 3,0	- 5,7
Suède	- 2,3	- 1,7	- 4,0
Suisse	- 3,7	- 2,3	- 6,0

Exemple de calcul pour la RFA (à partir des données du tableau 4): la proportion de 0-19 ans passe de 23,8% en 1985 à 21,0% en 2000 soit - 2,8 points, écart se décomposant en + 0,2 point pour les 0-14 ans (15,9% - 15,7%) et - 3 points pour les 15-19 ans (5,1% - 8,1%)

Source: Tableau 4

générale du fait puis de situer la tranche d'âge dans laquelle il est le plus accentué, de par l'ancienneté plus ou moins grande des facteurs qui l'engendrent.

Au cours des quinze prochaines années, la réduction de la part relative du segment de population composé des enfants et adolescents âgés de moins de 20 ans résultera de façon pratiquement identique de la contraction de chaque sous-groupe (0-14 ans et 15-19 ans), sauf en RFA où la diminution affectera principalement les 15 à 19 ans.

Il est révélateur de comparer ces résultats avec ceux obtenus précédemment à partir de projections de population portant sur la période 1975-1990¹. On voyait très nettement alors que la décroissance des effectifs – toujours exprimé en différence de poids relatif entre les deux dates – concernait majoritairement les plus jeunes (0-14 ans) et dans une beaucoup plus faible proportion leurs aînés (15-19 ans). C'est dire qu'en l'absence de modification du comportement en matière de fécondité, le creux apparu au bas de la pyramide des âges de chaque pays gagne progressivement d'échelon en échelon. Et cette tendance profonde au vieillissement de la population par absence de reconstitution des effectifs du groupe d'âge le plus jeune ne peut que se poursuivre jusqu'à la fin de ce siècle, au moins.

Conclusion

Des données qui ont été analysées, il ressort que dans tous les pays d'emploi la présence étrangère contribue à une meilleure répartition par classe d'âge de la population totale en renforçant le poids relatif des plus jeunes et en atténuant celui des plus âgés mais aussi que – malgré cet effet correcteur qui peut freiner une évolution mais non pas en contrarier le sens – le vieillissement de la population est inscrit dans les faits.

Or, ce vieillissement – qu'accentuerait brusquement un départ massif des étrangers – a des conséquences indéniables d'ordre économique mais aussi de nature morale et politique.

Au nombre des premières figure l'impact sur le fonctionnement du régime de sécurité sociale. D'une part, le rapport cotisants/bénéficiaires – déjà altéré par les perspectives de réduction du numérateur et de progression du diviseur qu'implique le vieillissement naturel –, se trouverait fortement modifié par le départ des cotisants que sont les salariés étrangers (et alors que subsisteront leurs droits acquis aux prestations sociales qui, dans cette hypothèse, devraient être transférées dans les pays d'origine). D'autre part, au niveaux des dépenses de santé, l'accentuation de la proportion des personnes âgées aura un effet certain. On mentionne à titre d'exemple – car il en va de même dans tous les pays industrialisés – quelques données extraites du rapport 1981 de la Caisse nationale (française) d'assurance-maladie des travailleurs salariés. Selon ce document, la dépense moyenne annuelle de santé est quatre fois plus élevée pour les plus de 60 ans que pour les personnes en deçà

de cet âge. Et parmi les premiers, cette dépense moyenne est multipliée par deux entre les deux classes extrêmes (60-69 ans et 85 ans ou plus).

Quant aux conséquences morales et politiques, elles résultent des effets que le vieillissement exerce sur le corps social dont le mode de pensée, le dynamisme, les comportements se modifient à partir du moment où les proportions entre les groupes d'âge (jeunes, adultes, vieux) changent. Et même si ceux-ci conservent leur mentalité propre. C'est l'ensemble qui se transforme sans qu'une prise de conscience nette intervienne parce que «le vieillissement démographique à la propriété redoutable de créer sa propre analgésie, une sorte de non-conscience collective». (A. Sauvy)³.

Pour conclure, empruntons au même auteur une autre citation qui établit parfaitement le lien entre les deux notions d'évolution démographique et de migrations internationales: «Tout pronostic positif est bien aléatoire, mais il y a une certitude en quelque sorte négative: on ne verra pas un îlot de populations de plus en plus riches et de plus en plus âgées se maintenir dans une multitude de populations de plus en plus nombreuses, jeunes et pauvres».

ANDRÉ LEBON
*Direction de la population
et des migrations, Paris*

Références bibliographiques

¹ LEBON A., *Impact des migrants, et notamment ceux de la deuxième génération, sur l'évolution de la situation démographique de quelques pays d'emploi*. (Genève, BIT, septembre 1981) 53 p.

² United Nations, *Labour Supply and migration in Europe: demographic dimensions 1950-1975 and prospects*. (Economic survey of Europe in 1977: Part II). New York, United Nations, 1979, 332 p.

³ MARANGE J. et LEBON A., *L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française*. Paris, La Documentation Française, mai 1982, 272 p.

⁴ United Nations: *World Population Prospects - Estimated and projections as assessed in 1982*. New York, United Nations, 1985.

⁵ SAUVY A., *Conséquences morales et politiques du vieillissement de la population*. Vichy, avril 1978, 16 p.

Summary

The author underlines that European employment countries have in the last several years become increasingly conscious of the role played by migrant workers in demographic developments relative to the fall in birth-rate, the non-renewal of generations and the ageing of these countries' populations. While the economic approach for a long time dominated the international migration scene, demographic factors have progressively been taken into account in analyses of international migration.

In his analysis of the impact of second-generation migrants on demographic development in the principal European employment countries, the author shows that in all of these countries the foreign population improves the age distribution of the population as a whole by way of reinforcing the weight of the younger age groups in relation to the older groups. The ageing of the national populations, which can be considered an established fact, is thus counteracted by the presence of second-generation migrants. It is clear that the ageing of populations will have but negative impacts on the dynamism and mentality of European countries.

Résumé

L'auteur souligne que la prise de conscience du rôle joué par les travailleurs migrants dans l'évolution démographique des pays européens d'emploi s'est accélérée ces dernières années face à la chute de la natalité, au non-renouvellement des générations et au vieillissement de la population de ces pays. Alors que l'approche économique du fait migratoire a longtemps prévalu, le facteur démographique trouve progressivement sa place dans l'analyse des migrations.

De son analyse de l'impact des jeunes issus de l'immigration sur l'évolution démographique des principaux pays européens d'emploi, l'auteur fait ressortir que dans l'ensemble de ces pays la présence étrangère contribue à une meilleure répartition par classe d'âge de la population totale, en renforçant le poids relatif des plus jeunes et en atténuant celui des plus âgés. Le vieillissement de la population nationale — qui s'inscrit désormais dans les faits — est ainsi contrecarré par la présence des jeunes issus de l'immigration. Or, le vieillissement de la population ne peut qu'avoir des impacts négatifs sur le dynamisme et sur la mentalité des pays européens.

Les particularités d'un jeune prolétariat non fixé.

Les jeunes issus de l'immigration italienne en Belgique

Introduction

La question de l'avenir des générations issues de l'immigration demande qu'on la retrace sur un arrière-fond historique et théorique permettant de poser le problème général de la détermination sociale des destins personnels des immigrés.

Comment devient-on migrant? Qu'est-ce qu'être fille ou fils d'immigrés et comment, à partir de cette position, devient-on ce que l'on sera demain?

Du point de vue sociologique, il est fécond de ne pas limiter la réponse à ces questions à partir de notions telles que celle d'identité ou de toute autre conceptualisation qui ne permettent autre chose que de ramener la problématique à la subjectivité des acteurs ou à des stratégies d'intervention sociale ou culturelle.

Il importe plutôt de mettre en lumière la structure des rapports sociaux qui organisent les trajectoires individuelles et l'étendue des choix qui leur sont objectivement accessibles¹.

Ce qui n'exclut pas d'analyser ultérieurement la façon par laquelle les acteurs appréhendent subjectivement ces rapports sociaux et leur propre devenir.

On peut partir du fait que les jeunes issus de l'immigration sont dans la phase finale du processus de mobilité, à la fois social et spatial, qui a amené leurs familles, à travers l'inscription professionnelle des pères, au sein de la classe ouvrière et à l'intérieur des rapports sociaux capitalistes. Pris dans ce grand mouvement, ces jeunes représentent souvent la première génération née dans la condition ouvrière.

¹ Le concept de «distribution anthroponimique» proposé par D. BERTAUX, *Destins personnels et structure de classe*, Paris, PUF, 1977 peut être utilement retenu afin de rendre compte de la logique sociale et des processus concrets au travers desquels s'opère la distribution des individus dans des places et à des niveaux définis de la structure sociale, c'est-à-dire dans la stratification sociale, dans les classes et au sein des rapports de production.

Ainsi, d'une enquête menée auprès de jeunes italiens en Belgique², il résulte que trois sur quatre des parents des interviewés avaient un travail en Italie avant leur départ; mais comme l'indique leur genre d'occupation professionnelle, on peut s'interroger sur le caractère stable et régulier de leur travail. Parmi eux, 43 pour cent étaient des agriculteurs, 4,2 pour cent des manoeuvres ou des ouvriers, 4,4 pour cent des commerçants et 7,6 pour cent avaient une autre occupation. Parmi les salariés, 30,5 pour cent étaient mineurs ou carriers dans les mines de soufre ou de sel, 23 pour cent manoeuvres, 17 pour cent travaillaient dans le bâtiment.

Il est important d'analyser le devenir de cette «première génération née dans la condition ouvrière» dans le cadre plus large du devenir historique de la classe ouvrière et de son processus de fixation: il s'inscrit dans une continuité entre les mouvements migratoires transnationaux et les mouvements nationaux de généralisation du salariat.

En ce qui concerne les jeunes générations issues de l'immigration, on observe une inadéquation plus ou moins importante entre leur situation objective (qui se caractérise par une fixation dans le «lieu» social et géographique d'arrivée des parents) et les pratiques sociales que l'on s'attendrait à les voir adopter en raison de cette fixation. Dans le cas particulier des jeunes générations issues de l'immigration on pourrait donc observer, avec une plus grande probabilité que dans le cas des jeunes de la classe ouvrière autochtones, des ruptures par rapport à la trajectoire sociale potentiellement inscrite dans leur condition.

Ce sont ces hypothèses qui seront discutées dans cet article en faisant référence à des travaux menés par nous mêmes et d'autres chercheurs dans le contexte belge.

Prolétarianisation, salariat, immigration

Historiquement, la formation initiale du prolétariat et la généralisation du salariat fut assurée par des paysans qui trouvèrent dans l'exode vers l'industrie une solution de remplacement à leur condition antérieure en train de se dissoudre. La force qui entraîna ces individus – souvent des familles complètes, voire parfois des villages entiers – ne fut donc pas l'espoir mais la nécessité. On saisit à partir de là, la portée de la remarque de l'historien J. Kuczynski³, selon lequel ce qu'il y a d'essentiel et de commun chez tous ces nouveaux ouvriers, c'est qu'ils ne considérèrent pas, au fond, le travail à l'usine comme quelque chose de stable mais beaucoup plus comme un «tra-

² Dont une synthèse a été publiée dans: F. DASSETTO et A. BASTENIER, *La deuxième génération d'immigrés italiens en Belgique. Analyse du processus d'insertion sociale et professionnelle*, Genève, BIT, Working Papers, octobre 1982. Cette enquête a été conduite sur un échantillon de 333 jeunes dans la partie francophone du pays.

³ J. KUCZYNSKI, *Les origines et la classe ouvrière*, Paris, Hachette, 1967.

vail occasionnel qui dure». Il y a dès lors à s'interroger sur les facteurs qui rendirent définitif le processus par lequel passèrent les générations de ceux qui assurèrent ce que l'on pourrait appeler «l'accumulation primitive des prolétaires».

Cette masse constituée des prolétaires ne suffisant toutefois pas à assurer l'élargissement du réservoir de main-d'oeuvre dont le développement industriel allait avoir besoin, les migrations internationales provenant des pays du bassin méditerranéen ou des anciennes régions coloniales d'Afrique prirent le relais. Comme leur prédécesseurs, cette masse d'immigrés considéra tout d'abord sa transplantation comme provisoire. Ils furent d'ailleurs encouragés en cela par la doctrine du «circuit migratoire», élaborée par les pays importateurs qui présentaient imperturbablement comme «conjoncturels» leurs appels répétés à des contingents nouveaux de main-d'oeuvre étrangère. Ils vinrent donc rejoindre le prolétariat industriel déjà constitué en ne s'identifiant que très partiellement à leur condition ouvrière subalterne, considérant comme «temporaire» leur démarche de mobilité spatiale et professionnelle.

C'est le caractère idéologiquement optimiste de la doctrine de l'immigration temporaire diffusée par les pays importateurs de main-d'oeuvre qui explique dès lors la superposition opérée par beaucoup d'immigrés entre mobilité spatiale et mobilité sociale. C'est très communément en effet que les migrants perçurent leur migration comme une démarche instrumentale, assortie d'un projet de retour au terme d'une période d'accumulation monétaire jugée suffisante pour permettre une récupération sociale ultérieure de statut. L'efficacité de ce mythe permet de comprendre également un des aspects subjectifs fondamentaux du phénomène migratoire: la formulation par les familles immigrées de «projets» migratoires justifiant de tout sacrifier dans le but de retourner au pays d'origine et de, corrélativement, s'installer délibérément et indéfiniment dans la marginalité.

C'est la doctrine de l'immigration temporaire, encore, qui justifia dans les pays importateurs l'idée d'une dichotomie entre immigration économique (importation d'une pure force de travail) et immigration de peuplement (familiale et à objectif démographique). Elle s'avéra fallacieuse à terme, mais légitima durant plusieurs décennies l'ignorance ou la sousestimation de l'ensemble des problèmes d'intégration des populations transplantées, notamment des jeunes.

Le prolétariat européen constitue aujourd'hui une réalité stable, composée de familles où les hommes et les femmes sont souvent ouvriers et ouvrières depuis plusieurs générations. Cette tendance à l'autorecrutement du prolétariat s'inscrit à l'intérieur de la tendance générale au recrutement endogène de l'ensemble des catégories socio-professionnelles. Dans le cas de la Belgique, elle est bien illustrée par les résultats d'une enquête⁴ génération-

⁴ N. DELRUELLE, *La mobilité sociale en Belgique. Analyse des résultats d'un sondage national*, Bruxelles, ULB, 1970.

nelle réalisée à la fin des années 60, c'est-à-dire au moment de l'aboutissement des grands processus de mobilité des «Golden Sixties». Elle montre comment, après les agriculteurs (84,5% d'agriculteurs sont fils d'agriculteurs), c'est la catégorie des ouvriers qui présente le recrutement interne le plus élevé (67,2% d'ouvriers sont fils d'ouvriers et 15,5% fils d'agriculteurs).

TABLEAU 1: Population de moins de 20 ans sur la population totale, par régions (1981).

	Population - 20 ans		Population	
	CA	%	CA	%
Bruxelles				
Italiens	13.556	5,6	35.809	3,6
Etrangers	93.929	39,1	237.875	23,9
Belges	146.378	60,9	759.418	76,1
Total	240.307	100,0	997.293	100,0
R. Wallonne				
Italiens	81.758	9,0	213.409	6,6
Etrangers	161.868	17,9	408.158	12,7
Belges	744.778	82,1	2.813.067	87,3
Total	906.646	100,0	3.221.225	100,0
R. Flamande				
Italiens	13.273	0,8	30.482	0,5
Etrangers	102.929	6,4	232.544	4,1
Belges	1.517.117	93,6	5.397.585	95,9
Total	1.620.046	100,0	5.630.129	100,0
Royaume				
Italiens	108.587	3,9	279.700	2,8
Etrangers	358.726	9,4	878.577	8,9
Belges	2.408.273	90,6	8.970.070	91,1
Total	2.766.999	100,0	9.848.647	100,0

Source: INS, Recensement

L'existence d'un tel prolétariat stabilisé se reproduisant de génération en génération est l'effet d'un processus social, qui assure la distribution anthropométrique des individus dans les places qu'ils occuperont au sein des rapports de production. Cette stabilisation du prolétariat est le fruit de ce que nous appellerons la *fixation* des lignées prolétariées dans la condition ouvrière.

La nécessité de la fixation du prolétariat dans sa condition naît histori-

quement de plusieurs exigences. L'une d'entre elles provient du besoin du système de production industriel de pouvoir compter de façon permanente sur un volant large de main-d'œuvre.

Mais cette raison à elle seule ne suffit pas à expliquer le processus de fixation. La nécessité d'une fixation en vue de parvenir à un prolétariat héréditaire s'impose aussi pour des raisons démographiques et politiques. Pour faire face aux difficultés qui pourraient apparaître dans le recrutement de la main-d'œuvre et pour discipliner la vie «hors usine» du prolétariat existant, il s'agit de faire prendre en charge par les familles ouvrières elles-mêmes une production (reproduction) anthropomique conforme aux besoins de la production matérielle. Pour cela, il faut agir sur la structure interne de la masse prolétarisée.

La loi économique et la loi civile doivent pénétrer les pratiques de la vie quotidienne des prolétaires afin qu'ils soient placés dans un réseau de rapports sociaux institués qui les canalisent, les disciplinent et les stabilisent, en vue d'assurer une certaine maîtrise du processus de production et de distribution anthropomique. Celui-ci doit en effet répondre aux trois exigences que sont:

- 1) la disposition constante d'une masse de prolétaires mobilisables au travers du flux générationnelle,
- 2) la formation professionnelle de cette masse,
- 3) l'effectuation au moindre coût de cette production/formation de main-d'œuvre.

L'appel aux migrations dites «temporaires» de main-d'œuvre ou au système de rotation des migrants permet, durant plusieurs décennies, que ne fut pas posée la question de la fixation du prolétariat immigré⁵. Vers 1974 toutefois, au moment où débute la crise économique, on observa dans l'ensemble des pays importateurs de main-d'œuvre une transformation du discours – et en moindre mesure de la pratique politique. Mais il semble difficile de rechercher dans le renversement de la conjoncture économique l'unique explication des transformations qui affecteront les politiques migratoires. À côté des effets de la conjoncture, il faut tenir compte également de l'importance que prennent les problèmes liés au mode de gestion socio-politique des minorités culturelles et ethniques déjà présentes, ainsi que des mouvements d'opinion défavorables ou hostiles à la présence des étrangers. Apparaissent aussi divers effets inattendus découlant de la croissance naturelle de la population immigrée (voire tableau 1)⁶.

⁵ L'OCDE a été un des lieux où cette théorie fut élaborée et diffusée. Il est frappant de constater comment aujourd'hui dans un document récent (*Perspectives de l'emploi*, septembre 1985) l'OCDE revise totalement ses analyses et affirme le caractère problématique de la distinction entre migration temporaire et migration de peuplement.

⁶ Sur l'ensemble du Royaume, 9,4% des jeunes de moins de 20 ans sont «étrangers», sans compter bien entendu ceux qui ont pris la nationalité belge. Comme on peut le constater au Tableau 1, ce % varie selon les régions. À Bruxelles 39,1% des jeunes sont étrangers! La population italienne est particulièrement présente en Wallonie. Les *Perspecti-*

Ce sont donc tout à la fois des motifs socio-politiques, démographiques et économiques qui peuvent expliquer le changement de cap qui s'amorce dès ce moment en matière de politique migratoire. Les pays qui recouraient traditionnellement à l'immigration «temporaire» prennent conscience de ce que le mode de prolétarianisation relativement «sauvage» des migrants (intégration professionnelle fragile, marginalité sociale et culturelle, reproduction mal assurée de cette main-d'oeuvre, etc.) a historiquement débouché sur la constitution d'un «prolétariat problématique» dont les singularités et la visibilité contiennent des effets sociaux perturbateurs imprévisibles et difficilement maîtrisables.

En d'autres termes, il faut réduire la visibilité sociale des immigrés pour que, n'étant pas trop «incommodée» par la proximité sociale de fractions ethniques ou culturelles différentes d'elle, la population autochtone n'assimile pas la figure des classes immigrées laborieuses à celle de «nouvelles classes dangereuses»⁷. Ce qui doit être entrepris, c'est donc l'atténuation des caractères irréguliers de cette fraction spécifique du prolétariat que constitue l'immigration. Tant du point de vue de la vie hors travail que de celui du travail, il s'agit de faire en sorte que cette population rejoigne le prolétariat régulier auquel on avait jugé avantageux jusqu'alors de ne pas l'intégrer. Il s'agit proprement d'une exigence de fixation de la population immigrée dans sa condition de classe au sein des pays importateurs⁸.

L'immigration italienne s'inscrit sans aucun doute dans cette dynamique générale. Dès la fin du premier cycle migratoire (qui s'acheva en Belgique à la fin des années 50), au cours duquel les italiens furent les immigrés par excellence, l'Etat belge entama une politique manifestement destinée à fixer cette fraction de population d'origine étrangère au sein de la classe ouvrière locale par le biais de regroupements familiaux et l'ébauche d'une politique du logement. Et au cours de la période de fixation ainsi inaugurée, les immigrés italiens parurent d'autant plus se fondre et disparaître au sein de la population ouvrière autochtone que la figure emblématique de l'immigration fut reprise par les nouvelles vagues d'arrivants – marocaine et turque – culturellement et socialement considérées comme plus «distantes» par rapport au contexte national.

Ce processus poursuit son cours aujourd'hui bien que divers indices laissent percevoir comment l'insertion des italiens demeure malgré tout partielle et qu'ils continuent à n'occuper qu'une place marginale au sein de la classe ouvrière locale. L'exemple de la scolarisation des jeunes d'origine

ves de Populations 1981-2025 qui viennent d'être publiées par l'Institut National de Statistique prévoient qu'au tournant de l'an 2000 10% de la population de Belgique sera étrangère et 33% de la population bruxelloise, contre actuellement 8,9 et 23,9%.

⁷ L. CHEVALIER, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1958.

⁸ F. DASSETTO, A. BASTENIER, R. POZZO, B. HENRY, *Un prolétariat non fixé. La deuxième génération d'immigrés italiens en Belgique*, CASI, Bruxelles, 1980.

italienne illustre assez bien ce processus d'insertion différentielle. De nombreux travaux ont en effet montré la permanence d'un taux élevé d'échecs scolaires chez ces jeunes et, comme le note un des auteurs (C. Marques Balsa) «les résultats obtenus pour le groupe d'enfants italiens nous permettent de constater que, lorsqu'ils sont confrontés à certaines situations qui sont celles de la grande majorité des autres immigrés, leurs atouts éventuels (proximité culturelle ou linguistique, plus grandes facilités en général au niveau institutionnel et réglementaire...) ne leur donnent, globalement, que des avantages somme toute très relatifs. C'est dire que l'on ne peut pas généraliser à tous Italiens l'image de l'enfant qui n'a plus de problèmes »⁹.

Le rapport de la place que l'institution italienne avec l'institution scolaire (ou plutôt la place que l'institution scolaire assigne à ces jeunes) demeure donc problématique. A partir d'une telle base de départ, on entrevoit les raisons pour lesquelles les jeunes d'origine étrangère, indépendamment de l'ancienneté de l'arrivée de leurs familles en Belgique, empruntent massivement des circuits de formation professionnelle faibles et qu'ils reproduisent le plus souvent la trajectoire dévalorisée de leurs parents lors de leur entrée sur le marché de l'emploi¹⁰.

Situation objective et appréhension subjective

Pour les jeunes immigrés, né dans la condition ouvrière, c'est du point de vue subjectif qu'apparaît surtout l'inadéquation entre la position de la deuxième génération et l'idéologie qui l'accompagne dans les rapports de production. En effet, le jeune est projeté dans la condition ouvrière par son origine familiale. Mais l'idéologie qui accompagne cette condition et le fige dans un rapport au travail, à la classe, à la société, à la Nation et qui se transforme en éthique, n'est pas définitive et achevée.

Moins pour le fils d'immigré que pour le fils d'ouvrier autochtone, naître dans la condition ouvrière implique «naturellement» un trajet professionnel, une conscience et des pratiques correspondantes. Le devenir professionnel du fils ouvrier dans une société relativement figée, ayant trouvé son propre rythme de reproduction sociale, sera étroitement lié à la position du père, à ses acquis matériels et sociaux, à sa capacité de les rentabiliser et à ne pas les gaspiller. Le travail de socialisation s'efforcera de déterminer ce projet, d'inclure la perception de son propre destin professionnel au sein d'un

⁹ Ainsi selon l'enquête de C. Marques Balsa encore 39,7% des enfants italiens nés en Belgique ou arrivés à moins d'un an ont au moins 1 année de retard scolaire en fin du primaire. Ils sont 45% environ s'ils sont arrivés entre 1 et 6 ans, et 76% s'il sont arrivés plus âgés. Ces données montrent que les variables liées au processus migratoire ont sûrement un impact déterminant.

¹⁰ Voir à ce sujet A. BASTENIER, F. DASSETTO, H. FONCK, *Situation de la formation professionnelle des jeunes immigrés en Belgique*, Louvain La Neuve/Berlin, 1985, 83pp.

mode de vie et d'une conscience sociale. Comme le remarquent G. Lienard et E. Servais ¹¹, les jeunes de milieu ouvrier seront orientés vers la construction de «définitions réalistes» (et non rêvées ou imaginaires) de leur possible et de leur impossible, de leur permis et leur interdit, de la certitude ou de l'incertitude d'eux-mêmes et de leur avenir, donc du point de vue des définitions qui constituent la médiation historique particulière entre la structure, la position dans cette structure et les pratiques (et qui amènera ce groupe familial) à considérer l'échec scolaire, la maladie professionnelle, l'usure physique comme des choses normales et naturelles.

Cette interprétation de sa propre position et de son devenir se transmet, au niveau familial, par une socialisation «quotidienne» de transmission pratique, dont l'efficacité ne peut être mise en question que par une contre-socialisation accidentelle.

Tout se passe comme si, par un long processus d'apprentissage et de transmission au sein de la classe ouvrière belge, au moins dans sa fraction moins qualifiée, on avait appris à reconnaître comme sienne et donc à naturaliser la position qu'on occupe et comme si l'on avait appris, dans d'autres cas, les règles à observer pour entamer un processus de mobilité après que l'accumulation en capital matériel et social ait permis cette réalisation.

Par rapport à ce projet et à cette destinée, l'immigration entre sur la scène ouvrière avec un regard différent. Son expérience première n'est pas celle d'un trajet de mobilité sociale qui permettrait de s'identifier dans une position sociale nouvelle mais bien celle d'un trajet d'altérité et de nouveauté qui investirait globalement le mode de vie et de consommation, les relations sociales et le système symbolique. L'expérience progressive sera alors celle de l'exploration et du constat pratique des champs possibles de la nouveauté, qui se traduira négativement par l'expérience des blocages et des interdits en raison de la mise en place d'un système de sanctions économiques et symboliques.

C'est ainsi que, plus que pour le jeune de la classe ouvrière belge, le devenir du jeune immigré en termes de définition de projet familial et individuel pourra le plus souvent, et malgré certaines conditions objectives plus défavorables, se présenter comme ouvert, non pas dans le sens d'une ouverture infinie de possibilités, mais dans le sens d'une manifestation des effets de «l'anomalie» des parents chez le jeune ¹².

Ce n'est pas par hasard sans doute que les questions majeures que se posent les observateurs de l'immigration et éducateurs de toutes sortes (plus

¹¹ G. LIENARD et E. SERVAIS, *Capital culturel et inégalités sociales*, Bruxelles, EVO, 1975.

¹² En quelque sorte nous rencontrons la problématique de P. BOURDIEU («Avenir de classe et causalité du probable», *Rev. Fr. Soc.*, 1974), quand il dit que «les dispositions à l'égard de l'avenir objectif du patrimoine» (entendu au sens économique, social ou culturel) est «lui-même fonction des stratégies d'investissement, des générations antérieures, (c-à-d) de la position actuelle et potentielle de l'agent ou du groupe d'agents considéré dans la distribution du capital (économique, culturel et social) entendu comme pouvoir sur les instruments de production et de reproduction».

que les jeunes immigrés eux-mêmes) sont relatives à l'identité de ces jeunes. Elles reflètent l'impression selon laquelle les jeunes immigrés échapperaient à la maîtrise socialisatrice.

Mais, dans les faits, il apparaît que le jeune issu de l'immigration, loin d'échapper aux maîtrises socialisatrices, est plutôt confronté constamment à un ensemble d'incertitudes qui, pour une large part, reflète l'indétermination des politiques migratoires elles-mêmes et l'insécurité psychosociale qui en découle dans le chef des parents ou de la communauté immigrée.

En l'absence d'une vision claire de l'avenir qui alimenterait de façon volontariste et collective un projet soit d'intégration soit de retour, la construction de l'identité se fera par le jeu de logiques sociales multiples¹³. Le jeune doit construire son projet ex-novo, non seulement du point de vue professionnel – composante déterminante pour l'inscription sociale – mais encore de plusieurs autres points de vue: national, migratoire, territorial, relationnel.

L'existence de particularités propres aux jeunes issus de l'immigration dans les diverses dimensions de leur positionnement social doit toutefois encore être précisée pour ne pas entraîner de quiproquo quant à sa signification. Cette précision s'impose particulièrement à propos du puissant moyen d'intégration sociale et de normalisation des conduites qu'est l'insertion dans les circuits de production et de consommation.

¹³ G. CAMPIOLI («Enfants migrants et réussite scolaire: les exceptions», dans *Recherches sociologiques*, 1977) qui a étudié l'itinéraire scolaire d'enfants d'immigrés qui accèdent à l'université émet des remarques pertinentes à ce sujet: «Bien loin du confort et de l'endurance tranquille qui conduit à reproduire des choix professionnels, les enfants des travailleurs migrants sont les témoins de l'expérience traumatisante de la transplantation («rupture», «expérience précoce d'événements traumatisants»). Partageant les ressources et les difficultés des leurs, ils connaissent le désarroi des parents face à des situations où les savoirs acquis dans une autre culture sont disqualifiés («le père transmet une inquiétude fondamentale»), inefficaces, ridicules («besoin de crédit, de prestige»). Très tôt ils ont dû faire montre d'initiative, suppléer leurs parents dans une série de démarches, assumer des responsabilités que l'apprentissage plus rapide de la langue et des autres composantes du nouveau milieu leur imposait («maturité précoce»). Par ailleurs les parents insistent sur la nécessité d'efforts visant moins à assurer l'adaptation à un monde établi qu'à réussir dans une société en évolution et témoignent par leur passé des efforts qu'eux-mêmes ont entrepris dans ce sens («nécessité acceptée d'avoir à innover», «cohérence de la famille»). Encore faut-il que les ressorts pour l'action ainsi proposée soient effectivement saisis et déployés dans le travail scolaire. Bien plus qu'ailleurs, les enfants tiennent de l'ignorance dans laquelle se trouvent leurs parents, de l'efficacité relative des filières, une part importante des décisions qui les concernent. Les influences qu'ils subissent, les centres de références auxquels ils adhèrent (un individu qu'ils connaissent, un groupe qui leur tient lieu de modèle dont ils s'efforcent d'adapter les normes ou de repère qui leur sert à formuler des évaluations d'eux-mêmes et des autres), sont essentiels à détecter et canaliser ou dévient l'impulsion de la situation familiale. Les succès scolaires initiaux qui prennent d'autant plus d'importance ici sont vécus non comme une chose banale mais comme un exploit, alimentent le désir de la réussite, renforcent l'estime de soi, élèvent le niveau d'aspiration et permettent de fixer des objectifs ambitieux».

En ce qui concerne la production, rien ne laisse supposer que, parmi les jeunes d'origine immigrée qui ont eu accès à un emploi, des attitudes face au travail qui leur soient spécifiques puissent être mises en avant. Pour ce qui est de ceux dont l'expérience initiale est plutôt celle du chômage, ils ne semblent pas non plus présenter de particularités par rapport à leurs homologues autochtones. Statistiquement les jeunes immigrés et autochtones privés d'emploi sont aussi nombreux les uns que les autres et représentent environ 25% de l'ensemble des chômeurs. Mais il est vrai que, pour les uns et pour les autres, le travail a perdu une bonne part de sa capacité de fixation lors de l'entrée dans la vie adulte. On comprendra dès lors la perte du pouvoir de conviction dont souffre le discours sur le travail tenu par les instances socialisatrices.

Pour ce qui concerne le domaine de la consommation, l'analyse est plus complexe et nuancée. Les jeunes d'origine italienne s'alignent généralement sur les standards de consommation des jeunes autochtones du même milieu social et ceci en fonction des stratégies qu'ils adoptent¹⁴. Néanmoins, on observe que, à partir de cette base matérielle commune, des contenus spécifiques viennent particulariser leurs pratiques. On observe bien ceci dans le domaine des produits culturels comme le disque italien ou italo-belge qui donnent naissance à des réseaux spécifiques (discothèques). Ou encore dans le domaine vestimentaire où un «look» italien distingue régulièrement ces jeunes de leurs homologues autochtones ou d'autres nationalités.

Les exemples de particularités qui caractérisent les jeunes issus de l'immigration pourrait être multipliés. Mais tous tendraient à montrer que ces jeunes cherchent à échapper aux catégories classificatoires existantes et, surtout, aux normes des instances socialisatrices.

On observe tout d'abord le refus d'être défini comme «immigrés». A la question «qui es-tu?» de notre enquête, 70% des interviewés se classent dans la réponse «un travailleur (ou un étudiant) comme les autres», 25,8% seulement font référence à l'immigration. Ceci toutefois n'empêche pas ces jeunes de faire positivement référence au parcours migratoire dont ils proviennent, puisque 84,4% d'entre eux estiment qu'ils sont «dans une situation meilleure que celles des parents lorsqu'ils émigrèrent». Cela n'empêche pas la question relative à l'intégration de recevoir des réponses assez partagées: 63,3% nient qu'il n'y ait plus de différences entre jeunes belges et italiens.

Lorsqu'il s'agit de savoir si les jeunes pensent leur avenir en fonction du territoire dans lequel il sont objectivement inscrits, on les trouve partagés: 43,5% disent vouloir rester en Belgique, 14,1% pensent retourner en Italie et 31,5% se disent encore incertains. La fixation territoriale demeure donc incertaine, ouverte vers un ailleurs possible et ce, semble-t-il, en fonction du projet migratoire familial. Ce sont des motivations liées à la vie quotidienne

¹⁴ P. GREGA, D. RUQUOY, D. BODSON, *Les jeunes travailleurs et la consommation. Analyse qualitative et quantitative des jeunes sortis de l'école âgés de 14 à 21 ans*, Louvain-La-Neuve, CSUR, 1982.

qu'expriment ceux qui pensent demeurer en Belgique (l'habitude, le fait d'avoir des amis, d'être né ici). Pour ceux qui envisagent de retourner en Italie, les motivations sont dictées par une image nostalgique et chaude des relations humaines qui existent au pays ou dans la région d'origine. Le quotidien retient en Belgique, l'imaginaire pousse à partir.

Le caractère inclassable des jeunes italiens paraît encore plus s'imposer à propos de la référence à la Nation (référence globale, chargée de connotations qui vont bien au delà de la référence nationale au sens strict du terme). Un nombre limité d'entre eux se dit «exclusivement belge» (4,2%) ou «exclusivement italien» (11,1%). Les incertains quant à la définition d'eux mêmes sont 18,9%. Quant à ceux qui se donnent la double référence italo-belge, ils se chiffrent à 65,7%.

Cette double référence souvent considérée comme inconfortable et source de rupture d'identité pourrait peut-être être considérée comme un instrument supplémentaire aux mains de ces jeunes permettant d'élaborer une stratégie bipositionnelle. Nous avons pu observer, par exemple, que l'identification à la Belgique était une attitude utilisée surtout par les filles (surtout du sud de l'Italie) dans leur stratégie de «sortie» du milieu familial ou encore que cette identification était plus fréquente chez les jeunes ayant accompli des études supérieures et qui entamaient sur place un processus de mobilité sociale.

La prise de distance à l'égard de la fixation territoriale et l'affirmation positive d'une bilatéralité des références s'exprime bien dans la réserve gardée à l'égard d'une démarche de naturalisation. Parmi nos jeunes interviewés, 17,4% seulement disent avoir pris ou avoir l'intention de prendre la nationalité belge, contre 43,3% affirmant ne pas vouloir changer de nationalité (35,7% ne se prononçant pas à ce sujet). En quelque sorte, pour ces jeunes l'espace territorial et les frontières de la nation s'avèrent trop étroites et représentent une contrainte inacceptable.

Stratégies sociales

Ces faits confirment que les jeunes issus de l'immigration ont un profil d'appartenance et de définition d'eux-mêmes spécifique, au moins en ce qui concerne la référence à l'espace, à la nation et à certaines appartenances concrètes dans la quotidienneté. Ils constituent donc en quelques sorte un salariat manifestant des «anomalies» à l'intérieur de l'espace social belge par rapport à leurs homologues autochtones.

Chez eux le maintien des références d'origine ou l'acquisition de nouvelles références sont loin de représenter des éléments stables et naturalisés de l'horizon culturel. Il s'agit plutôt de références acquises ou subies qui deviennent des éléments de leur positionnement social.

Ils utiliseront l'un ou l'autre des modèles de référence en fonction de

leurs positions spécifiques et des stratégies possibles. Ils se confrontent à partir de leurs positions spécifiques. Deux critères principaux différencient ces positions: les sexes et les types de scolarisation.

A partir de là, trois stratégies distinctes apparaissent au sein de ce «jeune prolétariat non fixé».

La *première* concerne le jeune de classe ouvrière, sorti de la filière scolaire technique-professionnelle. Paradoxalement il a tendance à affirmer son italianité mais aussi son intégration. Si on se réfère à l'horizon social concret qui a dicté au jeune cette double affirmation, on s'aperçoit qu'elle n'est contradictoire qu'apparemment.

En effet, selon les régions et les secteurs en Belgique, la classe ouvrière est formée par une partie importante d'étrangers pour lesquels l'affirmation d'être italien n'entre pas en contradiction avec l'affirmation d'être ouvrier; par conséquent elle n'entre pas non plus en contradiction avec l'affirmation de l'intégration. Dans cette situation l'affirmation d'italianité reviendrait à un constat de position sociale et peut-être d'acceptation de la reproduction. Néanmoins cette référence italienne – plus particulièrement dans le cas des jeunes – semble caractérisée par l'utilisation de «signes d'italianité» qui constituent plus souvent des repères que des instruments culturels. Quel est le sens de ces repères? Ils peuvent indiquer une adhésion aux valeurs du groupe d'appartenance. En ce sens ils peuvent être des indicateurs d'une solidarité, entendue peut-être comme acceptation d'une position. Mais ces mêmes signes pourraient aussi manifester une utilisation agressive des marques de sa position. Ayant vécu le poids de la définition rigide qu'engendre la notion d'italianité on utilise ces mêmes marques en les transformant en signes de positionnement. En même temps, ces marques peuvent être aussi des instruments de différenciation et de négation d'une appartenance plus large à l'immigration comme fraction homogène de la classe ouvrière et qui homogénéise Italiens et Arabes, Espagnols et Turcs. Il s'agit d'une interprétation plus lourde de conséquences, presque isolationniste dont les signes de références ont des accents nationalistes. Il peut s'agir encore de l'utilisation des signes d'altérité, qui sont autant de refus d'une fixation, d'une homogénéisation et d'une réduction au cycle de la production et de la reproduction. Dans ce sens, ces signes d'italianité seraient des barrières contre l'insignifiance, des instruments de résistance contre une fixation assimilatrice.

Une *deuxième* stratégie est celle des jeunes qui ont fait des études supérieures. Ils ont tendance à affirmer une référence à la Belgique et en même temps à souligner une discrimination. On constate chez eux une tentative d'occultation des traits perçus comme discriminants et s'opposant au processus de mobilité. Afin de dépasser cette situation, ils essayeront de briser l'ensemble des stéréotypes et des blocages qu'ils se voient attribués. Cette tentative peut s'accompagner d'une négation de leur appartenance à la communauté italienne. Et comme le dit Erikson à propos des Noirs américains, la tentative de se rendre «invisible» représente un «appel actif et puissant à être entendus et vus, reconnus et considérés comme des «individus de préférence» plutôt que comme des hommes marqués par ce qui est trop superficiel-

lement visible»¹⁵. Il s'agissait là de la couleur, il s'agit ici de la nationalité.

Une troisième stratégie est celle des jeunes qui sont dans une position semblable aux précédents, mais qui sont peut-être à l'aboutissement de leur démarche de mobilité. Ceux-là affirment leur italianité. Il s'agit souvent de l'affirmation d'un caractère culturel qui se détache de son usage sur le plan socio-professionnel et qui se place plutôt dans l'espace du ludique ou du politique, même si la professionnalisation croissante de la culture et sa transformation en marchandise peuvent convertir cette affirmation d'italianité en un capital relativement rentable et utilisable dans l'espace socio-professionnel¹⁶.

ALBERT BASTENIER

FELICE DASSETTO

*Groupe d'Etude des migrations,
Université Catholique de Louvain.*

¹⁵ E. H. ERIKSON, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, tr. fr., Flammarion 1972; en particulier le chapitre: «le concept d'identité dans les relations raciales».

¹⁶ Cette référence correspond en partie, mais de façon plus active et moins individuelle au constat des sociologues américains (HANSEN M.L., *The immigrant in American History*, Cambridge, Harvard Univ. Press. 1941) quant à «l'intérêt ethnique» des jeunes de la troisième génération (voir C. CECCHI, «L'identificazione etnica nella seconda e terza generazione degli immigrati», *Studi emigrazione*, 1967).

Summary

Based on a sociological analysis of the socio-professional life of young Italians in Belgium compared with that of their parents, the authors ask what second-generation migrants can expect of the future and they consider this question in the context of the history of the formation of working classes in industrialised Europe and of the structure of class relations.

Their empirical research leads the authors to conclude that second-generation migrants have a specific profile as regards their social situation, at least in terms of space, nationality and certain practices of daily life. They are, therefore, dependent workers who exhibit «anomalies» relative to their local peer group. This gives rise to varying insertion strategies for these young proletarians who are born of the migration of their parents.

Résumé

Sur la base d'une analyse sociologique des trajectoires des jeunes Italiens en Belgique par rapport aux trajectoires socio-professionnelles de leurs parents, les auteurs posent la question de l'avenir des générations issues de l'immigration, en replaçant cette question dans la structure des rapports sociaux et dans l'histoire de la constitution de la classe ouvrière dans l'Europe industrialisée.

A partir de leurs recherches empiriques, les auteurs concluent que les jeunes issus de l'immigration ont un profil d'appartenance sociale spécifique, au moins en ce qui concerne la référence à l'espace, à la nation et à certaines pratiques de la vie quotidienne. Ils constituent donc un salariat manifestant des «anomalies» par rapport à leurs homologues autochtones. D'où l'existence de diverses stratégies d'insertion au sein de ce «jeune prolétariat» issu de l'immigration.

A propos de l'identité sociale des jeunes d'origine étrangère: semblables ou différents?

Élèves Suisses et élèves d'origine étrangère dans l'enseignement secondaire à Genève

Cet article se fonde sur une enquête conduite à Genève auprès d'une population d'élèves Suisses et jeunes immigrés arrivés au terme de la scolarité obligatoire¹. En ayant recours à la notion d'identité sociale, cette enquête se proposait d'étudier, au niveau des représentations sociales, ce qui peut caractériser l'identité des élèves Suisses et des élèves immigrés: sont-ils semblables ou sont-ils différents?

A partir de quelques résultats extraits de cette enquête, nous souhaiterions aborder la question suivante: dans quelles conditions les jeunes immigrés s'affirment-ils en tant que tels?

Avant d'examiner ce thème il convient de s'arrêter sur la notion d'identité sociale et de préciser le cadre dans lequel s'est déroulée cette enquête.

1. L'identité sociale

Dans une perspective psychosociologique, à laquelle nous nous rattachons ici, l'étude de l'identité sociale est liée aux études sur les rôles sociaux tels que les figurent les notions de norme et de valeurs. A ce titre l'identité est plus que le produit d'un sentiment individuel constitué de croyances, de pensées, de choix; elle est en même temps l'expression d'une ressemblance ou d'une différence. Comme le soulignent Zavalloni et Louis-Guérin, «la notion d'identité est inséparable de la notion d'appartenance et c'est dans ces appartenances, qui sont en fait un système de différence, que l'individu ou le groupe pratique des découpages [de la réalité]» (1984; 8).

¹ F. LORENZI-CIOLDI ET G. MEYER, *Semblables ou Différents: Identité sociale et Représentations collectives de Jeunes Immigrés dans le Contexte scolaire genevois*, (Genève, BIT, 1984); recherche coordonnée par les Professeurs J. - CI. DESCHAMPS ET W. DOISE.

Ainsi, l'identité dépend des positions qu'occupe l'individu dans une structure sociale.

Dans les limites de cet article nous ne saurions esquisser une revue du nombre considérable de travaux qu'a suscités la notion d'identité sociale (pour un état de la question voir Zavalloni et Louis-Guérin, op. cit.). Relevons qu'un des thèmes ressortant de ces travaux concerne les relations qui existent d'une part entre les modes de présentation de soi et les modes de structuration de l'environnement développés par l'individu et d'autre part le contexte social dans lequel il se trouve inséré. Il faut préciser que ce contexte est le plus souvent défini par le ou les groupes d'appartenances de l'individu, lesquels sont dotés d'une signification sociale, c'est-à-dire placés dans un rapport de hiérarchie.

Expliquons-nous. Il apparaît que les individus se définissent en fonction de leurs groupes sociaux: les groupes fournissent une identité sociale aux individus. «L'identité sociale d'un individu est liée à la connaissance de son appartenance à certains groupes sociaux et à la signification émotionnelle et évaluative qui résulte de cette appartenance» (Tajfel, 1972: 292).

Or si le groupe d'appartenance façonne l'identité dans une large mesure, il convient de ne pas oublier qu'un groupe n'existe pas isolément, il ne se réduit pas à une entité totalement autonome. Ainsi, toujours selon Tajfel, «les caractéristiques de son propre groupe (son statut, sa richesse ou sa pauvreté, sa couleur de peau [...]) n'acquièrent de signification qu'avec les différences perçues avec les autres groupes [...]». La définition d'un groupe n'a de sens que par rapport aux autres groupes» (art. cit.: 295).

Qui plus est cette relation d'interdépendance ne se résume pas nécessairement à un rapport d'interchangeabilité. Les relations entre groupes sont souvent asymétriques. Être par exemple «adulte» ou «Blanc» n'équivaut pas à être «enfant» ou «Noir»; à l'appartenance à une catégorie se superpose un rapport hiérarchique sinon de domination. C'est ainsi que dans le contexte helvétique de notre enquête les catégories «Suisse», «Italien», «Espagnol», ne se confondent pas purement et simplement à des catégories «nationales». Ces catégories reflètent un placement différent dans un rapport de pouvoir, que l'on songe aux droits civiques, aux chances de réussite scolaire, etc. Un «Italien» ou un «Espagnol» résidant en Suisse ne sont pas seulement membres des groupes «Italien» ou «Espagnol»; ils se caractérisent aussi par leur non-appartenance au groupe «Suisse».

L'identité s'inscrit dans un rapport social, et son expression permet de traduire l'existence de ce rapport. Un certain nombre d'études focalisées sur les liens entre langage et identité de classe ont en effet établi que l'appartenance groupale s'actualise chez l'individu à travers des modes de présentation de soi distincts². Il ressort de ces études que le discours dominant a

² Dans les limites de cet article nous ne pouvons que mentionner les noms de Guillaumin, 1972, Bisseret, 1974, Bernstein, 1975, Bourdieu, 1982, notamment. Pour une description de cette approche voir Deschamps, Lorenzi-Cioldi, Meyer, 1982.

notamment pour mission d'assigner à chaque individu sa place, en le définissant et en l'ordonnant par rapport à autrui. En outre l'analyse des pratiques langagières et des attitudes face au langage révèle que la référence à la norme, aux paramètres fixés par le discours dominant, est constitutive du langage de tout être social et, partant, de son identité.

Cependant en termes d'images de soi cette référence à la norme prend des formes variables. Les travaux mentionnés l'ont montré, le *Je*, expression de l'être singulier, est typique des individus en position de dominants: «les pratiques langagières des dominants sont celles de locuteurs qui se pensent comme une collection de volontés agissantes, sujets de l'action et de l'histoire» (Bisseret, art. cit.: 247-8). Mais au-delà des pratiques langagières c'est l'individu en tant que tel qui constitue la seule référence, le seul élément régulateur des conduites et des positions³. Les dominants privilégient ce que nous appelons une *identité personnelle*.

Dans cet ordre symbolique créé par les dominants, les dominés ne sont pas posés en tant qu'individus singuliers: les caractéristiques attribuées à leur groupe d'appartenance suffisent à les définir totalement. Or les groupes existent dans un rapport. L'exercice de la domination suppose l'intériorisation par ceux qui en sont l'objet de ce qui la légitime. Définis par leurs appartenances catégorielles les dominés tendront à se définir eux-mêmes de la sorte; c'est l'accent mis sur le *On*: «les discours de la classe dominée sont plutôt centrés [...] sur une représentation de l'action se faisant ici et maintenant, et subie autant qu'agie par un tout anonyme et collectif» (Bisseret, art. cit.: 248). De manière plus générale dominants et dominés s'opposent par rapport à ce que Bourdieu (1982) nomme la «distance au rôle» dans l'attribution de finalités clairement référentielles à des activités telles que le langage ou les pratiques culturelles. Nous pouvons parler ici d'identité référentielle, *positionnelle*.

On trouve un exemple de contrastes dans l'expression de l'identité dans certains résultats au test du *Qui Suis-Je?* (text introduit par Kuhn et McPartland, 1954). Ce test est particulièrement simple; on demande à des individus de répondre un certain nombre de fois à la question «Qui Suis-Je?». Les réponses peuvent être regroupées en deux catégories: on relève d'une part, et elles apparaissent en premier, les réponses consensuelles, qui renvoient à un étiquetage social, à ce qui s'apparente à une carte d'identité (ces réponses désignent soit un trait physique soit une appartenance catégorielle explicite soit encore un référent factuel). Après épuisement de ces réponses consensuelles on relève l'émergence de réponses dites sub-consensuelles, idiosyncrasiques; elles appellent une interprétation, une explicitation (ces réponses désignent des goûts, des attitudes, des jugements, des traits de personnalité).

Reprenant la technique du «Qui Suis-Je?» Gordon (1968) est le premier à constater que le type de réponses fournies varie avec le statut social

³ On peut également évoquer ici l'«idéologie du goût naturel» (Bourdieu, 1979), qui est propre aux dominants en même temps que ceux-ci l'imposent comme vision universelle.

des sujets; il apparaît ainsi que les Noirs évoquent plus souvent leur appartenance ethnique que les Blancs, et les femmes leur appartenance sexuelle que les hommes. Une appartenance minoritaire ou dominée rendrait donc plus prégnant le fait même de cette appartenance.

Un autre effet de l'appartenance catégorielle sur le mode de présentation de soi a été observé dans un contexte scolaire, autour de la dualité identité personnelle-identité positionnelle. Toujours à partir de ce test il est apparu (Deschamps, Lorenzi-Cioldi, Meyer, op. cit.) que dans le cadre normatif imposé par le système d'enseignement secondaire (voir au point 2 le «cadre de l'enquête»), les élèves des filières scolaires les plus prestigieuses donnent davantage de réponses idiosyncrasiques, traduisant par là une forme d'identité personnelle, alors que les élèves des filières les moins prestigieuses se satisfont davantage des réponses consensuelles, c'est-à-dire positionnelles.

Une extension de l'opposition personnel-positionnel est fournie par la théorie de l'*attribution*, qui a pour objet l'étude des explications de sens commun. Plus précisément il s'agit de définir la nature des relations causales qu'établit l'individu entre lui-même et un événement auquel il est confronté. Cette notion d'*attribution* s'applique aussi bien à la perception de soi (auto-attribution) qu'à la perception d'autrui (hétéro-attribution).

Nous ne ferons ici qu'indiquer quelques principes essentiels de cette théorie⁴.

Bornons-nous à dire que la localisation de la source (cause) d'un événement est significative de l'identité de l'individu telle qu'elle s'exprime dans son mode de penser le monde social. Cette localisation renverra à l'image d'un sujet soit autonome (identité personnelle), soit hétéronome c'est-à-dire liée à des référents qu'il ne maîtrise pas (identité positionnelle), selon que le sujet se perçoit ou est perçu comme étant la source d'un événement ou qu'il se perçoit ou est perçu comme tributaire de cet événement. Dans le premier cas on parlera de *causalité interne*, dans le second de *causalité externe*.

De manière générale un comportement sanctionné par la réussite se voit expliqué par des facteurs internes, dispositionnels (capacités, motivation, efforts), alors qu'un comportement associé à un échec donne lieu à des explications de types externes, situationnelles (malchance, difficultés de la tâche).

Les modes d'explication causale ne dépendent cependant pas seulement d'une situation ou d'un acteur singuliers. Le contexte social dans lequel s'opèrent les processus d'*attribution* joue un rôle qui n'est pas négligeable. La dualité réussite-*attribution* interne / échec-*attribution* externe se voit nuancée par l'appartenance catégorielle des sujets impliqués et plus particulièrement par le statut social de ces groupes d'appartenance. Que ce soit en termes d'auto- ou d'hétéro-*attribution* on constate en effet que l'explication d'une action ou d'un événement en termes internes ou externes est liée au statut social de l'individu. Considérant le rapport de domination qui existe

⁴ On en trouvera l'examen chez Deschamps (1977), Hewstone (1983).

entre hommes et femmes, une recherche de Deaux et Emswiller (1974) montre que ce qui chez un homme est attribué à sa compétence relève chez la femme du hasard. Il ressort que la réussite dans l'accomplissement d'une tâche de nature masculine est attribuée à des facteurs internes lorsque l'acteur est un homme, et à des facteurs externes lorsque c'est une femme, mais que la relation ne s'inverse pas pour une tâche de nature féminine, et ce indépendamment du sexe des individus interrogés.

On retrouve un phénomène analogue pour l'auto-attribution. Plus l'individu se trouve placé dans un contexte qui le définit positivement (en termes de statut, de maîtrise de ce contexte), plus il aura tendance à privilégier des explications de type interne. Au contraire, plus l'individu est placé dans un contexte défavorable, plus il se définira et sera défini par des référents externes. La manière dont les individus se pensent et expliquent leur environnement peut être tenue pour un indicateur de leur identité et de leur place dans cet environnement. Diverses études conduites dans le milieu scolaire (Doise, Meyer, Perret-Clermont - 1976 - Deschamps, Lorenzi-Cioldi, Meyer, op. cit.) ont ainsi montré que l'insertion dans des filières plus ou moins cotées se traduit par des modes d'appréhension du réel contrastés. Les élèves de filières prestigieuses valorisent des référents de type interne, positionnels, reflétant l'autonomie, alors que les élèves des filières déclassées ont tendance à exprimer des référents externes, positionnels.

L'expression de l'identité dépend donc de l'appartenance groupale de l'individu ainsi que du contexte dans lequel elle émerge. C'est nécessairement «en situation» que s'actualise l'identité.

Or cette situation doit avoir un sens pour l'individu, et comme nous l'enseigne la théorie des représentations sociales formulée par Moscovici (Farr et Moscovici, 1984), tout n'a pas nécessairement le même sens pour tous les individus.

L'interprétation d'une situation, sa reconstruction, le sens qui lui est donné, dépendent notamment de la distance sociale existant entre l'individu et ce qui fera l'objet de la représentation, de la reconstruction. A propos du plus grand taux de non réponses de la part de sujets issus des classes sociales défavorisées quand ils sont invités à donner leur opinion sur des questions ayant trait, en l'occurrence, à l'enseignement, Bourdieu avait déjà relevé que «la probabilité d'avoir une opinion varie en fonction de la probabilité d'avoir du pouvoir sur ce à propos de quoi on a une opinion» (1973: 1304-5).

On peut ainsi avancer l'hypothèse que l'image de soi des jeunes immigrés *en tant que* jeunes immigrés est soumise au contexte dans lequel elle est sollicitée. On peut alors se demander dans quelles conditions elle aura tendance à se développer de manière spécifique.

C'est ce que nous nous proposons d'examiner maintenant en tentant de répondre à cette question: Quand, et comment, devient-on étranger?

2. Cadre de l'enquête

La mise en place à Genève depuis vingt-cinq ans d'un dispositif se proposant de favoriser ce qu'on a désormais coutume d'appeler la démocratisation des études a notamment conduit à un accroissement considérable de la population scolarisée⁵. Cette «scolarisation» intensive de la société n'est toutefois pas homogène. Un contraste existe déjà au niveau du secondaire inférieur, le *cycle d'orientation* (CO), qui concerne l'ensemble de la population scolaire genevoise entre la fin du primaire et le terme de la scolarité obligatoire, durant une période de trois ans (âge théorique: de douze à quinze ans).

On peut dégager trois particularités du CO, l'unité, la mobilité et la hiérarchie. Unité, car l'ensemble des filières de scolarité composant le secondaire obligatoire appartient à une même structure, elles sont soumises au même dispositif institutionnel. Du fait de cette unité il existe en théorie une large possibilité de mobilité interfilières; nul examen n'est requis pour le passage d'une filière à une autre, celui-ci étant déterminé par les performances scolaires. Mais il y a également hiérarchie. De par leur prestige, de par les perspectives d'avenir qu'elles offrent et de par les caractéristiques socio-démographiques des jeunes qui les intègrent, les filières du CO, appelées sections, sont loin d'être équivalentes. Il y a d'un côté les sections pré-gymnasiales, Scientifique, Latine, Moderne, qui mènent tendanciellement vers la poursuite des études, et d'un autre côté les sections Pratique et Générale qui mènent vers la formation professionnelle, essentiellement l'apprentissage en emploi.

La composition socio-démographique des sections reflète cette hiérarchie: la probabilité d'être scolarisé dans une section plus ou moins prestigieuse n'est pas indépendante de l'origine sociale des élèves. Les élèves issus de la couche sociale Supérieure⁶ se comptent surtout dans les sections pré-gymnasiales, les élèves issus de la couche Inférieure dans les sections Générale-Pratique, les élèves de la couche Moyenne occupant une position intermédiaire.

Ajoutons que cette distribution inégale se retrouve lorsque l'on examine l'origine nationale des élèves. Les groupes nationaux les plus représentés à Genève parmi les travailleurs migrants sont les Espagnols et surtout les Italiens. Or on constate que les jeunes Espagnols et les jeunes Italiens, dont les trois quarts sont soit nés à Genève soit y ont accompli l'essentiel de leur scolarité, se regroupent en majorité dans les sections les moins prestigieuses du CO.

⁵ Pour une description de l'évolution du système d'enseignement genevois, voir Hutmacher, 1985.

⁶ La détermination de trois couches sociales se fonde sur les critères établis par l'*Annuaire Statistique de l'Éducation*, du Service de la Recherche Sociologique de Genève.

3. Le discours de l'École

Il faut donc se rendre à l'évidence, l'École est l'objet d'une contradiction entre un dispositif institutionnel permettant à tous l'accès aux différentes filières de l'enseignement et le fait que cette égalité des chances instituée ne se concrétise que modérément. L'origine sociale des élèves continue de déterminer la nature de leur devenir scolaire⁷.

Pour occulter, ou du moins pour rendre compte de cette contradiction, le discours officiel de l'École en est venu à élaborer une rhétorique de l'élève comme être singulier, être unique et placé au centre de la problématique complexe liée à l'analyse des déterminants de la carrière scolaire. Qu'il se fonde sur le bon sens ou sur un discours savant empruntant ses constituants à la psychologie ou à la biologie, le discours de l'École en est venu à développer, avec les termes de don, de capacité, d'hérédité des conduites, une conception clinique de l'élève permettant de justifier *a posteriori* l'évidence, à savoir la persistance de l'inégalité des chances devant l'École.

Fortement ancrée dans le sens commun, cette conception de l'individu a toutefois peu à peu évolué dans sa formulation. En effet, avec des travaux ayant révélé, notamment, la fonction idéologique de la notion de don (Bourdieu et Passeron, 1970), le caractère illusoire et tendencieux d'une saisie univoque de l'intelligence (Tort, 1974; Jacquard, 1982; Lemaine et Matalon, 1985), l'antagonisme pouvant exister entre la culture de classe et la culture scolaire (Baudelot et Establet, 1971), ou encore le danger de la réification de lois biologiques (Dobzhanski, 1978), l'École ne peut plus se contenter de recourir uniquement à une argumentation naturaliste pour rendre compte des différences de réussite scolaire.

On assiste alors à une sorte de glissement sémantique dans le discours officiel qui reprend à son compte ces objections et met en place un modèle de l'élève qui, dans une perspective aussi bien pédagogique qu'évaluative, se fonde sur la notion d'épanouissement de la personne, terme qui n'est plus l'apanage des seuls pédagogues, mais que l'on peut rencontrer dans maints discours officiels.

La nature du savoir mais surtout les modalités de sa transmission constituent les principaux objets des réflexions et des débats dont se nourrit le discours sur l'École.

Les stratégies éducatives se fondent souvent sur une conception de l'élève qui en appelle essentiellement à ses attributs personnels au détriment de ses attributs et placements sociaux. Comme le soulignent Bourdieu et Passeron (op. cit.), l'École se trouve investie de la mission qui consiste à traduire les privilèges sociaux, inhérents aux appartenances groupales des

⁷ Il convient de souligner le caractère partiel du processus de mobilité sociale à l'École et par l'École. Au cycle d'orientation à Genève elle est davantage descendante qu'ascendante. Mais ce fait n'est bien sûr pas propre à Genève.

individus, en caractéristiques personnelles, inhérentes aux dispositions intrinsèques de chaque individu en particulier.

La représentation dominante de l'élève s'associe en même temps à la notion d'autonomie personnelle, laquelle répond à une image du comportement qui serait la résultante d'une série de choix dont la responsabilité incombe à l'individu. Les bons et les mauvais choix, les choix convenables et les choix inadéquats viennent à nouveau transfigurer le véritable déterminisme qui traverse l'institution scolaire, qui est fait de reproductions, de promotions et de déclassements sociaux dans la visée d'une attribution de places hiérarchiques dans les rapports de production.

Par ses pratiques, mais aussi par son discours (politique et médicopédagogique), l'École tend donc à ignorer, du moins explicitement, l'existence des groupes, de catégories sociales. Au contraire, elle forge une représentation unitaire de l'individu: seul existe l'élève.

Or nous pensons que le modèle de l'élève autonome, responsable, libre de ses choix, soumis certes à des pressions culturelles, mais unique, est un préconstruit qui s'apparente fort à l'image de Soi et au mode de structuration du réel que privilégient ceux qui se trouvent favorablement placés dans un rapport de domination.

4. L'enquête

On peut alors se demander, dans ce contexte fortement unificateur, ce qu'il en est des élèves d'origine étrangère: leur appartenance nationale, ou plus exactement leur statut d'étrangers se traduit-il par des représentations spécifiques, ou bien au contraire sont-ils avant tout des élèves?

Pour ce faire, nous avons retenu ici trois types de questionnements: le champ scolaire, où l'appartenance nationale n'est pas explicitement évoquée; des thèmes où au contraire la nationalité constitue l'objet de la question; et enfin des questions n'offrant pas sous cet aspect de repères précis. En effet, nous pensons que, à partir de la théorie de l'identité sociale le sentiment d'appartenance nationale ne se manifeste pas uniformément en toutes circonstances.

L'enquête a porté sur un échantillon de plus de 600 élèves des deux sexes, âgés entre 15 et 16 ans. Elle s'est déroulée dans les CO de Genève qui comportent la plus haute proportion d'écoliers d'origine étrangère⁸ qui sont pour la plupart des enfants nés en Suisse. Une analyse détaillée de la composition sociologique⁹ de ces CO, par rapport au profil moyen des cycles dans

⁸ Au moment de la réalisation de cette enquête, le seuil moyen d'élèves étrangers pour l'ensemble des cycles d'orientation genevois était de 35%. Les établissements scolaires visités atteignaient, en moyenne, un seuil de 45%.

⁹ Nous désignons ici par *sociologique* l'ensemble des attributs socio-démographiques permettant de qualifier l'individu, à l'exception de la nationalité: sexe, insertion scolaire, couche sociale d'origine.

cette ville, a mis en évidence plusieurs particularités dont la principale est une forte corrélation entre l'origine sociale de l'élève – mesurée ici par la profession du père – et son origine nationale (les élèves d'origine Espagnole ou Italienne étant plus défavorisés que les élèves autochtones ou plus faiblement représentés dans l'échantillon, que les Etrangers d'autres Pays). Si cette analyse met en évidence une similitude dans la structure sociologique des Suisses et des Etrangers d'autres Pays (p. ex. Allemagne, France, etc.), qui les oppose aux Italiens et aux Espagnols, nous tenons à mentionner d'emblée, la place nous faisant défaut pour y revenir par la suite, que les clivages constatés dans les réponses fournies à bon nombre de questions mettent en évidence la même opposition.

5. Résultats ¹⁰

a) L'univers scolaire

Une première série de résultats a trait aux images de l'univers scolaire, aux représentations qu'élabore l'individu du statut qu'il y occupe, ainsi que de la fonction qu'il attribue à l'Ecole. Nous ne nous attarderons pas sur ce thème, en renvoyant pour plus de détails à notre étude d'origine. Deux faits retiennent ici notre attention. Tout d'abord, conformément aux prédictions que l'on peut faire à partir des études sur l'identité sociale, et contrairement au discours unificateur et individualisant tenu par l'Ecole, les sujets se divisent quant à leurs représentations du fait scolaire, représentations qui se traduisent par la dualité identité personnelle - identité positionnelle.

Les élèves se divisent, donc, mais essentiellement en fonction de leur statut scolaire. Leur origine sociale et surtout leur appartenance interviennent beaucoup plus faiblement. Donnons quelques exemples.

De manière générale on observe dans les réponses fournies une adhésion des sujets aux cadres de référence et d'évaluation imposés par la norme scolaire. Pour l'immense majorité des sujets, c'est l'«élève» (réfèrent personnel) qui décide des études ¹¹ entreprises. Toutefois cet item est surtout retenu par les élèves des sections privilégiées, alors que l'«examen» (réfèrent positionnel) est davantage le fait de la section Générale et des membres de la couche sociale Inférieure. De même, pour rendre compte de l'existence de plusieurs sections au CO, une majorité de sujets invoque un critère normatif:

¹⁰ Des traitements statistiques appropriés, qui ne seront pas mentionnés dans cet exposé, ont été effectués pour chaque résultat rapporté. Les différences décrites sont toujours statistiquement significatives. A titre d'illustration nous fournirons toutefois un exemple de traitement statistique à propos d'une question sur l'attribution de caractéristiques nationales.

¹¹ Un item d'une question est présenté entre guillemets, la question elle-même est soulignée.

cela tiendrait à des différences d'«intelligence» et de «capacités». Ce sont néanmoins les élèves des sections privilégiées qui font appel à des critères motivationnels, renvoyant à une identité personnelle, tels que les «goûts» ou l'«intérêt» de l'élève. Dernière illustration, *l'école est obligatoire* avant tout pour transmettre le «savoir», la «culture», l'«enrichissement personnel», mais ce dernier item est plus présent chez les élèves de Latine et Scientifique. En outre ces mêmes élèves fournissent davantage de réponses exprimant une certaine distance par rapport aux normes explicites de scolarisation. Cette distance se manifeste par des réponses de type «sociologique» («les patrons veulent du personnel intelligent»; «pour que les enfants ne soient pas obligés de travailler») et par des réponses «idéologiques» («pour pouvoir se découvrir des dons»). Au contraire les élèves de la section Générale sont ceux qui ont le plus tendance à évoquer des arguments de type «hétéronome» («si l'école n'était pas obligatoire, personne n'irait»).

Ces quelques exemples attestent, ce qu'avait déjà relevé Doise (1985), de ce que l'homogénéisation des représentations qu'opère la structure scolaire est d'autant plus forte que ces représentations portent sur des contenus eux-mêmes de nature scolaire. Invités à parler de l'école, les jeunes immigrés se définissent avant tout comme des élèves insérés dans des filières scolaires spécifiques.

b) Evocation de l'appartenance nationale

Nous examinerons maintenant ce qu'il en est des productions de l'identité sociale lorsque les appartenances nationales sont explicitement évoquées.

Nous ne prendrons qu'une question, car elle s'est avérée suffisamment riche. Elle comporte l'évaluation et l'attribution de caractéristiques à différentes cibles et met en évidence quelques aspects de l'articulation entre les appartenances catégorielles nationale et sociologiques.

L'utilisation des techniques de choix d'adjectifs pour la description de groupes ethniques et nationaux a été inaugurée par les travaux de Katz et Braly dans les années 1930. Malgré certaines limites de cette procédure, parmi lesquelles émerge la rigidité de sa formulation par rapport à des questionnements plus ouverts, elle s'avère utile à la comparaison des jugements émis par les individus en fonction de leurs multiples insertions groupales (en particulier les appartenances ethniques-nationales et les appartenances sociologiques). En demandant aux sujets de décrire le *Soi*, leurs amis, les *Suisses en général*, les *Etrangers en général*, et les *gens de même nationalité* à partir d'une liste d'adjectifs préétablie, notre principal but, contrairement aux travaux classiques sur les groupes nationaux, n'est pas celui d'examiner le contenu intrinsèque des images de ces cibles; le recueil de jugements spontanés s'avèrerait sans nul doute plus adéquat en vue d'une telle étude. En revanche, l'intérêt de ce questionnement se situe dans l'appréciation des similitudes et des différences entre les images – quel que soit leur contenu – du groupe d'appartenance et du horsgroupe, en fonction des statuts relatifs de ceux-ci.

Nous avons d'abord repris les caractéristiques retenues par Peabody (1967), pour l'élaboration d'un différenciateur sémantique; ces contenus se sont déjà avérés pertinents dans l'étude des différences entre groupes ethniques. Leur particularité est de permettre la dissociation d'une composante évaluative et d'une composante descriptive dans les jugements des individus. Dans le présent compte rendu des résultats à cette question, nous ne considérerons que le premier de ces deux aspects.

Les 20 adjectifs qui composent cette question font référence, par couples de deux adjectifs, à 10 comportements différents: pour un contenu analogue (par exemple le fait de dépenser beaucoup d'argent) on dispose donc de deux adjectifs, l'un étant positivement évalué (dans cet exemple: «généreux») l'autre négativement évalué (dans cette exemple: «gaspilleur»); parallèlement, pour le fait de dépenser peu d'argent, «économe» s'opposera à «avare». Or cette logique des adjectifs permet l'observation de processus de différenciation qui ne sont pas biaisés par la connotation évaluative objective des caractéristiques des groupes en question: il se peut, par exemple, qu'à un relatif consensus dans la description d'un groupe social (par exemple: dépenser peu d'argent) s'appliquent des connotations évaluatives contrastées («économe» d'un côté, «avare» de l'autre), ou bien qu'à un contraste dans la description des groupes fait écho un certain accord évaluatif. La connotation évaluative de chaque caractéristique a été testée par l'auteur de cette question, à l'aide de plusieurs populations de juges. Immédiatement après la tâche d'attribution des caractéristiques, nous avons toutefois demandé aux élèves une évaluation de chacune d'entre elles, afin de mesurer d'éventuelles stratégies de sur- ou de sous-évaluation en fonction des réponses fournies à la première phase.

Les résultats (tableaux 1 et 2) mettent en lumière une profonde tension entre deux dimensions sous-jacentes aux jugements émis par chaque sujet: une dimension «ethnocentrique» et une dimension «sociologique». Selon la première, les membres de chaque groupe national manifestent une tendance à la valorisation du groupe d'appartenance au détriment du horsgroupe pertinent; il s'agit d'un processus décrit pour la première fois par Sumner (1906), qui se traduit par la tendance à une autoidérialisation de l'intragroupe; il a été maintes fois observé dans les études empiriques sur les rapports entre groupes (voir par exemple Doise, 1976; Giles, Bourhis et Taylor, 1977). Ce type de jugements peut contrecarrer ou au contraire s'accorder avec les jugements émis à partir d'un classement qui reflète des positions dans la structure sociale (dans notre cas l'appartenance à la couche sociale et à la section scolaire). On peut penser que l'isomorphie ou le contraste des jugements selon les deux références, nationale et sociologique, est fonction du type de rapport qui noue les groupes à l'intérieur de chaque classification: il peut s'agir d'un rapport d'équivalence ou complémentarité, ou d'un rapport de subordination ou domination.

L'émergence de jugements de favoritisme évaluatif pour le groupe d'appartenance, qui s'accompagnent donc le plus souvent d'une dépréciation du horsgroupe, apparaît surtout lorsque les deux groupes entretiennent, dans la

TABLEAU 1: Attributions de caractéristiques; moyennes des scores factoriels pour les 8 facteurs

Groupe	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	Facteur 5	Facteur 6	Facteur 7	Facteur 8
<i>Section:</i>								
Scientifique	12	-14	07	04	-07	07	-10	-02
Latine/moderne	-01	-14	03	14	-08	14	-12	06
Générale	-06	06	-07	-09	05	-16	07	-06
<i>Couche sociale:</i>								
Supérieure	13	11	20	06	-14	02	-10	01
Moyenne	-04	-10	01	05	03	01	-05	-03
Inférieure	00	-03	-08	-06	00	-08	03	-02
<i>Nationalité:</i>								
Suisse	05	12	-35	11	-25	-03	00	07
Espagnole	-02	-35	38	-15	18	-08	-11	-26
Italienne	-06	-25	47	-19	27	05	-08	-07
Autre	-07	13	-05	13	23	-17	16	00
<i>Sexe:</i>								
Garçons	12	-02	00	-07	05	05	-04	01
Filles	-13	-06	-02	07	-07	-11	00	-05
^a $F(1, 611) = 9,3; p < 01$ ^b $F(2,610) = 3,1; p < 05$ ^c $F(3,609) = 7,3; p < 01$ ^d $F(2,611) = 2,4; p < 10$ ^e $F(609) = 26,6; p < 01$ ^f $F(2,611) = 3,2; p < 05$ ^g $F(3,609) = 3,8; p < 05$ ^h $F(1,611) = 3,4; p < 10$ ⁱ $F(3,609) = 13,7; p < 01$ ^j $F(2,610) = 7,0; p < 01$ ^k $F(1,611) = 4,8; p < 05$ ^l $F(2,610) = 3,5; p < 05$ ^m $F(3,609) = 3,1; p < 05$								

situation dans laquelle sont effectués les jugements, un rapport symétrique, d'équivalence. Par contre, l'émergence d'un favoritisme du horsgroupe au détriment du groupe d'appartenance apparaît, compte tenu de certaines variables de situation comme la saillance de la relation intergroupes, lorsque ce dernier occupe une place subordonnée dans la structure sociale.

TABLEAU 2: Attributions de caractéristiques; évaluations des caractéristiques. Analyse factorielle. Aucune rotation des facteurs n'a été effectuée a), b) (I = 604; J = 20)

Item	h ²	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	Facteur 5
Econome	26	18**	17**	- 30**	10*	31**
Agité	32	- 31**	28**	36**	- 07	08
Gai	43	54**	20**	29**	- 00	07
Négligent	36	- 43**	34**	23**	09*	07
Sérieux	34	20**	36**	- 42**	- 03	- 01
Passif	24	06	28**	- 02	37**	- 13**
Calme	36	41**	27**	- 21**	26**	02
Généreux	49	58**	26**	23**	09*	14**
Lugubre	33	- 43**	34**	- 06	03	15**
Sévère	37	- 14**	36**	- 37**	27**	08
Energique	44	52**	26**	21**	- 19**	14**
Gaspilleur	43	- 47**	36**	- 27**	01	- 07
Frivole	24	- 08*	39**	23**	12**	- 13**
Indulgent	20	28**	29**	08*	- 15**	- 08
Mou	32	- 31**	37**	- 09*	28**	02
Avare	51	- 58**	37**	- 17**	01	06
Agressif	43	- 49**	31**	04	- 31**	- 05
Actif	40	49**	33**	13**	- 16**	07
Ferme	44	32**	37**	- 20**	- 32**	- 25**
Paisible	36	37**	35**	- 08*	21**	- 22**
% Var. Tot. expliquée	52,3	18, 5	13, 4	8, 4	6, 9	5, 1

a) Les coefficients sont arrondis.

b) * p < 0,05.

** p < 0,01.

Comme on l'a vu, une interrogation posée dans cette enquête est de savoir «quand et comment devient-on étranger», au double sens des déterminants de l'adhésion à l'appartenance groupale nationale, et des modulations évaluatives qui lui sont associées. Il est bien évident que la question d'attribution de caractéristiques ne permet pas l'examen du premier aspect de ce problème: les appartenances nationales sont en effet introduites a priori dans la formulation de la question, en constituant de ce fait un cadre rigide auquel les répondants sont obligés de se référer.

Deux faits intéressants émergent en revanche pour ce qui est des connotations évaluatives associées aux appartenances en fonction de l'origine nationale et des insertions sociologiques des répondants.

Les attributions de caractéristiques aux *Suisses en général* et aux *Etran-*

gers en général s'opposent très fortement sur le plan évaluatif¹²: une analyse factorielle des jugements fait ressortir un regroupement des adjectifs connotés positivement, qui s'opposent à ceux connotés négativement. Or si on tient compte des déterminants catégoriels de ces jugements on observe les relations suivantes:

– selon la variable d'appartenance nationale: chaque groupe national évalue de manière positive le groupe national d'appartenance (intragroupe) et de manière négative l'autre ensemble catégoriel (horsgroupe). A ce niveau on assiste donc à l'émergence d'un biais d'ethnocentrisme ou, si on veut, d'une auto-idéalisation de l'intragroupe national; ce biais apparaît chez les sujets de toutes les origines nationales, suisses, espagnoles, etc.

– selon les variables de couche sociale et de section scolaire: la symétrie du biais relevé ci-dessus s'estompe lorsqu'on considère les appartenances sociologiques des répondants. Il apparaît en effet que tous les niveaux des hiérarchies scolaire et sociale tendent à juger favorablement la cible *les Suisses*, mais les strates les moins favorisées de chacune des deux hiérarchies (couche inférieure et Section Générale) fournissent des jugements négatifs de la cible *Etrangers*. Or, comme on l'a vu précédemment, les élèves d'origine étrangère sont davantage représentés dans ces groupes. Ce résultat traduit ainsi indirectement l'action d'un «biais intragroupe», c'est-à-dire un phénomène de dévaluation de l'appartenance groupale.

En définitive, on remarque que les insertions des individus dans la stratification sociologique, scolaire et sociale, produisent une modulation considérable du favoritisme pour le groupe d'appartenance; il est toutefois important de relever que la dévaluation de l'intragroupe n'apparaît pas nécessairement inscrite dans les propriétés objectives qui définissent ce groupe (les «Etrangers en général», de même que les «Suisses en général», sont décrits de manière unanime et sont positivement évalués par les membres respectifs de chaque groupe) mais qu'au contraire elle est médiatisée par la perception du statut social de chaque groupe; cette médiation est liée au statut objectif des répondants.

Jusqu'ici, nous avons tenu compte des connotations évaluatives établies par Peabody. Il est utile de comparer celles-ci aux évaluations effectivement produites par les répondants eux-mêmes. On voit alors que si, d'une manière générale, les jugements évaluatifs dans cette recherche s'apparentent de ceux-là, une exception digne d'intérêt est constituée par les réponses des sujets de la section la moins privilégiée ainsi que des sujets d'origine étrangère, qui tendent à fournir comparativement des jugements plus positifs des caractéristiques qui sont a priori négatives. Plusieurs interprétations de ce résultat sont possibles; parmi celles-ci, nous mentionnerons:

– les élèves des sections Générales répercutent leur situation objectivement défavorisée dans les jugements qu'ils produisent. Etiquetés comme

¹² Ils s'opposent aussi sur un plan descriptif, les Suisses étant dépeints d'une manière générale comme «tendus» et les Etrangers comme «détendus». Un consensus relatif parmi tous les sujets sous-tend ces descriptions.

étant «moins bien que les autres» sur des dimensions telles que la personnalité, ils seraient conduits à accepter une telle situation et finiraient par adopter une stratégie de renversement de la valeur – de négative à positive – des attributs eux-mêmes;

– chez les élèves d'origine étrangère le constat d'une pondération évaluative de l'espace sémantique nous amène à nuancer et préciser nos affirmations concernant le biais d'ethnocentrisme. En effet auprès de ces élèves et contrairement aux autochtones, l'expression de connotations positives pour l'intragroupe (les *Etrangers*) ne s'accompagne pas d'une dépréciation significative du horsgroupe (les *Suisse*). Pour les élèves étrangers, les deux groupes cibles des jugements semblent ainsi coexister dans une relation de juxtaposition plus que d'interdépendance. Un phénomène similaire mais dont la structure est opposée apparaît lorsqu'on considère la variable scolaire: si les élèves des niveaux les moins prestigieux de celle-ci évaluent négativement la cible *Etrangers* (et positivement la cible *Suisses*), ils opèrent par ailleurs une surévaluation des caractéristiques négatives.

Ces résultats tendent à montrer que les évaluations relatives des images des appartenances en termes de groupes nationaux dépendent largement du rapport entre la position objective des individus qui sont amenés à produire les jugements, et le groupe jugé. Les résultats rapportés illustrent certains aspects du «comment» devient-on étranger. Les connotations évaluatives des groupes nationaux se révèlent fortement liées au contexte d'insertions nationale et sociologique des sujets, les deux déterminants ne produisant d'ailleurs pas toujours les mêmes effets. Il reste à considérer certains aspects du «quand» l'appartenance nationale acquiert de la saillance dans la pensée des individus concernés.

c) L'appartenance nationale: références spontanées

Le test du «*Qui Suis-Je?*» a été soumis aux élèves. La consigne incite la production de 10 items d'autodescription. La forme de cette question contraste sensiblement avec celle de la précédente, dans la mesure où elle n'impose pas un cadre référentiel aussi rigide que celui prônant l'attribution d'adjectifs à des groupes et à des individus (les uns et les autres ayant été imposés par le chercheur). Par ailleurs, les réponses libres fournies à ce test ne permettent pas une appréciation rigoureuse de l'évaluation accordée par les sujets à leurs réponses. Nous ne rapporterons ainsi que certains résultats concernant l'émergence spontanée de référents nationaux, en lien ou en opposition à d'autres contenus fournis par les mêmes individus. Nous nous situons donc bien au niveau du «quand» les jeunes immigrants s'affirment en tant que tels.

Disons d'emblée que la structure générale des résultats va dans le sens de ce qui est le plus souvent observé avec ce test: les sujets fournissent d'abord un certain nombre de réponses *consensuelles* ou positionnelles, et continuent en produisant des contenus *idiosyncrasiques* ou personnels ou alors des *non réponses*. A l'aide d'une analyse factorielle on remarque en

particulier que la progression des réponses positionnelles est indifférente à celles des non réponses, et qu'au contraire celle des réponses personnelles est incompatible avec ces dernières. On peut alors avancer qu'un paramètre supplémentaire doit être introduit au niveau de l'interprétation des réponses fournies aux test: le substitut des référents consensuels a tendance à être, dans notre population, soit des réponses idiosyncrasiques, soit l'absence de réponse. Conformément à nos prédictions, ce sont bien les strates les plus privilégiées des variables sociologiques (couches supérieures et sections Générale) qui fournissent davantage une séquence de réponses «consensuelles-idiosyncrasiques». La variable d'appartenance nationale n'intervient en revanche pas dans l'explication de cette structure.

Parallèlement au codage des réponses selon ce critère classique, nous avons opéré un classement supplémentaire de chacune d'entre elles dans deux catégories plus directement liées aux buts de l'enquête, à savoir une catégorie «références à l'École» et une autre «références à l'Étranger ou au Pays d'origine». Il devient ainsi possible de lier la propension à répondre en termes personalistes et/ou plus directement sociaux avec l'expression spontanée de référents nationaux et scolaires. Les résultats de l'analyse montrent une covariation notable entre les deux type de référents. Pour ce qui a trait aux seconds, on constate qu'ils reflètent massivement l'expression d'un placement social – et sont donc de nature consensuelle – au détriment de l'expression de goûts ou de préférences pour tel ou tel autre pays – ce qui dénoterait de l'idiosyncrasie. Les élèves d'origine étrangère, mais seulement les moins favorisés, tendent à fournir de telles réponses. Dans la définition spontanée de soi des immigrés de la deuxième génération se trouve donc inscrite une composante de références nationales objectives, qui contribuent à ancrer l'identité personnelle dans la réalité sociale.

Il ressort en définitive que l'appartenance nationale des individus est relativement saillante, pertinente, dans la pensée des élèves étrangers insérés dans le système d'enseignement suisse.

De tels types de réponses sont aussi décelables en ce qui concerne les aspirations et les projets pour l'avenir; c'est le cas, par exemple, lorsqu'on pose la question *où aimeriez-vous habiter?*, sans préciser davantage le cadre de référence (il peut ainsi s'agir d'un Pays, d'une ville, ou encore d'un quartier, d'un type d'immeuble, d'une zone d'habitation, etc.). Les élèves d'origine étrangère donnent davantage que le Suisses des réponses en termes de Pays, par opposition aux réponses plus concrètes comme celles qui renvoient à un type ou à une zone d'habitat (p. ex. «la campagne», «dans une villa», «au bord du lac»). On note de surcroît qu'une bonne partie des élèves mentionnent leur Pays d'origine, que ce soit la Suisse, l'Espagne ou l'Italie. On relève toutefois que, lorsqu'on demande de juger de l'importance accordée à chacune des quatre propositions suivantes: «pouvoir choisir le Pays où vivre», «[...] sa profession», «[...] ses amis», «pouvoir défendre ses idées», la première de ces propositions ne reçoit aucun jugement élevé, ni par les élèves Suisses, ni par les élèves étrangers.

On peut penser que cette contradiction apparente est l'aboutissement de

processus d'identification fort complexes; en effet, et contrairement à ce qui s'observe habituellement, les réponses faisant référence au Pays d'origine semblent émerger autant et souvent davantage lorsque la consigne fournie aux répondants ne mentionne pas explicitement cet item.

L'identité s'actualise en fonction de contextes déterminés. Nous souhaiterions fournir une illustration de ce processus en décrivant les résultats d'une question qui ne porte pas sur la problématique de l'identité sociale, mais plutôt sur l'effet qu'ont sur les réponses de l'individu les représentations que développe ce dernier de la tâche à accomplir.

Une expérience de Haroche et Pêcheux (1971) utilisant la technique de résolution de problèmes (en l'occurrence des énigmes) a mis en évidence que le contenu (par opposition à la structure logique) de ces problèmes, s'il véhicule de façon implicite des représentations plus ou moins consonnantes avec la position sociale des sujets, pouvait faciliter ou au contraire occulter la réponse correcte. De même (Doise, Meyer, Perret-Clermont, art. cit.), on a pu observer que lorsque le contenu d'un syllogisme interpelle plus ou moins un individu dans sa définition sociale, le caractère proprement logique de la tâche sera plus ou moins perçu, et on aura plus ou moins de réponses consistant en des considérations sur le contenu plutôt que des réponses en termes de logique.

Dans cette perspective, nous avons construit deux syllogismes de structure identique mais qui varient quant à leur contenu. La moitié de la population a répondu au premier, l'autre moitié au second.

1) Si on me dit que tous les grands champions de ski s'entraînent régulièrement et si on me dit qu'une personne X s'entraîne régulièrement, j'en conclus que cette personne X est un grand champion de ski.

2) Si on me dit que dans un certain pays les étrangers n'ont pas le droit de vote et si on me dit que la personne X qui habite ce pays n'a pas le droit de vote, j'en conclus que cette personne X est d'origine étrangère.

Les résultats indiquent que la lecture du problème ne se fait pas de la même manière pour les deux énoncés. On relève tout d'abord que 84% des sujets donnent une réponse correcte au syllogisme *champion*, alors qu'ils ne sont que 40% pour le syllogisme *étranger*, l'effet des positions sociologiques et nationale des élèves ne jouant qu'un rôle négligeable.

Plus intéressant, la nature des arguments fournis au syllogisme *étranger* varie avec l'appartenance nationale des sujets. C'est ainsi que l'argument tautologique (par exemple: «c'est normal, les étrangers ne votent pas») est davantage le fait des Italiens et des Espagnols. Nous ne saurions ici évoquer seulement un effet d'égoцентризм car après tout il y avait au moins une réponse correcte ne nécessitant aucune décentration: aucun des sujets interrogés n'avait le droit de vote.

Une identité spécifique peut donc s'exprimer lorsqu'elle n'est pas explicitement sollicitée. Cela nous est confirmé par la propre interprétation de la question posée, qui était formulée de la sorte: «Cette conclusion est-elle juste?». Or 17% des sujets, et les étrangers plus que les autres, ont interprété «juste» en termes de «justice» et non en termes de «vérité», en

produisant des arguments s'apparentant à un jugement moral. Par exemple (c'est juste): «la loi du pays doit être faite par les gens du pays»; (ce n'est pas juste): «les gens qui travaillent dans ce pays et qui payent des impôts devraient voter dans ce pays».

En définitive, il nous paraît indispensable de chercher à élucider les conditions dans lesquelles émerge l'identité: en effet, celle-ci apparaît lorsqu'elle le peut.

Pour conclure

Il nous a semblé important d'envisager la théorie de l'identité au sein du contexte scolaire auquel les jeunes immigrés sont soumis au même titre que tout individu de leur âge, c'est-à-dire l'envisager dans une perspective comparative.

A partir de là nous nous sommes demandés dans quelle mesure les jeunes immigrés se définissent de manière spécifique. Or, si l'identité sociale a quelque chose à voir avec les insertions groupales des individus, il ne suffit pas pour autant de connaître ces insertions pour prédire les formes ou les expressions concrètes de cette identité. On l'a vu, les modes de questionnement, les mises en situation de l'individu tels qu'ils existent dans un questionnaire exercent leur propre détermination sur l'expression de l'identité sociale.

Une identité nationale n'est pas toujours mise en évidence, elle peut être dominée par des insertions sociales plus immédiates, donc plus prégnantes comme, ici, l'appartenance à une filière scolaire. Mais en même temps cette identité nationale est au travail. C'est ainsi qu'elle peut émerger non seulement quand elle est explicitement sollicitée, mais aussi là où on ne l'attendait pas en apparence. Là où son expression lui confère précisément une certaine visibilité, là où elle est pour ainsi dire contrainte de se manifester. Toutefois nos résultats montrent qu'une telle contrainte n'équivaut pas à l'expression d'une identité auto-dévalorisante. Aspects descriptifs et évaluatifs de l'image de soi entretiennent des rapports complexes.

Semblables ou différents? Sans aucun doute les jeunes immigrés sont semblables: pour ce qui est de leurs représentations de dimensions qui concernent leur statut d'élève; l'évocation de référents tels que l'univers scolaire les désigne d'abord comme élèves, membres d'une couche sociale, d'une filière scolaire. Mais ils sont aussi différents, dès lors que c'est leur statut national plutôt que leur statut scolaire qui affleure dans les contenus qui leur sont soumis.

Loin d'être omniprésente, l'idiosyncrasie nationale ne peut se comprendre que comme le résultat d'une interaction complexe de caractéristiques subjectives et d'impositions de l'environnement.

GIL MEYER
FABIO LORENZI-CIOLDI
Université de Genève

Bibliographie

- BAUDELOT C., ESTABLET R., *L'Ecole Capitaliste en France*, Paris: Maspéro, 1971.
- BERNSTEIN B., *Langage et Classes Sociales*, Paris: Minuit, 1975.
- BISSERET N., «Langage et identité de classe: les classes sociales «se» parlent», *L'Année Sociologique*, 25, 237-264, 1974.
- BOURDIEU P., «L'opinion publique n'existe pas», *Les Temps Modernes*, 318, 1292-1309, 1973.
- BOURDIEU P., *La Distinction; Critique Sociale du Jugement*, Paris: Minuit, 1979.
- BOURDIEU P., *Ce que Parler Veut Dire*, Paris: Fayard, 1982.
- BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La Reproduction*, Paris: Minuit, 1970.
- DEAUX K., EMSWILLER T., «Explanations of successful performance on sexlinked tasks: what is skill for male is luck for the female», *Journal of Personality and Social Psychology*, 29, 80-85, 1974.
- DESCHAMPS J.-C., *L'attribution et la Catégorisation Sociale*, Berne, Francfort/M: Lang, 1977.
- DESCHAMPS J.-C., LORENZI-CIOLDI F., MEYER G., *L'Echec Scolaire: Elève Modèle ou Modèles d'Elève?*, Lausanne: P.-M. Favre, 1982.
- DOBZHANSKI T., *Le Droit à l'Intelligence*, Paris: Ed. Complexe, 1978.
- DOISE W., *L'Articulation Psychosociologique et les Relations entre Groupes*, Bruxelles: De Boeck, 1976.
- DOISE W., «Représentations sociales chez des élèves: effets du statut scolaire et de l'origine sociale», *Revue Suisse de Psychologie*, 44, 27-35, 1985.
- DOISE W., MEYER G., PERRET-CLERMONT A.N., «Etude psychosociologique des représentations d'élèves en fin de scolarité obligatoire», *Pratiques et Théorie*, Cahiers de la Section des Sciences de l'Education, Université de Genève, 2, 15-28, 1976.
- FARR R.M., MOSCOVICI S., *Social Representations*, Cambridge et Paris: Cambridge University Press et Maison des Sciences de l'Homme, 1984.
- GILES H., BOURHIS R.Y., TAYLOR D.M., «Toward a theory of language in ethnic group relations», In: H. Giles (Ed.): *Language, Ethnicity, and Intergroup Relations*, London: Academic Press, 1977.
- GORDON C., «Self-conception: configurations of content», In: C. Gordon et K. Gergen (eds.): *The Self in Social Interaction*, New York: Wiley, 1968.
- GUILLAUMIN C., *L'idéologie raciste: Genèse et langage actuel*, Paris: Mouton, 1972.
- HAROCHE C., PÉCHEUX M., «Etude expérimentale de l'effet des représentations sociales sur la résolution d'une épreuve logique à présentation variable», *Bulletin du C.E.R.P.*, 20, 115-129, 1971.
- HEWSTONE M. (Ed.), *Attribution Theory*, Oxford: Blackwell, 1983.
- HUTMACHER W., «Enjeux autour de l'école dans une collectivité de type post-industriel», In: E. Plaisance (Ed.): *L'Echec Scolaire: Nouveaux Débats, Nouvelles Approches Sociologiques*, Paris: ed. du CNRS, 1985.
- JACQUARD A., «L'unidimensionnalité, condition de la hiérarchie», *Le Genre Humain*, 2, 11-19, 1982.
- KUHN M.H., McPARTLAND T.S., «An empirical investigation of self-attitudes», *American Sociological Review*, 19, 68-76, 1954.
- LEMAINE G., MATALON B., *Hommes Supérieurs, Hommes Inférieurs?*, Paris: Colin, 1985.

- PEABODY D., «Trait inferences: evaluative and descriptive aspects», *Journal of Personality and Social Psychology Monographs*, 7, (numéro 644), 1967.
- SUMNER W.F., *Folkways*, Boston: Ginn, 1906.
- TAJFEL H., «La Catégorisation Sociale», In: S. MOSCOVICI (éd.): *Introduction à la Psychologie Sociale*, vol. 1, Paris: Larousse, 1972.
- TORT M., *Le quotient Intellectuel*, Paris: Maspéro, 1974.
- ZAVALLONI M., LOUIS-GUERIN C., *Identité Sociale et Conscience*, Toulouse: Privat, 1984.

Summary

Using various psycho-social tests (particularly the test «Who am I?») the authors analyse the insertion process of young foreigners in Geneva schools and compare it with the process as experienced by young Swiss. On this basis, they ask to what extent young foreigners define themselves in a specific way: are they similar or different?

The national identity of pupils, particularly of children of migrants, is by no means in the forefront of things. It can be dominated by more weighty social insertion factors such as belonging to a given socio-professional category and, consequently, a well-determined streaming in school. But national identity is not altogether absent. On the contrary, it shows through, even where the researchers were not specifically looking for it. Moreover, it takes a form that generally expresses a valued identity.

Résumé

Les auteurs analysent, par l'intermédiaire de divers tests psychosociaux (dont en particulier le test «Qui suis-je?»), le processus d'insertion des jeunes d'origine étrangère dans l'école genevoise, en comparaison avec ce même processus vécu par des jeunes suisses. À partir de là, ils se demandent dans quelle mesure les jeunes d'origine étrangère se définissent de manière spécifique: sont-ils semblables ou différents?

L'identité nationale des élèves et singulièrement des enfants de migrants n'est pas toujours mise en évidence; elle peut être dominée par des insertions sociales plus prégnantes comme l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle donnée et par voie de conséquence à une filière scolaire bien déterminée. Mais l'identité nationale n'est pourtant pas absente. Au contraire, elle émerge même lorsqu'elle n'est pas explicitement sollicitée par la recherche. En plus, elle prend des formes qui expriment en général une identité valorisée.

Jeunes filles Yougoslaves.

De l'ambiguïté de la socialisation à une scolarisation réussie

*Introduction*¹

La recherche sur les jeunes issus de l'immigration suggère qu'une des caractéristiques principales de la relation de ces jeunes avec leurs aînés serait le contraste du vécu et la contradiction et le conflit de valeurs. « Ils ne sont plus les manoeuvres analphabètes arrivés tout droit des coins les plus déshérités... » (Charlot, 1978, p. 195). Les jeunes filles ne veulent plus être des femmes « cloîtrées », vouées à la maison, au mariage précoce et à la procréation. Elles veulent travailler. Ces jeunes filles ont fréquenté l'école... » Elles revendiquent le droit de sortir, d'exercer une activité professionnelle et de choisir librement leur époux (Zehraoui, 1982).

Outre les généralisations concernant les enfants, on retrouve ici les stéréotypes concernant les parents: analphabètes, femmes « cloîtrées », « provenant des régions les plus déshéritées », etc. Ce contraste serait encore plus apparent entre les jeunes filles et leurs mères qu'entre les garçons et leurs aînés. Tirillées plus que leurs frères entre les deux modèles culturels, elles cherchent à échapper à l'oppression que subissent leurs mères, sans vouloir pour autant se désolidariser de leur groupe d'origine, conflit insoluble ou presque (Taboada, 1980). Elles cherchent l'indépendance en accédant à la vie professionnelle, souvent à l'insu des aspirations parentales. Ces contradictions semblent prendre la forme la plus brutale chez les Maghrébines en France ou les Turques en République fédérale d'Allemagne, et peuvent se solder par des fugues, des tentatives de suicide ou des dépressions.

Pour saisir la nature de ces relations il faut faire référence aux origines, aux expériences des aînées et ne pas se fier aux schématisations stéréotypées. Nous avons essayé de le faire dans notre étude sur les jeunes Yougoslaves (Morokvasic, 1985), en faisant appel aux données de notre recherche comparative sur les femmes yougoslaves (Morokvasic, 1980)². Cette rec-

¹ Le présent texte est tiré de mon étude sur les jeunes Yougoslaves (Morokvasic 1985).

² L'étude portait sur 258 femmes yougoslaves en République fédérale d'Allemagne, en France et en Suède. Elle a été menée sous ma directions en 1976, 1977 et 1978 et grâce aux fonds de la Fondation Ford. L'étude avait pour but d'analyser les conditions d'émigration

herche avait montré que malgré l'égalité institutionnalisée et une législation qui les protège (Morokvasic, 1983), beaucoup de femmes yougoslaves interviewées ont, avant leur émigration, fait l'expérience d'injustices, de discriminations et des difficultés dues au fait qu'elles étaient femmes. Mais à l'opposé de leurs aînées qui acceptaient leur condition comme une fatalité, ces femmes ont pris conscience de leurs droits et de leur force. Si elles n'ont pas été capables de lutter pour des meilleurs conditions dans leur propre pays, elles se sont senties assez confiantes pour entreprendre ce qui, jusque-là, était surtout le fait des hommes, à savoir émigrer.

Comme les femmes seules ou celles qui partaient rejoindre leurs époux déjà à l'étranger, de jeunes couples ont vu dans l'émigration le moyen de devenir indépendants, de se séparer des aînés et de leur contrôle. L'émigration a ainsi permis de précipiter certains changements, peut-être plus lents à voir le jour chez celles et ceux qui sont restés au pays.

Pour la majorité des femmes émigrées toutefois, les changements qui se produisent en tout premier lieu sont des changements de situation: adaptation aux circonstances, amélioration de la capacité à réagir à des situations différentes en passant d'un système de valeur à un autre. Très conscientes de la fragilité de ces changements, des femmes disent qu'il leur serait très difficile de les maintenir si elles devaient retourner en Yougoslavie. Les comportements adoptés pour s'adapter mieux à des nouvelles situations ne sont pas forcément conditionnés par des changements normatifs. Cependant même si certaines normes ne sont pas adoptées par les femmes elles mêmes, elles sont projetées sur les enfants, en particulier sur les filles.

Les femmes et leurs filles

Nous avons pu observer un certain nombre de différences entre la socialisation des petites filles et celle des garçons. Les petites filles sont punies plus souvent que les garçons. Lors de mes visites aux femmes yougoslaves, j'ai constaté une attitude plus dure et moins attentionnée vis-à-vis des filles que vis-à-vis des garçons.

M. (Suède) m'a dit que sa fille aînée, Marija, aurait dû être un garçon. Marija avait été laissée en Yougoslavie toute petite, à l'âge de deux ans, quand sa mère était allée rejoindre son mari en Suède. On la fit venir trois ans plus tard. Pendant ce temps, M. avait eu encore deux enfants, un garçon et une fille. Marija est maintenant une étrangère au foyer. Si petite soit-elle, on la traite en adulte et on lui confie des responsabilités qu'un enfant de cet âge n'a généralement pas. A sept ans, elle conduit son frère et sa soeur à la crèche et les reprend à son retour de l'école.

des femmes, les conditions de vie à l'étranger, à la maison et au travail, le rapport hommes-femmes, et d'explicitier les effets de l'expérience migratoire sur la conduite, les attitudes et la perception de la vie de ces femmes.

Elle est battue chaque fois qu'elle fait une faute. La mère porte toute son affection à son fils et Marija se sent rejetée; elle fait des fugues.

Les petites filles reçoivent aussi moins d'encouragements et de stimulation de la part de leurs parents. N. (France) me disait qu'il fallait être plus sévère avec les filles dès le début; il fallait les «dresser». Selon elle, il n'y avait aucune raison d'élever les filles et les garçons de la même façon. Son argumentation, cependant, illustre les contradictions et les ambivalences qu'on retrouve dans l'attitude de la plupart des femmes vis-à-vis de leurs filles:

«J'avais espéré que mon premier enfant serait un garçon. J'ai été vraiment déçue que ce soit une fille. Mais ce n'est pas pour moi que je voulais un garçon. Je pense seulement que les garçons et les hommes ont une vie plus facile que les femmes. Je ne voulais pas que mon enfant soit une fille pour lui éviter les problèmes dans la vie, les souffrances, tout ce que la femme doit subir et qui est épargné à l'homme».

Le manque d'encouragement des filles, la remarque constante «elle ne peut pas le faire» ou «elle n'est bonne à rien» est aussi en contradiction avec une attitude généralement très positive vis-à-vis de leur scolarisation. Cependant, comme le montrent les résultats de l'enquête de Belgrade³, ces contradictions créent souvent, pour les petites filles des situations de défi qui les poussent à se battre et à se défendre.

Une grande majorité des femmes questionnées pensait que la scolarisation était aussi importante pour les filles que pour les garçons, mais parmi celles qui donnaient la préférence à un des sexes, la plupart disait que l'école était plus importante pour les garçons. Il est cependant intéressant de noter qu'aucune explication ne fut donnée à cette préférence, alors que toutes celles qui ont donné la priorité à l'éducation des filles ont trouvé nécessaire d'expliquer leur point de vue:

— «Aujourd'hui tout le monde doit travailler. C'est encore plus important pour la femme. Si elle se trouve abandonnée, elle pourra gagner son propre pain».

— «Une jeune fille doit aller à l'école pour être son propre maître».

— «Si elle va plus loin à l'école, elle n'aura pas à aller en République fédérale d'Allemagne comme nous».

L'attitude concernant la scolarisation des filles était donc généralement très favorable; l'avenir des filles n'était pas perçu très différemment de celui des garçons. Cet avenir fut très peu défini, mais il impliquait en tout cas une scolarisation poussée. Environ un tiers des mères laisseraient leurs filles décider de leur propre avenir. Vingt pour cent voyaient leurs filles dans des professions strictement féminines. Les autres professions évoquées étaient très variées et toujours d'un statut social plus élevé que celui des parents. Ces aspirations élevées des parents immigrés pour leurs enfants furent obser-

³ L'enquête auprès de 17 jeunes filles yougoslaves a été effectuée à Belgrade.

vées également dans d'autres études, notamment celles de Hoffman-Nowotny (1978) et de Gerstenmeier et Hamburger (1974). Mais ce qui reste peut-être particulier aux Yougoslaves, c'est le moindre écart entre les aspirations parentales et celles des filles, d'une part, et le moindre écart entre les aspirations et la réussite scolaire, d'autre part. Cette observation résultant de notre étude sur les femmes est d'ailleurs confirmée ' par Charlot (1978) ainsi que par les résultats de notre enquête parisienne et celle de Belgrade '.

Le cas de S. (République fédérale d'Allemagne) est typique de ces mères qui, sans scolarisation, ont eu une vie très dure et cherchent maintenant à offrir autre chose à leurs filles. S. avait plus de quarante ans quand elle est partie à l'étranger, en laissant ses cinq filles et son mari en Yougoslavie: «Il faut qu'elles gagnent leur pain». Je ne suis jamais allée à l'école; il y avait trop d'enfants à la maison et mon père ne me l'a pas permis. C'était comme ça à la campagne à l'époque. J'ai suivi plus tard un cours d'alphabétisation. J'ai appris à écrire, mais j'ai oublié aussitôt parce que je n'écrivais jamais, mis à part une signature de temps en temps. Quand je suis venue ici, je me suis mise à écrire des lettres, mais il me faut deux heures pour en écrire une...»

S. luttait contre la volonté de son mari de marier leurs filles tôt. Elle y parvint en envoyant de l'argent pour leur scolarisation, et elles ont maintenant des emplois intéressants et «gagnent bien leur vie».

A l'époque où l'interview se déroulait, S. voulait faire venir sa plus jeune fille auprès d'elle pour qu'elle aille à l'école professionnelle en République fédérale d'Allemagne.

Quel que soit le niveau de scolarisation atteint, les femmes yougoslaves ont l'impression que, soit à cause de leur sexe, soit à cause de leur condition sociale, leur scolarité a été écourtée. Elles voient leur vie actuelle, l'émigration, les difficultés comme une conséquence de cette scolarisation insuffisante. On peut alors aisément comprendre leur tendance à projeter sur leurs filles ce qu'elles n'ont pas eu elles-mêmes. Celles qui avaient une qualification et une scolarisation plus poussées avaient le sentiment d'être surqualifiées pour l'emploi qu'elles avaient en Yougoslavie, et sentent qu'elles le sont encore davantage à l'étranger; une scolarité plus poussée leur aurait permis, pensent-elles, d'obtenir des emplois correspondant à leur niveau de capacités. Elles ont la certitude que leurs filles pourront, grâce à l'éducation, franchir à la fois les barrières sociales et éliminer la discrimination et les inégalités qui sont liées à leur sexe.

Ces femmes projettent dans la vie de leurs filles des valeurs qui sont souvent contraires à celles qui ont dominé leur propre socialisation, et qui sont parfois en contradiction avec leur mode de vie actuel, mais auxquelles elles adhèrent malgré tout (18 pour cent seulement des femmes disent qu'elles élèveraient leurs filles de la même façon qu'elles ont été élevées elles-mêmes).

* Enquête auprès de 147 élèves yougoslaves qui suivaient l'enseignement national complémentaire à l'école «Ivan Goran Kovacic» à Paris, 1982. Ne sont présentées ici que les données concernant les jeunes filles.

mes). *La différence que la majorité de ces femmes souhaite pour leurs filles est, en priorité, l'accès à une scolarisation plus poussée.* D'autres différences concernent le rapport mère-fille qu'elles désirent plus amical et plus ouvert, moins autoritaire et plus «d'égal à égal». Finalement, les femmes définissent le but à atteindre, le rôle et le statut que la femme doit avoir dans la société:

— «Je ne lui enseignerai jamais à être une servante et à accepter tout ce qu'on lui ordonne».

— «Je ne lui dirai jamais de se taire et de souffrir en silence comme je l'ai fait moi et comme on m'a toujours dit de le faire».

— «Elle doit devenir son propre maître, indépendante de moi, avec ses propres amis, son propre univers».

Il se dégage de cette étude sur les femmes qu'elles adoptent, dans leur majorité, un modèle nouveau pour leurs filles; elles sont contre les rôles traditionnels des femmes, condamnant souvent la division des tâches ménagères en fonction du sexe et défendent l'idée d'une scolarité plus longue. En revanche, elles paraissent plus résistantes au changement de valeurs concernant la sexualité, les rapports entre hommes et femmes et «l'honneur» des filles. Tout en souhaitant une meilleure information de leurs filles dans ces domaines («Il vaut mieux ne pas être ignorant que de s'imaginer des choses»), elles adhèrent encore souvent à une morale sexuelle très ambivalente.

Cette ambivalence d'attitude dans la socialisation des filles est très fréquente et reflète, chez les femmes en question, les contradictions entre leur propre système de valeurs et leur conduite. Le cas de V. l'illustre bien:

V. est tout à fait consciente qu'elle fait une double journée, parce qu'en rentrant de l'hôpital où elle travaille elle fait encore le travail domestique jusqu'à tard le soir. Elle n'aurait rien contre cela si son mari l'aidait un peu. Mais comme il n'en est rien («il pourrait mourir de faim, mais il ne se préparerait pas à manger»), elle projette ses vœux sur ses enfants: «Je leur apprendrai à faire la cuisine et le ménage à tous les deux». Elle souhaiterait aussi une scolarité plus longue pour sa fille que pour son fils. En même temps, V. pense à sa fille au seuil de la puberté: «Elle est sans moi là-bas en Yougoslavie. Il faudrait que j'y retourne bientôt à cause d'elle. Dans peu de temps les garçons commenceront à la regarder, il faut faire attention qu'elle ne fasse pas un faux pas. C'est bien d'avoir des amis, mais je la tuerais plutôt que de lui permettre de vivre avec un homme sans être mariée». V. rejette donc un des aspects de sa propre socialisation alors qu'elle adhère encore très fortement à d'autres de ces aspects.

Une attitude cohérente et consistante dans tous les domaines de la socialisation n'est possible que si la mère elle-même remet en question et se détache de certaines valeurs qui ont gouverné sa propre socialisation. Elles réussissent alors à harmoniser leur conduite avec les normes auxquelles elles adhèrent. Elles sont en minorité, surtout en France, alors qu'en Suède et en République fédérale d'Allemagne leur nombre est plus élevé.

Les origines de J. expliquent sa situation présente et la manière dont elle a élevé sa fille. Elle dit qu'elle doit beaucoup à son père: «Il a été très sévère avec

nous: il a vu que l'alternative à la dure vie de paysan était dans la scolarisation, alors il nous a poussées à l'école, moi autant que mes trois frères. Il nous a punis chaque fois qu'on n'avait pas les meilleures notes. C'est ma mère qui m'a frenée, alors que je voulais aller jusqu'au diplôme universitaire. Ma mère est vieille maintenant, elle est illettrée, mais c'est pourtant elle qui m'a arrêtée».

J. est devenue assistante dentaire alors qu'elle voulait être dentiste. Dans l'éducation de sa fille, elle est guidée par un objectif précis: il lui faut apprendre, étudier, gagner sa vie pour être indépendante. Elle a abandonné les méthodes autoritaires de son père et a un rapport très amical avec sa fille. «Je ne prends pas de décisions importantes sans la consulter».

Pour J., les changements importants se sont produits en Yougoslavie, et le milieu étranger n'a fait que faciliter les choses. Quand elle dit que ce milieu ne lui a rien apporté de nouveau, elle a en quelque sorte raison: les traditions oppressives ont été suffisamment fortes pour intervenir dans les décisions importantes de sa vie. Consciente de tout ce qu'elles n'a pas pu ou osé faire, J. essaie d'offrir plus de choix à sa fille.

Une analyse de correspondances³ nous a permis d'examiner de plus près le rapport entre la socialisation des jeunes filles et le type de relations existant dans le couple de parents (tel que nous avons pu l'observer à partir du récit de la mère». Sur le graphique ci-dessous, nous voyons représentées des constellations de variables concernant, d'une part, le rapport dans le couple (pointillé), et, d'autre part, la socialisation des filles (trait continu). On constate que le type de relations existant dans le couple est en partie retransmis dans la socialisation de la fille: les femmes qui ont un rapport égalitaire (I) avec leur partenaire ont tendance à élever leurs enfants dans cet esprit. Mais celles dont le rapport avec leur partenaire est caractérisé par l'oppression (II'), celles qui sont assujetties au contrôle de celui-ci – soit en l'acceptant comme quelque chose de normal, soit en le rejetant sans toutefois pouvoir y changer quoi que ce soit –, ces femmes-là ont deux approches différentes dans l'éducation des jeunes filles: une minorité d'entre elles projettent cette même existence assujettie sur leurs filles (II'); les autres voient la solution dans leur scolarisation (II"). Mais contrairement au groupe «égalitaire», où l'éducation de la fille est perçue comme une réalisation, un accomplissement de soi, et où le choix de la profession future est laissé à la fille elle-même, dans le groupe «traditionnel» les vues sur l'éducation sont purement instrumentales: certaines professions, en général celles qui sont considérées comme «féminines», sont vues comme un symbole de statut social pour la fille, statut qui lui permettrait d'échapper à la condition assujettie de sa mère. Mais dans ce cas-ci, c'est la mère qui fait le choix pour sa fille.

Cette analyse de correspondances ne nous permet d'établir que les tendances générales des rapports entre le vécu de la mère et la socialisation

³ Il s'agit d'une analyse factorielle des données multidimensionnelles, qui permet d'établir des structures ou des constellations de variables. La représentation graphique en deux dimensions subit, évidemment, quelques distorsions.

de la fille. Les entretiens avec les jeunes filles rentrées en Yougoslavie⁴ confirment ces tendances. Elles sont issues de familles où le rapport père-mère était égalitaire, et elles soulignent le respect du père pour la mère et réciproquement. La plupart des mères étaient économiquement actives. Aussi la majorité de ces jeunes filles ont-elles été élevées dans un climat non autoritaire: «On attendait de moi d'être responsable et de connaître mes propres limites.» Elles avaient un rapport amical et franc avec au moins un des deux parents. A l'exception de trois jeunes filles qui ont été élevées dans un climat d'interdits, qui ne pouvaient ni sortir ni rencontrer qui que ce soit en dehors des amis de leurs parents, les autres ont vécu dans un climat de confiance réciproque. Ceci a permis aux jeunes filles de se situer par rapport à leurs parents, de les percevoir soit comme «traditionnels» et pas assez ouverts:

«J'ai eu de meilleurs rapports avec ma mère qu'avec mon père. Mais parler de la sexualité avec elle, ça non, ça la gêne. Elle est comme ça et je l'accepte telle quelle». (Emilija, 24 ans);

soit, au contraire, comme plus ouverts que le milieu ambiant:

«Ma mère m'a toujours tout raconté. La sexualité, on en parlait facilement chez nous; en Autriche, où nous étions, c'était plutôt un sujet tabou». (Ana, 20 ans)

Comme leur socialisation était libérale dans son ensemble, et que ces jeunes filles étaient acceptées et traitées comme des individus indépendants et responsables, les aspirations des parents quant à l'avenir de leurs enfants se trouvaient rarement en contradiction avec celles des jeunes filles. Il ne s'agit pas là d'un laisser faire qui désorienterait les enfants mais d'une attitude très conséquente, orientée vers la réussite:

«Les aspirations de mes parents ne concernaient que l'école. Ils voulaient bien sûr que je termine l'école et que j'aie la fac. Ma mère me parlait souvent d'autres choses, mais en soulignant constamment que son avis n'était pas forcément toujours le meilleur et que, en fin de compte, je devais décider moi-même». (Dejana, 21 ans)

«Ma mère a bâti une sorte d'orgueil, de défi en moi. Je me sentais obligée de défier toutes les situations, de me forcer à aller toujours plus loin». (Mirna, 23 ans)

«Pour eux, c'est important que je puisse «gagner mon pain» et, pour ça, il faut que je termine mes études». (Olgica, 20 ans)

«Tout ce qu'ils voulaient c'était que je sois une bonne élève, et je l'étais».

Les jeunes filles partagent donc cet objectif d'indépendance et de réalisation de soi avec leurs parents. Il arrive cependant qu'elles ne soient pas d'accord sur la façon dont il faut atteindre cet objectif. Les parents sont trop «fonctionnels», pourrait-on dire:

«Pour eux, le plus important c'est que je termine la fac et que je gagne mon pain. Moi, pour gagner mon pain, je ne pense pas que j'ai besoin de la fac».

Pour la jeune fille, il est important de faire quelque chose qu'elle aime et, pour les parents, qu'elle ait un métier «sûr». Ainsi, dans deux cas, des jeunes filles se sont heurtées à un refus de la part de leurs parents de comprendre et d'admettre leur choix. Dans un seul cas, les aspirations du père dépassaient celles de sa fille et, pour qu'elle apprenne la langue et soit la meilleure à l'école, il lui avait interdit toute forme d'activité extrascolaire, les sorties, etc. Elle y a échappé en se mariant très jeune.

Dans la plupart des cas, cependant, l'influence des parents est beaucoup plus indirecte, subtile. L'analyse que nous avons faite montre donc qu'en ce qui concerne la scolarisation et les aspirations parentales il n'y a pas de contradiction entre les filles et leurs mères.

Il s'agit maintenant de voir, en mettant en relation les normes et les attitudes concernant divers aspects du rôle féminin, si la continuité et le consensus existent également dans d'autres domaines.

Cette mise en relation est d'autant plus intéressante que, dans l'enquête auprès des femmes (Morokvasic, 1980), nous avons déjà effectué une comparaison entre hommes et femmes dans le couple.

Vingt-deux items concernant les rôles féminins ont été proposés: dans la moitié l'égalité entre hommes et femmes est suggérée, et dans la moitié la femme apparaît assujettie à l'homme. Les réponses pouvaient être «oui» ou «non». Nous avons comparé pour chaque item les réponses des hommes et de femmes, et nous avons ensuite fait une analyse de correspondances qui nous a permis de dégager quatre groupes de répondants:

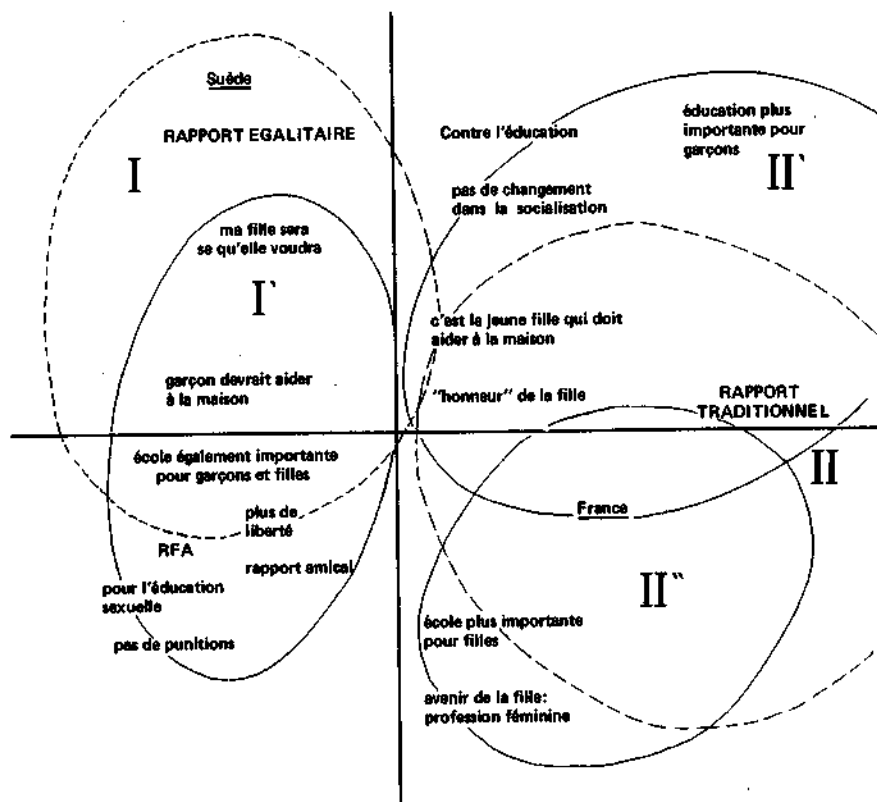
- les femmes «égalitaires»: FE
- les hommes «égalitaires»: HE
- les femmes «conservatrices»: FC
- les hommes «conservateurs»: HC.

Le simple croisement des variables indique que, dans plus de la moitié des couples, il existe un consensus d'attitudes, tandis que le conflit existe dans plus d'un tiers des couples, et plus fréquemment entre FE et HC qu'entre HE et FC, comme on pouvait s'y attendre. Cependant, le consensus et le conflit varient fortement selon les propositions.

Par exemple, l'expérience sexuelle avant le mariage est admise par la majorité des hommes (85 pour cent) et des femmes (75 pour cent) lorsqu'il s'agit des hommes, mais elle est rejetée par la majorité (39 pour cent d'hommes et 37 pour cent de femmes) lorsqu'il s'agit des femmes.

Les réponses des femmes montrent qu'il y a une légère tendance au rapprochement entre le comportement permis aux hommes et celui permis aux femmes.

Chez les jeunes filles à qui nous avons posé les mêmes questions, ce rapprochement est encore plus net, et on peut en déduire qu'elles rejettent la double morale: sur 17 jeunes filles, 16 répondent affirmativement dans le cas des hommes et 15 dans le cas des femmes. Alors que la majorité des hommes



- *Rapports dans le couple*: en pointillés I et II
- *Socialisation des filles*: en noir, I, II, II''

Ne sont représentées que les variables à forte contribution concernant la socialisation et la variable indépendante *pays d'immigration*

pense que «c'est une honte pour une jeune fille de tomber enceinte», et que les femmes sont encore divisées (50 pour cent – 50 pour cent) sur cette question, les jeunes Yougoslaves n'expriment aucun doute: aucune n'a répondu par «oui». Encore plus prononcée est la différence entre hommes et femmes en ce qui concerne la culpabilité de la jeune fille: les hommes la considèrent coupable, les femmes et les jeunes filles moins. On observe la même tendance dans les réponses sur d'autres propositions: alors qu'aucune jeune fille ne pense que l'homme peut sortir seul sans la femme, 25 pour cent des hommes et 15 pour cent des femmes répondent par «oui».

Il semblerait que là où les femmes ont commencé à remettre en question la double morale et ont une attitude plus favorable par rapport à leur sexe, les jeunes filles sont allées plus loin et sont devenues intransigeantes.

Ce tableau ne change guère lorsqu'on quitte le domaine des relations hommes-femmes et qu'on passe à celui du rôle de la femme dans la famille et dans la société. Comme les femmes, les jeunes filles pensent que l'homme et la femme doivent partager les tâches domestiques, alors que la moitié des hommes ne sont pas de cet avis. De même, presque tous les hommes pensent que les petites filles doivent apprendre à faire le ménage plus que les garçons, alors qu'il n'y a que les deux tiers des femmes et seulement deux jeunes filles sur 17 qui partagent cet avis.

Cependant, alors que les hommes et les femmes (70 pour cent et 67 pour cent respectivement) pensent que la femme doit se consacrer surtout à la maison et à la famille, il n'y a que trois jeunes filles sur 17 qui sont de cet avis. C'est d'ailleurs la seule proposition où la tendance dans les réponses des femmes et des jeunes filles est opposée. Mais il existe une autre différence intéressante dans les réponses entre femmes et jeunes filles qui n'indique pas tant une contradiction qu'une évolution différente. Alors que 85 pour cent des femmes pensent que la femme doit avoir un travail salarié pour être indépendante, et que 57 pour cent des hommes sont du même avis, les jeunes sont partagés entre 9 oui et 8 non. Il est possible que pour la grande majorité des femmes de la « première » génération, l'accès au travail salarié, quel qu'il soit, était la condition *sine qua non* de leur indépendance et de leur émancipation, et que le fait de pousser leurs filles à poursuivre des études et à « gagner leur pain » constitue un objectif complémentaire.

Les jeunes filles, par contre, tout en étant de bonnes élèves, comme nous allons le voir dans la section suivante, ne voient pas forcément dans l'accès à n'importe quel travail la clé, ou du moins l'unique clé de leur indépendance. Il n'est donc pas étonnant que le sujet à propos duquel la polarisation des réponses est la plus restreinte est celui qui concerne l'accès des femmes au travail et son lien avec l'indépendance. Presque la moitié des jeunes filles pensent que ce lien n'est pas nécessaire. L'analyse des entretiens, comme nous l'avons vu plus haut, confirme cette tendance des jeunes filles à rejeter l'idée qu'il faut « gagner son pain » à tout prix, quitte à y sacrifier des études plus poussées ou des projets de réalisation personnelle.

Les Yougoslaves à l'école

Nous avons donc vu que, si les aspirations des parents et des jeunes filles diffèrent parfois, ce n'est que dans la manière de réaliser ces aspirations. Sur le fond, il y a peu de divergences.

D'après l'étude de l'INED (Bastide, 1982), le cas des Yougoslaves (au total 168 élèves dans le premier degré et 117 dans le second degré) se distingue des autres nationalités par certains traits spécifiques. Il s'agit

d'abord d'un tout petit nombre d'élèves (1 à 2 pour cent de l'ensemble) concentré sur la région parisienne, et surtout à l'Académie de Paris. La qualification professionnelle des parents est supérieure à celle des parents d'autres nationalités. Il s'agit aussi de familles peu nombreuses, pour la plupart de un à deux enfants, au maximum trois (2,4 enfants en moyenne). Cela représente 50 pour cent de moins que la moyenne d'enfants par famille pour l'ensemble des familles étrangères.

Dans le premier degré, (tableau 1) 58 pour cent d'enfants yougoslaves sont nés en France contre 42 pour cent nés hors de France. Pour ces derniers, la moyenne de la durée de séjour est de quatre ans, ce qui veut dire qu'un grand nombre d'entre eux est venu en France avant d'entrer à l'école élémentaire, et avait par conséquent la possibilité d'être scolarisé sans retard. Les filles sont légèrement majoritaires chez les Yougoslaves alors que le rapport

TABLEAU 1: *Elèves d'origine étrangère dans le premier degré* en France, année 1977-1978*
(pour 100 élèves)

	Algériens	Portugais	Yougoslaves	Turcs	Total étrangers
Sexe					
- garçons	51	51	47	59	51
- filles	49	49	53	41	49
Age (au 1er janvier 1978)					
- âge moyen	9,0	9,0	8,8	9,3	9,0
Pays de naissance					
- France métropolitaine	73	45	58	4	55
- hors de France	27	55	42	96	45
Durée moyenne du séjour en France (en années et dixièmes d'année)	4,0	5,7	4,0	2,6	4,3
Profession du père					
- sans profession et divers**	7	2	1	2	4
- manoeuvres	15	8	4	13	9
- ouvriers spécialisés	36	49	27	34	39
- ouvriers qualifiés	13	18	46	14	16
- cadres sup., prof. lib.	-	-	12	1	2
Dimension de la famille d'origine					
- dimension moyenne	6,06	3,66	2,37	3,94	4,58

* D'après le tableau XXIa, pp. 108-109, Bastide, 1982. Nous n'avons retenu du tableau que quelques nationalités de référence et une partie des données seulement.

** Groupe hétérogène de personnes inactives (retraités, invalides, chômeurs) sans autre indication et de quelques étudiants.

est inverse pour les autres nationalités. De tous les élèves, les Yougoslaves ont l'âge moyen le plus bas (8,8 ans), c'est-à-dire qu'ils sont ceux qui ont le moins de retard.

Dans le second degré (voir tableau 2), le rapport garçons-filles est encore plus accentué en faveur de ces dernières. La moyenne d'âge des Yougoslaves est toujours légèrement plus basse que la moyenne d'ensemble. Dans cette partie de l'échantillon de l'enquête, seulement un quart des enfants yougoslaves est né en France alors que les autres sont nés hors de France.

TABLEAU 2: *Elèves d'origine étrangère dans le second degré* en France - année 1977-78 (pour 100 élèves)*

	Algériens	Portugais	Yougoslaves	Total étrangers
Sexe				
- garçons	49	49	48	50
- filles	51	51	52	50
Age (au 1er janvier 1978)				
- âge moyen	14,7	14,5	14,6	14,7
Pays de naissance				
- France métropolitaine	63	9	25	37
- hors de France	37	91	75	63
Durée moyenne du séjour en France (en années)	9,2	8,5	8,6	7,9
Profession du père				
- sans profession et divers**	12	3	3	7
- manoeuvres	15	11	2	10
- ouvriers spécialisés	28	45	27	33
- ouvriers qualifiés	24	22	38	23
- cadres sup., prof. lib.	1	-	1	1
Dimension de la famille d'origine				
- dimension moyenne	6,45	4,15	2,46	4,80

* D'après le tableau XXIIb, pp. 110-111, Bastide, 1982. Nous n'avons retenu du tableau que quelques nationalités de référence et une partie des données seulement.

** Groupe hétérogène de personnes inactive (retraités, invalides, chômeurs, étudiants...).

Pour un âge moyen de quatorze ans et demi, la durée de séjour moyenne pour les enfants nés hors de France est de huit ans et demi. Ils sont donc arrivés approximativement à l'âge de six ans, donc à l'âge suffisant pour

entrer dans le cours préparatoire à temps (alors que, comme on l'a vu plus haut, si on fait le même calcul pour leurs compatriotes dans le premier degré, ceux-ci sont arrivés encore plus tôt, à l'âge moyen de quatre ans).

La concentration dans la région parisienne est très nette (63 pour cent). Comme pour les élèves du premier degré, ces élèves sont issus de familles restreintes (2,4 enfants en moyenne) et, dans la majorité des cas, le père a une qualification professionnelle.

La réussite à l'école primaire ne varie que peu selon les nationalités (tout en étant un peu meilleure pour les élèves d'Afrique noire, de Yougoslavie, d'Amérique, d'Asie et de certains autres pays d'Europe); c'est surtout la stratification sociale et une bonne connaissance du français qui semblent être déterminants par rapport à la réussite scolaire. Alors que la réussite est excellente pour 8 pour cent de l'ensemble des élèves, bonne pour 29 pour cent, moyenne pour 33 pour cent, médiocre pour 20 pour cent et mauvaise pour 10 pour cent des élèves dans le primaire, pour les Yougoslaves elle est excellente pour 16 pour cent, bonne pour 40 pour cent, moyenne pour 30 pour cent, médiocre pour 11 pour cent et mauvaise pour seulement 3 pour cent des élèves (voir tableau 3).

56 pour cent des Yougoslaves du premier degré, contre 37 pour cent de toutes les nationalités, ont une réussite bonne ou excellente. Dans le second

TABLEAU 3: Réussite scolaire des élèves d'origine étrangère dans le premier degré en France

	Ensemble des élèves étrangers en France	Yougoslaves
excellente	8 %	16 %
bonne	29 %	40 %
moyenne	33 %	30 %
médiocre	20 %	11 %
mauvaise	10 %	3 %

Source: Bastide, H., 1982, pp. 134-135.

TABLEAU 4: Réussite scolaire des élèves d'origine étrangère dans le second degré en France

	Ensemble des étrangers	Yougoslaves
excellente	5 %	3 %
bonne	28 %	45 %
moyenne	40 %	36 %
médiocre	22 %	15 %
mauvaise	5 %	1 %

Source: Bastide, H., 1982, p. 179.

degré, le nombre d'excellents élèves diminue alors que le nombre des bons, moyens et médiocres augmente (tableau 4) mais on y trouve encore quelques différences correspondant aux nationalités.

Les Yougoslaves se trouvent plus souvent dans le second cycle long que la moyenne des autres nationalités et moins souvent dans le second cycle court. Quant à la réussite scolaire dans le second degré, les Yougoslaves sont légèrement meilleurs que la moyenne d'ensemble, excepté pour la position «excellent».

La réussite scolaire des Yougoslaves est concentrée sur les «bons» et les «moyens» (45 et 36% respectivement), alors que dans l'ensemble c'est la réussite moyenne qui domine, avec une dispersion plus forte dans les autres catégories. Parmi les Yougoslaves il y a un peu moins d'«excellents» élèves, mais il n'y en a pas contre qu'un pour cent de mauvais, pourcentage qu'on ne retrouve que pour les enfants issus des familles à professions libérales.

C'est par rapport à ce cadre de référence que nous présentons les résultats de notre enquête auprès des élèves yougoslaves fréquentant l'enseignement national complémentaire correspondant au second cycle du second degré. *

Sur l'ensemble de 351 élèves du second degré inscrits à l'école «Ivan Goran Kovacic» à Paris, nous avons obtenu 147 questionnaires utilisables, dont 76 rempli par des filles et 71 par des garçons.

Si on ne prend, comme population de référence, que les 993 élèves yougoslaves du second degré recensés par l'Académie de Paris, les 351 inscrits (ou 35,3 pour cent) indiquent une assez bonne fréquentation de l'enseignement national. Mais si on regroupe les trois académies de la région parisienne (Créteil, Paris et Versailles), c'est-à-dire 2.392 élèves, le total des inscrits à l'école yougoslave ne couvre que 14,7 pour cent des élèves.

Dans la première hypothèse, notre échantillon de 147 élèves représente 14,5 pour cent du total, et dans la deuxième hypothèse, il ne représente que 6,1 pour cent du total. Compte tenu de la plus grande assiduité des garçons, bien que ceux-ci soient minoritaires (1/5 du total des inscrits), nous avons obtenu dans notre échantillon une répartition quasi proportionnelle des sexes (71 garçons et 76 filles).

L'âge d'entrée à l'école en France varie également peu entre les garçons et les filles: 57,9 pour cent des filles et 57,7 pour cent des garçons sont entrés à l'âge de 6 ans ou avant (les jeunes filles ont plus souvent passé par la maternelle (17,1 pour cent) avant le cours préparatoire que les garçons (7,0 pour cent); 15 pour cent des jeunes filles et 9,8 pour cent des garçons sont entrés à l'âge de 7 ou 8 ans, 26,3 pour cent des jeunes filles et 32,4 pour cent des garçons à l'âge de 9 ans et plus.

62,2 pour cent des jeunes filles sont nées en Yougoslavie et 36,8 pour cent en France. (La relation entre le lieu de naissance et l'entrée à l'école française à un âge normal ou tardif n'est pas toujours évidente: par exemple, certains parents font venir leurs enfants qui sont nés en Yougoslavie avant le début de la scolarité; dans d'autres cas, les enfants nés en France sont rapatriés aussitôt après la naissance, pour être ramenés en France plus tard, à

l'âge de 12 ou 13 ans.) Un peu plus de la moitié des élèves (56,6 pour cent) se trouve encore dans le premier degré, et surtout dans la classe de 3^e. Ainsi, 14 élèves (19,7 pour cent) suivent un enseignement de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) en 3 ans, 7 (9,8 pour cent) un BEP (Brevet d'enseignement professionnel), 28 (39,4 pour cent) se trouvent en 3^e, 12 (16,9 pour cent) sont en seconde et 7 (9,8 pour cent) sont en première. Trois élèves suivent un enseignement en dehors du cursus français (il s'agit notamment de l'enseignement professionnel destiné aux Yougoslaves qui ont l'intention de retourner au pays). Aucun élève n'est en CPPN ou CPA. On trouve donc légèrement plus du quart des jeunes filles de l'échantillon dans le second cycle long (12 + 7).

La comparaison avec l'échantillon de l'INED est difficile, compte tenu de l'âge moyen plus bas des élèves dans cette enquête, et du fait que la majorité d'entre eux (les deux tiers) se trouve par conséquent encore dans le premier cycle. On y trouve cependant 15 pour cent des élèves dans le second cycle long et 17 pour cent dans le second cycle court (Bastide, 1982).

La meilleure répartition des élèves de notre échantillon peut être due à plusieurs facteurs: stabilité familiale, région parisienne et sélection de l'échantillon. Nous n'avons en effet touché que des élèves assidues qui venaient régulièrement à l'école et dont les parents suivaient avec attention les progrès, tant à l'école française qu'à l'école yougoslave.

Leurs résultats scolaire confirment néanmoins la tendance qui se dégage de l'enquête de l'INED. Les résultats de l'année en cours n'étant disponibles que pour le premier trimestre, nous avons pris en compte les résultats de l'année précédente. Il n'y avait qu'une seule mauvaise élève, 10 pour cent étaient passables, 20 pour cent assez bonnes, 37 pour cent moyennes, 21 pour cent très bonnes et 11 pour cent excellentes.

Il s'agit bien entendu des résultats scolaires obtenus à l'école française, et rapportés par les élèves elles-mêmes. Les résultats de l'école yougoslave n'ont que très peu d'utilité, car ils sont rarement discriminatoires (généralement bons).

62,2 pour cent des élèves n'ont jamais été scolaires en Yougoslavie et 36,8 pour cent l'ont été. Dans l'ensemble, on trouve onze élèves qui ont redoublé, dont la moitié est venue en France en cours de scolarité. Ces redoublements n'ont cependant pas porté préjudice aux résultats scolaires ultérieurs.

34 pour cent des jeunes filles ont choisi, comme «profession préférée», un métier nécessitant des études universitaires (sciences exactes et sciences sociales), et 15 pour cent souhaiteraient une profession nécessitant l'équivalent d'un IUT (enseignement technique). Compte tenu du fait que 25 pour cent se trouvent déjà dans le cycle long, et que la réussite scolaire de celles qui se trouvent en 3^e laisse prévoir l'orientation de presque 40 pour cent d'entre elles vers l'enseignement long, l'orientation qu'envisagent ces élèves sur le plan scolaire et professionnel n'a rien d'étonnant, encore moins d'irréel. L'irréalisme des aspirations est parfois attribué à tort aux enfants immigrés par des auteurs qui n'ont pas abandonné le schéma selon lequel les enfants

immigrés ne peuvent que reproduire la situation de leurs parents, et rien de plus (Stölting, 1980, p. 72).

Les « professions préférées » sont, pour la plupart, les professions « féminines », mais cette tendance est moins forte lorsqu'il s'agit de professions nécessitant des études poussées. Les jeunes filles qui désirent être médecins sont d'excellentes élèves et s'orientent vers le baccalauréat scientifique. Celles, par contre, qui veulent être professeurs de langues ou journalistes s'orientent vers le baccalauréat littéraire.

A la différence de ces bonnes élèves, pour qui la réalité et les rêves ne sont pas éloignés et qui ont pu tracer très précisément le chemin qu'elles doivent encore parcourir pour aboutir à ce qu'elles désirent, on trouve chez les autres, les moins bonnes, une fixation pour les métiers « féminins », en particulier chez celles qui ne parviendront jamais à l'enseignement long. Cette fixation et cette stéréotypie masquent souvent une certaine désorientation de ces élèves, qui se laissent finalement guider par les autres parents ou conseillers d'orientation. Aussi trouve-t-on le plus souvent des « métiers préférés » tels que : infirmière, coiffeuse, hôtesse de l'air, modéliste (créatrice de mode). Ce dernier métier est mentionné par les jeunes filles dont les parents travaillent dans l'habillement, la jeune fille travaillant souvent déjà dans l'atelier, après l'école.

Si l'on compare les désirs des enfants et les désirs des parents quant à l'avenir professionnel de leurs filles, on constate qu'un tiers des parents pense que leur fille devrait exercer un métier de son propre choix, quel qu'il soit; 27 pour cent la voient dans des professions nécessitant des études supérieures, tandis que les autres la voient dans des métiers nécessitant des études secondaires seulement, et qu'on peut qualifier de « typiquement féminins ».

Le profil qui se dégage de cette première analyse des résultats scolaires des jeunes filles yougoslaves est encore plus positif que celui obtenu dans l'enquête de l'INED ou dans les statistiques du ministère de l'Éducation nationale.

Il est possible que la structure même de l'échantillon fait que nous sommes en présence d'élèves légèrement plus favorisés que la moyenne. Comme nous l'avons déjà souligné, nous avons enquêté à Paris et dans la région parisienne; les familles dont sont issus ces élèves sont toutes des familles stables, ayant des conditions de logement correctes (58 pour cent des élèves ont leur propre chambre); les parents suivent de près la scolarisation de leurs enfants; il s'agit de familles avec 1,94 enfants par famille seulement, donc moins que dans la moyenne des familles yougoslaves de l'enquête de l'INED. La qualification professionnelle et le niveau de scolarité des parents, cependant, n'indiquent pas qu'il s'agit d'élèves particulièrement favorisés. 20 pour cent des pères et 37 pour cent des mères n'ont pas complété l'école élémentaire de huit ans, 18 pour cent des pères et 31 pour cent des mères ont complété la scolarité obligatoire, 52 pour cent des pères et 26 pour cent des mères ont un niveau d'école secondaire avec qualification, et enfin, 8 pour cent des pères et 7 pour cent des mères ont un niveau d'études supérieures. La qualification professionnelle des pères est la suivante: 14 pour cent de

manoeuvres, 39 pour cent d'ouvriers spécialisés (OS), 21 pour cent d'ouvriers qualifiés, 5 pour cent d'employés, de techniciens et de cadres moyens, 1 pour cent de cadres supérieurs, 16 pour cent travaillent comme mécaniciens dans la confection, et le reste est inconnu. 19 pour cent des mères sont femmes au foyer, 28 pour cent sont femmes de ménage, 13 pour cent sont ouvrières spécialisées, 4 pour cent sont ouvrières qualifiées, 6 pour cent son cadres moyens, 1 pour cent cadres supérieurs, et 29 pour cent travaillent dans l'habillement.

Etant donné cette répartition, le profil socioprofessionnel des parents ne peut être à lui seul à l'origine de cette bonne réussite scolaire.

Ce qu'on peut retenir, cependant, c'est que les aspirations des parents aussi bien que celles des élèves dépassent non seulement le niveau d'études et de qualifications des parents, mais se situent aussi dans le domaine du réalisable. Les parents ne semblent pas faire de grande différence entre garçons et filles dans le domaine de la scolarité. Ils projettent leurs aspirations sur les deux à la fois. Comme nous l'avons déjà indiqué, c'est la position de la femme, surtout si la mère travaille, qui sert de modèle à la fille: la grande majorité des femmes travaillent à l'extérieur, et les aspirations des jeunes filles aussi bien que celles des mères sont orientées vers l'extérieur. Le problème de l'avenir de la jeune fille ne se pose qu'en termes d'un choix professionnel.

Conclusion

Les contradictions entre les jeunes filles et leurs mères ne sont pas aussi apparentes que celles qui sont présentées dans les travaux sur les jeunes filles de la «seconde génération» en général.

Les jeunes filles yougoslaves ont bénéficié de l'idéologie égalitariste qui avait déjà eu un impact sur la conscience de leurs mères, si ce n'est sur leur vécu (Morokvašić, 1983). Elles semblent marcher sur les traces de leurs mères, pour qui l'accès au travail salarié avait été considéré comme une condition de leur indépendance économique, une conquête au niveau social dont elles ne sont d'ailleurs pas prêtes à se séparer – quitte à rester dans le pays d'immigration et à «s'écarter» ainsi du projet d'émigration temporaire.

A l'étranger, les femmes yougoslaves sont devenues conscientes des limites et des revers de cette émancipation par un travail abrutissant et mal payé. Il n'empêche qu'elles y adhèrent encore plus fortement et, de surcroît, poussent leurs filles dans la même direction. Elles espèrent toutefois que, grâce à une meilleure éducation, leurs filles accéderont à d'autres emplois, moins durs et mieux payés.

Pour comprendre la situation présente des jeunes filles yougoslaves, il a été indispensable de connaître d'abord les origines, en partant des conditions dans lesquelles ont vécu ou vivent encore leurs mères, et de celles que les structures de la société du pays d'emploi leur imposent. On comprendra alors

le genre de heurts et de contradictions qui affectent la relation parents-enfants, et on évitera de les placer sur le seul plan du conflit entre les deux modèles culturels – celui de «départ» et celui d'«arrivée» – comme si chacun de ces modèles était homogène, statique, cohérent et l'un par rapport à l'autre, contradictoire et divergent.

Nous sommes convaincues que le cas yougoslave n'est pas un cas à part et que, pour chaque nationalité, le sort de «sa» seconde génération est infiniment plus complexe qu'on ne tend à le présenter en le réduisant à l'image du conflit entre deux cultures. La situation de la «seconde génération» ne peut en tout cas être saisie convenablement sans un examen approfondi de ses origines, des modes de changements en cours et des contraintes liées à ces changements dont les parents ont déjà fait l'expérience.

MIRJANA MOROKVASIC

Centre National de la Recherche Scientifique,
Paris

Bibliografie

- BASTIDE, H., «Les enfants d'immigrés et l'enseignement français», Paris, PUF-INED, Cahier no 97, 1982.
- CHARLOT, M., *Mon avenir? Quel avenir?*, Paris, Casterman, 1978.
- GERSTENMEIER und HAMBURGER, «Bildungswünsche ausländischer Arbeiterkinder», in: *Soziale Welt*, no 3, 1974, pp. 279-293.
- HOFFMAN-NOWOTNY, H.-J., «The Second Generation of immigrants. A sociological Analysis in Switzerland», in: *Temporary Labor migration in Europe: Lessons for the American Policy Debate*, Maryland, Belmont Conference Center, 1980.
- MOROKVASIC, M., *Yugoslav Women in France, FR Germany and Sweden*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1980, 642 pp., ronéo.
- «Ette femme en Yougoslavie: Le passé, l'égalité institutionnalisée et le présent», in: *Peuples méditerranéens*, no 22, janv.-mars 1983.
- *Aspiration au changement des femmes migrantes et vécu des jeunes filles de la «seconde génération»: le cas des jeunes yougoslaves*, Projet régional européen PNUD/OIT en faveur des migrants de la deuxième génération, doc. RER/79/001/DOC-12 (Genève, 1985) 54 p.
- STÖLTING, W., *Die Zweisprachigkeit jugoslawischer Schüler in der Bundesrepublik Deutschland*, Berlin, Otto Harrassowitz, 1980.
- TABOADA, I., «Questions sur les immigrés de la seconde génération», in: *Sans frontière*, Paris, 1981.
- ZEHRAOUI, A., «Les enfants des Maghrébins entre la différence et l'indifférence», *Le Monde du Dimanche*, 30 mai 1982.

Summary

The author analyses the socialisation process of young girls and young women in certain employment countries (France, the Federal Republic of Germany and Sweden) on the basis of extensive research in these countries, and she does this by placing the process in the context of relationships within the migrant family, particularly mother-daughter relationships.

Young Yugoslav girls have benefitted from the egalitarian ideology which already had an impact on the conscience of their mothers. They seem to be following in their mothers' steps. For their mothers the access to wage-earning employment had been considered a condition of their economic independence; and this represents a social achievement which they have no intention of giving up – preferring even to stay in employment countries and thus step outside the framework of temporary migration.

The situation of young girls of the second generation cannot be properly grasped without looking into their origins and especially the changes experienced by their parents.

Résumé

L'auteur analyse dans son article – basé sur une large recherche réalisée dans certains pays d'emploi (RFA, France, Suède) – le processus de socialisation des jeunes filles et jeunes femmes yougoslaves, en replaçant ce processus dans le contexte des relations de famille, et en particulier des relations mères-filles, en milieu migrant.

Les jeunes filles yougoslaves ont bénéficié de l'idéologie égalitariste qui avait déjà eu un impact sur la conscience de leurs mères. Elle semblent marcher sur les traces de leurs mères, pour qui l'accès au travail salarié avait été considéré comme une condition de leur indépendance économique, une conquête au niveau social dont elles ne sont d'ailleurs pas prêtes à se séparer – quitte à rester dans le pays d'immigration et à «s'écarter» ainsi du projet d'émigration temporaire.

La situation des jeunes filles de la «deuxième génération» ne saurait être saisie convenablement sans que l'on examine ses origines et en particulier les changements dont les parents ont déjà fait l'expérience.

Demographic and economic aspects of the Italian second generation within migration movement

This report attempts to estimate the size and to describe the characteristics of this two-way flow (expatriation-repatriation) of young migrants in relation to the Italian demographic structure and trend. The study includes the whole 0-20 age span in order to evaluate better those cohorts which have just entered or which are about to enter the labour market. The term «second generation» is used in an improper sense, only as far as the age group of migrants is concerned. There is no way of singling out the members of the «second generation» migrants inside Italy since they have no identity card or passport which classifies them as such.

1.1 - Demographic losses in zones of emigration in Italian research

It is easy enough to establish the numerical impact of migratory waves on countries of immigration since migrants figure in publications on demographic growth (classified as «foreign») alongside of the local population. It is, however, much more difficult to evaluate the effects of the migratory flow on the Italian demographic trend and on its main indicators. Movements to and from foreign countries, added to an even greater internal movement, constitute a single phenomenon triggered by the same, although numerous, causes: the great differences in the birth rate from one region to another, for example, and especially the differences in economic and social development which have polarised certain areas as fields of attraction and others, as fields of repulsion.

Furthermore, while in the countries of immigration we can talk about a second generation «present» and therefore countable¹, even if the indicators

¹ A. LEBON, *Impact des migrants et notamment ceux de la seconde génération sur l'évolution de la situation démographique de quelques pays d'emploi*, Séminaire technique tripartite sur les migrants de la deuxième génération, Lisbonne, 4-9 mai 1981, Genève, BIT, 1981.

are not always obvious, in areas where departures have been massive, it is only possible to ascertain the causes of the «absence». It is therefore not usually possible to calculate the numbers accurately or to define the characteristics of the «internal» second generation or the «absent» second generation (abroad). A whole series of elements, at two different levels, do exist, however, and emerge from the analysis of the demographic macro-structure (domestic-foreign migration, depopulation) and especially from studies and surveys conducted in particular areas. These made it easier to calculate the inter-relationship between mobility, demographic growth and socio-economic and cultural factors.

In the last decade, one of the constants in the study of Italian migratory phenomena has been the attention given to the effects of long-term emigration on the demographic and social structure of the population. Demographers themselves have had a continuing interest in this kind of problem which in turn has determined the direction of many surveys. During the 1970s there seems to have been a «reversal of focus» in the study of migrations; up until that time most studies had concentrated on groups of migrants abroad and had centred on the problems of integration or at least were chiefly concerned with the receiving country; more recent analyses, however, have begun to investigate the effects of the exodus on the areas of origin. The negative effects have become more obvious as the first symptoms of the difficult economic situation and the ensuing economic crisis appeared and were aggravated by the return of a substantial number of emigrants.

At the Second European Demographic Conference, sponsored by the Council of Europe, held in Strasbourg in 1971, Livi Bacci presented a detailed picture of the migration situation in the Mediterranean countries of origin and in the receiving countries. He underlined particularly the demographic effects of the selectiveness of emigration and of the changes in the geo-demographic physiognomy of the zones of origin.² In a broad research carried out by the CISP and published in the same volume dealing with families of emigrants in 149 Italian communes, the zones which fed emigration are described. Long-term emigration in particular has very negative effects on the demographic balance; the losses are only partially compensated for by the high fertility rate. The average annual quotas in the demographic evolution showed a marked decline in population in relation to the national average.³

Santini also points out how emigration can greatly alter the age structure of a population if the flow is constant and numerically substantial; in any case, over a long period of time it can lead to less favourable structures from

² M. LIVI BACCI (ed.), *The Demographic and Social Pattern of Emigration from the Southern European Countries*, Firenze, 1972.

³ C.A. CORSINI, E. SONNINO, "The CISP Survey on the Families of Italian Emigrants Abroad", in M. LIVI BACCI (ed.), *The Demographic and Social Pattern*, cit., pp. 279-375.

an economic and social point of view.⁴ As far as domestic migration is concerned, mass emigration from the South, which may indeed have effected a territorial reequilibrium and a mixing of the population from different Italian regions, has, nevertheless, created a whole series of human problems and hardships both in terms of degradation in the areas abandoned by emigrants and congestion in urban centres.

Negative aspects are so often linked to migration that some demographers talk about «physiological» and «pathological» migration, when the loss of the active population could seriously jeopardise the future of the zone.⁵ Some local studies have provided a clearer picture of the specific effects of the migratory movements. The Rudas study on Sardinia explains how «vicious circles» get started at the economic and social level partially as a result of the low density of the local population. Emigration has left rural areas deserted and the feeling of «isolation» which has always characterised the island has reached its limit.⁶

The profit and loss accounts resulting from emigration are necessarily negative. According to a rough estimate, losses in human capital suffered by the South of Italy after the Second World War can be estimated at about 22 billion lire (at 1963 prices): a total loss equal to three times the total cost of measures carried out in those zones by the Cassa del Mezzogiorno (the South of Italy Fund).⁷

As far as the dynamics of depopulation are concerned – depopulation includes of course not only migratory aspects but also natural factors like birth rate trends, ageing, the flow towards urban centres, etc. –, this has been examined in a study co-ordinated by E. Sonnino and carried out by the Department of Demography of the University of Rome. Of the 7,040 Italian communes which have gone through one or more depopulation phases, the majority (62 per cent) suffered a decline between 1961 and 1971. Depopulation follows different historical traditions in different areas. In the North-western regions, one third of the communes whose population dropped between 1951 and 1971 had already begun its decline as early as the period between 1871 and 1911, another third had begun between 1911 and 1951 and the remaining third, not until the 1951-71 period. In the South, on the other hand, where depopulation increased sharply after the Second World War, the communes whose populations fell between 1951 and 1971 but where this phenomenon had already begun in the 1871-1911 period, constituted only 5 per cent of the total cases examined, while communes whose decrease had begun in the 1911-51 period represented 14 per cent of the

⁴ A. SANTINI, "Effetti sulla struttura per età e sulla fecondità di differenti modelli di migrazione", *Genus* (Roma), XXX, 1-4 (1974), pp. 53-84.

⁵ N. FEDERICI, *Migrazioni fisiologiche e migrazioni patologiche: la realtà italiana*, Roma, Istituto di Statistica Economica, 1974.

⁶ N. RUDAS, *L'emigrazione sarda*, Roma, CSER, 1974.

⁷ G. ALVARO, "Una valutazione del capitale umano emigrato dal Mezzogiorno nel periodo 1951-1971", *Saggi di Statistica Economica* (Roma), n. 10, 1974.

cases. Eighty per cent of the Southern communes examined had not begun their decline until 1951. The figures for the islands are very similar to those for the South of Italy, while the North-east and the Centre of the country find themselves in an intermediate position.⁸ (Cfr. table 1.)

TABLE 1: *Coefficients of multiple correlation between depopulation and natural growth and net migration between 1871 and 1971 in the large geographical regions*

Geographical region	r_{ts}	$100 \cdot R_{s,nm}^2$	$r_{ns,m}$	$r_{ms,n}$
North West Italy	- 0.17	2.64	- 0.16	- 0.11
North East Italy	- 0.81	64.55	- 0.80	- 0.44
Central Italy	- 0.29	33.78	- 0.58	- 0.26
South Italy	- 0.97	69.19	- 0.69	- 0.82
Islands	- 0.95	87.29	- 0.23	- 0.93
Total	- 0.46	9.18	- 0.29	- 0.27

Source: *Un secolo di emigrazione italiana: 1876-1976*, Roma, 1978, p. 201.

The relationship between emigration and depopulation is certainly not sufficient to make the two terms interchangeable; a great deal depends on the capacity for «natural resistance» of the populations. In periods when emigration is high it is often *the* factor which explains all the conditions of depopulation. In other periods when the emigratory flow is low, regions having a good natural recovery capacity record a moderate decrease in the cases of depopulation.

In the case of Carnia, for example, the demographic recession which began in 1951 was so serious that a fifth of the population recorded in the census of that year was lost in the space of 20 years. The depopulation of Carnia can be considered to be almost entirely due to emigration; however, the demographic structures themselves show signs of internal negative alterations due to the departure of entire families with children.⁹

The picture of the losses due to the departure of the younger generations, more active economically and demographically, is more interesting if it refers to some well-defined inland areas, once the data have been cleared of the effects of attraction which the regional and provincial capitals exercise over the other towns of the region. In areas of emigration, it is certainly not

⁸ A.M. BIRINDELLI, G. GESANO, E. SONNINO, "Lo spopolamento in Italia nel quadro dell'evoluzione migratoria e demografica (1871-1971)", in G. ROSOLI (ed.), *Un secolo di emigrazione italiana: 1876-1976*, Roma, CSER, 1978, pp. 189-250.

⁹ G. GESANO, *La Carnia. Un caso di spopolamento nell'arco alpino: emigrazione endemica e rapporti con le aree contermini di sviluppo economico*, Roma, Istituto di Demografia, 1977. See also: Istituto di Demografia dell'Università di Roma, *L'emigrazione dal bacino Mediterraneo verso l'Europa industrializzata*, Milano, F. Angeli, 1976.

possible to analyse an «absent» generation; that is the children of emigrant workers born during their parents stay abroad and often still living abroad. It is, however, possible to study fairly accurately the consequences of the voids the young men and women in childbearing age left behind; as a result of their departure the birth rate dropped, there was a systematic ageing of the population and an absolute and relative decrease in the labour force with a reduction of the ratio between active and non-active. The analysis becomes more complex if it concerns the social, cultural and behavioural effects on the population remaining in the area of origin. Not only are the processes of socio-cultural change slowed down but cultural investments are seriously compromised by the reduction in number of school-age children. A statistical survey on Southern emigration in the zones of departure, promoted by the FORMEZ, was carried out and completed in 1976: it analyses carefully 15 communes in Upper Irpinia (Alta Irpinia, province of Avellino) and 15 in inland Sicily (parts of the provinces of Enna and Caltanissetta).¹⁰

In Alta Irpinia more than 70 per cent of the families have been affected by the emigration of one or more of their family members in the 1951-71 period. In the 15 communes studied, the *de facto* population in 1971 was 56 per cent less than the *de facto* population for the whole province of Avellino. In the course of various censuses the population fell by 30 per cent between 1951 and 1971. In the same period, half the *de facto* population in 1951 emigrated, causing a negative balance for the 20-year period equal to two-thirds of the *de facto* population in 1971. This, however, is an extreme case. Here we refer to the «theoretical» *de facto* population, meaning the number of inhabitants there would have been in the interval between census had it not been for the migratory flow and corresponding to the population which would have resulted from the net natural growth.

Considering the average birth rates and the average natural growth in a ten-year period, we can see that the birth rate drops by several points especially in communes with high migration rates in the second decade. In this area, while the numbers in the active groups drop from 1951 to 1971, the most significant variations can be found among the very young and the very old. There is a substantial reduction in the numbers of very young children, and the trend towards an ageing of the population is confirmed by a steady rise of about six years in the average age in the 1951-71 period.¹¹

¹⁰ *Progetto di studio operativo sull'emigrazione meridionale nelle zone di esodo*, Roma, Formez, 1976. For summarised data cfr. *Ricerca sull'emigrazione meridionale nelle zone di esodo* (edited by G. Rosoli), Roma, FORMEZ, 1977. The research was carried out by the Centro di Specializzazione e Ricerche economico-agrarie per il Mezzogiorno of Portici for Upper Irpinia and by the ISVI of Catania for Inland Sicily.

¹¹ Centro di Specializzazione e Ricerche economico-agrarie per il Mezzogiorno: *Progetto di studio operativo sull'emigrazione meridionale nelle zone di esodo*, Portici, 1975, pp. 74-75.

See also G.A. MARSELLI, "Un ritorno doloroso, un'occasione da non perdere", *Studi*

As far as Inland Sicily is concerned, in the 20-year period between 1951-71, the *de facto* population in the province of Caltanissetta fell by more than 7 per cent in spite of a very high birth rate. The departures increased in the second decade, upsetting the initial equilibrium between natural growth and net migration. In the province of Enna, the resident population dropped by 16 per cent while the *de facto* population decreased in the same period by 22 per cent which is a percentage higher than the birth rate. Emigration has more than cancelled out the effects of the population growth.

The changes in the population in the space of 20 years bring into focus the effects of the exodus: an increase in the female population, a decrease in the male population of working age, a drop in the number of children and a rise in the number of elderly people. As far as the province of Caltanissetta is concerned, the old-age index (the number of elderly people per 100 young children) rises from 22 per cent in 1951 to 35 per cent in 1971; in Enna this percentage jumps from 24 per cent to 39 per cent. The surplus of children over the elderly, in relation to the numbers in the middle-age groups (the Billeter index), drops from 37 to 30 in Caltanissetta and from 36 to 26 in Enna.

1.2 - Statistical sources

Official statistical information presently available from the ISTAT (Central Institute of Statistics) provides only a rough picture of the features of the migratory phenomenon: it is in fact objectively difficult for countries of emigration to follow the movements of their citizens who work abroad in a national and international political and economic framework which has increasingly permitted and even facilitated free circulation.

The statistical sources for the Italian migratory flow are:

1) the survey of expatriates and repatriates conducted each year by the ISTAT in collaboration with the communes which, as of July 1964, keep track of emigrants in their communes through the «Foreign Emigrant Card Index» (*Schedario degli emigrati e degli emigranti per l'estero*):

2) the movements of the resident population according to registry office data (in and out registrations: «iscrizioni e cancellazioni anagrafiche»).

The first source classifies the Italian citizen going abroad into one of

Emigrazione (Roma), XVIII, n. 63 (Sep. 1981), pp. 305-317. Taking into consideration the important demographic implications for the reconstruction of Southern areas hit by the 1980 earthquake, G.A. Marselli has calculated the net migratory flows of 316 communes in the regions: in the 20 years from 1951-71, there was a net emigration of 668,000 out of a "theoretical" *de facto* population in 1971 of almost 4 million people. Emigration probably swallowed up about 70 per cent of the natural increase for that time span.

the following three statistical groups according to his reasons for expatriating:

- *emigrant worker*: if the purpose of his transfer abroad is «to exercise his profession, art or trade on his own or in the employment of others»;
- *emigrant family member*: if the purpose of his transfer is to accompany or to join a family member working abroad;
- *emigrant for other reasons*.¹²

The second statistical source is based on the movement of the resident population according to registry office data. Each commune keeps a list of its resident population (of those whose habitual abode is in that commune). Each month the transfers from other communes or from abroad and the transfers to other communes or to foreign countries are recorded on an individual basis (ISTAT P/1 form).¹³

¹² The survey is carried out every year (it refers to the calendar year beginning 1 January and ending 31 December), and is based on the "Foreign Emigrants Card Index" which exists in every commune. This index is made up of individual cards for each person officially residing in that commune who holds a passport for reasons of work or who has, in any case, expatriated or repatriated as an emigrant. At the beginning of each year the communes conduct a survey on all those people for whom they have index cards and make note of their movements in the previous calendar year: the movements are then recorded in the communal offices on two separate forms, one for movement within Europe (mod. ISTAT P/26) and one for overseas movement (mod. ISTAT P/27).

Since, within EEC countries at least, a passport is no longer required, even for work reasons (EEC countries absorb almost half of the Italian migratory flow), the sources of information permitting the completion of these cards are extremely diversified: up-to-date voters' lists and the registration of changed marital status and the request for certificates coming from abroad, and so on. It is, however, objectively difficult to ascertain the movements of migrants on the basis of such varied documentation. A great deal depends on the capacity of the local communal employees to get hold of the necessary information.

The data available from the first source (survey of expatriates and repatriates) regard the following factors: year of birth of migrant; sex; occupational status; field of economic activity; non-professional condition (for non-working migrants); statistical group (reason for expatriation); month in the particular year, the foreign country (to which or from which), and the Italian region and province (from which and to which) the movement took place; the length of stay abroad (for repatriates).

¹³ Up until 1969 those whose names appeared in the "Foreign Emigrants Card Index" were struck off the communal registry office lists; from 1969 on, however, since a number of problems arising from name cancellation operations had emerged, a separate department within the registry office, called the "Special Registry Office for Italians residing abroad" (the AIRE "Anagrafe speciale degli italiani residenti all'estero") was set up. This department was to become increasingly important as far as political rights (especially voting rights in Italy and in EEC countries: European Parliament) and various benefits provided for migrants according to different regional laws, were concerned. The setting up of the AIRE has not resolved the problems of the reliability of data based on registry office in and out registrations; it is still difficult to keep the registry office lists and the Foreign Emigrants Card Index up to date. The information obtained from the second source (registry office in and out registrations) concerns: sex, age, marital status, occupational status or lack of, commune and foreign country (of origin and of arrival).

The variables with which our study is particularly concerned are: age, sex, statistical group (size or «family» emigration), the number of students within the «non-professional» category, the number of births abroad which are registered in the communes where the parents have maintained their official residence.¹⁴

1.3 - *The trend in Italian migration from 1946 to the present*

Before analysing the features characterising the migratory flow regarding the 0-20 age group with which we are concerned, a brief glance at the evolution of Italian migration in general in the post Second World War era is useful. In certain aspects the phenomenon has grown simpler and in others new variables have entered the picture. Simplification concerns both the migrants' destination and the migrants' regions of origin: migrants tend more and more to go to European countries, especially EEC countries and they now come almost exclusively from the South of Italy, from certain regions in particular (Molise, Basilicata, Calabria, Sicily) and from certain areas within those regions. There has also been a simplification concerning the volume of the flow: the numbers have dropped to less than 100,000 a year both for expatriates and repatriates.

Alongside this simplification, however, a greater differentiation in the composition of the flow can now be noted: while in the years immediately after the war the characteristics of migrants were fairly uniform, (they were chiefly male, wage earners, who went abroad without a family) in recent years, more and more women and young children have been included in the migrant flow, increasing the number of «family» emigrations and the «non-worker» category.

Figures show the tendency towards greater simplification in destination and differentiation in composition of the migratory flow. Between 1946 and 1984, there were more than 8.1 million expatriates (5.6 million, 70 per cent, of whom were directed to European countries) versus almost 5 million repatriates (4.1 million of whom were returning from European countries). Net migration exceeds 3 million.

¹⁴ A secondary source which provides a static evaluation of the migratory phenomenon should be mentioned: *Aspetti e problemi dell'emigrazione italiana all'estero* published annually by the Ministry of Foreign Affairs. These are usually estimates, compiled by Italian diplomatic and consular representatives abroad, based on statistical data mainly concerning countries of immigration. They provide some information regarding the size and some of the structural characteristics (sex, age, occupational composition) of Italian communities abroad.

For more information, see R. CAGIANO De AZEVEDO, «Le statistiche sull'emigrazione. Situazione e proposte», *Studi di Sociologia*, n. 3, 1969; ID., «La struttura professionale delle comunità italiane all'estero», *Affari Sociali Internazionali*, n. 1 1973; ID., «L'exigence et l'urgence d'un système de statistique moderne concernant les immigrants de deuxième génération en Europe», *Affari Sociali Internazionali*, n. 1, 1982.

EEC countries absorb 54 per cent (more than 3 million) of European expatriates. Switzerland is in first place in absolute terms among the importers of Italian manpower, taking in 45 per cent (or more than 2.5 million people); Germany and France follow in second and third places (with 1.3 million and more than 1 million respectively). European countries are leading also in return migration: 84 per cent of the total come from Europe.

The foreign migration rate rises from 2.4 per cent in 1946 to 7.7 per cent in 1960-61 (when the number of expatriates reached a peak of nearly 400,000 per year) and drops again to about 2 per cent after 1971; at the present time the rate is about 1.5 per cent. Migratory rates higher than 10 per cent are recorded in Northern Italy only in Veneto between 1947 and 1956 and in Friuli between 1947 and 1962. The highest rates are to be found in the South: in Abruzzo and Molise (where the migration rate between 1951 and 1971 exceeds 15 per cent and reaches 25-27 per cent between 1956 and 1961), in Basilicata (where there are rates of 11 per cent in 1951 and of 28 per cent in 1961 and 1962), in Apulia (where the rate between 1960 and 1962 is over 20 per cent and over 10 per cent from 1959 to 1966), in Calabria (where from 1948 to 1970 the rates are consistently higher than 10 per cent). Between 1960 and 1963 the migration rates exceed 10 per cent also in Campania. These regions continue to have the most departures.

We must note, however, that the features differentiating the areas of departure already mentioned cause great disparities in the migration rates within a single region: to mention only some of the most outstanding cases, the 1978 migratory rate for the whole of Lombardy was 1.1 per cent while the province of Sondrio recorded a rate of 12.2 per cent; in the same year the disparity between the rate for the province of Belluno (28.8 per cent) and the rate for Veneto as a whole (2.5 per cent) was even greater. These figures indicate that even in regions where the migration flow seems to be fairly well exhausted there remain a few areas from which migrants continue to depart. In the same way in the South of Italy, regional data sometimes gives the false impression of an evenly distributed migratory flow which in fact is not the case. In 1978 in Campania, for example, the migratory rate is 0.6 per cent for the province of Naples as compared to 4.7 per cent for the province of Avellino and 6.7 per cent for the province of Benevento.

Table 2 summarises Italian migratory movement in the period following the Second World War. The figures show clearly how the century-old phenomenon of Italian emigration has gradually dwindled to the point of almost disappearing or better, to the point of being so limited in volume as to be considered physiological if it were not for the fact that some areas and segments of the population seem destined historically to migrate, and they still emigrate out of necessity or at least because they are on the fringes of society.

We must remember, in first place, that foreign migration is only one of the components of that general mobility which has so altered Italian human geography in the immediate post-war period up until the present: while some 7 million Italians have expatriated between 1955 and 1970, 25 million Italians have changed their communes of residence due to internal migration.

TABLE 2: *Summary of Italian migratory movement (1946-1984)*

Year	Expatriates			Repatriates		
	Europe	Overseas	Total	Europe	Overseas	Total
1946	103.077	7.209	110.286	3.958	600	4.558
1947	192.226	61.918	254.144	55.420	10.109	65.529
1948	193.303	115.212	308.515	101.691	17.570	119.261
1949	94.959	159.510	254.469	97.680	20.946	118.626
1950	54.927	145.379	200.306	38.377	33.657	72.034
1951	149.206	143.851	293.057	53.441	38.463	91.904
1952	144.098	133.437	277.535	72.151	24.749	96.900
1953	112.069	112.602	224.671	71.463	31.575	103.038
1954	108.557	142.368	250.925	76.183	31.017	107.200
1955	149.026	147.800	296.826	86.344	32.239	118.583
1956	207.631	135.171	344.802	120.150	35.143	155.293
1957	236.010	105.723	341.733	127.977	35.300	163.277
1958	157.800	97.659	255.459	98.006	41.032	139.038
1959	192.843	75.647	268.490	132.275	23.846	156.121
1960	309.876	74.032	383.908	166.414	25.821	192.235
1961	329.597	57.526	387.123	182.496	27.700	210.196
1962	315.795	49.816	365.611	210.575	18.513	229.088
1963	235.134	42.477	277.611	206.685	14.465	221.150
1964	216.498	41.984	258.482	174.210	15.958	190.168
1965	232.421	50.222	282.643	187.939	8.437	196.376
1966	219.353	77.141	296.494	200.919	5.567	206.486
1967	166.697	62.567	229.264	162.337	6.991	169.328
1968	158.462	57.251	215.713	142.448	7.579	150.027
1969	139.140	43.059	182.199	130.642	22.656	153.298
1970	115.114	36.740	151.854	112.933	29.570	142.503
1971	133.132	34.589	167.721	105.927	22.645	128.572
1972	111.908	29.944	141.852	113.657	24.589	138.246
1973	98.970	24.832	123.802	101.771	23.397	125.168
1974	87.060	24.960	112.020	96.359	20.349	116.708
1975	72.025	20.641	92.666	101.948	20.826	122.774
1976	73.031	24.216	97.247	96.150	19.847	115.997
1977	65.147	22.508	87.655	81.042	20.943	101.985
1978	61.961	23.589	85.550	68.086	21.811	89.897
1979	67.648	21.302	88.950	67.537	24.156	91.693
1980	64.517	20.360	84.877	66.601	23.862	90.463
1981	68.593	20.628	89.221	67.813	21.073	88.886
1982	75.917	22.324	98.241	71.107	21.316	92.423
1983	64.695	20.443	85.138	66.760	21.044	87.804
1984	60.542	16.776	77.318	58.336	18.636	77.002

Source: ISTAT

Between 1951 and 1965, in particular, almost 1.5 million people per year moved from one place to another. The "industrial triangle" (Liguria, Piedmont, Lombardy) has been able to absorb 113,000 people every year for 15

years. These are the movements which really alter the structure as well as the distribution of the Italian population, accentuating the dichotomy between areas of attraction and areas of repulsion. As a consequence of this flow, there is an internal "second generation", more numerous and often little integrated as the "second generation" born in European countries outside of Italy.

1.4 - Demographic and economic trends

It is useful to have an over-all picture of the variations in the Italian labour force in the period under consideration. Between 1950 and 1961 there was a jump from 18,770,000 to 20,320,000. The increase of 1,550,000 represents the balance between the increased number of workers (2,950,000) engaged, in the non-agricultural sectors and the decreased number (-1,400,000) in the agricultural sector.¹³ Between 1961 and 1963 those engaged in agriculture dropped further from 6,207,000 to 5,295,000 and did so at a higher rate than in the previous years. If the natural growth in the agricultural labour force is taken into account the reduction of 1,400,000 people between 1950 and 1961 actually means that 2,200,000 to 2,300,000 people have transferred to other economic sectors or abroad. The agricultural workforce therefore dropped from 40 per cent in 1950 to 30 per cent in 1961 and to 27 per cent in 1963. The downward trend continues throughout the following years and reaches 19.4 per cent of the total labour force in 1970. In 1979 those engaged in agricultural work were only 13.6 per cent of the labour force.

The trend has been to abandon agricultural occupations but this process has not taken place with the same intensity and at the same time throughout the country. In 1963 the Italian average of those engaged in agriculture was 27 per cent of the total labour force, but in Lombardy, for example, they constituted only 10.4 per cent of the total while in Molise they still accounted for 60.1 per cent. In the South, while the average number of people leaving the land per year in the 1951-61 time span was 19,000, this figure rose to 88,000 for the 1962-66 period. In the same time span the percentage of the labour force engaged in industry dropped from 66.5 per cent to 53.9 per cent, increasing the gap between North and South from 17 per cent to 30 per cent.

Between 1963 and 1970, the labour force in Italy dwindled from 40.3 per cent (20,134,000) of the entire population to 36.6 per cent (19,571,000), while the total population rose from 49,949,000 to 53,486,000. Between 1962 and 1969, Northern Italy recorded a net influx of 834,000 migrants (798,000 of whom came from the South and from in the islands), while central Italy recorded an influx of 247,000 (all of whom came from the South and the islands). The internal migratory movements originate almost

¹³ P. SARACENO, *L'Italia verso la piena occupazione*, Milano, 1963, p. 136.

entirely in the South and in the islands (1,045,000 migrants, 130,000 per year, come from these regions); only 3 per cent (36,000 in all) come from central Italy.¹⁶

The 1971 census data provides a general summary of the migration trend in Italian regions during the 1961-71 inter-censal decade. The most interesting data are reported in table 3 together with other elements useful for comparisons. The average annual rates of foreign emigration per thousand inhabitants are highest in Molise (9.5 emigrants per 1,000 inhabitants as compared with the national average of 2.1 per cent). Molise is followed by Sicily (with 5.9 per cent), by Abruzzo (with 5.1 per cent), by Calabria (with 5.0 per cent) and finally by Basilicata (with 4.9 per cent). The industrial triangle has an average foreign emigration rate of 0.2 per cent and North-western regions have a rate of 1.0 per cent.

Table 3 also shows differentiated average rates for internal migration. Basilicata is in first place here, with 14.3 emigrants per thousand inhabitants, followed by Calabria (with 11.7) and by Molise (with 9.8). The industrial triangle instead has a credit balance as far as internal migration is concerned. Basilicata (with 19.2 per cent) is in first place again when total migration rates are considered, followed by Molise (with 17.5 per cent) and by Calabria (with 16.7 per cent).

On the whole, figures on emigration rates confirm that emigration is primarily a Southern phenomenon but the same figures also show that during the period under examination, internal migrants have been more numerous than foreign migrants. The close link between migration and imbalances in Italian socio-economic development emerges when the indexes of correlation between the average per capital income in each region and the average emigration rates are calculated. The index of correlation is 0.948 for the total movement, 0.933 for internal movement, and 0.794 for foreign movement. The trend in internal movement, rather than the trend in foreign movement, is a good indicator of the gaps in Italian economic growth from one region to another in the ten-year inter-censal period.

While numerous Southern peasants (more than 1 million) had given up cultivating the land in the 1961-71 decade, only a part of them (about one-third) had emigrated immediately. The other two-thirds had initially remained in the South and had sought non-agricultural employment. The decision to emigrate to central or Northern regions or abroad has been made only after they had found and then lost, or at least ascertained, the scarcity of non-agricultural occupations nearer home. When industrial complexes were being set up and a massive labour force was required for the construction of plants and infrastructures, many were drawn away from the land, attracted

¹⁶ *Notiziario ISTAT* (Roma), II, n. 6, serie 3, f. 36 (Oct. 1970). On the connection between manpower mobility and economic planning cfr. A. VAGLIANI, «Programmazione economica e mobilità del lavoro», *Studi Emigrazione* (Roma), VIII, n. 21 (March 1971), pp.3-69.

TABLE 3. Area, resident population, population density, population movement, rates and average income per capita in Italian regions.

Region	Area (sq. km)	Resident population 1971 census	Figures for 1961-71 inter-censal period						Av. yearly income per capita ('000 L.)			
			N° (in '000s)		Av. yearly rates (per 1,000 inhab.)		Total					
			Nat. gr.	Net mig.	Total	Nat. gr.		Net migration		Dome- stic		
		Pop. Density ('000 inhab.) per sq. km)										
Piedmont	25,399	4,432.3	174	116.1	402.0	518.1	3.0	0.3	10.6	10.3	13.3	1,176.7
Valley of Aosta	3,262	109.1	33	4.0	4.2	8.2	4.0	-1.5	5.6	4.1	8.1	1,264.2
Liguria	5,413	1,853.6	342	22.8	95.4	118.2	1.3	-0.8	6.3	5.5	6.8	1,275.1
Lombardy	23,834	8,543.4	358	557.0	580.2	1,137.2	7.5	-	7.8	7.8	15.3	1,240.3
West Italy	51,908	14,938.4	257	699.9	1,081.8	1,781.7	4.7	-0.2	8.4	8.2	11.9	1,226.7
Trentino-Alto Adige	13,613	841.9	62	77.9	-22.0	55.9	9.1	-1.6	-1.2	-2.8	7.1	983.6
Veneto	18,368	4,123.4	224	349.5	-72.7	276.8	9.1	-0.7	-1.2	-1.9	7.2	929.4
Friuli-Venezia G.	7,845	1,213.5	154	23.8	-14.6	9.2	2.0	-1.5	0.2	-1.2	0.8	1,057.6
East Italy	39,826	6,178.8	155	451.2	-109.3	341.9	7.3	-1.0	-0.9	-1.9	5.4	962.9
Emilia-Romagna	22,123	3,846.7	174	152.2	27.9	180.1	4.1	-0.5	1.3	0.8	4.9	1,095.8
Marches	9,692	1,359.9	140	80.0	-67.6	12.4	5.9	-1.1	-3.9	-5.0	0.9	814.5
Tuscany	22,991	3,473.1	151	118.3	-55.0	186.9	3.6	-0.3	2.4	2.1	5.7	1,006.1
Umbria	8,456	775.8	91	36.1	68.6	-18.9	4.5	-0.8	-6.1	-6.9	-2.4	859.2
Lazio	17,203	4,689.5	272	477.6	252.9	730.5	12.1	-0.9	7.3	6.4	18.5	1,046.8
Central and North Italy	80,465	14,145.0	176	864.2	226.8	1,091.0	6.1	-0.7	2.4	1.7	7.7	1,017.8
Campania	13,595	5,099.3	372	764.9	-466.3	298.6	16.0	-4.2	-5.6	-9.8	6.2	634.4
Abruzzo	10,794	1,166.7	108	87.6	-127.2	-39.6	7.3	-5.1	-5.5	-10.6	-3.3	694.3
Molise	4,438	319.8	72	23.7	-61.9	-38.2	6.6	-9.5	-9.8	-17.3	-10.7	585.7
Apulia	19,347	3,582.8	185	527.0	-365.4	161.6	15.4	-3.9	-6.8	-10.7	4.7	659.8
Basilicata	9,992	603.1	60	82.7	-123.9	-41.2	12.8	-4.9	-14.3	-19.2	-6.4	587.4
Calabria	15,080	1,988.1	132	284.5	-341.5	-57.0	13.9	-5.0	-11.7	-16.7	-2.8	526.9
South Italy	73,246	12,719.8	174	1,770.4	-1,486.2	284.2	13.9	-4.5	-7.4	-11.9	2.2	626.9
Sicily	25,708	4,679.0	182	570.4	-612.4	-42.0	12.1	-5.9	-7.1	-13.0	-0.9	681.1
Sardinia	24,090	1,473.8	61	202.4	-148.0	54.4	14.3	-2.7	-7.7	-10.4	3.8	728.8
Islands	49,798	6,152.8	124	772.8	-760.4	124	12.6	-5.1	-7.3	-12.4	0.2	692.5
Total	301,243	54,134.8	179	4,558.5	-1,047.3	3,511.2	9.0	-2.1	-	-2.1	6.9	939.9

Source: Our elaboration.

by this type of occupation. Few permanent jobs were created, however, as a result.

The installation of basic industries therefore, which has characterised Southern industrial development, has aggravated the precarious employment situation, not as much because "traditional" occupations have been wiped out but rather because this process has generated a supply of temporary and essentially precarious jobs. Once the construction of plants was terminated, numerous workers were laid off and faced with the choice of returning to the land or of emigrating.

From a strictly demographic and labour market viewpoint, the labour supply in the South in the inter-censal period from 1951 to 1961 was 3,400,000, distributed in the following way:

- 1) 1,200,000 due to the natural growth of the labour force;
- 2) 1,800,000 due to a reduction in employment in agriculture;
- 3) 400,000 due to the reduction in the unemployment existing at the beginning of the period under consideration.

Thirty-eight per cent (equal to 1,300,000) of the labour supply available, was absorbed within the South as a result of development outside of the agricultural sector; the remainder (2,100,000) emigrated, half to central and Northern Italy and half abroad. Emigration played a more important role than industrialisation.¹⁷

The population dynamics for the same inter-censal period can instead be summarised as follows:

- a real increase of 908,000 inhabitants, equal to little more than a tenth of the corresponding real increase of the Italian population as a whole. As a result of this increase the Southern population grew from 17,040,000 in the 1951 census to 18,300,000 in the 1971 census;
- a natural growth of 5,040,000, equal to 60 per cent of the corresponding national total of 8,457,000;
- a negative migration balance of 4,131,000, equal to more than twice the total figure of 1,871,000 Italian emigrants.

In relation to the size of the population this balance means there have been 11.5 net emigrants per thousand inhabitants, compared to a natural growth of 14 per cent, whereas at a national level there were 1.8 net emigrants and a natural increase of 8.4 per thousand inhabitants.

2.1 - The "internal" second generation

The demographic evolution has led Italian population in the last decades to a more or less zero growth rate. There have been, however, and there continue to be, remarkable differences from one region to another: for

¹⁷ E. Malfatti, «L'emigrazione italiana e il Mezzogiorno», in G. Rosoli (ed.), *Un secolo di emigrazione italiana*, cit., pp. 97-116.

example, in the 1951-61 decade Piedmont and the Valley of Aosta had a natural growth of -0.1 per thousand inhabitants while the growth for Calabria was $+17.2$ per cent. In the 1961-71 decade Liguria recorded the lowest natural balance, 1.3 per cent and Campania the highest, 15.6 per cent. Observing the distribution of natural balances by province in 1980, we can see that the South acted as a reservoir for the demographic losses in the centre and North in spite of the fact that these regions and especially the industrial triangle absorbed the age groups in the reproductive period.

Let us consider two typical regions: Piedmont, particularly the Turin metropolitan area, which had the highest immigration rate in the 1951-71 period, and Molise which had the highest emigration rate during the same period. We can measure to a certain extent the incidence of emigration on the age structure of the population.¹⁸ In the province of Turin the generations born between 1947 and 1951, which in 1951 were 0-4 years old, totalled 77,000 people. In 1971 the people aged 20-24 years totalled 174,000. In spite of a mortality loss between the ages of 0-20 of at least 2-3 per cent, the resident generation in the province of Turin jumped by 125 per cent. In Molise on the other hand the 1937-46 generations (from the ages of 5-14 to the ages of 25-34) show a drop of 52 per cent, caused by much more than the mortality rate alone. In 1971, the 25-34 age group in Molise was half what it should have been. If we consider the over-all working age (the age groups 20-64 years old in 1971 corresponding to the age groups 0-44 in 1951), in 1971, the province of Turin had a working force larger by at least 55 per cent than that which could have been expected due to natural growth alone and Molise had one 42 per cent lower than that expected. The effects of this gap are easily understood; an increase in the infant and school-age population and consequent greater pressure on social and health services and educational facilities in the receiving areas (which become congested), and an increase of the non-productive population, particularly old people, in the areas of departure as well as an ageing of the population.

The social and economic costs of transferring and bringing up this "internal" second generation in urban industrial areas of the North, especially in the industrial triangle, has been very high and the price is still being paid.¹⁹ To the cohorts who emigrated with their parents (the 0-14 year olds), those who were born upon arrival must be added, even if it is difficult to calculate the effects of the transfer of so many people in the child-bearing age on the birth rates and on the fertility rates in the various regions.

In provinces with the highest immigration rates between 1951-61, immi-

¹⁸ A. GOLINI, *Distribuzione della popolazione, migrazioni interne e urbanizzazione in Italia*, Roma, Istituto di Demografia, 1974.

¹⁹ On social costs of internal migration settled in Northern Italy («Triangolo industriale»), see *Immigrazione di massa e struttura sociale in Piemonte*, Torino, IRES, 1965; F. ALBERONI, G. BAGLIONI, *L'integrazione dell'immigrato nella società industriale*, Bologna, Il Mulino, 1965; M. LIVI BACCI (ed.), *Le migrazioni interne in Italia*, Firenze, 1967; G. PELLICCIARI (ed.), *L'immigrazione nel triangolo industriale*, Milano, F. Angeli, 1970.

grant women constituted a percentage of the female resident population in 1961 wavering between 14 per cent in Genoa, 23 per cent in Milan and 28 per cent in Turin. Supposing that the women had the same fertility rates as local women, they would have produced 18-34 per cent of the new-born babies in the province because proportionately more of them belonged to the child-bearing age. Supposing, however, that their fertility rate corresponded to that of the women in their areas of origin, then their contribution to the births might have been as high as 28-48 per cent. By the same token, for the provinces with the highest emigration rates (Calabria, Abruzzo, Molise) the birth losses (what might be called the "absent" second generation) might total 22-23 per cent.²⁰

The situation has altered again during the 1971-81 decade. To stick to the previous example, in 1971 the straight increase of 100 per cent of the population in the 0-14 age group in the province of Turin, as a direct or indirect consequence of migration in the previous 20 years, and the corresponding decrease of 32 per cent in Molise indicate that the growth in the labour force in Molise might very well have been jeopardised and the ageing of the population might very well have continued. Instead, the changes which have taken place can already be discerned. The economic crisis and the higher social and economic costs (dismissals, unemployment, the wage supplementation fund, stagnation in the construction sector and the consequent housing shortage, especially for young people, and rise in the cost of living, etc.) have slowed down the migratory flow into the urban industrialised areas of the North and even reversed the flow back to the areas of origin or channelled it away from the urban areas into less congested zones.

The South-North migratory flow dropped by 21 per cent from the 1955-70 period to the 1971-75 period. By 1972-76, the 11 most important Italian cities already showed a negative migratory balance of 164,000 people. The birth rate in the North and Centre continues to drop as immigrants rapidly adopt more contained fertility patterns, while in the South, reproduction rates remain high. The incidence of young children among those returning from Northern regions and among repatriates from abroad increases. As a result of this (the "returned second generation" as well as the higher birth rate in Southern provinces and regions), the base of the age pyramid tends to widen again.

A further confirmation of the shuffle in the last inter-censal period (1971-81) emerges from table 4 which shows the old age and the economic dependency ratios. The economic dependency ratio in the South is higher than in the North as a result of the larger number of young children. It is 59.9 for Campania, 57 for Molise, compared to 53 for Piedmont. The old-age ratio figures for the North are even higher than the figures for the oldest regions in the South, in spite of the presence in the North of numerous

²⁰ A. GOLINI, "The influence on Migration of Fertility", *Genus* (Roma), XXIV, n. 1-4, 1968.

working age immigrants: 85.5 in Piedmont as compared with 75 in Molise, 52 in Basilicata and 37 in Campania.

TABLE 4: *Economic dependency and old age ratios in the different geographical regions of Italy, 1 January 1981*

Geographical region	Economic dependency ratio	Old age ratio
North Italy	52	76
Central Italy	52	72.5
South Italy and Islands	59	45

Note: Ratios are calculated on the basis of the ISTAT data regarding the resident population, 1 January 1981. The economic dependency index is the ratio between the non-productive (inactive) population (the 0-14 and the over-65 age groups) and the productive (active) population. The old age index is the ratio between the population over 65 and the very young population (the 0-14 age group).

The recomposition of the returned second generation and, more generally, the relatively numerous infantile components in the Southern regions with a migratory tradition still having a high rate of emigration, gives rise to two types of inter-related problems, even if they do not have the same social relevance. The first concerns the possibility of forecasting the development of the population structure in areas affected by a high rate of emigration and immigration; the second, rather more important, regards the future of the returned second generation; the stagnant and inflationary economic situation which shows no sign of improving cannot help but have its greatest repercussions on those in a position of greater economic dependency.

A particular aspect of repatriated children is their integration (or re-integration) in the Italian educational system. On this problem the Italian Ministry of Education, conducted a census, during the school year 1979-80, at national level in primary, junior and senior high schools. Even if the phenomenon is underestimated, almost 1/3 of the Italian municipalities have schools with pupils returned from abroad. The total number of surveyed children – who were enrolled in the school year 1979-80, have returned from abroad after 1975 and having lived abroad for at least one full year – were 22,674. The leading regions in exporting manpower are also those with the highest percentage of children who have returned: Puglia and Sicily alone make up for more than 1/3 of the total number.

45% of returnee pupils come from German speaking areas, 22% from French speaking areas, 18% from English speaking areas, 5.5% from Spanish speaking areas. As for the distribution of returnee pupils according to the school system, 3/5 of them are in primary school, 30.5% in junior and 9.5 in senior high school, 40% have returned between the ages 0-7 years. The re-integration in Italian classes takes place mainly during primary school

years: generally they are "parked" for at least one year in observation classes. The school delays of one year increase progressively between first grade and 9th grade (from 16 to 48%). The major difficulties of returned children are shown in the high number of repeats and delays and these are to be found in Southern regions.

Returns in compulsory school age seem to take place under the mark of a double alienation: in schools abroad which do not offer the chance to reach top levels, and in the Italian schools which increase the delays and cause the drop-out from school altogether²¹.

2.2 - *The second generation "abroad"*

This term serves to indicate both those (between the ages of 0 to 20) who were born abroad of expatriated parents and those who went abroad with their parents or to join them and who then returned to Italy.

As has been said in the description of the sources, the data refer to expatriation and repatriation movements and to the in and out registrations from abroad. The data regarding the numbers of Italian young people are Foreign Ministry estimates obtained from information provided by diplomatic and consular missions. As far as data regarding the migratory flow are concerned, in and out registrations in local registry offices and registration coming from abroad cannot really be compared because the foreign movement data are not reliable. Besides what was said in the source description, we need only recall that in the 1961 census the resident population totalled 50,623,000; 904,000 less than that which would have been expected on the basis of registry office data: the difference was largely due to the fact that emigrants often neglected to report their departure to the registry office. As a result of measures adopted after the census data were checked, the number of departure registrations rose to a little more than 41,000 in 1964 and to almost 213,000 in 1967²².

Table 5, however, gives the comparative data regarding expatriation and repatriation and the in and out registrations beginning in 1958, when the ISTAT began a division by age group and sex. Up until 1963 age groups

²¹ L. FAVERO, «Situazione scolastica dei figli dei lavoratori rimpatriati. Risultati di una ricerca», *Studi Emigrazione*, n. 57 (March 1980), pp. 134-152; Ministero della Pubblica Istruzione, «Il reinserimento scolastico degli alunni rientrati dai Paesi di emigrazione», in *La scuola italiana e gli alunni migranti*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1982, pp. 11-83; L. FAVERO, G. TASSELLO, "Schooling of children returning to Italy: problems in the system", in D. KUBAT (ed.), *The politics of return. International return migration in Europe*, Rome, CSER, 1984, pp. 129-136; G. ROSOLI, «Uscita di insicurezza: rientro dei figli degli emigrati e problemi scolastici», *Inchiesta*, XIII, 62 (Oct.-Decem. 1983), pp. 37-41.

²² When the FORMEZ conducted a survey to check the data in the Foreign Emigrants Card Index in 1975 in a number of communes in Irpinia and inland Sicily, it was discovered that in some communes as many as 60 per cent of the emigrants to Canada and the United States had neglected to report their departure.

TABLE 5: *Over-all Italian migratory movement: 1958-1984*

Year	Expatriates		Repatriates		Net migration	Registered moves abroad		Registered returns from abroad		In and out registration balance	Repat. —, 100 Expat.
	Number	Index N°	Number	Index N°		Number	Index N°	Number	Index N°		
1958	255,459	100	139,058	100	- 116,421	76,205	100	34,283	100	- 41,922	54
1959	268,490	105	156,121	112	- 112,369	63,777	83	34,851	101	- 28,926	58
1960	383,908	150	192,235	138	- 201,673	49,441	64	42,400	123	- 7,041	50
1961	387,123	151	210,196	151	- 176,927	35,446	46	49,432	144	+ 13,986	54
1962	365,611	143	229,088	164	- 136,523	129,648	170	72,818	212	+ 56,830	62
1963	277,611	108	221,150	159	- 56,461	37,360	49	82,717	241	+ 45,357	79
1964	258,482	101	190,168	136	- 68,314	41,295	54	73,755	215	+ 32,460	73
1965	282,643	110	196,376	141	- 86,258	71,445	93	51,034	148	- 20,411	69
1966	296,494	116	206,486	148	- 90,008	169,739	222	54,374	158	- 115,365	69
1967	229,264	89	169,328	121	- 59,938	212,686	279	74,304	216	- 138,382	74
1968	815,713	84	150,027	107	- 65,686	222,274	291	87,076	253	- 135,198	69
1969	182,199	71	153,298	110	- 28,901	143,111	188	89,269	259	- 53,842	84
1970	151,854	59	142,503	102	- 9,351	123,359	162	108,621	299	- 14,738	94
1971	167,721	65	128,572	92	- 39,149	175,901	230	102,549	299	- 165,352	76
1972	141,852	55	138,246	99	- 3,606	82,214	107	115,700	337	+ 33,486	97
1973	123,802	48	125,168	90	+ 1,366	41,788	55	106,946	312	+ 65,158	101
1974	112,020	43	116,708	84	+ 4,688	50,003	65	100,650	293	+ 50,647	104
1975	92,666	36	122,774	88	+ 30,108	46,719	60	107,750	313	+ 61,031	132
1976	97,247	38	115,997	83	+ 18,750	54,057	71	102,060	298	+ 48,003	119
1977	87,655	34	101,985	73	+ 14,330	46,789	60	86,171	251	+ 39,382	116
1978	85,550	33	89,897	64	+ 4,347	47,434	62	82,114	239	+ 34,680	105
1979	88,950	35	91,693	66	+ 2,743	60,713	79	85,776	250	+ 25,063	103
1980	84,877	33	90,463	65	+ 5,586	49,174	64	88,270	257	+ 39,096	106
1981	89,221	35	88,886	63	- 335	47,373	62	91,495	259	+ 44,122	99
1982	98,241	38	92,423	66	- 5,818	98,898	129	100,100	291	+ 1,202	94
1983	85,138	33	87,804	63	+ 2,666	72,490	95	98,330	286	+ 25,840	103
1984	77,318	30	77,002	55	- 316	62,840	82	86,915	253	+ 24,075	99

Source: our elaboration on data ISTAT.

were quite broad: 0-14; 14-30; 30-50; 50-65; over 65. From 1964 on, the age spans were narrowed and in particular those which are of interest here were divided into the 0-14 and 14-19 age groups.

The estimates of the number of the second generation abroad in 1980 on table 6 are referring only to people holding Italian citizenship, thus giving a wrong prospect of age distribution in the communities of Italian descent. The geographic area in which younger Italian communities are residing is Europe, where 23 per cent of Italian migrants are below 15 years old and only 5.5 per cent are over 65. Within Europe the younger brackets are to be found in Holland (32.4 per cent below 15) and Belgium (30 per cent). Indexes of economic dependency are very high in the two countries (55 non-productive people per 100 in the productive age), due to the high percentage of the lower ages (0-14 years). The younger communities overseas with Italian passports are to be found in Canada (30 per cent below 15 years old) and Venezuela (25.7 per cent). With the exception of the latter country, economic dependency in South America within the Italian communities stems from the high percentage of senior citizens while youth has little relevance. A similar situation begins to exist in Australia where classes over 65 years old have a slightly greater weight than those below 15 years old.

Resident population in Italy in January 1981 presents an incidence of 21.7 per cent for the class up to 14 years old and of 13.5 per cent for the 65 years old and over. The old-age index of the Italian population presents 62.4 per 100 children 0-14 years old, and the index of economic dependency reveals 54.4 non-productive units per 100 in the working age. Instead, the Italian community in Europe has a non-productive weight of only 40 units, due mostly to children's ages. The old-age index reaches in fact only 24 (nine in Germany). The problem of second generation Italians in the host countries is important for the future of immigrant communities: educational and professional formation, access to the labour market, are therefore sectors of intervention, as the index of economic dependency and the correlated increasing number of children and young adult immigrant groups can witness.

A measure, even though indirect, of the growing importance assumed by these age groups of Italian migrants comes from the entry of births – which have taken place abroad – in the registry office of the place of residence of the parents. In 1979 they represented about 3 per cent of the total number of live births registered in Italy in that year (they had been 2 per cent in 1971). This contribution is even more relevant when we consider that from 1971 to 1979 the total number of live births in Italy has fallen by 25 per cent.

The second generation of Italian descent has been growing after the Second World War, mainly since the 1960s, with the increasing migration of families and women. This participation was also due to the implementation of the EEC laws on free circulation of workers and family reunion. The number of Italian women in the migration flow to European countries increased from 16.5 per cent in 1960 to 27 per cent in 1969 and to 35 per cent in 1979; "family members" emigration increased from 5.5 per cent in 1960 to 21.5 per cent in 1969 up to 33 per cent in 1979.

TABLE 6: *Distribution by age and by economic dependency ratio and by old-age ratio within the Italian communities abroad (1980)*

Geographic area	% 0-6 years	% 6-14 years	% 65 and over	Old age ratio	Dependency ratio	Total (number)	15-65 years (number)
EUROPE	9.2	14.0	5.5	24.0	40.5	2,386,647	1,698,958
Belgium	11.2	19.4	4.7	15.3	54.8	307,771	198,764
France	8.6	13.0	10.6	49.1	48.0	638,160	431,493
West Germany	9.1	13.4	2.0	9.0	32.6	644,276	485,538
Great Britain	7.2	11.3	5.4	29.2	31.7	220,000	167,000
Luxemburg	9.5	16.7	4.1	15.8	43.5	23,750	16,529
Holland	14.0	18.4	2.8	8.7	54.7	31,515	20,361
Switzerland	9.8	13.9	3.3	14.0	37.1	447,743	326,577
NORTH AMERICA	8.8	9.1	8.6	47.7	36.3	587,700	430,900
Canada	14.4	15.4	11.0	36.7	69.2	187,700	110,900
USA	6.2	6.2	7.5	60.0	25.0	400,000	320,000
SOUTH AMERICA	3.7	6.0	14.4	148.8	32.0	1,247,769	946,020
Argentina	1.9	4.4	20.4	321.1	36.6	577,562	422,672
Brazil	2.1	4.8	12.8	183.1	24.6	374,631	300,455
Chile	5.0	5.2	6.5	63.4	20.2	27,320	22,780
Uruguay	0.2	6.7	23.3	330.1	43.1	32,000	22,360
Venezuela	13.0	12.7	2.2	8.7	39.0	196,040	140,976
AUSTRALIA	1.7	4.1	6.8	116.5	14.5	449,344	391,916

Source: our elaboration on data published by Ministero A.A.E.E., D.G.E.A.S., *Aspetti e problemi dell'emigrazione italiana all'estero nel 1980*.

Table 7 presents the trend of the incidence of age groups in both the expatriating and repatriating second generation since 1958. It can be noted that the European flow is leading in the importance of children's groups, both expatriating (in 1979 they had tripled over 1958) and repatriating (the ratio is 15 to 1). In the overseas migration the children's group has already been relevant – a clear indication of an emigration by family groups – reaching up to a quarter of the whole emigration flow in the middle 1960s, but with a definite tendency to decrease after 1972. This decrease is directly related to the smaller number of families which have migrated towards overseas countries, from 64.5 per cent family members in 1960 to 43 per cent in 1979.

Even in the return from overseas countries a decrease of groups under 14 years old is seen in the past years; the trend of the entire period is not, however, as stable as it appears in the European flows.

Figure 1 shows the striking changes which took place in the structure by ages in the migration flows from 1964 to 1979. We point out that within the "family member" category, the incidence of the groups 0-19 years is much more regular. The age group 0-13 is clearly greater than the 14-19 years group. It represents almost half of both "family" expatriations and repatriations in the European flows and more than a third in the overseas flows. The age group 14-19 years, however, seems to have been increasing in the return phenomenon during the past years.

The high number of the children's group, especially migrating for "family" reasons, is due to the fact that a certain quota of migrants – since the age of 14 – are classified not in the "family" but in the "labour" category. However, apart from the statistic categories devised on the base of "reasons" for migrating and considering the total migration flow in the flows towards European countries – since 1964 when firstly ISTAT used separate entries for the groups "0-14" and "14-19" years old – the young adult group (14-19 years) has become thinner and thinner in the percentages as compared with the one under 14. The percentage of the latter has increased three times over, while young adult groups fell down to half. Instead, in the flows towards overseas countries there has been a decrease in the entire age group 0-19, particularly in the young adult group: the below 14 group has reduced from 24 per cent in 1964 to 13.5 per cent in 1979, the 14-19 group from 17 per cent to 6 per cent in the same period.

In the repatriation flows, the trend is similar to what has been found in the expatriation to European areas, while percentages remain substantially stable for the overseas area. The sex ratio, even though it shows a clear prevalence of males, presents a better balance in the overseas movement also for the 14-19 years old group. The tendency towards stabilisation in the sex balance is evident in the European expatriation and repatriation for the 14-19 years old group: this category goes from a ratio of 27 females per 100 males expatriating in 1964 to 80 per 100 males in 1979. In the repatriation the proportion is reversed – from 24 females per 100 males in 1964 to 102 per 100 males in 1979.

TABLE 7: *Percentage of age groups below 14 and 65 and over in the expatriates', and repatriates' flows, 1958-84*
(E = expatriates, R = repatriates).

Years	Total flow			European flow			Overseas flow						
	Below 14 years	65 years & over	R	Below 14 years	65 years & over	E	Below 14 years	65 years & over	R				
										Below 14 years	65 years & over	Below 14 years	65 years & over
1958	12.0	0.5	3.5	5.0	0.2	1.0	0.2	1.0	0.2	23.0	1.5	9.5	3.0
1959	8.5	1.0	3.5	3.5	0.5	1.5	0.5	1.5	0.3	21.5	1.5	15.0	4.5
1960	5.5	0.5	3.0	2.0	0.1	1.0	0.1	1.0	0.2	19.5	1.5	18.5	6.0
1961	4.5	0.5	3.0	2.0	0.1	0.7	0.1	0.7	0.1	20.0	2.0	19.0	6.5
1962	4.5	0.5	3.0	2.0	0.2	1.0	0.1	1.0	0.1	19.5	2.5	20.5	7.0
1963	5.0	0.5	2.5	2.0	0.2	1.2	0.2	1.2	0.2	21.0	3.0	20.0	6.5
1964	6.5	0.7	3.5	3.0	0.3	2.0	0.3	2.0	0.3	24.0	3.0	18.0	8.0
1965	8.0	0.8	4.5	5.0	0.3	3.5	0.5	3.5	0.5	22.0	3.0	18.5	9.0
1966	11.0	0.9	5.0	6.5	0.4	5.0	0.6	5.0	0.6	25.0	2.5	14.5	13.0
1967	12.0	1.0	7.5	8.0	0.5	7.0	0.5	7.0	0.5	23.0	3.0	16.5	11.5
1968	12.5	1.3	9.5	8.5	0.5	9.0	1.0	9.0	1.0	23.0	3.0	14.0	13.0
1969	12.0	1.5	11.5	10.0	0.8	10.5	1.0	10.5	1.0	19.0	4.0	18.5	10.0
1970	13.3	1.7	14.0	11.0	0.9	12.0	1.0	12.0	1.0	20.2	4.2	21.0	8.0
1971	13.0	1.8	14.0	11.6	1.1	12.5	1.5	12.5	1.5	18.6	4.7	20.0	9.0
1972	13.2	1.9	15.0	11.2	1.2	13.5	1.5	13.5	1.5	20.7	4.6	21.0	9.0
1973	13.5	2.0	15.0	12.0	1.1	14.0	1.5	14.0	1.5	19.2	5.5	21.5	9.0
1974	14.0	2.5	15.5	13.0	1.7	15.0	2.0	15.0	2.0	18.5	6.0	18.5	9.0
1975	15.0	3.0	18.5	14.5	1.5	18.0	2.0	18.0	2.0	18.0	6.5	19.0	11.0
1976	15.5	3.0	18.5	15.0	2.0	19.0	2.0	19.0	2.0	17.5	6.5	18.5	9.5
1977	15.5	3.0	18.0	16.0	2.0	16.0	2.0	16.0	2.0	15.0	6.0	15.0	10.0
1978	15.5	3.0	16.5	16.0	2.0	16.5	2.5	16.5	2.5	15.0	5.0	16.5	8.5
1979	14.5	2.5	16.0	15.0	2.0	15.5	3.0	15.5	3.0	13.5	5.0	16.5	8.5
1980	16.0	3.0	16.0	16.5	2.0	15.5	3.0	15.5	3.0	14.0	6.5	16.0	9.0
1981	15.5	3.0	15.5	16.0	2.0	15.5	3.0	15.5	3.0	13.0	6.5	15.5	9.0
1982	16.0	3.4	16.0	17.5	2.2	16.0	3.0	16.0	3.0	12.0	7.0	15.0	8.0
1983	16.0	2.8	16.0	17.5	2.0	17.0	2.5	17.0	2.5	11.0	5.5	15.0	8.0
1984	14.5	2.7	15.0	15.5	2.0	15.5	2.7	15.5	2.7	10.5	5.5	13.0	7.8

Source: our elaboration on data ISTAT.

Data on migration movements from Italian sources point out a second generation which is fed by "family" flows, especially in the below - 14 years bracket; consequently schooling emerges at the operational level as the main area of intervention. However, the percentage of non-professional young people migrating to European countries is growing: in the 14-19 age group they made up 40.5 per cent in 1972 and 54.5 per cent in 1978, while overseas emigration made up an average of three-quarters of this group.

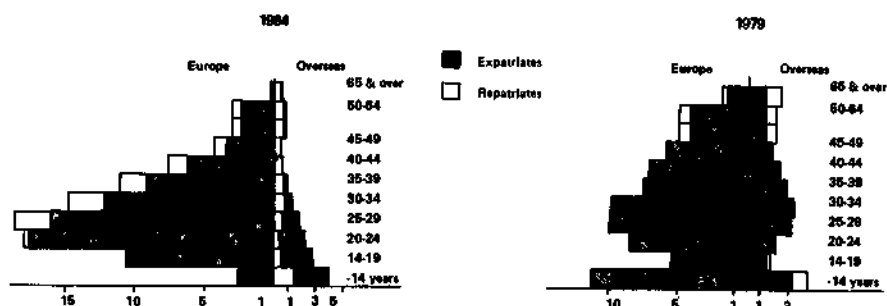


Fig. 1: Age groups composition in the expatriates' and repatriates' flows for European and Overseas countries (in the years 1964 and 1979).

Concluding remarks

For a practical reason we have chosen two working definitions, distinguishing between "internal second generation" and "second generation abroad", even though we have not been able to do away completely with ambiguities. This is due, on the one hand, to the official statistics which are incomplete, and, on the other hand, to the impossibility of framing the "second generation" within the general demographic trend of the country. In fact, either before departure or after their re-entry, second-generation children are wholly reabsorbed in the more complex demographic dynamics, without any possibility for an ethnic identification, as abroad. Thus it has been necessary to study migratory mobility of youth categories within the general phenomenon of mobility in the country.

In conclusion, on the *methodological level* we have pointed out the difficulty of foreseeing the demographic trend, in particular that of the age categories in the areas of high intra and out-migration flows. Within the regions with a high rate of out-migration, we have noticed considerable differences in the migration rates and the rate of natural growth. Besides, in some areas we do not have that correlation, usually taken for granted, between birth and migration rate, which has been used to explain a fair amount of the traditional emigration.

On the level of *socio-economic perspectives*, there are two elements to be taken into consideration: one pertaining to the area defined as internal second generation; the other to the second generation abroad.

1) Within Italy (internal second generation) we have noticed, right in the zones of traditional migration outflows and underdeveloped economy, a reawakening of the class of children and youth, increased by re-entry of children aged 0-14. We have highlighted the educational problems of repatriated children of school age. Due to the lack of an adequate economic and social development, the demographic reservoir of these areas, which keeps steadily increasing, offers an "objective" potential for out-migration.

2) Abroad, especially in Europe, we have noticed that the indexes of economic dependence of migrant communities are due mainly to the unproductive age group 0-14 years. The numbers in this category have been increasing lately in the outflow movement. This is correlated to the migration policies pursued by the industrialized countries which, starting from 1973-74, have practically stopped altogether the intake of new migrant workers. In the field of interventions, the high density of the age group 0-14 years compels us to stress the problems of compulsory schooling and vocational training, as these are the necessary step for an equal integration in the labour markets.

LUIGI FAVERO
GIANFAUSTO ROSOLI

Summary

The essay attempts to estimate the size and the characteristics of expatriating and repatriating young people (aged 0-20) in relation to the Italian demographic structure and recent migration movement. Two working definitions are used, «internal second generation» and «second generation abroad», usually originating from the same inland regions.

Since official statistics do not provide a clear frame for the second generation migrants, the migratory mobility of youth categories is analysed. In the areas of high intra and out-migration flows, considerable differences in migration rates and natural growth rate are noticed. In some areas a systematic ageing of the population, a decrease in the labour force and a high dependency index are found.

In recent years more women and children are included in migration flows. The re-entry of children aged 0-14 increases a reawakening of the juvenile classes. Returns during compulsory school age involve great difficulties for returned pupils in the Italian school system.

In the second generation abroad, the economic dependency index of migrant communities is due mainly to the unproductive age group 0-14, and has been reinforced by the restrictive policies of industrialised countries.

Résumé

L'essai examine la dimension et les caractéristiques des jeunes (âgés 0-20) émigrés ou rentrés, en rapport avec la structure démographique italienne et le flux récent de migration. Une double définition de travail est employée, celle de «deuxième génération interne» et celle de «deuxième génération à l'extérieur».

L'article analyse la mobilité migratoire des jeunes puisque les statistiques officielles ne fournissent pas un tableau clair de la deuxième génération. Dans les régions touchées par un flux migratoire élevé, interne ou à l'extérieur, des importantes différences sont relevées concernant les taux d'émigration et l'accroissement naturel. En général on relève un vieillissement systématique de la population, une diminution de la force-travail et un index élevé de dépendance.

Pendant les dernières années un nombre croissant de femmes et d'enfants participe aux flux migratoires. Le retour des enfants âgés 0-14 ans, pendant l'âge scolaire obligatoire, se confronte avec des grandes difficultés d'insertion de ces enfants dans le système scolaire italien.

Pour ce qui concerne la deuxième génération à l'extérieur, l'index de dépendance économique des communautés émigrés est dû surtout au groupe d'âge improductif 0-14 ans et a été accru par les politiques restrictives des pays industrialisés.

Bilinguismo, multiculturalismo, ritorno al paese di origine: alcune riflessioni critiche

Torna opportuno ripetere, per i rientri in patria degli emigranti, un'osservazione che si è già avuto modo di fare per l'esodo: i processi migratori sono governati da alcuni fattori macroeconomici operanti ovunque, che consentono di individuare ciò che potremmo chiamare il minimo comun denominatore delle migrazioni di età contemporanea; ma proprio perché questo comun denominatore determina una generalizzata condizione di precarietà e marginalità (che non significa necessariamente povertà), al livello biografico acquistano una rilevanza notevole le variazioni anche molto modeste dei caratteri personali o i fatti accidentali e le coincidenze fortuite.

Questo carattere dei fenomeni migratori – accentuata variabilità alla microscala, comportamento lineare delle variabili alla macroscala – induce a considerarli a buon diritto tipici delle società complesse, sia dal punto di vista economico che da quello sociale e culturale.

In verità, il rapporto tra macroscala e microscala è uno dei nodi problematici su cui sono impegnate oggi le scienze sociali.

Se infatti gli schemi interpretativi che riconducevano tutto al determinismo di alcuni fattori di macroscala sembrano oggi insufficienti a dar conto della «complessità», è pur vero che le spiegazioni, che riconducono la fenomenica sociale al giuoco degli attori intenti a costruire le proprie strategie, eludono il problema del peso, ambito, efficacia differenziale delle diverse decisioni: vale a dire non spiegano che cosa fa sì che le decisioni di certi attori siano più, meno, o comunque diversamente efficaci di quelle di altri.

In particolare, nel campo delle migrazioni, sembra difficile considerare i flussi di rientro in patria come il risultato delle decisioni singole dei singoli emigrati. È questa l'idea che si suggerisce quando si parla di «rientri volontari»: ma in realtà, se volontario significa liberamente scelto in situazione di *ceteris paribus*, allora ben pochi rientri sono volontari. La maggior parte degli altri sembrerebbero piuttosto da definire secondo il detto popolare: «Mangiare la minestra per non essere buttati dalla finestra» o anche «Andarsene per non essere cacciati» (Pugliese 1983, Reyneri 1983, Kubat 1984, Kassimati 1983).

C'è comunque una categoria di persone coinvolte nei flussi migratori, il

cui rientro non è certamente volontario, sia perché non è frutto di una loro decisione, sia perché per essi non si dà mai una condizione di *ceteris paribus*: si tratta dei figli di persone coinvolte nei flussi migratori.

È già significativo che non si sia ancora trovato un accordo sul nome da usare per definire questa fascia della popolazione europea coinvolta nei processi migratori. La definizione a cui più spesso si ricorre, la «seconda generazione», è anche la più criticata (BIT 1984: 4); ed è senza dubbio imprecisa, se non addirittura fuorviante.

D'altro canto questi bambini e adolescenti *non sono uguali tra loro*. Anche su di loro, se per un verso operano fattori di macroscala che definiscono un minimo comun denominatore della loro condizione, intervengono poi fattori che li dividono in gruppi e sottogruppi numerosi e differenziati fino alla frammentazione. Già solo incrociando il luogo di nascita e quello di residenza dei figli e il luogo di residenza e l'omogeneità/disomogeneità di appartenenza etnica dei due genitori, si arrivano ad avere 24 possibili combinazioni (del tipo: nato all'estero da genitori immigrati dello stesso gruppo etnico e tutt'ora ivi residenti; nato all'estero da genitori di diversi gruppi etnici e rientrato nella patria del padre con la sola madre, ecc.).

Alle differenze di etnia, di luogo di nascita e di residenza si intrecciano poi le differenze di sesso, età, religione, composizione familiare, reddito e condizione professionale dei genitori, per non citare che le più importanti, sicché quella fascia di popolazione europea che chiamiamo ragazzi coinvolti nei processi migratori, assume alla fine una fisionomia di estrema differenziazione e complessità.

Tuttavia, questa loro estrema eterogeneità è riconducibile ad un minimo comun denominatore: essi costituiscono la fascia più deprivata della popolazione giovanile europea. Deprivati in termini di scolarizzazione, giacché in percentuale è tra essi che si registra il più alto numero di abbandoni scolastici, di mancanza di titolo di studio, di basso livello di scolarizzazione. Deprivati in termini economici: sono percentualmente la categoria più numerosa dei disoccupati europei. Deprivati in termini assai radicali, di cultura, di identità, di equilibrio psicologico: tra le ragazze arabe nate e/o cresciute in Francia si trova un numero di suicidi più alto che in qualsiasi altra categoria di coetanee nello stesso paese. (Cfr. Signorelli, 1984).

A questa non felice fascia dell'attuale popolazione europea tocca il poco invidiabile destino di liquidare la pretesa di chi voleva vedere nelle migrazioni un processo capace di risolvere problemi sia individuali che collettivi, sia biografici che di struttura. Se, forse, i padri sono oggi in condizioni migliori di quando emigrarono, certo i figli né stanno oggi, né hanno prospettive di stare in futuro meglio dei padri.

Si è tentato di affrontare la massa di problemi di questa fascia di popolazione giovanile in primo luogo sul terreno della scolarizzazione. La direttiva CEE n. 486 del 25 VII 1977, raccomanda ai Governi tanto dei paesi di origine quanto di immigrazione, di garantire a tutti questi giovani una scolarizzazione che li educi al bilinguismo e al biculturalismo: si vuole in tal modo assicurare loro se non una possibilità di scegliere il paese della

loro vita da adulti (questo è la congiuntura economica internazionale che lo sceglie per loro), almeno gli strumenti di un possibile inserimento in entrambi i contesti.

Nella Relazione tenuta al Convegno di Urbino del 1983 su «La riforma della normativa italiana in materia di scolarizzazione dei figli degli emigranti e suo raccordo con le strutture della scuola e della cultura italiana all'estero», Salvatore Valitutti spese parole entusiastiche sulla Direttiva CEE n. 486 da lui definita «... un passo avanti sulla via della formazione dell'uomo europeo...» «... un salto di qualità... un esperimento coraggioso e audace che però cammina con la storia». (Valitutti 1983: 25). Nella parafrasi di Valitutti ciò che la Direttiva orienta a realizzare è un sistema di «istruzione obbligatoria biculturale e bilinguistica. Le persone per cui essa è prevista e prescritta, che sono i figli dei lavoratori migranti, debbono integrarsi nella lingua e cultura del paese di origine». (Valitutti 1983: 25). Insomma, bilinguismo e biculturalismo sono divenuti i grandi obiettivi di una strategia educativa per i figli degli emigranti, strategia che si vuole egualitaria, democratica, rispettosa dei diritti e delle prerogative dei più deboli, capace di non soffocare precocemente attitudini e capacità e di non bloccare intempestivamente scelte e possibilità.

La Direttiva concedeva ai paesi membri 4 anni di tempo per adeguare le proprie strutture al nuovo sistema; nel contempo erano previsti esperimenti pilota su alcuni aspetti della nuova politica; infine l'intervento di una équipe di esperti per la valutazione degli esperimenti medesimi. A sette anni dall'approvazione della Direttiva CEE non si hanno ancora (almeno per quanto è a mia conoscenza) studi di valutazione complessiva sulla sua applicazione e sui suoi effetti, né nei paesi di immigrazione né in quelli di origine/rientro; ma nell'insieme la realizzazione della Direttiva è in ritardo in tutta Europa. Valitutti attribuisce le «lentezze e resistenze» che contrassegnano la sua applicazione alla sua potenzialità innovativa; altri autori, forse più realisticamente, evidenziano la ambiguità di un provvedimento come questo, che «impegna tutti gli stati membri per quanto riguarda i risultati da raggiungere, ma lascia alle istanze nazionali la scelta della forma e dei mezzi» (Falcinelli Dimatteo e Marcuccini, 1980: 48). Nel 1983 in Italia si stava ancora discutendo se e come modificare il R.D. 740/1940 e la legge n. 153/71, che regolano appunto la politica scolastica italiana all'estero; mentre gravissime insufficienze e la mancanza di idee chiare caratterizzano il settore più delicato dell'intera politica scolastica per i ragazzi coinvolti nell'emigrazione, e cioè quello del personale insegnante.

In un recente documento, la Risoluzione n. 1 adottata nel corso della 13° Sessione della Conferenza permanente dei Ministri europei per l'Educazione (Dublino 1983), il nuovo tipo di politica dell'istruzione che si vuole realizzare in Europa è definita approccio interculturale all'educazione o anche realizzazione di una dimensione interculturale nell'educazione. Dopo aver constatato che nella maggior parte dei paesi europei ci sono stati numerosi (ma non meglio precisati) miglioramenti, i Ministri tracciano le linee di politica generale, di strutturazione dei curricula, di reclutamento degli inse-

gnanti, di educazione degli adulti e di diffusione delle informazioni; infine insistono che per la realizzazione di un'efficace approccio interculturale alla politica scolastica è necessario che si intensifichi la ricerca nelle seguenti direzioni:

- parametri per la definizione dell'identità culturale e del comportamento ad essa collegato;
- bilinguismo e multiculturalismo;
- comunicazione interculturale;
- attitudini culturali rigide, rifiuto delle altre culture, razzismo;
- situazioni e processi di marginalizzazione culturale.

Su alcuni di questi punti il presente saggio vuole offrire qualche spunto di riflessione, a partire proprio dai due concetti-chiave di bilinguismo e biculturalismo.

Parlare di bilinguismo per i giovani della seconda generazione è terribilmente semplificante. Questa definizione trascura completamente alcuni dati di fatto:

- Se un bambino figlio di emigranti è stato socializzato nella lingua d'origine dei suoi genitori, quest'ultima sarà stata usata da loro secondo le regole di un codice cosiddetto ristretto anziché secondo quelle di un codice cosiddetto elaborato (Bernstein, 1971); ma anche se è stato socializzato nella lingua del paese di immigrazione quest'ultima sarà stata usata secondo un codice ristretto. Ciò infatti è determinato dal fatto che il bambino appartiene alla classe operaia.

- Viceversa, qualunque sia la lingua che viene usata nella scuola che il bambino frequenta, essa è usata secondo un codice elaborato. Ormai sappiamo bene che «l'appartenenza ad una classe determina differenze nello sviluppo cognitivo, nei modi di pensare e nella definizione dell'io, differenze che si manifestano nei modi di usare il linguaggio e che da tali modi sono in parte prodotte e rafforzate» (Ivi).

Sappiamo anche che l'obbligo che la scuola impone più o meno in tutti i paesi ai propri allievi, di conformarsi ad uno e a uno solo di quei modi d'uso del linguaggio, precisamente quello cosiddetto elaborato, è una delle cause delle difficoltà scolastiche dei bambini di origine popolare e proletaria, in genere socializzati ad un uso linguistico diverso, quello che Bernstein definisce appunto come codice ristretto. Questa conformizzazione richiede al bambino un mutamento nello «stile cognitivo, nei modi di pensare, nella definizione dell'io»: non si tratta dunque solo di imparare che «si dice così e non così» o «si scrive così e non così», si tratta di una vera e propria ristrutturazione psicologica e culturale.

Per il bambino figlio di emigranti scolarizzato in regime di bilinguismo questo problema del passaggio dall'un codice all'altro si raddoppia giacché gli si pone per entrambe le lingue; ma le difficoltà che egli incontra non si raddoppiano semplicemente, bensì crescono in maniera esponenziale, come la percentuale degli insuccessi scolastici sta a dimostrare.

Che si tratti di quadrilinguismo o di bilinguismo con quattro varietà (Whiteley 1971: 124), quel che si può dire è che comunque il bambino

cresciuto nell'emigrazione dovrebbe acquisire almeno quattro competenze linguistiche: e se le sue performances sono scadenti o mediocri nelle due lingue ufficiali, questo si tradurrà in insuccessi scolastici; ma se le performances sono cattive nei linguaggi vernacolari, della quotidianità, egli rischia (e per lo più incontra) l'incomprensione in famiglia e l'isolamento sociale (Gumperz 1964).

Per giunta, e per complicare ulteriormente le cose, l'ambito linguistico che è affettivamente più importante per il ragazzo, quello strutturatosi ad opera delle figure parentali, è poi socialmente «fortemente svalutato in rapporto alla svalutazione alla quale è sottoposta la cultura del paese di provenienza. Parlarla (la lingua) fuori dal contesto familiare o del proprio gruppo nazionale, può far correre il rischio di essere oggetto di derisione». (Kreidler e Pugliese 1983: 29; v. anche Fishman 1971). Il che come minimo genera problemi di ordine psicologico, *empasses* nella costruzione dell'identità individuale, una autopercezione radicata in termini di stigmatizzazione. Ma c'è un altro e più rilevante problema. Un ragazzo della seconda generazione, che abbia sedici anni e che sia cresciuto nel paese di immigrazione, nella sua vita quotidiana extradomestica e forse anche domestica, non userà nè la lingua del paese di origine nè la lingua del paese di immigrazione in nessuna delle due forme codificate (elaborata o ristretta): è assai più probabile che usi una delle due lingue «nuove» che si sentono nei vagoni di seconda classe dei treni che attraversano l'Europa: sono lingue la cui base è il tedesco o il francese, ma che sono piene non solo di apporti lessicali, ma anche sintattici di tutte le lingue dei migranti in Europa e anche di quei termini dell'inglese consumistico e massimedialogico, che hanno ormai diffusione internazionale e interclassista.

È probabile che questa lingua è anche quella che il ragazzo avrebbe imparato con l'uso se, supponiamo, dopo essere stato mandato nel paese di origine a fare la scuola dell'obbligo, fosse tornato da due o tre anni nel paese di immigrazione presso i suoi genitori.

Questo «neotedesco» o «neofrancese» sono le lingue della vita quotidiana e della comunicazione reale per gli immigrati: ma anche i nativi che per ragioni diverse hanno a che fare quotidianamente con loro, finiscono con il doverle usare. Tuttavia una cosa è certa: per devalorizzati che siano nel paese di immigrazione tanto la lingua quanto il dialetto di origine, non lo sono mai quanto questa lingua «reale», la cui esistenza è addirittura ignorata negli studi, ricerche, provvedimenti.

Sembra anzi che nessuno si sia accorto della sua esistenza: non le autorità scolastiche del paese di immigrazione, che comunque è probabile che le considerarebbero «merely some partial or "corrupt form of the original"» (Tonkin 1971: 29); non coloro che a tutti i livelli governano la partecipazione italiana alla politica europea della educazione, i quali ritengono che i ragazzi dell'emigrazione non dovrebbero «cessare di identificarsi nella lingua e cultura del Paese di origine» (Valitutti 1983: 25) senza per altro mai chiedersi sul serio quale lingua è questa in cui gli emigrati dovrebbero identificarsi.

Io credo che sarebbe corretto politicamente e produttivo scientificamen-

te accettare l'ipotesi che siamo in presenza di uno o più *pidgin*: che insomma si verificano, nella struttura di un "linguaggio-base", quei processi di semplificazione e mescolanza, di trasformazione semantica e fusione sintattica che caratterizzano la storia di una vera lingua *pidgin* (Tonkin 1971: 130).

Nella ricerca condotta da Catani, Campani e Palidda (Catani 1984) il 73% dei giovani intervistati (italiani, spagnoli, portoghesi, marocchini di entrambi i sessi) hanno dichiarato di parlare un «mélange» che «l'osservazione ha mostrato essere ben più vicino al francese che alla lingua di origine» (p. 115); di italiano *pidginizzato* parla E. Banfi in una sua comunicazione al Convegno «Immigrazione straniera e bisogni socioeducativi», riferendosi ad una indagine tra i lavoratori stranieri condotta a Milano nell'autunno 1982, per conto del CESIL. Ma anche questo ben documentato intervento considera l'italiano *pidginizzato* un «livello di partenza sconcertante» per l'apprendimento dell'italiano e non sembra prendere neppure in considerazione un'ipotesi di lavoro analoga a quella avanzata da Tonkin, l'essere cioè stato il *pidgin* in Africa Occidentale un «means of identity» (Tonkin 1971).

Soltanto una ricerca tanto rigorosa quanto ampia su una grande varietà di situazioni specifiche, potrebbe offrire una base empirica attendibile per verificare questa ipotesi nel contesto europeo. Quel che è certo è che di questa lingua, che pure è un prodotto vero e originale delle situazioni di migrazione, che è in un certo senso la produzione originale della «seconda generazione», non si occupa nessuno: mentre ritengo *improbabile che possano svilupparsi bilinguismo reale o recupero di una delle due lingue a livello di codice elaborato, se non si parte da questa esperienza linguistica reale.*

Riflessioni analoghe suggerisce il tema del biculturalismo. Con la cultura del paese di immigrazione gli immigrati entrano in un rapporto comunque di subalternità: essa non è certo accessibile loro per intero, ma non sono loro ad operare la selezione tra ciò che è precluso loro e che non scopriranno forse mai (Signorelli 1977).

Discorso analogo deve farsi per la cosiddetta cultura di origine. Inflazionato dalle mode e logorato dagli usi più eterogenei, il termine cultura di origine non si capisce più neanche bene che cosa possa significare in un contesto di emigrazione: dal folklorismo (Dundes 1985) di troppe manifestazioni promosse dagli Enti locali del paese di origine o dalle associazioni di emigranti all'estero, fino all'intellettualismo, talvolta paludato accademicamente, tal'altra postmodernamente sofisticato, comunque sempre *élite*ario, degli istituti italiani di cultura; o ricordi vaghi collezionabili passando per ogni possibile referente che abbia fatto o faccia parte dell'esperienza degli emigrati: il villaggio d'origine, dove comunque si torna quasi ogni anno; la città italiana capoluogo di provincia dove si sono trasferiti i parenti non emigrati, e dove forse ci si stabilirà quando e se si tornerà; o magari i rituali della Chiesa cattolica e il Papa, o il PCI e la CGIL; o la nazionale di calcio e «Azzurra»; o soltanto l'immagine turistica reclamizzata dalle agenzie di viaggio all'estero. In realtà, poi, nelle scuole italiane all'estero e nelle classi dove si «insegna» la lingua e la cultura italiana, ciò che viene ammanito ai ragazzi, prima attoniti e poi annoiati, è un po' di incomprensibile Dante, un po' di

soporifero Manzoni, alcune oleografiche riproduzioni dei maggiori monumenti, quadri, affreschi e sculture e alcune stereotipe, quando non pesantemente ideologizzanti, scenette di «vita quotidiana» in Italia.

Tuttavia, l'aspetto a mio avviso davvero criticabile non sta nella mediocre scelta su cui si basano i programmi, nè sulla mediocre qualità dell'insegnamento. Nella scuola media superiore italiana, eternamente riformanda e mai riformata i programmi non sono certo meno arcaici e inadeguati. Il punto è un altro: nella colonia francese dell'Alto Volta i bambini africani appresero da un libro di testo che «i loro antenati, i Galli...» (Lycops 1975: 92).

I bambini e gli adolescenti nati nella migrazione si trovano più o meno in condizioni analoghe, anche se non per tutti così estreme, nei confronti della cultura del paese di immigrazione che costituisce la parte maggiore dei programmi scolastici. Su questo non c'è dissenso né tra gli studiosi né tra gli operatori; anzi «l'istruzione obbligatoria biculturale e bilinguistica» dovrebbe proprio porre riparo a questa imposizione, a questa vera e propria violenza culturale. Senonché i bambini e gli adolescenti nati nell'emigrazione si trovano in condizione analoga *anche per quanto riguarda il paese di origine*. Lo scarto tra vissuto e appreso sarà forse meno abissale, ma è della stessa natura: giacché ciò che si richiede a questi ragazzi è di identificarsi con qualcosa che è ad essi ignoto, a cui non li lega nessuna esperienza diretta, che non fa in alcun modo parte della loro quotidianità; e che, nella misura in cui può diventare oggetto di un investimento affettivo, è per loro connotato *negativamente*, giacché è devalorizzato nell'ambiente in cui essi vivono. Insomma, la «cultura ufficiale» del paese d'origine è, non meno e forse persino più di quella del paese di soggiorno, lontana dal loro vissuto, come del resto con ogni probabilità, è estranea e lontana dal vissuto dei loro genitori. Non che queste siano ragioni per non farne oggetto di studio: l'arte italiana non v'è dubbio che meriti di far parte del bagaglio di cognizioni di chiunque, non meno e non più, magari, di quella fiamminga.

Ma il punto è un altro. Se un accordo è possibile trovare tra le diverse scuole antropologiche che si sono occupate di acculturazione, migrazioni, mutamento – tra dinamisti come Lanternari e Balandier, neofunzionalisti come Mitchell ed Epstein, studiosi interessati alla dimensione dei valori come Catani, per non citare che qualcuno – è che il contatto culturale non si riduce mai, per i soggetti che lo vivono, ad una somma o sommatoria dei contenuti culturali, ma mette sempre capo ad esiti originali, ad un prodotto nuovo che si determina proprio nel corso del contatto.

È certamente possibile riconoscere nel prodotto sincretico elementi dell'una e dell'altra cultura, vecchio e nuovo, tradizione e innovazione: ma ciò che è interessante per lo studioso ed importante per l'operatore, è come vecchio e nuovo stanno insieme e si determinano reciprocamente: giacché è questa loro determinazione reciproca che li rende dotati di senso per il soggetto che ne è portatore.

Ora, se vi è qualcosa che caratterizza la seconda generazione sul piano culturale è proprio il fatto che questo processo di sincretizzazione, di ristrutturazione

razione del mondo e della vita, processo che nei genitori era ancora in una fase di avvio difficile da analizzare, è ormai abbastanza maturo.

In questo senso, come è opportuno partire dall'ipotesi che esista una lingua dell'emigrazione, così bisogna verificare l'ipotesi di una cultura dell'emigrazione, dalla cui analisi bisognerebbe partire per mettere in evidenza cosa vi è nella seconda generazione di specifico, di originale, di valorizzabile.

Invece gran parte delle non molte analisi disponibili tendono soprattutto a ridurre la cultura della seconda generazione appunto agli elementi che la costituiscono, ignorandone completamente la dimensione creativa, originale, dinamica.

Un'altra chiave interpretativa diffusa è quella che, utilizzando un apparato concettuale di tipo psicologico, tende a fare della cultura della seconda generazione una cultura della devianza, caratterizzata da insicurezza, crisi di identità, tensione e incertezza tra valori familiari e valori dell'ambiente, asocialità, aggressività (Collicelli 1984; Melo 1982). È senz'altro vero che questi caratteri sono diffusi: ma l'averli rilevati non dice ancora molto su quello che questi ragazzi e ragazze hanno in testa, sul sistema cognitivo-valutativo che consente loro di costruire la propria autopercezione e dunque la propria identità e di rapportarsi al mondo che li circonda. Cosa intendono essi per: lavoro, successo, ricchezza? Cosa intendono per: famiglia, casa, patria? E che cos'è per loro la giustizia? Sono razzisti? Hanno valori individualistici? Hanno interiorizzato la razionalità capitalistica, del rapporto mezzi-fini e dell'etica protestante della gratificazione differita? O sono familisti? o si sono inventati o si stanno inventando un altro principio di legittimazione del comportamento acquisitivo e del successo? O forse il successo non è più per loro un valore come lo era per i loro padri? E, se mai, successo rispetto a chi? E in quale campo?

Questi e molti altri interrogativi simili non trovano risposta. Come la ricerca di Camilleri, ad esempio anche quella di Chazelette, svolta nella regione delle Alpi-Rodano su un campione di 191 tra giovani algerini e portoghesi, sembra assai più preoccupata di stabilire la distanza o vicinanza dei soggetti all'una o all'altra delle due culture, piuttosto che verificare in che cosa consiste la loro cultura (cit. in Melo 1982). Nella costituzione della quale, giocherà sicuramente un ruolo, come accade per i giovani di tutto il mondo, anche l'influenza di quella che viene chiamata *cultura di massa*, veicolata e diffusa dall'industria culturale.

Ma anche rispetto a questa influenza, il punto non è stabilire se e quanto la seconda generazione è conformista nel consumare cultura-per-il-tempo-libero: quanto invece analizzare come questo terzo apporto culturale interviene e reagisce con gli altri due, cultura di origine e cultura del paese di immigrazione, fino a determinare una concezione del mondo peculiare. Potrebbe essere la coscienza profonda, anche se latente, non consapevole, di questa propria specificità culturale, a spingere la seconda generazione al rifiuto delle identificazioni e delle scelte: non si tratterebbe dunque di «ambiguità», di non essere «né...né» (Melo 1982: 47), quanto di una vera e propria diversità rispetto ai due modelli, diversità forse confusamente avvertita, ma

energicamente difesa. È certo però che fino a che questa diversità non sarà conosciuta e messa a fuoco in positivo per i suoi caratteri distintivi, è ben difficile pensare a strategie di valorizzazione che siano realistiche.

Vorrei ricordare qui alcuni contributi recenti che mi sembrano tra i pochi a mettere in evidenza un primo configurarsi di quella che ho chiamato cultura dell'emigrazione. I fatti che vengono indagati sono i rientri periodici per le vacanze e le associazioni di emigrati. Al proposito sono interessanti i contributi che da qualche tempo viene fornendo Maurizio Catani, sulla base di documentate indagini di campo. La fascia migratoria di cui egli si è occupato, l'emigrazione italiana in Francia, presenta caratteri specifici. Gli italiani in Francia sono un gruppo consolidato, stabilizzato, generalmente inserito sotto il profilo economico e dal punto di vista linguistico-culturale meno stigmatizzato ed emarginato di altre minoranze immigrate. La terza generazione, nata in Francia da genitori di origine italiana ma spesso nati anch'essi in Francia o almeno cresciuti, è una realtà consistente, che ha già superato la soglia dell'età della adolescenza. Tenendo conto di questi aspetti, i comportamenti degli italiani in Francia divengono particolarmente indicativi di quelle che potrebbero essere le tendenze della «produzione culturale» migratoria, proprio perché si tratta di un gruppo le cui condizioni economiche e sociali consentono margini di scelta tra rientro e assimilazione. Sembrerebbe che i campioni su cui ha lavorato Catani rifiutino entrambe queste alternative. Il rientro periodico, estivo, al paese di origine non è né un «ritorno a casa» né una escursione qualsiasi: è un modo specifico, caratterizzato e caratterizzante, di passare le vacanze. Per i giovani e giovanissimi si tratta di rapportarsi ai propri coetanei del «paese», ma senza rinunciare ad essere se stessi in quanto «emigrati» (Catani 1984: 120): con i nativi si fa dello sport, ci si diverte, si va a ballare e a nuotare, talvolta ci si innamora e ci si sposa; ma è con gli «emigrati» che si «parla», che si parla cioè nella lingua che è la propria, quel francese (pidgin?) che più sopra abbiamo tentato di definire. Non diversa è la situazione per gli adulti, i cui legami con il paese d'origine si sono risostanzianti di investimenti immobiliari e commerciali (che tuttavia non sembrano più essere propedeutici al ritorno!), all'interno dei quali l'imprenditorialità degli emigrati ha trovato referenti e garanzie nelle reti di parentela reale e simbolica.

Le associazioni, o almeno una parte – e forse la più interessante di esse – sembrano svilupparsi in coerenza e a tutela di questa condizione che non è affatto definibile nei termini di «italiani in patria e all'estero» e neppure di emigrati rientrati, bensì piuttosto nei termini di persone con interessi comuni che condividono anche un referente simbolico (le origini comuni); e che intorno a questo referente si organizzano a tutela di quelli. Catani definisce queste associazioni «gruppi di pressione politico-amministrativi di scala locale, attivi sia in Francia che in Italia». (Catani 1985: 7). Ancora: le associazioni non hanno più come compito primario la tutela di marginali, di socialmente deboli; né, peraltro, evidenziano un'appartenenza nazionale che chiede riconoscimento in un contesto straniero. Secondo Catani, le associazioni mettono in rapporto non due nazionalità, ma due spazi geografico-amministrativi

distanti: il loro compito è garantire la relazione tra due società *locali*, in funzione del divenire di soggetti che non si riconoscono in modo esclusivo né nell'una né nell'altra, ma non hanno convenienza o interesse a recidere i legami né con l'una né con l'altra (Catani 1985).

È interessante e assai significativo che U. Apitzsch, che pure parte da premesse di teoria e di metodo diverse da quelle di Catani, analizzando un contesto migratorio diverso, quello degli Italiani nella RFT, giunge a conclusioni assai simili: «In mancanza di altre forme politiche di partecipazione, tali associazioni (Vereine) fungono da veicolo per i propri interessi verso il sistema politico locale con tutti i suoi organismi intermedi... Dunque questo tipo di organizzazione non è l'anticamera di una sperata, futura integrazione, ma rappresenta nello stesso tempo l'inserimento dell'individuo nel proprio gruppo etnico e, di riflesso, nella società di accoglimento». (Apitzsch 1985: 373). Sulla scorta di ricerche effettuate da Schoeneberg, Apitzsch riferisce come l'appartenenza a circoli ed associazioni si dimostri positivamente correlata con l'aumento di contatti con i tedeschi.

Alle considerazioni sviluppate fin qui su basi empiriche, si possono aggiungere alcuni spunti di riflessione teorica. Da un punto di vista antropologico culturale, sembra assai discutibile la realizzabilità del bilinguismo e del biculturalismo. Si può concepire l'identità etnica come identità linguistico-culturale, strutturata esclusivamente sui dati dell'esperienza simbolica, come puro riferirsi di un soggetto, individuale o collettivo, ad un insieme di referenti (la bandiera, la squadra di calcio, la pasta asciutta, *I Promessi sposi*) che sono simboli, che *stanno per* qualcos'altro. Per che cos'altro? Ma per l'identità, appunto. Il cerchio è chiuso: referente e riferito si rimandano l'un l'altro, in una specularità ritualizzata significante solo di se stessa. Se si parte da questa concezione dell'identità etnica, è impossibile trovarle poi un riscontro nella pratica di ricerca: i soggetti su cui si indaga cambiano continuamente di identità a seconda del contesto in cui si collocano. Come in un giuoco di scatole cinesi, sono cosentini in un contesto di calabresi, calabresi in un contesto di meridionali, meridionali in un contesto di emigrazione italiana, italiani in rapporto ai tedeschi, ma anche al resto delle migrazioni e, *dulcis in fundo*, appartenenti ad un non meglio precisato «noi» (europei?) che include spagnoli, portoghesi, greci e jugoslavi, quando il contesto comprende africani e turchi. (Signorelli in corso di stampa, Dundes 1983). Se l'identità è questo, un labile giuoco di riferimenti e identificazioni, che consentono di volta in volta di adeguarsi al contesto, allora, certo, si possono immaginare un bilinguismo e un biculturalismo che funzionino. Lì si può immaginare come un ennesimo giuoco di adeguamento a contesti che variano appena un po' più radicalmente degli altri; come il giuoco delle attivazioni e disattivazioni delle competenze, in rapporto alla strategia scelta come più appropriata nella situazione data (Epstein 1978, Wallmann 1982). Senonché questo modello interpretativo mi sembra trascuri il dato essenziale: l'identità si costruisce nelle pratiche; e le pratiche non sono né fungibili né neutrali. Un vero bilinguismo e un vero biculturalismo presuppongono che le pratiche che si svolgono in ciascuno dei due universi semantici siano del tutto equivalenti quanto a peso,

intensità, durata, periodicità, incidenza relativa e assoluta sulla vita del soggetto: il che può darsi anche che avvenga in casi eccezionali, ma non è certo la norma dell'esperienza migratoria.

O, se vogliamo usare una terminologia più dinamica; si può crescere interamente bilingui e biculturali in un ambiente sociale e familiare che siano interamente bilingui e biculturali; il problema per i giovani nati all'interno dei movimenti migratori, è che la loro «vera» prima lingua e cultura, la lingua e la cultura dell'emigrazione, non trova riconoscimento e viene colpita ed emarginata nelle pratiche quotidiane, così da non consentire ad essi di costruirsi un'identità. Il loro problema non è che non sono né... né... (tedeschi o italiani, francesi o spagnoli, svizzeri o turchi): il loro problema è che non gli si consente di essere quello che sono: nati e cresciuti nell'emigrazione.

O forse, in termini positivi, possiamo dire, i primi europei?

In ogni caso appare significativo che un recupero di identità come quello che sembra essere in atto nelle associazioni, si realizza all'interno e per mezzo delle pratiche quotidiane, in rapporto con i contesti locali che di queste pratiche sono l'humus e in difesa di interessi specifici e riconoscibili. Di contro, la politica dell'educazione bilingue e biculturale raccomandata dalla Cee ai governi europei appare abbastanza chiaramente come il correlato culturale di una politica economica che mira a mantenere elastico senza troppi traumi il mercato del lavoro; così come la difesa di quei fantasmi ideologici che sono le lingue e le culture nazionali sembra essere, nel continente europeo, la componente culturale di una gestione politica che ha tutto l'interesse a conservare l'assetto degli stati nazionali.

AMALIA SIGNORELLI
Università di Napoli

Riferimenti bibliografici

- E. ARDENER (ed.), *Social Anthropology and Language*, Tavistock Publications, London 1971.
- U. APITZSCH, «Formazione degli adulti per italiani nella RFT», in: *Studi Emigrazione*, XXII, ottobre 1985, n. 79, pp. 369-378.
- E. BANFI, *Italiano pidginizzato? Aspetti sociolinguistici dell'italiano L2 in lavoratori immigrati del terzo Mondo*. Comunicazione al Convegno: Immigrazione straniera e bisogni socioeducativi, CeSIL, Milano 14-15 ott. 1983.
- B. BERNSTEIN, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle sociale*. Les éditions de minuit, Paris, 1975, trad. fran. di: *Class Codes and Control* vol. I, Routledge & Kegan Paul, London 1971.
- Bureau International du Travail, *Réunion tripartite sur la réinsertion des migrantes de la deuxième génération en cas de retour volontaire*. Belgrade, 17-19 octobre 1984. Rapport final: RER/79/001/SEM.III/Gen. 5 (F°).
- M. CATANI, *Analyse des motivations des personnes qui déclinent la nationalité française par le jeu de l'art. 45 du C.N.*, Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, Direction de la Population et des Migrations, Rapport final non publié, Paris, novembre 1984.
- «Associationisme immigré, projet familial et projet de vie», in: *Peuples méditerranéens*, n. 31-32, avril-septembre 1985.
- C. COLLICELLI, *Training of young migrants: Experiences of some European Countries of origin*, ILO, Geneva 1984.
- F. FALCINELLI DI MATTEO & A. M. MARCUCCINI, «La politica dei paesi europei in materia di formazione scolastica dei figli degli emigrati», in: *Studi emigrazione*, XVII, marzo 1980, n. 57, pp. 44-59.
- A. DUNDES, «Defining Identity through folklore», in: *Identity: Personal and Sociocultural*. A Symposium edited by A. Jacobson-Widding, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala Studies in Cultural Anthropology, 5, 1983, pp. 235-261.
- «Nationalistic Inferiority Complexes and the Fabrication of Fakelore: a Reconsideration of Ossian, the Kinder-und Hausmerchen, the Kalevala, and Paul Bunyan», in: *Journal of Folklore Research*, vol. 22, n. 1, April 1985, pp. 5-18.
- A. L. EPSTEIN, *L'identità etnica*, Loescher, Torino, 1983, trad. it. di *Three Studies in Ethnicity*, Tavistock Publications, London 1978.
- J. A. FISHMAN (ed.), *Readings in the Sociology of the Language*, Mouton, The Hague 1970.
- J. J. GUMPERZ, «Linguistic and social interaction in two communities», in: J. J. Gumperz & D.H. Hymes (ed.): *The Ethnography of Communication*, A.A.A., Menasha Wis. 1964.
- K. KASSIMATI, *Recent studies and researches on return migration: Lessons to be drawn for the reintegration of young migrants*, ILO, Geneva, 1983.
- S. KREIDLER, E. PUGLIESE, «Problemi della seconda generazione degli immigrati nella RFT», in: *Inchiesta*, XIII, n. 62, ott. dic. 1983, pp. 24-36.
- D. KUBAT (ed.), *The Politics of Return. International Return Migration in Europe*, CSER, Roma 1984.
- J. P. LYCOPS, *Il genocidio culturale in Africa*, Moizzi, Milano 1975, trad. it. di *L'aggression silencieuse ou le génocide culturel en Afrique*, Anthropos, Paris, 1975.
- A. MELO, *Recognition of the potential value of young second generation migrants as a basis for their social and occupational integration*, ILO, Geneva, 1982.
- E. PUGLIESE, «Continuità e innovazioni nell'emigrazione italiana»: in: *Inchiesta*, XIII, n. 62, ott.-dic. 1983, pp. 1-9.

- E. REYNERI, «Mezzogiorno, emigrazione e mercato del lavoro: un commento», in: *Inchiesta*, XIII, n. 62, ott.-dic. 1983, pp. 52-58.
- G. ROSOLI, «Uscita di insicurezza: rientro dei figli degli emigrati e problemi scolastici», in: *Inchiesta*, XIII, n. 62, ott.-dic. 1983, pp. 37-42.
- A. SIGNORELLI, et. al., *Scelte senza potere. Il rientro degli emigrati nelle zone dell'esodo*, Officina, Roma 1977.
- *Identità etnica e cultura di massa dei lavoratori migranti*: Relazione presentata al Seminar: Formal and Informal Networks and the Cultural Identity of Migrants, European Science Foundation, Florence 26-30 sept. 1983. In corso di stampa.
- *The reintegration of second generation migrants and the adult migrant return process*, ILO, Geneva, 1984.
- E. TONKIN, «Some coastal pidgins of West Africa», in: E. Ardener (ed.): *Social Anthropology and Language*, Tavistock Publications, London, 1971.
- S. VALITUTTI, *Relazione* in: M.AA.EE. Atti del Convegno: *La riforma della normativa italiana in materia di scolarizzazione dei figli degli emigranti e suo raccordo con le strutture della scuola e della cultura italiana all'estero*, Urbino 28-30 marzo 1983, Istituto poligrafico e Zecca dello Stato.
- W. H. WHITELEY, «A note on multilingualism», in: E. Ardener (ed.): *Social Anthropology and Language*, Tavistock Publications, London 1971.
- S. WALLMAN, *Living in South London*, Gower for The L.S.E.P.S., London 1982.

Summary

The so-called second generation or, to define it in a more scientific manner, young people born in a migratory context, is today the most disadvantaged category among European young people. The article examines the advantages which a bilingual and bicultural education may offer migrant children in order to remove these drawbacks.

But the author concludes that bilingualism and biculturalism are technically impractical and theoretically untenable. There exist instead a migrants' language and culture which some migrant groups have started to acknowledge and value in the activities of the associations and the formalities with which relations with the country of origin are carried out.

Résumé

La deuxième génération des immigrés européens, c'est-à-dire les jeunes nés dans des contextes touchés par les migrations, constitue aujourd'hui le secteur le plus désavantagé des jeunes européens. L'article soumet à examen les possibilités qu'une instruction bilingue et biculturelle pourrait offrir pour combler ces désavantages.

La conclusion de la recherche est négative: en effet bilinguisme et biculturalisme sont techniquement irréalisables et théoriquement insoutenables. Il y a, au contraire, une langue et une culture de l'émigration, que certains groupes d'émigrés ont commencé à découvrir et à valoriser pendant les activités des associations et à travers les modalités par lesquelles ils sont en rapport avec le village d'origine.

Formation d'animateurs-formateurs issus de la migration:

réflexions à propos d'une expérience sur le terrain

Introduction

Rendre compte en quelques pages du projet de formation d'animateurs-formateurs issus de la migration, réalisé par le Bureau international du Travail avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), est une tâche difficile¹. Non seulement par l'exigence de synthétisation que suppose ce type d'exercice, mais surtout par la complexité qui caractérise ce projet. En effet, sa dimension multilatérale (trois pays d'emplois retenus, multiplicité des pays d'origine des stagiaires), son déroulement participatif (de la conception à l'évaluation, en passant par l'exécution), l'option pédagogique retenue (alternance, pédagogie de projets...), la mixité des formations (stagiaires nationaux et d'origine étrangère), la variété des institutions de la formation intervenantes (aussi bien du secteur public que du secteur associatif), constituent autant de sources, parmi d'autres, de la création et du développement de multiples interactions entre les acteurs concernés. Il en est donc résulté un projet où l'autonomie des acteurs et la marge de manoeuvre appréciable dont ils disposaient furent à l'origine, certes d'une grande richesse, mais aussi d'imprévus et d'un pilotage complexe.

L'expérience même du projet et l'évaluation à laquelle il a donné lieu, permettent maintenant d'en tirer un certain nombre d'enseignements et d'avancer des suggestions dans la perspective de la multiplication de ce genre d'actions.

¹ Les lecteurs intéressés à connaître en détail cette action sont invités à consulter l'ouvrage: *Pour une formation d'animateurs-formateurs issus de la migration - analyse d'une expérience et guide pour l'action* (BIT/CEE, 1985, 175 p.). Des éditions en allemand et en anglais sont actuellement sous-presses.

Valorisation du groupe des jeunes issus de la migration en tant que facteur d'identification et de motivation

Le projet se proposait de former des jeunes adultes issus de la migration à un rôle d'animateur-formateur à jouer dans des équipes mixtes s'adressant à des jeunes ayant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agissait de les rendre capables de conduire des actions de rattrapage, d'orientation et de formation. Les fonctions d'animation et de formation étaient considérées comme étroitement liées: peut-on, en effet, séparer les besoins et les possibilités de formation professionnelle, des conditions de vie dans lesquelles les jeunes auxquels s'adressent les animateurs-formateurs s'insèrent-ils?

Le projet partait des constatations suivantes:

- un nombre significatif de jeunes issus de la migration se trouve en situation d'échec scolaire et connaît dès lors de graves difficultés pour accéder à la formation professionnelle et à l'emploi;

- les problèmes que connaissent en général les adolescents étant chez eux doublés de la difficulté à concilier les codes culturels propres à leur milieu familial et d'origine et ceux de la société ambiante, leur intégration sociale et professionnelle appelle des mesures spécifiques, à la fois de rattrapage concernant les connaissances de base et de compréhension quant à leur situation sociale et culturelle;

- par l'acquisition de connaissances techniques et professionnelles, mais aussi par une prise de conscience de leurs potentialités, il s'agit de faciliter à ces jeunes d'apprendre un métier en vue de leur insertion dans le marché de l'emploi; il s'agit aussi de leur redonner confiance en eux-mêmes et de favoriser ainsi leur intégration au sein de la société.

Afin de faciliter la réalisation de ce double objectif - acquisition par les jeunes en voie de marginalisation d'un savoir faire, mais aussi d'un savoir être - le projet-pilote privilégiait une démarche consistant à valoriser le groupe des jeunes issus de la migration en tant que facteur d'identification et de motivation pour ceux qui se trouvent en difficulté.

Le projet prenait ainsi résolument le parti de raisonner en termes de *ressources* plutôt qu'en termes d'*handicaps*. En effet, le fait d'être d'origine étrangère était considéré comme une ressource, comme un atout possible pour jouer des rôles de «relais», «d'intermédiaire privilégié», de «compréhension» par rapport aux groupes mixtes (nationaux/issus de la migration) de jeunes.

Vingt deux jeunes issus de la migration (originaires de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, du Portugal, de la Turquie, de la Yougoslavie et des pays du Maghreb) ont été sélectionnés pour participer - avec vingt deux autres jeunes d'origine française - au projet. Une formation leur a été offerte à la fois au Centre de l'OIT à Turin et dans leurs pays de résidence respectifs (Belgique, France, Suisse). La formation, d'une durée d'environ 800 heures, a été répartie en trois phases (voir le schéma général du dispositif de formation):

— Lors d'une première phase de regroupement des stagiaires à Turin, la formation a été centrée sur l'analyse des situations socio-économiques et socio-culturelles des jeunes issus de la migration. A partir de là — et sur la base du vécu des stagiaires eux-mêmes — il s'agissait de définir le rôle d'animateur-formateur dans des actions destinées à des publics jeunes.

— La deuxième phase a été consacrée à une formation de formateurs dans le pays de résidence des stagiaires mise en place au sein de différents organismes associés au projet (CAFOC, à Lyon; ACPM, à Marseille; DEFIS et ONEM, à Bruxelles; CISAP, à Berne; CVAJ, à Lausanne). Tout en organisant les formations de façon à ce que les stagiaires intègrent les *cursus* de formation de formateurs qui existent dans chacun des pays concernés, une attention particulière a été donnée dans ces formations à la prise en compte des aspects interculturels découlant des publics mixtes auxquels les animateurs-formateurs s'adressent.

— La troisième phase, réalisée de nouveau au Centre de l'OIT à Turin, était destinée à finaliser les projets professionnels des stagiaires (un atelier a été alors consacré à la pédagogie de projets) et à faire le bilan des formations.

Une évaluation de l'expérience a été réalisé tout au long des formations et afin de servir de régulation à celles-ci; en outre, une évaluation finale du projet a eu lieu une année environ après le terme des formations. L'évaluation du projet a été menée en collaboration avec le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP). La Commission des Communautés Européennes (CEE) a aussi apporté un soutien très actif à l'élaboration et à la publication d'un «guide pour l'action» décrivant et analysant l'expérience.

Au terme du projet, quels enseignements peut-on tirer concernant ses objectifs et hypothèses de base?

1. *En premier lieu, un appel à la vigilance:*

Durant le projet, un «clignotant» s'est en effet allumé en permanence, celui du risque toujours présent de créer un statut de formateur au rabais, d'«animateur-formateur migrant». Le concept même «d'animateur-formateur migrant», et des formations spécialisées qui l'accompagnent, risquerait de contribuer à la création ou au renforcement d'un tel statut. Ce danger a constamment été désigné par les stagiaires du projet, précisant qu'ils ne veulent pas être enfermés dans un rôle de «réducteurs de conflits».

La parade à cette dérive toujours possible, est de finaliser le projet sur la qualification professionnelle des animateurs-formateurs, de telle façon que:

- La qualification professionnelle soit la même pour tous les animateurs-formateurs (d'origine étrangère ou non);
- L'origine étrangère soit considérée comme une ressource;

- Tout animateur-formateur, qu'il soit d'origine étrangère ou non, soit capable de traiter des situations interculturelles.

Cela signifie en particulier:

- Ne pas créer, instituer des formations «à part», «marginalisantes»;

- Intégrer les formations d'animateurs-formateurs d'origine étrangère dans celles dites de «droit commun» (englobant à la fois un public de jeunes autochtones et de jeunes issus de la migration).

2. En deuxième lieu, un souci de rigueur méthodologique:

S'il s'agit bien de promouvoir une véritable qualification professionnelle, comment décrire les qualifications à atteindre? Sur ce point, l'expérience du projet fait apparaître l'importance qu'il y a de disposer d'un outil de définition des «situations professionnelles» d'animateurs-formateurs. Il importe en effet, de partir de la variété des postes ou des emplois d'animateurs-formateurs (moniteur d'alphabétisation, animateur de maison de jeunes, formateur dans une école technique, maître d'apprentissage, conseiller en orientation, responsable de centres de quartier, animateur de rue...). Sur la base d'une analyse des emplois tenus, il est alors possible d'identifier des familles de «situations professionnelles» décrites en termes de capacités communes et transférables, tout en faisant participer les intéressés au mieux à cette analyse et à ce repérage. Ce dont il est question ici, c'est de raisonner en termes de métiers plutôt qu'en termes de savoirs, de connaissances ou de programmes. Ce n'est d'ailleurs que dans la mesure où les capacités seront bien identifiées, que l'on pourra discerner quels atouts représente le fait d'être d'origine étrangère. Si cette démarche participative d'ingénierie de définition des qualifications n'est pas effectuée, le projet de formation risque, soit d'enfermer les stagiaires dans la préparation à des emplois ou des postes trop limités, soit de déraiser dans une fuite en avant vers un profil idéal, abstrait de «l'animateur-formateur».

Cette double vigilance – à la fois de nature politique au sens large du mot et méthodologique – nous paraît être une des principales leçons du projet-pilote quant à ses orientations et à sa transférabilité.

Une formation en alternance débouchant sur une qualification

Les formations du projet ont été conçues dans la perspective d'une qualification. Il s'agissait de permettre aux stagiaires d'acquérir la maîtrise des capacités et des compétences nécessaires à l'exercice des métiers d'animateur et de formateur. Afin d'éviter les risques d'une formation «à part» qui les enfermerait dans leurs spécificités, il était prévu que la formation mise en oeuvre puisse permettre aux stagiaires d'assumer les tâches qui incombent à

tout formateur. Ceci sans préjudice de leur capacité à faire prendre en compte, par l'équipe où ils s'intègrent, les caractéristiques propres aux publics des jeunes en voie de marginalisation, publics dont une bonne partie est formée par des jeunes d'origine étrangère.

Dans l'organisation des formations, l'alternance a été considérée comme un principe clé. Il s'agissait aussi bien de l'alternance entre des moments de formation théorique/méthodologique et des moments de mise en pratique, entre des temps de formation communs et des temps de formation spécifiques, entre des cycles de formation nationaux et des regroupements internationaux.

Du point de vue pédagogique, l'alternance visait notamment à faciliter aux participants le passage graduel d'une situation d'apprentissage à celle de praticien sur le terrain. Du point de vue socio-professionnel, l'alternance devait contribuer à ce que le futur animateur-formateur ait accès à un emploi, ouvrant à terme sur une réelle carrière professionnelle.

La pédagogie suivie lors des stages était essentiellement une pédagogie active, centrée sur le stagiaire, ses besoins et ses potentialités. Elle comportait une dimension interculturelle, facilitant la compréhension des processus d'influence, de contrôle, d'exclusion qui régissent les rapports de la société majoritaire avec les communautés – telles que les communautés d'immigrés – marquées par une différence culturelle, ethnique, sociale. Le fait que le groupe des stagiaires soit lui-même mixte (intégrant aussi bien des jeunes issus de la migration que des jeunes nationaux) a permis que tout au long des formations la confrontation des cultures soit en quelque sorte « mise en acte ». Source parfois de tensions, une telle confrontation a permis aussi de souligner les richesses culturelles respectives des communautés et milieux d'origine des stagiaires. Elle est devenue au sein du projet une ressource éducative.

Trois grandes leçons nous semblent pouvoir se dégager à ce niveau :

1. L'alternance (entre sessions communes et périodes de formation spécifique par pays d'emploi, entre formation commune et ateliers, entre formation théorique et stages professionnels...), s'est révélée comme source d'effets très positifs, dans la mesure où sont réunies les conditions suivantes :

- L'alternance ne consiste pas en une simple juxtaposition d'activités, mais en la gestion d'une alimentation réciproque entre les moments (d'action, de formation, de recherche) qui la constituent;

- Un dispositif approprié de gestion et de régulation de l'alternance est mis en place. Il s'agit là, en effet, de processus très complexes à gérer;

- Un dispositif de conseil, d'orientation, de soutien des stagiaires est mis en place. Il a pour objectif de les aider à construire leurs itinéraires personnalisés dans ces systèmes complexes de ressources à utiliser et de contraintes à respecter;

- Les modules de formation sont finalisés sur des problèmes professionnels à résoudre ou sur des projets à réaliser.

2. La dimension interculturelle revêt, dans des formations concernant des publics mixtes, une importance non-négligeable; elle suppose, toutefois, que les précautions suivantes soient prises en compte:

- Plus qu'une formation abstraite, il importe de prévoir une formation liée à la pratique, c'est-à-dire qui prépare les stagiaires à traiter les situations interculturelles dans lesquelles ils s'insèrent eux-mêmes;

- Les ateliers interculturels doivent être finalisés sur le traitement des situations interculturelles qui peuvent se rencontrer dans l'exercice des activités d'animateurs-formateurs, et sur l'acquisition des méthodes et techniques adéquates;

- Le brassage des stagiaires issus de la migration et des stagiaires nationaux doit être favorisé, chaque fois que cela est possible, comme un moyen de questionner les différences culturelles sous-jacentes et aussi afin de minimiser les risques de formations «à part» qui seraient discriminatoires.

3. Une attention particulière, enfin, doit être portée aux problèmes de recrutement. Il importe en particulier:

- Qu'un budget temps suffisant soit accordé aux organismes locaux pour effectuer le recrutement et la sélection (il s'agit toujours d'une opération plus compliquée et plus consommatrice de temps qu'on le croit généralement);

- Que les organismes employeurs potentiels soient associés aux opérations de recrutement;

- Que la sélection des stagiaires soit effectuée en commun par les instances de coordination multilatérale et les organismes de formation locaux. Une telle collaboration réduirait les risques d'une trop grande hétérogénéité des stagiaires en formation;

- Que soient pris en compte – dans le cas de recrutement de demandeurs d'emploi – les capacités et les moyens de l'organisme de formation à les accompagner dans la recherche d'emploi et à les soutenir face aux multiples difficultés rencontrées.

Une démarche participative

Il s'agit là d'une des orientations et caractéristiques principales du projet-pilote. On retrouve en effet la concrétisation de cette option au niveau:

- de la négociation initiale des objectifs et du montage du projet-pilote,

- de la conduite des actions de formation dans chaque volet national,

- de la définition du rôle et des qualifications des animateurs-formateurs,

- de la définition des projets des stagiaires,

- de l'analyse des questions relatives à l'identité culturelle,

– du processus d'évaluation mis en place tout au long du projet.

Dans le cadre d'un projet englobant une multitude de partenaires dans différents pays – qui plus est, présentant des systèmes de formation dont les orientations et les pratiques peuvent être très diverses –, il ne pouvait être question de mettre en place un dispositif rigide et unifié. Afin d'être au plus près des réalités, il est apparu nécessaire de faire en sorte que chaque volet se développe de façon relativement autonome, tout en gardant le cap qui était fixé au projet. L'autonomie des acteurs au plan local (stagiaires, formateurs, organismes employeurs...) allait donc de pair avec une concertation interinstitutionnelle et une coordination quasi permanente de l'expérience. Jouer sur la diversité des acteurs et sur la décentralisation du dispositif de formation, suppose en effet que des moments de mise en commun soient organisés autour d'un certain nombre de règles de conduite préalablement arrêtées avec la participation des acteurs et en fonction d'un fil conducteur capable d'assurer la cohérence des décisions à prendre.

La mobilisation des acteurs – et la confrontation qui s'est établie entre leurs pratiques – s'est avéré être un facteur non seulement de dynamisme et de créativité, mais aussi d'efficacité. En effet, une telle participation a fortement contribué à accroître la capacité de tous à analyser et à résoudre les difficultés qu'une action expérimentale de cette dimension fait nécessairement apparaître.

Trois grands types d'enseignement sont ici à mettre en valeur :

1. La diversité des acteurs, des organismes-supports, des pays d'emploi et d'origine des stagiaires est source de richesse.

Par les comparaisons qu'elle implique ou suscite, elle facilite en effet l'analyse, relativise les situations de chaque participant. Elle encourage une prise en compte des contextes et contribue à éviter l'enfermement dans des considérations trop psychologisantes. De plus, elle permet de confronter des approches pédagogiques distinctes. Il ne s'agit pas là cependant d'une relation mécanique. La variété n'entraîne pas automatiquement la richesse. Un certain nombre de conditions sont à réunir si l'on veut éviter qu'elle n'engendre, à l'opposé, des effets d'éclatement, de dispersion, d'incohérence. Il importe en effet :

- D'accorder un soin tout particulier à la définition et à la conduite des activités de coordination. Ces dernières doivent notamment faire l'objet d'un cahier des charges rédigé avec précision ;

- De ne pas minimiser le temps, nécessairement long, de tels montages. Il faut rappeler à ce sujet que le temps est à considérer non pas seulement comme une contrainte administrative, mais aussi comme un temps de création des conditions d'une gestion participative ;

- D'instituer des temps et lieux de régulation et de confrontation systématiques des expériences. Une telle fonction d'analyse serait alimentée

par la fonction d'évaluation et interpellerait les fonctions de formation et de coordination.

2. C'est probablement la démarche participative (beaucoup plus que le contenu même du projet) qui est transférable. N'est-ce pas en effet cette approche qui a permis de prendre en compte les circonstances particulières de chaque pays, des participants, des contraintes et ressources existantes?

3. Enfin – et cette conclusion découle de la précédente – une attention particulière est à porter sur les dispositifs et mécanismes de conduite et de régulation (et d'évaluation). On doit en effet admettre que les dysfonctionnements et les problèmes imprévus sont normaux dans la vie et la dynamique d'un projet. Ce dernier ne peut être une mécanique où tout «baigne dans l'huile». Il s'apparente davantage à un organisme biologique où le désordre, l'aléa et l'incertitude ont leur place. Ce qui importe, c'est la capacité à faire face à ces dysfonctionnements, à les traiter. Une question fondamentale n'est-elle pas alors la suivante: Qu'est-ce qui fait qu'un projet est capable de s'adapter et de se réguler en permanence? C'est probablement cela la question centrale, et non pas celle de savoir si la réponse particulière, contextualisée, qu'il a donné à un moment déterminé et dans des circonstances singulières, est la «bonne» ou est transférable.

Une évaluation au service de la régulation du projet

Compte tenu des orientations imprimées au projet, l'évaluation devait être prospective et participative. Prévue pour servir à orienter progressivement les formations, elle se devait d'intégrer les points de vue des acteurs impliqués sur le terrain. Identifier les problèmes, mettre en valeur les ressources potentielles, dégager les alternatives, relever les effets et imprévus des décisions, aider à réorienter si nécessaire l'action, c'était ce type d'apport qu'il fallait viser. Il s'agissait en somme de chercher davantage à comprendre la dynamique d'une situation qu'à prétendre en donner une image figée, parée de l'apparente objectivité de mesures quantifiées. Sans doute convient-il de parler ici autant sinon davantage d'*audit* que d'évaluation.

Une telle évaluation – outre son rôle vis-à-vis le fonctionnement même du projet – devait contribuer à identifier les conditions d'une extension ou d'une multiplication de ce genre d'action.

A la lumière de l'expérience accumulée au cours du projet, les suggestions suivantes peuvent être formulées:

- Relier la fonction d'évaluation à la fonction de régulation du projet. L'évaluation extérieure doit en effet alimenter l'activité de régulation; elle permet d'assurer une animation «externe», nécessaire pour aider les acteurs à se distancer par rapport aux situations qu'ils vivent souvent de manière intensive et passionnelle, contribuant ainsi à une sorte de conduite raisonnée de l'action.

- Instituer des lieux et des temps particuliers où les divers acteurs du projet peuvent se réunir pour prendre connaissance du point de vue de l'évaluation extérieure, le discuter, le confronter à leurs opinions et à leurs pratiques.

- Concevoir et organiser l'évaluation du projet comme un travail permanent d'analyse et de réflexion partagé par tous.

- Confier à un consultant extérieur l'impulsion, le soutien et la conduite de ce travail d'évaluation participative.

- Ponctuer le déroulement de l'évaluation par l'élaboration de rapports d'étape soumis à la discussion des acteurs concernés.

- Centrer l'évaluation sur l'identification et l'analyse des problèmes présents et prévisibles à résoudre par les acteurs du projet.

- Considérer que des questions ou des interrogations peuvent être des résultats du travail d'évaluation aussi pertinents que des constats, des mesures ou des recommandations.

- Organiser une évaluation finale des résultats du projet plusieurs mois après l'achèvement des formations, centrée sur l'exercice par les ex-stagiaires des métiers d'animateurs-formateurs.

Quelques questions en guise de conclusion

Nous aimerions terminer ce bref article par quatre grandes séries de réflexions et de questions ouvertes:

1. Le projet-pilote a été conçu et s'est développé comme un processus de recherche-action: les acteurs ont participé à l'analyse et à la résolution des problèmes rencontrés, et cela de manière croissante. N'est-ce pas cette démarche de recherche-action – et moins le modèle d'un programme à suivre – qui est transférable, ainsi que les conditions qui ont permis son application?

2. Le projet-pilote a opté pour des formations qualifiantes. Ne faut-il pas accorder, dans de tels projets, une importance accrue à l'ingénierie de définition des formations qualifiantes, à la recherche et à l'expérimentation de démarches participatives dans ce domaine?

3. Le projet-pilote a considéré les stagiaires d'origine étrangère comme des acteurs et non seulement comme des élèves ou des consommateurs de formation. Ils sont à positionner comme des acteurs potentiels de projets professionnels. Accompagner l'émergence et la réalisation de projets individuels ou collectifs, n'est-ce pas là un axe porteur susceptible d'être généralisé?

4. Le projet-pilote a fait le pari de considérer que la situation d'origine étrangère pouvait être une ressource et non seulement un handicap. N'est-ce pas là une option fondamentale à transférer? Ne s'agit-il pas d'un choix déterminant propre à orienter l'ensemble des pratiques pédagogiques? L'analyse, en termes de ressources, de la situation d'origine étrangère, ne devient-elle pas une pratique pédagogique à généraliser? Ne serait-elle pas appli-

cable dans des domaines très divers (préapprentissage, formation professionnelle, animation socio-culturelle au sens large)?

Nous nous rendons compte de l'écart qui peut exister entre le caractère synthétique de ces questions et la richesse des problèmes soulevés par ce projet. Il ne s'agit, toutefois, dans le cadre de cet article, que d'attirer l'attention du lecteur sur les aspects de l'expérience susceptibles d'être généralisés et appliqués dans d'autres actions en faveur des jeunes issus de la migration.

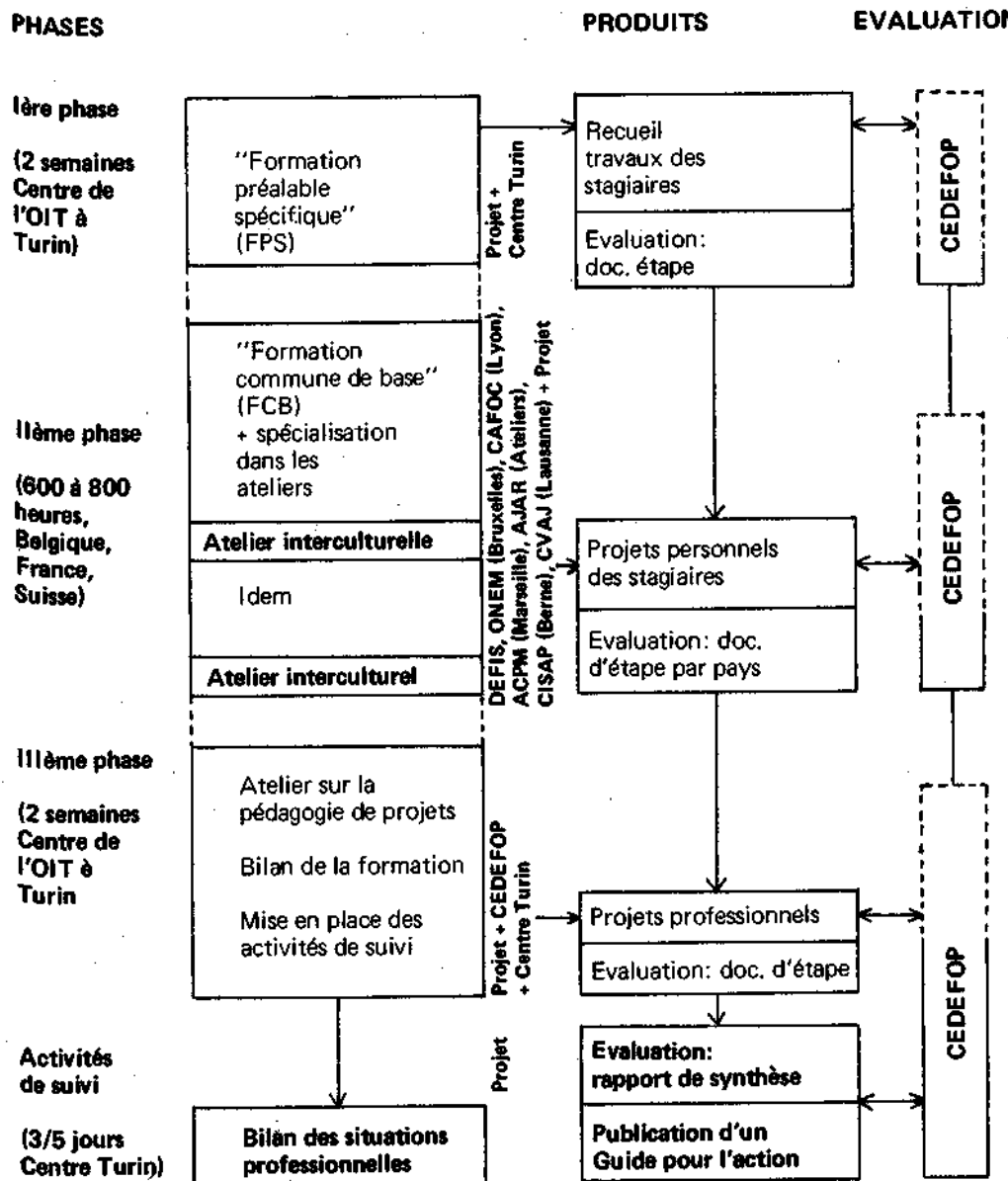
C. CASTRO-ALMEIDA
*Bureau International du Travail
Coordonnateur du Projet*

GUY LE BOTERF
*Directeur à Quatenaire ·
Education, Paris
Responsable de l'évaluation
de l'expérience*

SIGLES UTILISES DANS LE TEXTE

ACPM:	Association des Centres de Préformation de Marseille (France)
BIT:	Bureau international du Travail
CAFOC-Lyon:	Centre Académique de Formation Continue de Lyon (France)
CEDEFOP:	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEE:	Commission des Communautés Européennes
CISAP:	Centro Italo-Svizzero per l'Addestramento Professionale (Berne, Suisse)
CVAJ:	Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (Lausanne, Suisse)
DEFIS:	Association pour le développement, l'emploi, la formation et l'Insertion sociale (Bruxelles, Belgique)
OIT:	Organisation internationale du Travail
ONEM:	Office National de l'Emploi (Bruxelles, Belgique)
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement

ANNEXE 1: SCHEMA DU DEROULEMENT GENERAL DE LA FORMATION



Summary

The authors analyse the pilot project for training second-generation «animators-trainers» that was launched by the International Labour Office (ILO), with the financial support of the United Nations Development Programme (UNDP). On the basis of the results of the project's continuous evaluation, the authors ask what generalisation the pilot project can provide: it is much more the project's approach than the programme as a model which lends itself to generalisation.

The participatory approach, which associated the actors involved from the stage of planning to that of administration of the project, allowed everyone to examine and resolve the difficulties of an action-research oriented project. The authors underline that second-generation migrants, far from being only a «problem», also could represent a potential. Does this not open up encouraging perspectives in a number of fields such as pre-training and professional education or social-cultural animation in a wide sense?

Résumé

Les auteurs analysent l'expérience de formation d'animateurs-formateurs issus de la migration, réalisée par le Bureau international du Travail (BIT) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). A partir des résultats de l'évaluation mise en oeuvre tout au long du déroulement du projet, ils posent la question de savoir ce qui pourrait en être généralisé: c'est certainement la démarche avec laquelle le projet a construit son propre itinéraire qu'il conviendrait de transférer, plus que le modèle d'un programme à suivre.

La démarche participative mise en place dans le cadre du projet, en associant les acteurs directement impliqués sur le terrain tant à la conception qu'à la gestion de l'expérience, a permis à ceux-ci d'être mieux à même d'analyser et de résoudre les problèmes qu'une recherche-action de ce genre n'est pas sans soulever. Les auteurs soulignent enfin l'intérêt d'une approche qui considère la situation d'origine étrangère comme une ressource, un atout et non seulement un handicap. Ne s'agit-il pas d'une option ouvrant d'encourageantes perspectives dans toute une série de domaines, depuis la préformation et la formation professionnelles à l'animation socio-culturelle au sens large?

Le point de vue des stagiaires du projet-pilote de formation d'animateurs-formateurs issus de la migration *

L'animateur-formateur (issu de la migration)

(Texte établi par les stagiaires lors du stage final à Turin - juin 1984)

«Au stade de réflexion où nous sommes situés, l'accent a été mis sur la nécessité de ne pas généraliser, mais de considérer les différentes remarques ou constatations qui vont suivre comme des repères».

a) *Rôle de l'animateur-formateur vis-à-vis des jeunes d'origine étrangère*

● Si l'animateur-formateur peut être facteur d'«identification», de «motivation» et de «valorisation» pour les jeunes d'origine étrangère et/ou les autres (nationaux), cela ne peut se réaliser que si l'animateur-formateur leur montre que discours et pratique sont liés. «Il doit faire ses preuves». «C'est la pratique qui doit convaincre et non pas le discours».

● Son origine n'est pas garante de réussite. Il doit, comme tout animateur, «gagner» son public mais, et en plus, faire face à la «suspicion» que les jeunes éprouvent à son égard de par son statut de formateur issu de la migration.

À propos du rôle que jouerait l'animateur comme exemple motivant de réussite, retenons les remarques suivantes:

● Rôle positif si le jeune perçoit le statut acquis par l'animateur comme accessible: pas trop éloigné de ses «possibles»; mais négatif si sa «réussite» est perçue comme trop facile.

● Certains jeunes issus de la migration ont des difficultés à s'identifier par rapport à leur communauté d'origine, mais peut-être faut-il replacer cette difficulté dans un contexte plus global de l'adolescent à la recherche de son identité.

* Extraits de textes divers préparés par des stagiaires lors des formations. Nous nous sommes servi, en particulier, du document élaboré par Sineva Béné-Katunaric et intitulé: «Thèmes, images et témoignages des stagiaires de Lyon».

- Cette «réussite», dans un contexte de marginalisation des migrants, peut leur apparaître comme un privilège, une façon de «laisser tomber sa communauté», ou faisant le «jeu» du pays d'emploi («l'immigré de service»).

- Il a été souligné à maintes reprises l'impérative nécessité pour l'animateur-formateur de posséder une compétence professionnelle lui permettant de comprendre, d'assumer et de gérer les différentes situations auxquelles il pourra être confronté.

b) *Rôle de l'animateur-formateur vis-à-vis des jeunes nationaux*

- Permettre aux jeunes étrangers et autochtones d'échanger des informations, des expériences et des vécus, contribuant ainsi à mieux comprendre et situer le contexte de l'immigration, afin de relativiser leur propre jugement en évitant de rester sur des préjugés.

c) *Rôle de l'animateur-formateur vis-à-vis des partenaires extérieurs*

- Si l'animateur-formateur a accès, de par ses origines et son vécu, aux codes culturels (mode de vie, formes de mentalité), cela ne lui donne pas automatiquement «une vision plus objective de l'immigration». Ce qui suppose que l'animateur-formateur doit se placer dans une situation d'interrogation et de recherche continue vis-à-vis de sa pratique, de sa propre culture et communauté.

- Les institutions font rarement une place à l'animateur-formateur ou lui réservent le rôle de «l'immigré de la bonne conscience», auquel on ne recourt qu'en cas de difficultés avec les jeunes d'origine étrangère. Par ses aptitudes, la qualité de son travail, sa manière de se situer au sein de son groupe d'appartenance et au sein de l'institution, il peut être un facteur d'évolution du mode d'action et d'intervention de l'institution, y compris au niveau du contenu des programmes.

- On a encore insisté sur le fait que c'est par la qualité professionnelle de son travail qu'il peut acquérir un statut et un pouvoir de négociation au sein de l'institution («passage du rôle "d'alibi" à celui de partenaire»).

Equipes mixtes de stagiaires

(Convierait-il de généraliser des formations avec des équipes mixtes de stagiaires – d'origine étrangère et autochtone).

Oui...

«... parce qu'on a à bosser ensemble en tant que formateurs et à vivre ensemble en tant qu'individus...» (Une stagiaire).

«... parce que ça fait résurgir les questions. Les formateurs français étaient étonnés par certaines choses qui pour nous sont évidentes, qu'on vit. Les français ont besoin d'une meilleure connaissance de notre quotidien...» (Une stagiaire).

«... parce que cela crée le dynamisme...» (Un stagiaire d'origine française).

«... parce que les équipes mixtes de stagiaires sont source de plus d'échanges au niveau interculturel; plus près de la réalité, plus concrètes – par exemple, on ne peut pas parler dans le vide de la culture portugaise: une personne portugaise est là, sensible à ce qui est dit». (Une stagiaire).

«... parce que cela te permet de nuancer et mieux comprendre les problèmes de communication entre les individus. Cela régule les violences, te déstabilise, te donne le désordre, parce que ça te remet en question d'une façon ou une autre... ça régule les idées préconçues, les à-prioris. (Un stagiaire).

Le vécu... ma quête d'identité...

Faut-il organiser des moments de regroupement des stagiaires d'origine étrangère?

● *Un extrait d'une discussion*

Stagiaire 1: Pourquoi pas? Pourquoi pas un regroupement de tous les formateurs d'origine étrangère de l'Académie, qui font partie d'une culture dominée et d'une parole dominée, pour retrouver une parole sereine?

Stagiaire 2: Il ne faut pas confondre formation, travail et environnement. Moi j'ai besoin d'un lieu pour faire le point, pour réfléchir parce que je me sens piquée de partout. Ces questions arrivent de toutes parts. J'essaie de ne pas faire d'amalgame entre ma formation, mon travail et mon milieu. Mais j'ai besoin de me retrouver avec d'autres issus du même milieu que moi, pour réfléchir. Sur les questions de type racisme, j'ai besoin de me retrouver.

● *Des opinions*

«A Turin, on a pu avoir des réflexions sur soi dans la pratique en tant que migrants. Tout dépend d'une hypothèse... je crois que celle du projet-pilote va faire émerger beaucoup de choses». (Une stagiaire).

«La formation spécifique a été pour moi bénéfique, mais je ne peux pas encore l'analyser. Je me sentais plus concernée, je m'exprimais mieux et davantage avec des gens d'origine étrangère». (Une stagiaire).

• *Une discussion de groupe*

Stagiaire 1: Ce regroupement, soyons clairs: dans le cadre d'une formation de formateurs, je ne vois pas la nécessité qu'on soit séparé, les français d'un côté, les migrants d'un côté pour n'importe quoi – je trouve intéressant qu'il y ait des ateliers dans le cadre d'une réflexion ou d'un travail sur l'interculturalité ou sur les publics en difficultés.

Stagiaire 2: Exemple, pourquoi il y a eu l'acceptation de 15 jours de stage à Turin? C'était parce qu'on y parlait des phénomènes de l'immigration. Je ne crois pas que j'aurais accepté ce regroupement à part si c'était sur des questions générales ou pour parler de la pédagogie par objectifs!

Stagiaire 3: ok, mais ne vaudrait-il pas mieux faire ces moments à l'intérieur d'un stage commun de formation de formateurs?

Stagiaire 4: D'accord. Mais si le BIT nous a proposé cette formation à Turin, pourquoi ne pas en profiter? On nous a dit qu'on allait enfin, officiellement parler des problèmes qui nous concernent.

L'animatrice: Alors, dans des périodes comme Turin, est-ce que ça n'est pas plus important de travailler les questions d'identité culturelle et de groupe d'appartenance culturelle, plutôt que des stratégies interculturelles?

Stagiaire 5: Oui, parce que pour bâtir des stratégies interculturelles, il faut que le groupe soit mélangé. Pour l'identité, ok. C'est surtout au niveau de l'identité que ça s'est passé à Turin, du fait d'une certaine valorisation de soi. (...) Malgré tout, il y a quelque part une certaine fragilité qui nous est commune et c'est peut-être à Turin que j'ai eu l'occasion de pouvoir la dépasser par la suite. Mais pas sur des questions de stratégies. Un travail sur l'identité, uniquement. Des jeunes d'un stage ont rigolé à cause de mon accent. A cause de Turin, ça va, j'ai pu régler ce problème.

Stagiaire 1: Je ne pense pas qu'on a réglé nos propres problèmes. C'est trop ambitieux. Simplement, on a eu la permission d'avoir des problèmes, de les énoncer. Après chacun en fait ce qu'il veut.

Les questions d'identité, ça relève du niveau personnel, des comptes à régler avec son histoire, on a posé le problème, c'est le premier argument pour essayer de définir quelle pourrait être notre spécificité – si spécificité il y a – et de dépasser la discussion conflictuelle. Si on pose comme exacte, vérifiée, l'hypothèse qu'il peut y avoir une spécificité des formateurs migrants au sein d'une équipe de formateurs, qu'il y a complémentarité, il est important qu'il y ait un travail de réflexion des migrants sur «qu'est-ce qu'ils sont? Quelle est leur culture? Qu'est-ce qui est valorisé là dedans?» (...).

Stagiaire 4: C'est pour ça Farida que je dis ne pas appartenir à la culture de mes parents ni à celle de la France. On ne peut pas se situer dans l'une ou dans l'autre car il y a des préoccupations autres.

Stagiaire 1: Moi, Turin m'a beaucoup apporté. J'ai dit: c'est bien la première fois que ça me sert à quelque chose d'être portugaise. Et j'ai réalisé que je suis plus à l'aise dans un groupe de 25 migrants qu'ici. D'ailleurs, je travaille avec des migrants, des femmes étrangères, et ça me fait peur de faire un stage d'insertion avec des jeunes mélangés.

(Ce thème est-il indispensable dans toute formation de formateurs?)

«Cette formation interculturelle, c'est rechercher les outils pour permettre aux gens de connaître leur histoire et de la faire connaître aux autres; de comprendre des éléments de cultures qu'ils ont maintenant; d'en retrouver d'autres et d'en voir la cohérence. Le mépris des cultures vient de ce qu'on ne les connaît pas – il faudrait retrouver la logique dans les traditions, les savoirs anciens...» (Une stagiaire).

«Un mélange de théorie et des choses vécues. Qu'elle passe par les études qui puissent globaliser un peu. Mais une étude globalisante et théorique ne peut pas être en soi déclencheur de sensibilisation. Au départ – échanges des choses vécues, quotidiennes, terre d'enfance, le déracinement; ce qui doit blesser... Des moments très simples – Fatima a parlé de son village au Portugal – on a senti toute la distance entre l'enfance et ce qu'elle vit maintenant...» (Une stagiaire d'origine française).

«Il est indispensable de commencer à réfléchir sur soi, sur sa famille. Comment je me situe au sein de ma famille? Qui je suis moi au milieu de deux cultures? De cette façon, un travail avec les jeunes d'origines différentes sera plus facile et surtout plus authentique». (Une stagiaire).

«Ce stage du BIT a donné un statut aux choses – pour introduire ce thème (l'interculturel) et lui accorder une place importante (dans les actions de formation), je pourrai argumenter. Le problème c'est de trouver les formes, les moyens... Il faut encore réfléchir, échanger...» (Une stagiaire).

«Indispensable dans toutes les formations – pour tous ceux qui vont travailler avec des gens de cultures différentes. Ça permet de s'interroger sur ce que c'est d'être français. Pour nous, ça permet de rendre à la conscience des choses refoulée qui ont fait mal». (Une stagiaire).

«Je crois que c'est primordial que ce thème soit présent dans toutes formations, qu'elles concernent ou non un public migrant; c'est une question qui se pose tous les jours, on ne peut pas l'ignorer» (Une stagiaire).

«Oui, puisqu'on vit dans une société multiraciale et multiethnique – et le public est mixte – on doit permettre aux formateurs de réfléchir sur ce problème» (Une stagiaire).

«La formation à l'interculturalité est importante toujours par rapport au public. Le formateur doit maîtriser les bases de la vie sociale du jeune». (Une stagiaire).

recensioni

a cura di R. CAVALLARO

RAIMUNDO DINELLO, *Adolescents entre deux cultures*, C.I.E.M. - Editions L'Harmattan, Paris, 1985, 127 p.

Il volume è il frutto del risultato di due seminari tenuti a Carcassonne nei mesi di aprile e di novembre del 1982. Si tratta di seminari che sono nati dal bisogno di approfondire e definire i contorni del fenomeno migratorio. Il quale non è solo un problema che riguarda gli aspetti evidenti dello scambio economico. L'emigrazione, e questo deve essere sottolineato, è un processo che racchiude al suo interno numerose dinamiche tra loro strettamente interconnesse, al cui centro vi è l'individuo o gruppi di individui che hanno provocato tale processo vivendo al suo interno. Queste dinamiche, che sottendono tutto il processo migratorio, sono sostanzialmente di ordine «culturale».

L'A. apre il volume con un *effort propédeutique* nel quale delinea i principali aspetti quantitativi del fenomeno migratorio in Francia. In questa nazione circa quattro milioni e mezzo di persone sono emigrati: arabi, marocchini, tunisini, algerini, italiani, turchi, spagnoli, jugoslavi, polacchi e così via, costituiscono un variegato *melting-pot* culturale che silenziosamente lavora e vive all'interno della società francese. Deve inoltre essere sottolineato che undici milioni di francesi hanno un parente straniero e che circa diciannove milioni di persone sono francesi naturalizzati di origine straniera.

Nella prima fase dei colloqui di Carcassonne (aprile 1982), il problema degli stranieri in Francia è stato analizzato in rapporto alla situazione socio-economica e politica. Per quanto concerne quest'ultimo aspetto, gli argomenti di maggior rilievo sono stati quelli dell'*adattamento*, dell'*assimilazione* e dell'*integrazione* degli emigrati. A queste tematiche si sono poi addizionate quelle concernenti la stratificazione culturale. La cultura, come sottolinea l'A., riunisce tutto ciò che l'uomo produce a differenti livelli per poter soddisfare i bisogni primari. Se all'inizio delle formazioni sociali la cultura è la risposta ad un bisogno utilitario, in seguito essa si risolve soprattutto nell'accrescere e potenziare le capacità espressive dell'individuo.

Tali capacità possono subire impulsi notevoli e profondi anche a causa dello scambio culturale che i processi migratori producono senza sosta. Questo problema investe soprattutto la seconda generazione degli emigrati. I giovani, infatti, sono spesso sconvolti dalla forzosa convivenza, nella loro personalità, di due culture: quella del paese dove sono nati i genitori e quella del paese di emigrazione. Processi come l'*inculturazione*, l'*acculturazione* e la *re-inculturazione*, riguardano strettamente la seconda generazione.

Il quarto capitolo del volume raccoglie una breve sintesi del dibattito al seminario di aprile, mentre nel quinto sono delineati in maniera succinta alcuni dati socio-statistici riguardanti la seconda generazione. Ad esempio, nell'Europa occidentale, si contano circa due milioni di ragazzi emigrati in età scolare (in Francia circa un milione). Il futuro di questi giovani non è dei più semplici. A seconda del paese di emigrazione, varia, infatti, da un tre ad un trenta per cento la cifra di coloro che raggiungono l'apprendistato qualificato o gli studi superiori; in altri termini, in Europa, più di un milione di ragazzi, figli di lavoratori emigrati, abbandonano la scuola per trovarsi in una situazione professionale dequalificata in quei settori lavorativi in mutamento a causa del progresso tecnologico e che saranno costretti, in un immediato futuro, a rifiutare mano d'opera priva di specializzazione.

La seconda parte del volume (pp. 63-125), raccoglie le problematiche di carattere generale emerse nel corso del seminario di novembre. Si tratta di temi concernenti sostanzialmente l'universo dei giovani. Temi che andrebbero trattati con un serio impianto metodologico di carattere interdisciplinare. Come viene sottolineato, «*Il est impossible aujourd'hui de procéder à l'analyse de n'importe quel problème sans faire appel à plusieurs éclairages; nous devons tenir compte de l'économie, de l'anthropologie, de la sociopédagogie*» (p. 65).

Tra le proposte più interessanti emerge quella della «formazione permanente». La quale, se in origine riguardava gli individui inseriti in società evolutissime che consentono una razionale utilizzazione del tempo libero, oggi dovrebbe essere affrontata come sostegno in situazione di emergenza; là dove l'emarginazione sociale e culturale tende a convergere verso i giovani emigrati della seconda generazione, una sorta di nebuloso «quarto mondo» composto da milioni di individui.

R.C.

FRANÇOIS LEFORT-MONIQUE NÉRY, *Emigré dans mon pays. Des jeunes, enfants de migrants, racontent leurs expériences de retour en Algérie*, C.I.E.M. - Editions L'Harmattan, Paris, 1984, 188 p.

Frutto della collaborazione di un prete medico (F. Lefort) e di una assistente de recherche al C.N.R.S., il volume raccoglie le testimonianze autobiografiche di giovani algerini ritornati nel paese di origine dopo essere vissuti per un certo periodo di tempo in Francia. Da questa nazione essi sono stati espulsi prima del 1981 oppure si sono volontariamente allontanati per partecipare alla ricostruzione del proprio paese.

François Lefort, autore del volume *Du bidonville à l'expulsion*, ha già lavorato sul campo (le bidonvilles di Nanterre) con l'uso degli strumenti biografici ed ha fornito sempre, come in quest'ultima opera, un affresco crudo della realtà vissuta dai giovani algerini della seconda generazione. Dopo una sorta di succinte schede biografiche di tipo «anamnestico», il volume presenta, per argomenti, le testimonianze dei giovani algerini ritornati nel paese di origine.

Si passa dai «ricordi» prima del ritorno in patria, alle motivazioni del rientro, ai problemi della vita quotidiana dopo il nuovo processo migratorio, all'immagine dell'Algeria una volta rientrati, al desiderio di un eventuale ritorno in Francia, paese dove alcuni sono per altro nati.

L'esperienza del rientro in patria è stata, per la gran parte dei giovani, fortemente negativa. Fondata sulle impressioni avute nei periodi delle vacanze, la loro esperienza modulava nella memoria ricordi felici, rapidamente infranti non appena assunto lo statuto di «rientrato». Già il problema dell'alloggio è stato un ostacolo, sia per la scarsità generale di abitazioni che per la gravissima mancanza di igiene che molte di esse presentavano. Per molti, infatti, il ritorno in Algeria ha significato l'inserimento in squallidi ghetti, peggiori di quelli francesi:

«*Les bidonvilles ici sont assez fréquents. J'ai jamais vu en France des bidonvilles comme ici, non, j'en ai jamais vu. J'en ai vu en France, mais comme ici cela a largement dépassé*» (Tarik, p. 48).

Tra la moltitudine di problemi più o meno gravi che si presentano ai giovani, particolare rilievo assume l'inserimento professionale, segnato dall'insufficienza del salario e dalla poca serietà nella situazione lavorativa da parte dei datori di lavoro. A ciò si deve aggiungere l'assenza di un mercato del lavoro capace di assorbire i giovani rientrati. In altri termini, dal tono generale dei racconti biografici, si ricava un quadro sconcertante dell'esperienza del rientro. Il quale è da tutti vissuto come *choc* culturale, specialmente dalle donne, costrette da costumi secolari a vivere secondo i dettami che la legge coranica prevede per loro.

Esemplare, a questo riguardo, *l'histoire simple et triste de Fadila*, l'unica donna che ai due autori è stato possibile intervistare. Interrogata su cosa reputasse insopportabile della vita in Algeria, Fadila così risponde:

«*C'est la liberté parce qu'ici la liberté, ça n'existe pas. La liberté, je veux dire par cela, vivre comme on l'entend, respirer et sortir, s'occuper de ses enfants et être soi-même, tandis qu'ici on vit pour les autres, mais pas pour nous. On est toujours obligé de mentir, de cacher la vérité pour se faire accepter soit par la famille, soit par les voisins*» (p. 167).

Per le ragazze algerine, infatti, rientrare in una società in cui la donna vive nella più completa sottomissione all'uomo secondo regole rigidissime, comporta gravi problemi di ri-adattamento.

Antonio Perotti nella sua *postface* (pp. 181-184) al volume, mette in evidenza questo problema della carenza di conoscenze concernenti non solo l'impatto, sulla psicologia individuale e collettiva, del rientro in patria dei giovani, figli di emigrati, nel paese di origine dei genitori, ma anche la «conflittualità» dei rapporti tra la popolazione francese e i giovani di origine maghrebina:

«*Nés et ayant vécu ici en France ces jeunes sont perçus comme une composante qui peut innover et contester de l'intérieur la société française (d'où la peur à leur égard), et d'autre part, ayant assimilé leurs appartenances culturelles et familiales d'origine étrangère, ils sont perçus par les français comme un corps étranger (d'où le refus). Ambivalence du dehors et du dedans*» (p. 183).

R.C.

HERVÉ-FRÉDÉRIC MECHERI, *Les jeunes immigrés maghrébins de la deuxième génération et/ou La quête de l'identité*, C.I.E.M. - Editions l'Harmattan, Paris, 1984, 117 p.

Comprendere i problemi dei giovani magrebini della seconda generazione, significa immergersi nella complessa trama della cultura algerina.

È questa l'ipotesi generale del volume di Mecheri che analizza processi e modalità con cui la cultura e i valori della società di origine si scontrano con quelli della società francese.

Nella cultura algerina domina *l'éternel masculin*. Divenire padre significa, soprattutto, ricevere una sorta di crisma sacrale che rafforza il ruolo della figura paterna, sia all'interno della struttura familiare che in quella, più ampia, della società. L'obbedienza al padre è obbedienza a Dio. Il padre comanda, ordina, dirige e il figlio è lieto di obbedire, riverente e timoroso. Nella società algerina, specialmente nelle zone rurali, i giovani esprimono, anche fisicamente, la loro sottomissione al padre: testa bassa e occhi a terra sono infatti i segni esteriori della sottomissione che i giovani dimostrano al padre quando egli parla loro e, sovente, gli stessi pasti vengono consumati in un luogo diverso da quello del genitore.

Questi segni del potere maschile riguardano, per altro, il rapporto fra marito e moglie. Anche in questo caso l'uomo, secondo la legge coranica, comanda e ordina alla donna che è madre fedele dei suoi figli e strumento di piacere. La donna algerina è, soprattutto, la «guardiana» della casa. Essa sorveglia i suoi figli in quanto figli dell'uomo e li alleva per lui.

Nella famiglia algerina, in fondo sostanzialmente patriarcale, il giovane può misurare la forza della TARBYA (tradizione) attraverso due strutture generazionali: la famiglia dei nonni e quella dei genitori. I nonni sono un riferimento temporale, ma anche una determinante presenza affettiva, specialmente nei confronti dei bambini più piccoli. La parola H'ANNA, che vuol dire «nonna», deriva dalla parola H'ANNA' che significa «tenerezza». Come sottolinea l'A., la nonna non ha potere educativo, bensì potere affettivo. Il nonno è poi, per gli adolescenti, una sicura guida che costringe, quasi, i giovani a rispecchiarsi nella tradizione.

Dopo aver delineato i principali tratti della cultura algerina, nella seconda parte del volume l'A. cerca di comparare la cultura francese con quella algerina per comprendere il tipo di «integrazione» che raggiungono i giovani della seconda generazione. Partendo dalla definizione di Francis Lesme che definisce l'*Algérianité* come un «... *effort désespéré de quête d'identité, une volonté de prouver l'existence, un besoin de sécurité, de racines du jeune immigré algérien, et cela en réponse à une situation de rejet, sinon partout, de ségrégation*» (p. 41), l'A. mette in luce come i giovani algerini vivano nella società di emigrazione con una adesione formale a segni sostanzialmente esteriori della cultura francese. Questi segni sono soprattutto l'abbigliamento e la lingua che si sovrappongono a quel *milieu* formato dalla «tradizione» algerina così viva nella famiglia dei giovani emigrati.

Il giovane algerino, in un primo tempo, tende ad essere *plus Français que les Français*; successivamente, rendendosi conto dell'impossibilità di raggiungere un simile traguardo, attraverso un sostanziale «rifiuto» della cultura dei propri genitori, si costruisce un'altra identità culturale che è, ad un tempo, algerina e occidentale. Si tratta di una sorta di «maschera» che si sovrappone alla personalità del giovane, ma che in fondo gli consente di sopravvivere e di costruire la propria esistenza.

Nel volume è rintracciabile una certa — forse voluta — frammentarietà. La quale non annulla, per altro, le lucide intuizioni dell'A., ma crea

nel lettore delle velocissime immagini comparative tra cultura occidentale e orientale, tra valori di una società antichissima fortemente intrisa di «religiosità» e i valori di una società industriale avanzata in perenne mutamento.

R.C.

MICHAEL DUGAN, JOSEF SZWARC, «*There goes the neighbourhood!*». *Australia's migrant experience*. Melbourne, The MacMillan Company of Australia PTY. LTD, in association with the Australian Institute of Multicultural Affairs, 1984. vii, 200 p.

TITO CECILIA, *Non siamo arrivati ieri. Lineamenti di storia dell'emigrazione italiana in Australia dagli inizi alla seconda guerra mondiale*. Red Cliffs, Vic., The Sunnyland Press, 1985, XVII, 394, p.

Una storia, la prima, spesso drammatica, in cui esplodono ad intervalli regolari, quasi a formarne una componente essenziale, episodi e scelte politiche traboccanti di razzismo verso i gruppi minoritari (cattolici irlandesi, cinesi, italiani, ecc.). Il libro «*There goes the neighbourhood*» ci offre una immagine anche visiva di una nazione che dà l'impressione di essere sempre impegnata ad inventare nuovi «stop» a nuovi gruppi di arrivati, o a cancellare la presenza del gruppo originario, gli aborigeni.

Gli AA. tracciano la storia dell'Australia, presentandola tramite le complesse e variegate vicende e correnti migratorie dal 1778 ad oggi. Lentamente, guardando gli errori del passato, il Paese cerca di redimere la sua immagine, o meglio ancora, di scoprirla e definirla, un volto che sia consono alla realtà pluriethnica e plurirazziale che domina la scena sociale da alcuni decenni.

Dugan e Szwarc ci fanno intravedere un Paese che si va scoprendo «nazione di nazioni» cui è offerta una unica opzione realistica, il multiculturalismo. Essi sanno sapientemente mettere in risalto come la diversità nella comunità, a lungo recepita come un serio pericolo all'élite politica ed economica anglosassone, si sia trasformata in un accettabile slogan politico che riesce ad accoppiare le varie componenti etniche, anche se non si sono ancora del tutto spenti i rigurgiti di vecchi pregiudizi che punterebbero sul mantenimento di una società monoculturale.

Accanto alla narrativa storica, il libro offre una ricchissima scelta di materiale documentaristico d'epoca (vignette, ritagli di giornali, quadri e schizzi) che sta a dimostrare una ampia ricerca che la smagliante veste tipografica fa risaltare ancora maggiormente. Questo scontro-incontro tra nuovi arrivati ed ex-galeotti e vecchi coloni permette la presentazione di una storia d'Australia più veritiera in cui le vicende migratorie assumono il dovuto rilievo, superando i vecchi clichés di altri storici australiani più restii a dare peso al fenomeno.

Quando una nazione non ha paura di confessare i suoi errori, significa che si è compiuto un notevole progresso alla ricerca di una identità nazionale più autentica. Gli AA., seguendo l'evolversi degli avvenimenti, intendono contribuire in modo decisivo alla chiarificazione di questa identità.

Non mancano alcuni vuoti e lacune (vengono, ad es., ignorati la

presenza ed il ruolo, spesso determinante, delle chiese etniche, nel mantenimento di una identità culturale specifica). Si tratta comunque di un approccio esemplare alla complessa storia migratoria, che non mancherà di costituire un contributo prezioso, soprattutto a livello educativo e pedagogico: il libro dovrebbe divenire un testo scolastico nelle scuole australiane.

Accanto a questo testo, di squisita fattura tipografica e ricco di materiale di ricerca, poniamo il lavoro di Tito Cecilia, che si presenta con una veste tipografica più dimessa (anche se corredato da alcune foto rare). L'A. confessa di non avere alcuna pretesa storica o storiografica: si sente parte viva di un gruppo etnico che ha iniziato la sua storia di presenza in Australia dagli albori e che ora, nel clima un po' euforico del multiculturalismo, si mette alla ricerca delle sue radici storiche, appunto perché «non siamo arrivati ieri».

Le ricerche condotte dall'A. in tutti gli stati australiani sui segni della presenza italiana offrono una serie innumerevole di spunti biografici: informazioni minuziose, ricche, variopinte, puntigliose, alle volte polemiche (i titoli dei capitoli ci fanno intuire la mens dell'A.). L'A. non ha paura di contraddire alcune opinioni di noti storici ed approfitta ogni tanto, con sottile ironia, di dare risalto alle gravi ingiustizie perpetrate ai danni della collettività italiana, soprattutto da parte di chi avrebbe dovuto essere più aperto verso gli emarginati, come il partito laburista ed i sindacati locali. Si tratta, insomma, di una accurata inventariazione della presenza italiana, tale da costituire una ottima pedana di lancio per ulteriori studi e ricerche sui singoli personaggi o periodi, quasi un taccuino di viaggio nella storia da parte di un osservatore attento ed acuto che ama assumere su di sé il ruolo di difensore degli emigrati lasciati ai margini della storia, segnalandone la presenza, la vitalità, l'influsso, in un contesto che invece, da tanto tempo, ha preferito l'ostracismo se non addirittura il silenzio.

Il testo, alle volte, è un po' schematico ed affrettato. Alle volte ci si aspetterebbero degli approfondimenti o dei chiarimenti che mancano. Tuttavia ciò non riesce ad intaccare la bontà dell'opera nel suo insieme, tenendo presenti i fini cui mirava l'A.

Sarebbe sufficiente analizzare il capitolo finale dedicato soprattutto alla presenza di sacerdoti e religiosi italiani nella storia della chiesa cattolica australiana, per rendersi conto della mole di ricerca condotta dall'A. che riesce così a dimostrare l'influsso vitale e determinante svolto dai religiosi italiani nella vita della chiesa australiana, la cui presenza fu, in seguito, come del resto avvenne negli U.S.A., ignorata e negata dalla storiografia aulica ufficiale di stampo irlandese. Ci si imbatte in figure straordinarie che meriterebbero una biografia a sé.

L'A. ha offerto alla comunità un pregevole servizio storico. Speriamo che, come si legge in più parti nel suo saggio, continui ad approfondire alcune tematiche specifiche. Senz'altro il suo libro stimolerà altri studiosi a continuare a scrivere questa storia dal basso, così ricca e vitale per ogni gruppo alla ricerca di una sua identità.

GRAZIANO TASSELLO

Il titolo richiama il fortunato volume di Luigi Barzini, a cui, a volte, l'A., pur partendo da una matrice ideologica divesa, attinge per le sue generalizzazioni sull'Italia. Si tratta, infatti, di una presentazione a carattere giornalistico della storia dell'Italia negli ultimi 100 anni, ad uso del pubblico televisivo australiano, fatta rivivere tramite i flussi migratori italiani che, in successive ondate, optarono per il continente nuovissimo.

In uno stile brillante e piacevole, anche se, per gioco-forza, a volte generico ed approssimativo, Cresciani riesce a presentare tre filoni storici (Italia, Australia, emigrazione) che si intrecciano e, tendenzialmente, mirano a divenire inscindibili, nonostante le costanti ostilità nei confronti dei *dagoes*. Riesce difficilmente spiegabile, come ricorda l'A., il fatto che, dopo una così lunga avversione, gli Italiani siano riusciti non solo a sopravvivere, ma anche a raggiungere una discreta posizione economica. Cresciani trova la spiegazione del fenomeno esaminando l'importanza ed il ruolo che la famiglia gode nella scala dei valori dell'immigrato italiano. Il successo a cui mira non è visto come una rivincita personale, quanto piuttosto come condizione indispensabile per garantire un futuro migliore ai figli.

Alcuni capitoli, in particolare quello sulle attività fasciste ed antifasciste in Australia (l'A. è uno specialista in materia), risultano molto ben costruiti, mentre altre volte l'A., nel suo amore-odio per la terra di adozione, si lascia andare ad affermazioni esagerate: «Between 1947 and 1971, Australia became involved in one of the most stimulating challenging and irreversible experiments in social engineering in the world» (p. 94). Questo significa attribuire un significato estremamente positivo a vicende che sanno troppo di opportunismo politico ed economico. Risulta evidente, infatti, l'impreparazione dei governi federale e statali e delle altre istituzioni sociali ad accogliere, nel senso più autentico del termine, coloro che erano diversi non solo per il colore della pelle, ma anche perché non facevano parte dell'*establishment* per le differenti cultura, lingua, religione, tradizioni. Un esame più dettagliato del trattamento, spesso disumano, di coloro che non furono mai nella «priority list» avrebbe spiegato meglio il perché gli italiani si videro costretti a ritirarsi, per una reale mancanza di alternative, nei loro piccoli ghetti socio-culturali. L'A. cita ogni tanto l'opera della Chiesa, a questo proposito; ma si dimentica tutto un lavoro, spesso osteggiato, da parte delle missioni etniche, che agirono da ponte.

Ora che la comunità italiana ha superato, a caro prezzo, la soglia della sussistenza, l'A. si interroga sul futuro nel clima multicultural che domina la politica australiana negli anni più recenti. È una comunità che deve acquisire un peso politico e culturale, se non vuole essere fagocitata dai gruppi più agguerriti e più preparati. «In definitiva, l'emigrazione – sostiene l'A. – rappresenta una sfida morale e politica sia per l'emigrato che per la nazione ospite. Si tratta di una prova che l'emigrato deve affrontare per far valere i suoi diritti e combattere per essi; si tratta di una prova per l'Australia che deve comprendere ed accettare il fatto che ogni nuovo emigrato che giunge in Australia inesorabilmente ed irrimediabilmente cambia il carattere della patria di adozione e, in ultima analisi, anche se stesso» (p. 121).

L'elegante veste tipografica del volume, corredato da un *pout-pourri*

di foto d'epoca, foto di emigrazione ed abbondanti foto sugli anni di piombo in Italia, indurrà senz'altro l'attento lettore australiano a voler approfondire la conoscenza di una terra da cui traggono origine quasi un milione di persone.

GRAZIANO TASSELLO

ANGELO TRENTO, *Là dov'è la raccolta del caffè. L'emigrazione italiana in Brasile, 1879-1940*, Padova, editrice Antenore, Università di Macerata, Pubblicazioni della Facoltà di lettere e filosofia, n. 21, 1984, 557 p.

Il corposo volume di Angelo Trento dà ordine, in modo probabilmente definitivo – almeno per un certo numero di anni, fino a quando la ricerca storica non porterà nuove, sostanziose conoscenze – alla tematica dell'emigrazione italiana in Brasile, quel movimento che fra 1880 e 1904 coprì il 57% dell'immigrazione verso l'Impero e la Federazione. Un libro di sintesi, dunque, frutto di ricerche monografiche sviluppate lungo il filo degli anni dall'A. e di un lavoro di scavo nella vastissima messe di giornali, pubblicazioni ufficiali, saggi storiografici di parte italiana e brasiliana: basti dire che la bibliografia occupa oltre ottanta pagine (p. 475-557) a cui va aggiunta una appendice sulla stampa in italiano in Brasile (p. 453-474). Già da soli questi due contributi basterebbero a fare dello studio di Trento un'indispensabile opera di referenza. Volendo essere pignoli, si potrebbe notare che un indice dei nomi di luogo e di persone avrebbe ulteriormente arricchito la parte strumentale. Ma possiamo facilmente immaginare la riluttanza dell'editore a travalicare la già alta soglia delle oltre 550 pagine.

Senza volere entrare in un esame analitico del contenuto del volume che richiederebbe spazio e soprattutto competenza superiore a quella di chi scrive, mi limito ad indicare i grandi raggruppamenti tematici della materia: una prima parte prende in considerazione in particolare il quadro italiano, sia sul versante economico che su quello politico-ideologico; segue una panoramica della distribuzione territoriale dei nuovi arrivati all'interno dell'Impero e della Federazione e della ripartizione per occupazione ed attività. Si passa poi agli argomenti sociali e politici, con l'esame delle forme di vita collettiva, quali scuola, assistenza, manifestazioni culturali e l'analisi del rapporto fra immigrazione italiana e movimento operaio: un rapporto, come si sa, intenso che ha lasciato segni duraturi. Il capitolo conclusivo, infine, lueggia l'esistenza della comunità italiana – ammesso che si possa utilizzare questo concetto – negli anni fra le due guerre, quando ormai l'ingresso di nuove leve era un fatto conchiuso e il nodo con il quale misurarsi era l'antifascismo, il fascismo, lo «Stato nuovo» e poi, ma qui già usciamo dai limiti temporali fissati dall'A., la partecipazione del Brasile alla Seconda guerra mondiale con l'invio di truppe appunto in Italia.

La pubblicazione del libro di Trento pone agli studiosi che si interessano di emigrazione in Brasile l'obbligo di una riflessione: grazie infatti alla familiarità con la storiografia dei due paesi, Trento ci offre un bilancio preciso dell'attuale stato della ricerca. Partendo da qui, si può ora valutare con chiarezza i settori di minore conoscenza, gli interrogativi ai quali più urgente è dare una risposta, le fonti meno esplorate che promet-

tono nuovi passi avanti. Insomma, mi sembra che adesso sia possibile — ed auspicabile — avviare un lavoro individuale o meglio di gruppo programmato, finalizzato di ricerca.

TERESA ISENBURG

ARLINDO ITACIR BATTISTEL-ROVILIO COSTA, *Assim vivem os italianos-vida, história, cantos, comidas e estórias*, Escola Superior de Teologia São Lourenço de Brindes — Editora da Universidade de Caxias do Sul, Porto Alegre e Caxias do Sul, 1982, vol. I, 591 p.; *Assim vivem os italianos - Religião, música, trabalho e lazer*, vol. II, pp. 598-1200; *Assim vivem os italianos - A vida italiana em fotografia*, vol. III, pp. 1205-1540.

Il Rio Grande do Sul è un'area di antica emigrazione italiana che risale agli ultimi decenni del secolo scorso. Un'emigrazione che, iniziata con una prima colonia nel Fundos de Nova Palmira, si è progressivamente ampliata occupando le seguenti aree geografiche:

- 1) 1874-1894: emigrazione dall'Italia nelle colonie di Nova Milano, Caxias, Dona Isabel, Conde d'Eu (nord-est del Rio Grande do Sul);
- 2) 1884-1894: immigrazione dall'Italia nelle colonie Antonio Prado e Alfredo Chaves (nord-est del Rio Grande do Sul);
- 3) 1892-1900: immigrazione dall'Italia ed emigrazione interna per la colonia di Guaporè, fondata nel 1892;
- 4) 1880-1920: emigrazione interna tra le varie colonie;
- 5) 1910 e oltre: emigrazione interna per l'alto Uruguay e per altri stati della Federazione (Santa Catarina e Paraná).

La storia di questi antichi insediamenti esclusivamente italiani, è stata ripercorsa, nel primo volume di questa ampia ricerca, attraverso il recupero della «memoria orale», di ampie *tranches de vie* dei diretti protagonisti, alcuni dei quali sulla soglia del secolo di vita.

L'indagine, a metà tra storia e antropologia, si sviluppa principalmente nel primo volume e ricostruisce le tappe di questa emigrazione transoceanica che ha portato in Brasile migliaia e migliaia di italiani. I momenti di particolare interesse che la ricerca ha inteso ricostruire attraverso il racconto dei diretti protagonisti, sono i seguenti:

a) *ricostruzione* del viaggio dall'Italia al Brasile e da qui per le colonie interne, attraverso la «memoria» di emigrati discendenti dalla prima generazione;

b) *motivare* le nuove generazioni alla conoscenza della storia dell'emigrazione dei propri antenati al fine di comprendere i «valori» e i «modelli» della cultura originaria;

c) *riproporre* il significato dell'esperienza «agricola» italiana come nucleo primario dell'attività lavorativa svolta dagli emigrati italiani;

d) *promuovere* una sorta di «ristrutturazione» dell'identità etnica per rivalutare tutto il lavoro svolto dagli italiani nel Rio Grande do Sul, affinché i discendenti seguitino a ripercorrere il lavoro agricolo;

e) *incentivare* la conoscenza della «lingua» e del «dialetto» italiani per evitare commissioni linguistiche tra il portoghese e l'italiano, assai facili, come soluzioni espressive, da parte degli emigrati; i quali, spesso, le hanno trasmesse ai figli provocando sfasature nell'apprendimento corretto delle due lingue.

Dopo la ricostruzione della situazione sociale, culturale ed economica delle colonie alla fine del secolo scorso, gli autori fanno seguire le storie di vita degli italiani. Caratteristica del volume è quella di avere inserito sia il dialetto italiano che la lingua portoghese. Da queste storie apprendiamo la difficoltà dei trasferimenti, spesso di circa due mesi, periodo medio impiegato dai battelli per raggiungere Porto Alegre da Genova, e le motivazioni alla partenza: mancanza di lavoro, soprattutto, ma anche il rifiuto da parte dei genitori della ragazza, a concedere la mano della figlia.

L'interesse maggiore suscitato da questo primo volume risiede soprattutto in questa poderosa raccolta di biografie che filtrano i ricordi, le esperienze e le speranze di tanti emigrati italiani, ma anche le abitudini e le tradizioni del paese di origine. Le storie sono tutte trame avventurose di una vita vissuta sì nel ricordo del proprio paese, ma anche con un gran piacere per la scoperta di un posto nuovo, immenso, che consentiva di vivere bene la propria quotidianità. È il tema della vita come «conquista» assaporata attimo per attimo quella che maggiormente emerge da queste biografie; di una vita tutto sommato allegra, malgrado le dure difficoltà di ogni giorno:

La vita iéra na alegria! Se passava dèl note intiére, se pol dire, fando fare e cantar. A fara, la iéra contarse i problema dea femêia, cano che iéra el baráio e cantar, bêver qualche biceroto de vin, un simaron e cossita se passava il filô» (storia di L. Zandonà, p. 215).

E l'emigrazione non attenua la religiosità, ma in silenzio la esalta, riunendo le persone in una unità corale che affronta anche religiosamente la propria esistenza:

«... tute e feste rozário. Che dicea su el rozario lera un me zio; de volte le done, na volta una, na volta l'altra, se ghe mancava uno, ghe zera chel áltro che diceva rozario...» (storia di A. Guarda, p. 314).

Il secondo volume della ricerca riguarda la religione, la musica, il lavoro e il «lazer» o tempo libero che in dialetto veneto è soprattutto *filô*, quindi non tempo libero in senso stretto, ma soprattutto un tempo lavorativo collettivo legato allo sviluppo di attività agricole eseguite collettivamente (trebbiatura, vendemmia, sfogliatura delle pannocchie, ecc.).

Nella prima parte del secondo volume sono analizzati gli aspetti religiosi della comunità italiana, una religiosità viva che, già dalle storie di vita si qualifica come momento di solidarietà collettiva sollecitata dallo slancio promosso dalle attività del culto: messa, preghiera e così via. Gli Autori, inoltre, fanno riferimento a quei grandi «documenti» della religiosità degli italiani che si concretizzano nella costruzione delle Chiese e delle Cappelle votive. La Cappella aveva la priorità, nella costruzione, su qualsiasi altra attività collettiva: costruita di legno, essa veniva man mano allargata, a seconda del numero dei fedeli che la frequentavano, sino a che non diveniva una chiesa vera e propria. Come ricorda un emigrante:

«Os imigrantes, a primeira cosa que faziam era a igreja, muito mas bonita e maior do que suas casas» (vol. II, p. 607).

Per gli emigrati italiani la festa religiosa più importante era il Natale

ma anche la Santa Pasqua aveva un ruolo importante. In questo periodo nelle famiglie regnava un clima di penitenza, rispetto e raccoglimento:

«Era um verdadeiro clima de luto, em respeito aõ Senhor, como se ele estivesse sendo velado na sala da propria casa» (cfr. p. 612).

Nella seconda sezione del volume, dopo aver preso in esame i canti nati nel corso delle funzioni religiose, sono proposti i testi di canti popolari. Tra i tanti riportati, legati quasi tutti alla tradizione folklorica veneta, ci sembra interessante la presenza di quei canti strettamente legati alla vicenda migratoria. Oltre alla notissima canzone «Mamma mia dammi cento lire», è da segnalare questa variante de «Il Sirio», che rievoca il naufragio della nave omonima e la morte di molti emigrati italiani partiti da Genova per raggiungere l'America:

El quatro de agosto, le sinquè de sera
Fu quando da Genova, il Sirio partiva
Oh sorte misera pel Sirio infelice
El mar profondo fu tomba crudel.

.....
E da bordo el prete cantava
E poi lor dava la benedission
E padri e madri baciavano i filii
E poi sparivano fra l'onde del mar

Un'altra canzone che ricorda la fatica e il lavoro degli emigranti è quella intitolata «Trenta giorni di mare», in cui le parole sottolineano il senso della desolazione e dello sconforto non appena arrivati in Brasile, ma anche il riscatto e l'orgoglio per il proprio lavoro:

E l'America l'è lunga e l'è larga
l'è circondata da monti e da piani
e il lavoro de i nostri italiani
abiam formato paesi e città.

Nella sesta parte del volume, il lavoro, la medicina e le pratiche alimentari, costituiscono il principale tessuto della narrazione. La costruzione delle «pipe» (*bote* in veneto), la preparazione del vino, la fabbricazione delle corde e così via, sono state le attività artigianali legate all'esperienza contadina dei nostri emigrati. I quali, soprattutto nell'America Latina, dovettero riproporre, per garantirsi la sopravvivenza. Lo stesso può essere affermato per quanto concerne l'applicazione di antiche pratiche mediche fondate sull'uso di erbe e unguenti che, in alcuni casi, ottenevano l'effetto desiderato. Per «purificare» il sangue, ad esempio, «...en uso suspiro, folhas de abacate, folhas de baranjeira, jurubeba, tudo junto. A salsaparilha e a nogueira são boas para afinar o sangue».

Il volume si conclude con un interessantissimo diario che racchiude la storia personale di Giuseppe Dall'Acqua emigrato in Brasile nel 1878 e che fissò la propria dimora nel Rio Grande do Sul. Dall'Acqua ricostruisce con attenzione e acuta ironia la propria storia personale di contadino veneto costretto ad emigrare perché privo di lavoro. La partenza è descritta in tutte le varie fasi: l'arrivo dell'avviso della partenza, la festa di addio agli amici con l'orchestra appositamente convocata. Ma finita la festa

«... ecco la fatale giornata dell'espatrio dal Paese natio! 21 Gennaio 1878! Alle ore 14 del pomeriggio, caricati i bagagli sul rustico carro, del conduttore (...) il carro trainato da quattro magrissime mule si avvia verso Agordo (...) Addio villaggio natio! Addio La Valle! Addio Chiesa di San Michiele! dove tutti i partenti furono battezzati! Addio, Addio! (p. 1118).

Dopo un viaggio interminabile che li porta, dopo «tre» mesi, da Agordo a Genova, attraverso Feltre, Bassano, Vicenza, Verona, Brescia, Milano, Alessandria, gli emigranti, sfiniti da così lunga peregrinazione, si imbarcano. È il venticinque aprile del 1878. Dopo trentadue giorni di viaggio si arriva finalmente in Brasile ed inizia quella che Dall'Acqua definisce l'odissea degli emigrati. I quali giungeranno a destinazione, dopo aver attraversato quasi tutto il Brasile, soltanto il dieci settembre del 1878, circa «otto» mesi dopo il giorno della partenza dall'Italia. Ma questa data non segna la fine della vicenda migratoria della famiglia Dall'Acqua. È solo l'inizio di una vita nuova e dura in un paese dove tutti gli italiani lavoreranno uniti per la costruzione di una società.

L'ultimo volume della trilogia è un grande affresco fotografico della storia degli italiani in Brasile. Si va dai gruppi familiari che mostrano la solida compattezza dell'unità familiare, alle immagini dei matrimoni e delle bande musicali. Fotografie di sapore squisitamente etnografico sono poi quelle relative agli attrezzi di lavoro, alla macellazione degli animali (bue e maiale) alle feste e alle processioni religiose.

Conclude il terzo volume la *Vita e storia de Nanetto Pipetta nassuo in Italia e vegnudo in Merica per catare la cuccagna*, una novella satirica su di un emigrante immaginario che va in America in cerca di fortuna.

R.C.

Novità editoriale

ESTUDIOS MIGRATORIOS LATINOAMERICANOS

Redazione-amministrazione: CEMLA
Necochea 330
1158 BUENOS AIRES
(Argentina)

Direzione: Luigi Favero - Fernando Devoto

Abbonamento annuo: - A 6,50
- estero: America \$ 21; resto
del mondo \$ 24

Anno I, n. 1 (dicembre 1985)

Con articoli, note e recensioni di **S. Bally, J. Velikonja, R. Cavallaro, C. Silberstein, S. Mugarza, L. Senkman, M.I. Barbero, L. Prislei, A. Fernandez, F. Devoto, L. Favero**

REVUE EUROPEENNE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Direction: (G. Simon) Département de Géographie
95, avenue du Recteur-Pineau
86022 Poitiers (France)

Abonnement: (3 numéros) 200 F
Etranger: 250 F

Volume 1, n. 1 (Septembre 1985)

Contributions de **A. Bastenier, F. Dassetto, M.A. Hily, M. Poinard, R. Fibbi, H. Boubakri, F. Zamora, A. Lebon, Y. Charbit, C. Bertrand, S. Ardittis, J.M. Dinand, C. Gorgeon, G. Simon**

Volume 1, n. 2 (Décembre 1985)

Génération nouvelles: coordination de Y. Charbit
et A. Perotti

NEW from CMS

Italian Americans

New Perspectives in Italian
Immigration and Ethnicity

Lydio F. Tomasi, Editor

The volume documents the proceedings of the International Conference on the Italian Experience in the United States held at Columbia University in 1983.

This text addresses the needs for more systematic research into the Italian American experience and for a national profile of Americans of Italian descent in the contexts of both the social history of the U.S. and of the national and international relations of the U.S., especially with Italy.

The authors presented here offer a comprehensive cross-section of more than fifty of those scholars most critical to the development of Italian American studies. PART I of the volume includes the latest sociodemographic profile of Italian Americans, present and future migratory trends, an historical profile of Italian Americans in contemporary America and how they perceive themselves and are perceived by the media. PART II presents the state of Italian American research in Italy, the U.S. and Canada as well as the future of Italian American studies in the coming decade.

Various dimensions of the Italian American experience—in salient historical periods and different geographical settings, in literature, the arts, religion and political and international relations with Italy—are examined in PART III.

This text is essential reading for anyone interested in understanding the new ethnic identity and the rewriting of American social history interpreted in an ethnic framework. It is a model, as well, to be followed by other ethnic groups comprising the American mosaic.

1985. I.C. 84-045348. Pp. 496. References. Index. ISBN 0-913256-69-2. \$17.50 (cloth).

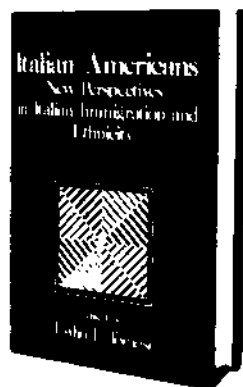
To order copies of ITALIAN AMERICANS contact:

CENTER FOR MIGRATION STUDIES
209 Flagg Place
Staten Island, New York 10304

CENTRO STUDI EMIGRAZIONE
Via Dandolo, 88
00183 Roma

Telephone: (718) 351-8800

Telefono: 68.08.764



La rivista trimestrale

STUDI EMIGRAZIONE

pubblica

- **articoli di studiosi italiani e stranieri
sugli aspetti storici, sociologici,
demografici, economici e legislativi
dell'emigrazione**
- **note e discussioni sui temi di
politica migratoria**
- **documentazioni storiche
e di attualità politica**
- **segnalazioni di articoli di riviste
italiane ed estere**
- **recensioni**

a cura del



Centro Studi Emigrazione - Roma
per lo studio dei problemi migratori

L. 16.000

Spedizione in abbonamento postale - Gruppo IV-70%